LA

MYSTIQUE DIVINE

DISTINGUÉE

DES

CONTREFAÇONS DIABOLIQUES

ET DES

ANALOGIES HUMAINES

PAR

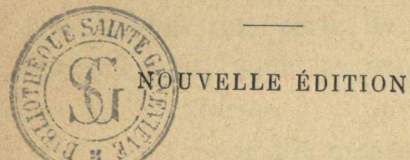
M. J. RIBET

CHANOINE HONORAIRE

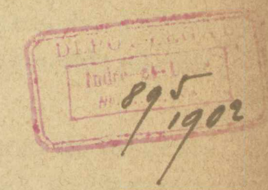
LES CAUSES DES PHÉNOMÈNES MYSTIQUES

TOME QUATRIÈME

LES ANALOGIES HUMAINES



NOUVELLE ÉDITION



PARIS

LIBRAIRIE CH. POUSSIELGUE

RUE CASSETTE, 15

1902

AVANT-PROPOS

DE CETTE NOUVELLE ÉDITION

Dans la nouvelle édition que nous donnons au public, nous avons détaché du tome troisième ce qui concerne les ANALOGIES HUMAINES pour en faire un quatrième volume.

Cette division s'imposait impérieusement.

Les questions qui se réfèrent aux *Analogies* de la Mystique ont pris, en ces derniers temps, une extension considérable, particulièrement en ce qui touche au magnétisme et à l'hypnose. On a multiplié les expérimentations, obtenu des résultats que l'on croit neufs, présenté des solutions en sens divers.

Il s'est produit une sorte de passion, j'allais dire d'engouement, pour les excentricités et les mystères de l'*occultisme.*

Les uns y cherchent des apparences de religion, d'autres des prétextes d'incroyance; beaucoup y perdent l'équilibre de la foi et de la raison; certains catholiques s'y trouvent tellement à l'aise, qu'ils ont rêvé d'en faire le terrain d'une alliance hybride avec les pires négateurs de nos croyances.

Nous n'avons pas à modifier la doctrine pré-

cédemment exposée dans notre ouvrage; et, en somme, peu de faits véritablement nouveaux à enregistrer. Mais il est bon que nos lecteurs sachent que nous avons suivi attentivement les expériences, les débats et les opinions.

Ces adjonctions auraient grossi démesurément le troisième volume, déjà si compact avec ses 732 pages.

Telle est la raison de notre quatrième volume.

LES CAUSES
DES PHÉNOMÈNES MYSTIQUES

TROISIÈME SECTION

LES ANALOGIES HUMAINES

CHAPITRE PREMIER

RAPPORTS DES PHÉNOMÈNES MYSTIQUES AVEC CERTAINES EXCENTRICITÉS DE L'ORDRE NATUREL

Nécessité de signaler les phénomènes naturels qui présentent des analogies avec les manifestations mystiques.— Difficulté de discerner le surnaturel d'avec le naturel, provenant de la contiguïté des deux ordres et des irrégularités apparentes de la nature. — Il suffit d'étudier les anomalies naturelles qui prêtent à confusion, pour les distinguer de la mystique divine et des contrefaçons diaboliques. — Deux écueils à éviter : transformer constamment l'extraordinaire en surnaturel, et ramener tout surnaturel à l'extraordinaire. — Paralogisme de l'argumentation rationaliste soutenue principalement par les médecins. — Marche de la discussion, et indication des points de vue.

I. — Dieu est l'unique auteur de la véritable mystique; en cet ordre, le démon ne peut que contrefaire et parodier. Nous avons exposé les miracles divins et les parodies diaboliques; il semble que notre œuvre s'arrête là. Mais le titre de notre ouvrage promet encore de distinguer les faits mystiques d'analogies naturelles qui paraissent s'en rapprocher. Ce sera le dernier effort de notre tâche.

La nature, en effet, dans l'homme particulièrement, offre des anomalies qui confinent aux prodiges surnaturels, et

cette ressemblance crée un danger aussi sérieux que fréquent de confusion entre les deux ordres.

Il importe de bien constater ce péril, d'en reconnaître les causes et les formes diverses, de formuler des règles qui préservent des illusions.

II. — La difficulté de discerner le surnaturel d'avec le naturel est quelquefois très grande. Le surnaturel survient là où la nature s'arrête. Si ces limites, qui marquent le point d'arrêt de la nature et l'entrée en scène d'une force supérieure, étaient nettement définies et infailliblement reconnues, la confusion entre les deux ordres serait impossible, et il n'y aurait pas lieu d'étudier ici les phénomènes humains qui se rapprochent de la mystique. Mais, bien que la nature ait des énergies toujours également mesurées, et un rayon d'exercice qu'elle ne dépasse point, la connaissance imparfaite que nous avons de la puissance intrinsèque des êtres et de leurs conditions extérieures d'action, nous expose à des perplexités, et, si nous ne sommes attentifs, à des méprises sur les véritables frontières du naturel et du surnaturel.

Bien plus, le surnaturel apparaissant là même où la nature expire, on peut avoir deux phénomènes, l'un d'un ordre, l'autre d'un ordre différent, séparés par une ligne imperceptible, et dont le second semblera n'être que la suite naturelle du premier. Qui ne voit combien la distinction sera malaisée et l'erreur facile? Quand on voyage la nuit en chemin de fer, on n'aperçoit pas le pont qui relie les rives du fleuve ou les bords de la vallée. Pareillement, des faits naturels peuvent avoir pour trait d'union ou pour couronnement des faits surnaturels, sans qu'il soit aisé de saisir la liaison. Chacun prononcera selon ses dispositions et ses préjugés. Parce qu'ils aperçoivent du naturel, les uns en concluent que tout, dans la série, est de la nature; d'autres, parce que, à un point donné, le surna-

turel leur paraît incontestable, affirmeront hautement qu'il est sur toute la ligne. Le juste milieu, qui fait la part de chacun des éléments, sera excessivement difficile à tenir. Les uns et les autres se trompent, et jamais il ne fut plus vrai de dire que la vérité est entre les extrêmes.

Autre péril : non seulement toute nature créée subit une limite au delà de laquelle elle ne peut rien, mais le développement même des forces constitutives d'un être est soumis à des conditions extérieures, dont l'affranchissement introduit dans des régions extranaturelles. Mais il peut arriver aussi que des causes purement naturelles interviennent inopinément, interrompent le cours régulier des choses, et déterminent dans la sphère même de la nature des sauts, des bonds, pour parler ainsi, dont l'étrangeté fera penser, croire peut-être, à une intervention miraculeuse.

III. — Il ne faut cependant rien exagérer. Ces complications sortent du cours ordinaire de la nature; ce sont des anomalies dont le caractère même avertit qu'il faut se tenir en garde. Le premier mouvement serait de croire que l'on n'est plus dans la nature, quand on y est encore; mais à ce premier mouvement succède une réflexion prudente qui ramène au doute et à l'examen.

Il ne s'agit donc pas de se jeter dans une étude générale et détaillée de l'homme et des êtres qui l'environnent; il suffira de signaler les excentricités et les écarts qui prêtent à confusion au point de vue de la mystique, de les préciser, de les rapprocher des faits mystiques avec lesquels on peut les confondre, et, par une attentive analyse des uns et des autres, de mettre en saillie leurs ressemblances et leurs diversités.

Ces phénomènes excentriques revêtent les apparences, tantôt de la mystique divine et vraie, tantôt des contrefaçons maudites. Nous aurons soin d'indiquer à laquelle de

ces deux formes se réfèrent ces analogies, et nous discuterons dans quelle mesure le divin et le diabolique peuvent se mêler au naturel.

IV. — Nous en avons déjà fait la remarque, deux écueils sont ici à éviter : voir le miracle dans tout ce qui éclate d'extraordinaire, et nier absolument le miracle en le ramenant à l'extraordinaire. L'un n'est pas plus raisonnable que l'autre.

Le vulgaire, en qui l'ignorance entretient la superstition, cherche partout des signes surnaturels qu'il impute tour à tour à Dieu ou au démon : une comète, une aurore boréale, un aérolithe, sont autant de promesses ou de menaces de l'avenir. Dès qu'une maladie se déclare, on en cherche la cause dans des maléfices magiques, et si elle revêt des caractères singuliers, on ne manque pas d'y voir une intervention de l'esprit mauvais. Un cerveau s'exalte et rêve des visions, des extases, des communications divines; aussitôt la foule accourt avide de contempler ce spectacle, et, sans contrôle ni critique, déclare tout merveilleux, miraculeux, divin.

Ajoutons qu'en fait de crédulité et d'ignorance le vulgaire s'étend fort loin. L'habitude même de la foi, si elle manque de lumière, peut conduire à l'illusion. On professe ouvertement, et en cela on a raison, que Dieu intervient dans tous les événements du monde, et que son action peut aller jusqu'à changer le cours ordinaire des choses. Dès que l'extraordinaire apparaît, on est tenté d'y voir une dérogation miraculeuse à la marche régulière de la nature. Pareillement, on croit au rôle malfaisant du démon; dès qu'un mal prend certaines proportions et se complique de quelque singularité, on l'impute à une influence occulte de l'esprit mauvais: en un mot, on voit partout le miracle, le miracle tantôt divin, tantôt diabolique.

V. — Ces aberrations de crédulité font la partie belle

aux mécréants décidés à ne point admettre de surnaturel. Pour eux, le surnaturel c'est tout ce merveilleux dont s'ébahit la foule humaine, un mélange de lubies imprévues de la part de la nature, d'ignorance, de bêtise ou de fourberie de la part de l'homme. Et les exemples abondent pour appuyer cette odieuse interprétation.

Il est vrai que les faits en sens contraire, c'est-à-dire véritablement surnaturels, sont aussi en grand nombre, et restent ce qu'ils sont. Quand il s'en rencontre qui refusent de se plier aux théories de la négation, on allègue les secrètes énergies de la nature, les perturbations anormales, les états morbides surtout; car, aux médecins particulièrement, devenus, de nos jours, les tenants de l'incroyance et de l'impiété, revient la principale part dans ce travail de négation et de fausse science. Ils croient faire acte de maîtres sur tous les cas embarrassants dans lesquels ils se refusent à voir le surnaturel, en les cataloguant parmi les phénomènes physiologiques et pathologiques qui ressortissent de leur art, comme si la somme des infirmités humaines qu'ils sont impuissants à guérir, et même à qualifier, n'était pas déjà suffisamment considérable. A l'aide de mots grecs, ils classent ce qu'ils ignorent ou sont décidés à méconnaître, et cela leur suffit.

L'œuvre que nous achevons nous a condamné à lire beaucoup, à lire des choses détestables; mais, nous le déclarons avec tristesse, rien ne nous a paru systématiquement incomplet, faux, vide, écœurant, à l'égal des élucubrations médicales en vue d'éluder le surnaturel et de contester toute intervention extrahumaine, soit divine, soit diabolique. A chaque pas, on trouve de prétendues démonstrations qui se ramènent en dernière analyse à des arguments tels que ceux-ci : Il y a des fous qui se croient sous une domination diabolique; donc tous les démoniaques ne sont que des fous. — Quand on rêve, on croit avoir des visions; donc

quand on a des visions, on rêve. — Des hystériques prennent des hallucinations pour des manifestations divines ou des obsessions diaboliques; donc ce qu'on appelle manifestations divines et obsessions diaboliques est le fruit de l'hystérie. — La catalepsie frappe d'immobilité comme l'extase; donc les extatiques ne sont que des malades atteints de catalepsie.

Que penser d'une si pitoyable logique?

Ce n'est pas tout, quand le phénomène extranaturel ne trouve pas d'équivalent dans le dictionnaire pathologique, ainsi qu'il arrive, par exemple, pour les stigmates, on recourt à un genre élastique qui se prête aux affections mal définies, comme celui de *névrose*, et, pour qualifier l'espèce, on créera un mot de circonstance: on appellera le mal des stigmates une *névropathie stigmatique* [1].

D'autres fois, on érige en principe cela même qui est en controverse, et l'on proclame évidentes les conséquences déduites de ces axiomes improvisés. Ainsi, on vous dira avec la plus parfaite assurance : les faits du magnétisme sont purement naturels, et excluent toute intervention supérieure à l'homme; or, continue-t-on, il n'est pas de prodige mystique qui, de près ou de loin, ne se rattache ou ne confine aux expériences magnétiques; et l'on conclut : donc il est superflu de chercher hors de l'enceinte humaine l'interprétation des phénomènes mystiques; oubliant de prouver que toutes les manifestations mystiques ont leurs formes similaires dans les jeux du magnétisme, et que de cette similitude on peut inférer l'équivalence des deux ordres. Dans la série des phénomènes magnétiques, il en est assurément qui sont ou peuvent être naturels; mais il en est aussi qui, en dépit des analogies et des

1 Cf. *Rapport médical*, du docteur Warlomont, sur les stigmates de Louise Lateau. *Bulletin de l'Acad. royale de médecine de Belgique*, année 1875, 3e série, t. 9, p. 277-299.

apparences, accusent un agent invisible opérant dans l'homme ou sur l'homme.

Qu'il s'agisse d'ailleurs du magnétisme ou de toute autre chose, la bonne foi et la vraie science commandent d'exposer les faits, non en faisant un triage favorable à des conclusions préméditées, mais en abordant sincèrement et résolument les circonstances les plus caractéristiques, les plus contraires au système préféré, puis d'établir, et non pas seulement d'affirmer, que ces faits, dans ce qu'ils ont de plus exorbitant, ne dépassent point la sphère humaine. Jusque-là, on doit s'abstenir de se prononcer sur le caractère des phénomènes, et ne point ériger en certitude ce qui n'est nullement démontré. Que les médecins redoublent d'assurance devant un client qui leur échappe, il faut le leur pardonner; mais une semblable attitude, en présence de thèses véreuses qui ne sauraient soutenir l'épreuve d'une discussion loyale, ne convient pas à des esprits sérieux et honnêtes.

Les violences de langage que plusieurs se permettent contre le Christianisme et la mystique, dénotent moins la pleine certitude que la pénurie de preuves. Ils ne tolèrent pas surtout qu'on les rappelle à leur compétence et que l'on repousse leur prétention au moins étrange de représenter la SCIENCE. « Mais, me dira-t-on, — c'est l'objection que se pose l'un[1] d'eux au milieu de déclamations virulentes contre les stigmatisées et les extatiques, où l'ignorance le dispute à la pédanterie, — vous sortez ici de votre domaine et vous en envahissez un autre, celui de la mystique chrétienne. Ce que vous rangez parmi les hallucinations est précisément la réalité, l'expression de la vérité religieuse. Je n'accepte pas cette limite qu'on voudrait vous

[1] Docteur CROCQ, *Discussion sur les maladies des mystiques. Bulletin de l'Acad. royale de Belgique*, 1875, 3e série, t. 9, p. 750, 751.

imposer; la science n'en reconnaît pas d'autres que la faiblesse de l'esprit humain, et rien n'est étranger à son domaine... Ceci m'amène à dire un mot de la mystique chrétienne, dont l'extase est le pivot et le soutien. Pas plus que l'extase, la mystique n'appartient exclusivement au Christianisme. Le mysticisme est, comme l'extase, de tous les temps et de tous les lieux. Les Juifs, les Grecs, les Égyptiens, les Indous, les Bouddhistes, ont eu leurs mystiques aussi bien que les chrétiens; et toutes ces mystiques se ressemblent étonnamment. La science n'est nullement déroutée en leur présence; elle a une case toute prête pour les loger; elle n'y voit pas autre chose que des produits de cerveaux malades, et elle les renvoie à la psychiatrie (*sic*), depuis les fakirs jusqu'à sainte Thérèse, et depuis les revenants du moyen âge jusqu'aux médiums et aux spirites du XIXe siècle. Ce qui nous frappe d'ailleurs, c'est la stérilité de toute cette thaumaturgie au point de vue scientifique et humanitaire. Jamais elle n'a été le point de départ d'aucun progrès, etc. » — Arrêtons là cette tirade, tout à fait dans le diapason des diatribes prodiguées à la mystique par le fanatisme médical.

Le docteur Charcot et ses assesseurs à la Salpêtrière se sont surpassés dans leurs attaques contre le miracle et contre la mystique. A entendre ce monde-là, eux seuls ont de la science, de la raison et de l'esprit. On comprend la verve indignée du médecin croyant et savant, M. Imbert-Gourbeyre[1], flétrissant cette immixtion intolérante :

« L'école de la Salpêtrière est devenue l'*École hystérique*, l'hystérie étant sa raison d'être, le maître ayant hystérisé toute la pathologie.

« Chose plus grave, Charcot, libre penseur du genre sectaire, commit la faute de sortir de son rôle et de sa com-

[1] *La Stigmatisation*, t. 1, p. VII.

pétence. Il voulut se servir de l'hystérie et de l'hypnotisme pour battre en brèche les faits surnaturels, tels que la stigmatisation, l'extase divine, les miracles de Lourdes, les possessions démoniaques; scientifiquement il devait échouer. Dans toutes ces questions d'ordre supérieur, lui, ses élèves et lieutenants n'ont fait qu'étaler leur ignorance, leur impuissance; quelques-uns, leur mauvaise foi. Maîtres et disciples se sont aventurés sur un terrain qui leur était inconnu; ils ont ignoré et voulu ignorer que, pour les faits d'ordre surnaturel, il existait une science expérimentale toute faite, la théologie mystique. Ils auraient dû consulter, interroger les premiers observateurs, s'enquérir des faits présentés par eux : c'était de toute justice.

« Pour soutenir leur thèse, les Salpêtriens se sont contentés de l'assertion pure, de l'affirmation sans preuves. Rarement on vit traiter des questions aussi graves avec autant d'outrecuidance et de légèreté. »

Hâtons-nous d'ajouter que les médecins ne sont pas seuls à se permettre ces tentatives illogiques; ils ont avec eux toute une légion. Parmi les écrivains qui ont pris à tâche de populariser les négations antireligieuses, la palme revient, à égal mérite, à MM. Alfred Maury[1], Louis Figuier[2], Ernest Bersot[3]. Un faux étalage de philosophie, de critique, de science naturelle et d'histoire, un air d'impartialité dédaigneuse, l'atténuation calculée des faits à expliquer, et le contrepied des vrais principes de solution, tout cela, joint à une forme attrayante et littéraire, fait de leurs livres les plus dangereux dans l'espèce, et n'a pas

[1] *La magie et l'astrologie*, 1 vol. in-12. — *Le sommeil et les rêves*, 1 vol. in-12.

[2] *Histoire du merveilleux*, 4 vol. in-12.

[3] *Mesmer et le magnétisme animal, les tables tournantes et les esprits*, 1 vol. in-12.

peu contribué à accréditer auprès d'un public déjà prévenu contre le surnaturel les paralogismes de l'incrédulité.

VI. — Pour nous, c'est entre les affirmations excessives des croyants trop crédules et les négations extrêmes des mécréants et des sceptiques, que nous voudrions nous tenir, cherchant et montrant la vérité, non pas seulement par des considérations générales insuffisantes à lever les difficultés pratiques, mais dans la discussion calme des formes particulières qui prêtent à confusion et à erreur. Ces formes équivoques, qui rappellent et compliquent les faits mystiques, se groupent sous les énoncés des causes qui les déterminent; et ces causes, c'est dans l'homme ou autour de l'homme qu'il faut les chercher.

L'erreur que l'homme impose ou subit lui-même relativement aux faits d'apparence mystique, est volontaire ou involontaire. Quand elle est le résultat d'une machination consciente, c'est simplement l'imposture. Le cas se rencontre assez fréquemment pour que nous en fassions une mention spéciale.

En dehors de l'imposture, les causes d'erreur peuvent provenir de la constitution physiologique ou psychologique, des habitudes contractées, de certaines maladies, enfin d'excitations artificielles.

Quand nous aurons épuisé cette énumération, notre tâche sera finie.

CHAPITRE II

LES ANALOGIES FRUIT DE L'IMPOSTURE

L'imposture est fréquente dans les erreurs qui touchent à la mystique. — On feint les scènes diaboliques. — On simule les faveurs divines, les révélations, les extases. Exemple rapporté par Zacchias. — On cache sous ces apparences des maladies naturelles. — Le démon mêle plus d'une fois ses mensonges à ceux de l'homme. — Imposture diabolique de Madeleine de Cordoue. — Le mobile de ces artifices est dans les passions humaines. — Exemple prodigieux d'égarement par l'orgueil. — Les stratagèmes de la volupté, de la cupidité, du désir de molester, expliquent beaucoup de merveilleux. — Difficulté de faire la juste part de l'imposture et de l'illusion inconsciente.

I. — Le nombre est grand de ceux qui ont eu recours aux artifices de la mauvaise foi pour simuler le surnaturel divin ou les prestiges diaboliques. Parfois l'imposteur garde un profond secret; ceux-là seuls le pénètrent qui ont le don divin du discernement des esprits ou une finesse naturelle suffisante; ordinairement il y a des tiers qui protègent la supercherie et se font comme les appariteurs de ces scènes de mensonge.

II. — La plupart des prétendus sorciers et magiciens ne sont que de vils charlatans, qui abusent le vulgaire et n'ont de commun avec le démon que la ruse et l'audace. Pour satisfaire la cupidité et se tirer de la misère, il n'est pas de manœuvres auxquelles on ne recoure. On accuse le diable de méfaits calamiteux tout à fait imaginaires, et l'on

exploite la compassion publique par de lamentables récits forgés à loisir. L'impiété qui cherche à se railler de la foi au monde invisible, et plus souvent encore le malin plaisir que des croyants eux-mêmes se donnent d'effrayer des gens timides, téméraires ou fanfarons, ont fait imaginer des scènes mystérieuses, tumultueuses, comiques, et plus d'une fois tragiques, dont les esprits mauvais sont censés les auteurs. On va jusqu'à simuler la possession[1] pour se donner en spectacle, exploiter les foules, mettre en défaut et tourner en ridicule l'usage des exorcismes.

III. — Les faveurs mystiques sont plus fréquemment encore, de la part de l'homme, l'objectif et l'occasion de ses mensonges. Il invente sans pudeur les révélations divines dans leur double forme de visions et de paroles. De là tant de prophéties vaines et ridicules qui courent le monde, préoccupent les têtes faibles, et parfois surprennent des esprits sérieux. Sans doute, on n'est pas obligé d'ajouter foi aux dires du premier révélateur venu, et la prudence commande d'attendre des preuves; mais souvent des dehors de vertu et de sainteté, de prétendus miracles auxquels manque tout contrôle, des prédictions que l'on proclame déjà réalisées, en imposent, non seulement aux simples et aux empressés, mais plus d'une fois aux habiles mêmes. Les premiers séduits sont d'ordinaire les confesseurs, trop confiants dans les personnes qu'ils dirigent, et égarés par une secrète satisfaction d'avoir sous leur conduite des âmes appelées aux voies extraordinaires.

Les extases feintes ne sont pas inouïes. Le savant médecin-légiste Zacchias[2] avait vu de ses yeux une Sicilienne, dont la fourberie lui était connue, se livrer dans les églises,

[1] Cf. Görres, *Mystique,* l. 6, ch. 11, t. 4, p. 165-178.

[2] *Quæst. medico-legal.,* l. 3, tit. 2, q. 6, n. 8, t. 2, p. 133 : Vidi ego mulierem mihi satis notam, quæ se, ubi frequens hominum cœtus in templis sacrisque locis convenisset, raptam in ecstasim effingebat, et admiratione

devant un public ébahi, à ce jeu sacrilège avec une perfection étonnante. Elle contrefaisait l'extase une heure entière et au delà, les bras en croix, les paupières immobiles, les yeux fixes, parfois debout et comme prête à s'élancer de terre, ramenant tour à tour sur son visage l'éclat de la flamme et la pâleur de la mort. Les spectateurs criaient au miracle et à la sainteté, tandis que moi, ajoute cet auteur, je ne pouvais m'empêcher de rire, et que la coquine se moquait en elle-même encore davantage de cette foule imbécile.

IV. — Il s'en rencontre qui, sous ces fausses apparences de l'extase, dissimulent des attaques d'épilepsie, de catalepsie, ou des évanouissements dus à toute autre cause naturelle. C'était au second siècle la tactique de l'infâme Montan, et plus tard celle de Mahomet, l'un et l'autre sujets à l'épilepsie. Gerson [1], dont l'autorité est si considérable en matière de mystique, cite, à la fin de son traité de

non parva dignum erat quam apte simularet. Stabat extensis brachiis in crucis modum, palpebris immobilibus, oculis fixis, et per horæ spatium ac ultra eo in actu perseverabat; interdum veluti ad cœlum volatura et in aerem se elevatura corpus attollebat, illud mirum in modum extendens. Sed admirationem omnem superare mihi visum est quod vultum in mille colores vel ictu oculi immutaret; nam modo rubescebat et quasi ardore quodam incendi videbatur, modo adeo pallescebat ut quasi emortua langueret; denuo ac dicto citius rubore perfundebatur, ac denique veluti animo deficiens ad seipsam redire simulabat, ita ut circumstantes omnes eam divino raptu prehensam pro sancta venerarentur..., non sine mei ipsius risu, et multo majori, ut credo, ipsiusmet fœminæ derisu, quam ego quidem intus et in cute agnoscebam. Erat autem Sicula.

[1] *De examinatione doctrinarum*, ad fin., t. 1, col 19 : Recitatus est nuper Lugduni Galliæ coram clero processus cujusdam mulieris delatæ et detentæ Burgi in Bressia... Hæc mulier sub pallio devotionis et revelationum fingebat mirabilia. Astruebat enim se esse unam de quinque fœminabus missis a Deo, compassive pro redimendis innumeris animabus de inferno. Et jam sua collusione subdola deceperat in religione illa quam plurimas simplices mulierculas. Sciebat videndo frontem peccata quæ fecerat unusquisque; hoc enim, secundum Augustinum, etiam diaboli malitia scire potest et suis revelare... Habebat... duos carbones in pede, qui eam afflixerant quotiescumque aliqua anima ad infernum descendisset. Quotidie tres animas ab inferno liberavit, unam vel duas sine difficultate, aliam

l'Examen des doctrines, un cas de ce genre qui fit grand bruit à Bourg, en Bresse, et dans les pays d'alentour. L'an 1424, on arrêta dans cette ville et l'on y jugea une femme accusée d'avoir longtemps trompé le public par de fausses révélations et des mômeries impudentes. Elle se donnait pour l'une des cinq femmes chargées par Dieu de compatir au triste sort des damnés et de les racheter de l'enfer. A la simple inspection du front, elle devinait les péchés de chacun. Elle avait au pied deux abcès charbonneux, dont les douleurs redoublaient toutes les fois qu'une âme descendait en enfer. Chaque jour elle délivrait du sombre abîme une ou deux âmes sans difficulté, trois ou davantage avec plus de peine. De fréquents ravissements lui apprenaient des secrets admirables; sa vie était une abstinence continuelle et comme un incessant prodige. Ces extravagances d'affirmations et de conduite la firent déférer aux juges ecclésiastiques, qui se chargèrent de désabuser le public. Ces prétendues extases n'étaient que des crises du mal caduc. Appliquée à la torture, elle confessa que la cupidité et la pauvreté l'avaient poussée à ces jongleries, rétracta tout ce qu'on voulut, et à ce prix obtint la vie sauve.

V. — Gerson remarque que quelques-unes de ces perfidies pouvaient bien être l'œuvre du démon. Il n'est pas rare, en effet, que l'ange menteur mêle son jeu aux supercheries humaines. Tantôt c'est lui qui le premier fait ses offres et jette dans les voies de l'imposture; tantôt il vient en aide à l'hypocrite en détresse ou en quête de merveilleux. De tous

seu alias cum pœna majori ut dicebat. Mentis quoque excessus seu extaticos frequenter habebat, in quibus mirabilia per revelationem didicerat. Eratque miræ abstinentiæ, singularissimæ etiam vitæ... Pœnis ut torqueretur est addicta, quæ omnem veritatem confessa est, qualiter prædicta cupiditatis occasione finxisset, ut hoc modo se nutriret et suæ paupertati subveniret. Inventa est insuper morbum caducum habere, ac eumdem sub extaticis excessibus quos finxerat palliare.

les exemples d'un pareil accord entre l'homme et le démon pour mentir de concert, il n'en est pas de plus étonnant que celui de Madeleine de la Croix, ou de Cordoue, ainsi appelée de son nom de religion, et du lieu où elle devint célèbre par ses crimes et ses malheurs.

Née de parents pauvres, à Aguilar, en Espagne, vers l'an 1487, elle entra au couvent des franciscaines de Cordoue, déjà précédée d'une singulière réputation de vertu, et y prit l'habit en 1504. L'opinion qu'on avait de sa sainteté ne fit que s'accroître, à ce point que les premiers personnages du royaume : cardinaux, évêques, nonces, princes, ducs, savants, religieux de tous les ordres, voulaient la voir et l'entretenir. L'impératrice, épouse de Charles-Quint, lui envoyait son portrait, plus le bonnet et la robe de baptême de l'infant, encore à naître, et qui devait être Philippe II, afin que Madeleine les bénît. Elle l'appelait dans ses lettres sa très chère mère, et la plus heureuse créature qu'il y eût au monde. « On parlait d'elle dans presque toute la chrétienté, et on n'élevait pas le moindre doute sur son mérite ni sur sa sainteté. Les prédicateurs la louaient en chaire; chacun lui rendait le même hommage, soit en public, soit en particulier, » ainsi que l'attesta une personne de qualité[1] au procès qui fit tomber tant d'illusions.

Élue abbesse en 1533, et réélue coup sur coup aux deux élections suivantes, elle multiplia ses prophéties, ses prodiges, avec tant d'éclat et d'abondance qu'on se crut obligé d'en édifier le public en écrivant sa vie et en la répandant à profusion. La prétendue sainte voulut mettre le sceau à sa réputation en persuadant à son entourage qu'elle n'avait plus d'autre nourriture que la divine Eucharistie.

Ce fut l'écueil de sa gloire. Ses sœurs, qui l'observaient, peut-être d'un œil jaloux, s'aperçurent, durant son dernier

[1] Cf. Llorente, *Hist. critique de l'Inquisit.*, ch. 16, a. 4, t. 2, p. 105.

triennat, qu'elle mangeait en secret, et leurs inquiétudes redoublèrent en apprenant par l'une et par l'autre des conseils et des propos qui faisaient soupçonner un autre esprit que celui de Dieu. Elles informèrent les supérieurs, mais ceux-ci traitèrent tous ces dires de calomnies. Les religieuses n'en écartèrent pas moins, aux élections suivantes de 1542, l'abbesse tant de fois élue, mais réputée désormais indigne. Celle-ci, de son côté, répondit à l'acte qui la dépossédait de l'autorité en disposant à son gré, à l'exclusion des sœurs, des aumônes abondantes qui lui arrivaient de toutes parts, et qu'elle avait jusque-là employées à faire rebâtir le couvent et à pourvoir la communauté.

Enfin l'heure de Dieu allait sonner. L'année suivante, 1543, Madeleine tomba malade, et son médecin l'avertit qu'elle devait se préparer à la mort. Le confesseur fut mandé. En le voyant, la malade fut saisie d'un tremblement convulsif, qui répandit l'effroi autour d'elle. Elle demanda à ajourner sa confession au lendemain. Mais, les deux jours suivants, dès que le confesseur parut, les convulsions reprirent aussitôt, ce qui donna à penser que la cause pouvait en être surnaturelle. Interpellé par la vertu des exorcismes, le démon se déclara, et dit qu'il était un séraphin, maître de Madeleine presque depuis sa naissance, qu'il ne la quitterait point et l'emmènerait tôt ou tard en enfer, qu'il avait avec lui un compagnon et sous lui plusieurs légions.

Sur ces données, le confesseur interrogea la malade et la somma, en présence de toute la communauté, de rendre hommage à la vérité, afin de sauver son âme. Elle commença alors ses aveux, qu'elle rétracta ensuite pour les reprendre encore, et les confirmer enfin devant les commissaires du Saint-Office. Nous empruntons à Llorente[1] quelques

[1] *Hist. crit. de l'Inquisition, ibid.*, p. 106-110.

extraits du procès-verbal de cette confession juridique, en avertissant que cet odieux historien de l'Inquisition espagnole efface autant qu'il peut les traces du surnaturel; on verra qu'il en reste encore.

Madeleine de la Croix n'avait que cinq ans, lorsque pour la première fois « le démon lui apparut sous la forme d'un ange de lumière, et lui annonça qu'elle serait une grande sainte, en l'exhortant à mener, dès ce moment, une vie dévote. Le démon répéta plusieurs fois dans la suite les mêmes apparitions. Il se présenta un jour à elle sous la figure de Jésus-Christ crucifié, et lui dit de se crucifier comme lui, ce qu'elle fit avec des clous qu'elle enfonça dans le mur. Le mauvais ange lui ayant dit de le suivre, elle obéit, mais tomba par terre et se brisa deux côtes; le diable la guérit en feignant toujours d'être Jésus-Christ... Un autre jour le démon, qui se donnait toujours pour Jésus-Christ, la prit pour épouse, et lui toucha deux doigts en signe d'alliance, en lui disant qu'ils ne deviendraient pas plus grands, ce qui s'était vérifié et l'avait engagée à parler à tout le monde de cet accident comme d'un miracle. Parvenue à l'âge de douze ans, elle passait déjà pour sainte, et, afin de conserver cette réputation, elle faisait beaucoup de bonnes œuvres et de faux miracles. Elle vit alors des démons, qui avaient pris la forme de plusieurs saints qu'elle honorait d'une dévotion particulière, entre autres saint Jérôme, saint Dominique, saint François et saint Antoine; elle se mettait à genoux en leur présence, croyant le faire devant ces mêmes saints. Quelquefois il lui semblait voir la très sainte Trinité ou d'autres choses extraordinaires, et tout cela augmentait en elle le désir qu'elle avait de passer pour sainte.

« Lorsque cette vanité fut devenue dominante dans son âme, le démon se montra à elle sous la figure d'un beau jeune homme, lui dit qu'il était un des séraphins tombés

du ciel, et qu'il lui tenait compagnie depuis l'âge de cinq ans. Son nom était *Balban ;* il avait un compagnon nommé *Python.* Il lui fit entendre qu'en persévérant dans la vie qu'elle avait commencée, elle pourrait jouir avec lui de tous les plaisirs dont son esprit concevrait la pensée, et qu'il se chargeait d'augmenter la réputation de sainteté qu'elle s'était déjà faite. Madeleine se soumit à ce qui lui était proposé, à condition qu'elle n'y serait pas condamnée pour toujours, ce que Balban n'hésita pas à lui promettre. Cette promesse fut suivie d'un pacte exprès avec le démon, par lequel elle s'engageait à suivre ses conseils. Depuis ce moment le démon lui avait servi d'incube...

« Ayant pris l'habit de religieuse, lorsque déjà sa réputation de sainteté était bien établie, elle avait coutume de jeter un cri au moment de recevoir la communion, et de feindre des extases que les autres religieuses prenaient pour véritables. Dans un de ces ravissements, on lui perça les pieds avec des épingles, pour voir si elle paraîtrait souffrir ; elle éprouva en effet de vives douleurs, mais sans en rien témoigner, pour ne pas nuire à la bonne opinion qu'on avait d'elle. Le même motif la porta à se crucifier plusieurs fois dans sa cellule, à se faire des blessures dans les mains, aux pieds et au côté, pour les montrer ensuite dans certains jours de fête.

« Avec le secours de son démon, elle sortait de son couvent de temps en temps, arrivait dans celui des franciscains ou dans quelque autre, voyait tout ce qu'on y faisait, et racontait ensuite ce qu'elle avait vu, pour faire croire qu'elle avait la connaissance des choses secrètes... Pendant ces voyages, on ne s'apercevait pas de son absence dans le couvent, parce qu'alors Python, l'ami de Balban, prenait la forme de Madeleine, et se trouvait partout à sa place... Un jour, pendant qu'elle était au chœur avec les religieuses, son démon y entra sous la figure d'une colombe, et vint se

placer tout près de son oreille; elle dit aux religieuses que c'était le Saint-Esprit, et alors elles se prosternèrent pour l'adorer...

« Elle voulut faire accroire, pendant l'espace de onze ans, qu'elle ne mangeait rien et ne prenait pour toute nourriture que la sainte Eucharistie; assertion fausse, puisque durant les sept premières années elle mangeait du pain et buvait de l'eau sans être vue, aidée de quelques religieuses ses confidentes, et que pendant les quatre dernières années elle avait mangé différentes choses qu'on trouvait moyen de lui procurer. »

Simon Maiolo, juge plus impartial et autrement éclairé que Llorente dans les questions de mystique, ajoute à ce récit d'autres particularités qui attestent mieux encore l'intervention du démon dans cette vie étrange. Nous les passons sous silence, ainsi que plusieurs faits racontés par Llorente lui-même. Ce que nous venons de rapporter suffit à démontrer jusqu'où l'accord de l'homme et de Satan peut porter le mensonge [1].

Pour la moralité de cette histoire, ajoutons cependant ce qui suit :

« Madeleine fut condamnée (par le Saint-Office) à sortir de sa prison en habit de religieuse et sans voile, la corde au cou, un bâillon dans la bouche et un cierge allumé dans ses mains; à se rendre dans cet état à la cathédrale de Cordoue, où serait préparé un échafaud pour la cérémonie de son autodafé, sur lequel elle entendrait la lecture de son jugement et de ses motifs, ainsi que le sermon d'usage; puis à être enfermée dans un couvent de religieuses de l'ordre de Saint-François, hors de la ville; à y passer le reste de ses jours, sans voile et privée du droit de voter... ;

[1] S. Maiolo, *Dies canicul., de sagis.* t. 2, p. 287. — Cf. Bona, *Discr. spir.* c. 19, n. 9, p. 311.

à ne communier qu'au bout de trois ans, si ce n'est en cas de maladie grave; et si elle manquait à quelqu'un des articles de son jugement, elle devait être considérée comme relapse, et comme ayant abjuré la sainte foi catholique[1]. »

VI. — Que l'homme manœuvre seul ou qu'il recoure aux expédients diaboliques, le mobile de ces artifices est dans les différentes passions humaines. Que poursuivait Madeleine de Cordoue par tous les stratagèmes de son hypocrisie, sinon la satisfaction de la vanité et de la luxure?

L'orgueil, le désir immodéré de la renommée, les vaines complaisances ont souvent inspiré ces tactiques du mensonge. Un des cas les plus prodigieux en l'espèce est celui d'un docteur du Pérou appelé François de la Croix[2].

Il avait la réputation d'un prêtre pieux, d'un savant théologien, d'un homme prodigieux. Il rencontra, pour son malheur, une fausse dévote, nommée Berthe, qui lui fit

[1] LLORENTE, *Hist. crit. de l'Inq.*, p. 113.

[2] JOSEPH A COSTA, *de Novissimis temporibus*, l. 2, c. 11 : Fuit in hoc Peruensi regno vir magni pro illo tempore æstimatus, doctus theologus ac theologiæ professor, idemque catholicus ac pius diu habitus ac pene tunc hujus orbis miraculum. Is, familiaritate mulierculæ cujuspiam, quæ se edoceri ab angelo magna quædam mysteria jactabat, quæ extra se interdum rapiebatur aut rapi simulabat..., ita devinctus est ut illam de summis theologiæ quæstionibus sæpe consuleret, in omnibus pro oraculo haberet, magnis revelationibus plenam et Deo valde charam prædicaret, satis alioqui sordidam et perexiguo sensu præditam, nisi ad instruenda mendacia... Ille theologus, quod e muliercula magna et mira de se audiret, ac multo grandiora futura conciperet, libenter ei se discipulum addixit, cujus patrem spiritualem agebat. Quid multa, eo abductus est homo ut miracula facere tentaret et fieri sibi persuaderet, cum miraculi vestigium ne tenue quidem exstaret. Ob hæc, et quod propositiones aliquot ab illa prophetissa accepisset a sensu catholicæ Ecclesiæ alienas, a sanctissimæ Inquisitionis judicibus, toto hoc regno stupente, comprehensus est. Ibi per quinquennium fere auditus, toleratus, examinatus, ac tandem patefactus est homo omnium superbissimus ac insanissimus... Serio affirmabat se et regem futurum et Pontificem summum, Sede Apostolica ad hæc regna translata; concessam quoque sibi sanctitatem super omnes angelos et choros cœlestes atque Apostolos omnes; quin etiam oblatam sibi a Deo unionem hypostaticam, sed ab ipso non esse admissam, etc.

accroire ses rêves ou ses mensonges, et le jeta lui-même dans des illusions plus grandes encore. Elle se disait en relation habituelle avec un esprit céleste, de qui elle recevait, dans des extases diaboliques ou simulées, des confidences merveilleuses. Elle persuada à son directeur, devenu son disciple, que Dieu l'appelait aux plus hautes destinées. Il devait être roi d'abord et pape ensuite; mieux encore : rédempteur du monde pour restaurer l'Église et parfaire l'œuvre du Christ, en supprimant la confession et le célibat ecclésiastique, en permettant la polygamie, et par d'autres réformes semblables. Il n'aurait tenu qu'à lui d'être Dieu, en acceptant l'offre de l'union hypostatique; mais il l'avait modestement déclinée. Il n'en était pas moins par la plénitude de la grâce et l'éclat de la sainteté au-dessus des Apôtres et des chœurs angéliques. Les miracles qu'il croyait faire, et que personne ne voyait, étaient les garants de sa divine mission.

Ce saint homme se mit à débiter tout cela dans ses prédications, et l'on recueillit plus de cent propositions qui sentaient l'hérésie ou l'absurdité. Il fut dénoncé à l'Inquisition de Quito. Vainement on tenta de le désabuser et d'obtenir une rétractation : il étonna ses juges par ses reparties, sa connaissance des Écritures, et plus encore par son imperturbable assurance. La perspective du dernier supplice ne put le faire fléchir; il annonçait, entre autres choses, qu'au moment où il monterait sur le bûcher le feu du ciel tomberait sur l'Inquisition. Il n'en fut rien; l'Inquisition demeura intacte, et le pauvre fou fut brûlé.

VII. — La volupté, elle aussi, se dissimule fréquemment sous des apparences mystiques, y cherche des moyens inattendus et efficaces de séduction, s'en fait un voile impénétrable à la simplicité du vulgaire, souvent même à la perspicacité des directeurs; plus la chute est honteuse, plus elle s'enveloppe de mystère.

Llorente[1] rapporte une affaire scandaleuse dévoilée devant le tribunal auprès duquel lui-même faisait l'office de secrétaire. Un provincial de capucins, qui habitait Carthagène, dans la Nouvelle-Grenade, et y jouissait d'une grande réputation de vertu, fut amené d'Amérique en Espagne, et déféré à l'Inquisition de Madrid, pour le fait d'avoir perverti plusieurs de ses pénitentes, en leur alléguant de prétendues révélations. Notre-Seigneur, disait-il à chacune d'elles, lui avait apparu et donné dispense à lui et à elle de la loi de la continence, à la condition de garder le plus inviolable secret. Ce secret était lourd à porter. L'une de ces filles étant tombée dangereusement malade, s'ouvrit à un autre prêtre et l'autorisa à donner l'éveil aux inquisiteurs. Revenue à la santé, elle renouvela sa déposition pardevant les commissaires du Saint-Office, ajoutant avec candeur qu'elle n'avait pas cru à la vérité de la prétendue révélation, mais qu'elle s'en était fait un prétexte pour couvrir sa passion. L'inquisiteur informa et découvrit d'autres méfaits.

Le coupable fut arrêté secrètement, conduit en Espagne et remis entre les mains des inquisiteurs de Madrid. Il reconnut la vérité des dépositions faites contre lui, mais il se mit à soutenir, avec assez de présence d'esprit, que les révélations n'étaient pas moins véritables et qu'il n'avait fait qu'obéir aux ordres du ciel, Dieu étant parfaitement libre, disait-il, de dispenser lui et ces filles du sixième précepte, comme il avait dispensé Abraham du cinquième, lorsqu'il lui ordonna d'ôter la vie à son fils, et les Hébreux du septième, quand il les autorisa à dérober les choses des Égyptiens. Ses juges l'avertirent que ce système de défense ne pouvait que le conduire à sa perte, et l'engagèrent à y renoncer. Il y renonça en effet, d'abord en alléguant qu'il

[1] *Hist. critique de l'Inquisition d'Espagne*, ch. 28, a. 2, t. 3, p. 44-54.

avait pu se faire illusion, et en avouant enfin sans détours ses machinations et ses parjures.

Alvarez Pélage dit avec raison que les femmes sont encore plus habiles en ces sortes de ruses, et signale en particulier une malheureuse qui en avait imposé à lui-même et aux hommes les plus expérimentés, par ses dehors de piété, ses visions, ses ravissements, et dans le secret se faisait un revenu de ses débauches [1].

La cupidité, en effet, ne doit pas être mentionnée la dernière dans l'énumération des instincts mauvais qui poussent l'homme à simuler le surnaturel. Le nombre est grand, de ceux qui ont spéculé et spéculent encore sur la pieuse ou superstitieuse crédulité des foules. A l'exemple rapporté par Gerson, il serait facile d'en ajouter beaucoup d'autres, et notre siècle, en apparence si dédaigneux du surnaturel, n'est pas le moins fertile en miracles et en surprises de ce genre. Ces récits ne nous apprendraient rien, sinon les ruses des uns et l'ineptie des autres.

C'est un fait d'expérience que les hystériques ont une singulière propension à mentir; lorsque leur esprit est tourné aux illusions mystiques, il n'est pas d'inventions qu'elles n'imaginent et n'affirment avec une imperturbable assurance.

L'orgueil blessé, la jalousie, la haine, l'envie de molester font imaginer des interventions célestes ou diaboliques, qui égarent par de perfides insinuations ou jettent

[1] *De Planctu Eccles.* l. 2, c. 45, § 9, f. CXXXI : Quædam earum spiritum fingentes, et raptum et ecstasim simulantes, et prophetizantes et divinantes, multa lucrantur et multos decipiunt, ad quorum restitutionem tenentur, quia per fraudem, lucratæ sunt. Quarum unam ego cognovi, habentem raptum ad placitum, et fornicantem in occulto ad libitum. Cujus post mortem, filiam vidi monacham, quam de fornicario habuerat, quæ mihi illud facinus revelavit matris quam longo tempore deceptus honoraveram..., nec ego solus et alii inferiores, sed multi prælati, et sancti religiosi et multi etiam cardinales, in qua recte se transfiguraverat angelus tenebrarum in angelum lucis.

dans de cruelles alarmes. L'homme a moins de peine qu'il ne dit à admettre les faveurs divines, et il perd contenance quand il se croit en butte à la colère du ciel ou aux menaces de l'enfer. Les imposteurs et les malveillants ont la porte ouverte pour semer autour de lui de fausses joies ou des terreurs imaginaires; l'esprit d'invention et l'audace suffisent à de tels effets.

Le malsain plaisir de discréditer les miracles authentiques a fait tenter plus d'une fois d'en imposer momentanément de subreptices : après avoir surpris la crédulité publique, on dévoile la ruse; et, du miracle faux, on argue contre le miracle vrai, contre le miracle en général. C'est un genre de logique que les honnêtes gens ne connaissent pas. Tel le fait raconté par M. Boissarie, l'éminent docteur préposé aux constatations médicales de Lourdes :

« Je me souviens, dit-il[1], d'avoir vu, pendant le pèlerinage national, une femme forte, robuste, haute en couleur, qui voulait nous faire constater qu'elle avait été guérie de trois maladies mortelles : un cancer, un kyste de l'ovaire, une tumeur blanche de la hanche. Son médecin, *un juif*, déclarait avoir constaté sur elle ces trois maladies. C'était beaucoup, c'était trop. Son embonpoint, sa bonne mine, tout nous indiquait que si cette femme avait été malade, il y avait longtemps. Le piège était trop grossier. Nous eûmes quelque peine à l'éconduire; elle voulait absolument être classée dans les miraculés. »

VIII. — Ajoutons un dernier mot. Entre l'imposture préméditée et l'illusion inconsciente qui s'abuse, il y a des intervalles et des nuances imperceptibles, qui rapprochent tantôt de l'une de ces extrémités et tantôt de l'autre. Souvent les deux choses se mêlent dans une même personne

[1] *Lourdes*, *Histoire médicale*, 1891.

et une même vie : illusion sur un point, mensonge sur un autre; tromperie et mauvaise foi d'abord, dans la suite aberration et une sorte de persuasion intime. L'habitude même de mentir affaiblit le ressort de la vérité, et l'on rencontre des menteurs de profession qui semblent se tromper eux-mêmes dans les choses qu'ils inventent.

De là, en beaucoup de rencontres, une véritable difficulté à assigner les justes proportions de l'imposture proprement dite. Mais, dès qu'il y a erreur, que ce soit tromperie volontaire ou illusion inconsciente, que la part respective de l'homme et celle du démon demeurent indécises, il importe peu : il suffit de savoir que Dieu n'est pas là.

CHAPITRE III

ANALOGIES PROVENANT DE LA CONSTITUTION PHYSIOLOGIQUE

Les illusions inconscientes prennent leur source dans le composé humain. — Le tempérament peut être pour beaucoup dans ces méprises, principalement le mélancolique, et aussi le nerveux et le sanguin. — Ces diverses complexions n'excluent pas les grâces mystiques. — Les femmes sont particulièrement suspectes en fait de mystique ; elles n'en sont pas moins les sujets ordinaires de ces prodiges. — L'enfance et la vieillesse sont exposées aux illusions ; aucun âge cependant ne fait obstacle au surnaturel extraordinaire.

I. — L'homme trompe l'homme par le mensonge ; mais plus souvent il trompe les autres et se trompe lui-même à son insu. L'histoire des illusions humaines serait longue ; c'est assez pour notre part d'avoir à reconnaître celles qui obscurcissent la mystique.

De quelque nature qu'elles soient, ces erreurs prennent toutes leur source dans l'un des éléments qui composent l'homme, l'âme et le corps, ou plutôt dans le composé humain lui-même ; selon qu'elle tient plus du corps que de l'âme ou de l'âme plus que du corps, la cause qui les détermine est réputée organique ou spirituelle.

II. — Dans l'ordre physiologique, le tempérament, le sexe, l'âge, exercent des influences qui, en s'accentuant, peuvent aboutir à de véritables aberrations mentales.

Nous n'avons pas à définir le tempérament ni à décrire

ses variétés, mais seulement à constater la part qui lui revient dans les illusions mystiques.

Le cardinal Bona[1], formulant les règles pour bien juger des révélations, recommande de bien considérer la constitution corporelle, à cause de l'influence qu'elle exerce sur les mœurs, car ceux-là, dit-il, sont facilement illusionnés, qui ont une complexion maladive, une imagination véhémente et agitée, une bile noire, source féconde de sombres et fausses images qui les impressionnent et les troublent, au point qu'en pleine veille ils font des songes et s'imaginent voir et entendre ce qui n'affecte nullement ni leurs yeux ni leurs oreilles. Et ailleurs[2], parlant des fausses extases, le même auteur assure que le tempérament peut fournir des indices certains que c'est la nature qui est en jeu, s'il s'agit surtout du tempérament atrabilaire, dont l'effet est d'absorber l'esprit sur un point jusqu'à l'abstraire de tout le reste.

Le tempérament mélancolique est, en effet, généralement signalé par les auteurs comme le plus enclin aux illusions mystiques. De sa nature, il tend à la concentration de l'esprit et aux écarts de l'imagination; on comprend que, portées à l'excès, l'abstraction des choses extérieures simule l'extase, et que la vivacité des images soulevées dans l'esprit fasse croire aux visions et aux révélations surnaturelles.

Le tempérament nerveux, dans lequel prédominent l'im-

[1] *De Discr. spir.* c. 20, n. 3, p. 316 : Consideranda corporis constitutio, ex qua plerumque animi mores pendent. Etenim facile decipi possunt, qui parum firma valetudine utuntur, qui turbidæ ac vehementis imaginationis sunt, qui atra bile abundant quæ depravare phantasiam solet, variasque imagines turbatis sensibus imprimere, adeo ut vigilantes sibi somnia fingunt, atque ea se videre et audire existimant quæ nec visu nec auditu percipiunt. — Cf. Delrio, *Disq. magic.* l. 4, c. 1, q. 3, s. 2, p. 125.

[2] *De Discret. spir.* c. 14, n. 5, p. 280 : Ex hominis quoque temperamento certum ecstasis judicium fieri potest; nam qui atra bile abundant, ita mentem uni objecto applicare solent ut a reliquis omnibus avocentur.

pressionnabilité et la mobilité, peut donner lieu aux mêmes méprises. Des commotions inattendues et profondes impriment un branle subit qui frappe l'imagination, l'exalte et lui montre partout, dans le trouble de ses images, l'extraordinaire, le surnaturel diabolique ou divin, triste ou joyeux, selon les occurrences.

Le tempérament sanguin, ami du plaisir et avide de caresses, est incliné par cette pente aux douceurs mystiques, aux suavités spirituelles, et partant aux illusions de l'amour.

III. — De ce que ces tendances exposent à l'erreur, en conclure que les grâces mystiques ne se rencontrent jamais dans les complexions que nous venons de signaler, serait une aberration ridicule. Ainsi que nous l'avons dit en déterminant les lois de la contemplation, Dieu ne prend conseil dans ses largesses que de sa miséricorde et de sa bonté. Les désirs et les élans de la nature ne peuvent élever à ces hauteurs, pas plus que les antipathies du tempérament n'empêchent de les atteindre, quand il plaît à Dieu d'y porter. Saint Thomas [1] énonce la même doctrine touchant la prophétie, et l'on doit en dire autant de toutes les autres communications surnaturelles. L'histoire des saintes âmes admises à ces faveurs de la grâce divine, atteste qu'elle s'accommode aux complexions les plus diverses, et s'il fallait en venir à des exceptions, ce ne serait pas évidemment à l'égard des natures qui semblent plus en harmonie avec les phénomènes de l'ordre surnaturel.

IV. — Le sexe commande encore plus d'attention et de vigilance, car, en fait de mystique, les femmes sont unanimement signalées comme suspectes et sujettes à l'erreur. Leur organisation nerveuse, délicate, affective, les rend plus accessibles au sentiment qu'à la raison, plutôt pas-

[1] *Sum.* 2.2, q. 172, a. 3.

sives que maîtresses d'elles-mêmes ; leur vie se passe à sentir et à aimer. Plus pures que l'homme, quand elles sont pures, elles vont à Dieu d'un élan plus facile ; et, faibles, inconsistantes, insatiables d'émotions, est-il étonnant qu'elles se fassent de la piété un asile, un soutien, un aliment ? Mais, d'une part, cette faiblesse relative d'esprit ; de l'autre, cet impérieux besoin d'amour les exposent aux surprises de l'illusion. Aussi tous les mystiques recommandent-ils de se méfier du surnaturel extraordinaire dont les femmes sont les sujets.

« Il faut à leur égard, dit Bona [1], un redoublement de précautions, car ce sexe est d'autant plus suspect qu'il est plus faible. Les femmes sont d'un tempérament plus humide, et dans la véhémence de leurs pensées et de leurs afffections, elles s'imaginent voir ce qu'elles désirent. Au surplus, ce qui naît des agitations de l'esprit, très vives en elles, elles le croient venir de la vérité. Étant moins puissantes du côté de la raison, il n'est pas difficile à Satan de se servir de leur faiblesse naturelle pour les tromper d'abord les premières par diverses illusions, et par elles jeter ensuite d'autres personnes dans l'erreur. » — Après avoir cité plusieurs exemples à l'appui de ces principes, ce savant auteur conclut ainsi : « Ce que je viens de dire suffit abondamment à renseigner et à mettre en garde ceux qui sont chargés de la conduite des âmes, afin qu'ils ne croient pas facilement aux

[1] *De Discr. spir.* c. 20, n. 4, p. 316 : Major cautio erga fœminas adhibenda, quarum sexus eo suspectior est quo imbecillior. Naturæ sunt humidioris, et ex vehementia cogitationum et affectuum putant se videre quæ cupiunt, et quod ab animi perturbationibus nascitur, quæ in ipsis acerrimæ sunt, a veritate oriri credunt ; cumque ratione minus polleant, non est difficile diabolo earum nativa imbecillitate uti, ut eas primum variis illusionibus decipiat, et per easdem alios in errores inducat... Possem et alia multa attexere sequentium sæculorum exempla, sed hæc abunde sufficiunt ad eorum instructionem et cautelam qui animas regendas susceperunt, ne facile credant mulierum revelationibus, illis exceptis quas longa experientia et diligenti examine probaverint a Deo esse.

révélations des femmes, excepté celles qu'ils auront reconnues par une longue expérience et un très soigneux examen être véritablement de Dieu. »

« Nous devons nous souvenir, disait sainte Térèse [1] à ses sœurs, que la faiblesse naturelle est grande, particulièrement dans les femmes, et qu'elle se révèle davantage dans cette voie de l'oraison; partant, à la moindre chose qui se présente aux yeux de l'esprit, il ne faut pas s'imaginer aussitôt que c'est une vision. »

Que dirons-nous encore sur et contre les femmes? Nous pourrions citer beaucoup et disserter longuement, alléguer les sévérités de la Bible, les sentences des philosophes, les réquisitoires des moralistes, faisant de la femme la pire espèce des êtres; puis, pour être juste et vrai, reprendre son éloge en sens contraire, au nom de l'Écriture, de la philosophie, de la morale, de la religion, en laissant de côté la poésie, qui nous en dirait plus peut-être qu'il ne convient d'en entendre. Que s'ensuivrait-il, en fin de compte, de ces assertions contradictoires, sinon que la femme, quand elle suit la pente du mal, se dégrade, s'avilit et dépasse en méchanceté l'homme mauvais; mais aussi que la femme pudique, bonne, généreuse, qui s'inspire de son cœur, de sa conscience, de sa foi, est meilleure que l'homme et peut devenir un sujet d'admiration au ciel et à la terre? Et, pour nous tenir dans l'ordre qui nous occupe, c'est un point reconnu de tous qu'à elle revient la part principale, prédominante, non seulement de la contemplation, ainsi que nous l'avons dit en son lieu [2], mais de la mystique en général. Qui le contesterait, ferait par là même la preuve que l'histoire des saints est pour lui un livre scellé.

En résumé, il reste à se souvenir que la femme est mer-

[1] *Fondations*, ch. 8.
[2] Première Partie, ch. 9, t. 1, p. 142.

veilleusement organisée pour la vie surnaturelle et les opérations passives de la mystique, mais aussi que, par sa nature, elle est faible, sujette à l'illusion, à la feinte même et à l'hypocrisie; qu'il faut par conséquent se tenir constamment en garde contre ses impressions, ses insinuations, ses récits, et ne prononcer sur les états surnaturels dont elle serait le sujet qu'après de lentes épreuves et le plus vigilant examen.

V. — Indépendamment de sa constitution intime, le corps se ressent en outre des vicissitudes de l'âge. L'enfance et la vieillesse sont les périodes de la faiblesse. Au début de la vie, le cerveau, encore tendre, reçoit les impressions avec une vivacité excessive, qui, jointe à l'inexpérience, donne souvent un corps à des représentations purement imaginaires. Au déclin, l'organe de la vie intellectuelle échappe à l'empire de la volonté, et l'impuissance de raisonner fait prendre pour des réalités les images flottantes de l'esprit. Les premiers élans de la ferveur exposent aussi les adolescents et les novices aux illusions; ils prennent souvent pour des manifestations surnaturelles les ébranlements d'une organisation impétueuse et les vives peintures d'une imagination surexcitée [1].

Toutefois, aucun âge n'exclut les communications mystiques. Encore enfant, le chaste Joseph entrevoit sous une forme symbolique sa future grandeur, et le patriarche Jacob, s'éteignant de caducité, déroule aux yeux de ses fils les mystères de l'avenir. Samuel, et plus tard Daniel, reçoivent dès l'enfance la mission prophétique, et l'exercent

[1] BONA, *De discr. spir.*, c. 20, n. 3, p. 316 : Plurimum refert... sit ne senex aut puer; nam senes exhaustis viribus sæpius delirant; pueri autem, qui cerebro humidiori sunt, facile commoventur et falsa pro veris apprehendunt. Fraus etiam in incipientibus metuenda est; cito enim fallitur novitius fervor, præcipue in adolescentibus, quorum ardor nimius est, motus inconstantes, impetus præceps et effrenis. — Cf. DELRIO, *Disq. mag.*, l. 4, c. 1, q. 3, sect. 2, n. 6, p. 125.

jusqu'à un âge très avancé; saint Jean l'Évangéliste touchait au terme de son long apostolat, lorsque lui furent confiés les secrets de l'Apocalypse, et qu'il rédigea son évangile. L'histoire des saints nous les montre visités par Dieu, les uns dans leur plus tendre enfance, les autres dans la décrépitude de l'âge. Qu'on lise les vies du bienheureux Hermann Joseph de Steinfeld, du bienheureux Suso, de saint Stanislas Kostka, de la bienheureuse Osanne de Mantoue, de sainte Rose de Lima, de la vénérable Agnès de Langeac, et puis celles des célèbres cénobites, que l'abstinence et l'oraison semblaient rendre immortels, d'un saint Antoine, d'un saint Hilarion, d'un saint Macaire, ou de tant d'autres saints et saintes parvenus à une extrême vieillesse; on verra avec quel charme Dieu se donne à l'âge de l'innocence, et avec quelle croissante tendresse il s'abandonne à ses constants et fidèles serviteurs.

Si donc il convient de tenir compte de l'âge dans l'appréciation des faits mystiques, il faut se garder de transformer ces réserves de la prudence en règle exclusive et en principe absolu [1].

[1] Cf. Schram, *Theol. myst.*, § 526, t. 2, p. 244.

CHAPITRE IV

ANALOGIES NÉES DE L'IMAGINATION

1° SES EFFETS PAR RAPPORT AU MONDE EXTÉRIEUR

Puissance et fécondité de l'imagination. — Elle se ressent de l'état de l'organisme et du cerveau. — Les formes et les degrés divers des illusions auxquelles elle donne lieu.— Elle n'exerce aucune influence sur le monde extérieur. — Importance de cette démonstration contre l'incrédulité. — Jouirait-elle de l'efficacité à distance, l'imagination ne saurait donner raison des phénomènes qui dépassent la portée naturelle de l'homme.

I. — Si les causes de l'illusion partent de l'organisme, le champ, à vrai dire, en est dans l'âme, dans cette partie où s'accumulent les images des choses matérielles, et où les invisibles elles-mêmes n'apparaissent que revêtues d'un corps, dans l'imagination enfin : puissance féconde qui évoque les visions d'autrefois et en crée de nouvelles, sépare ou rassemble les éléments des choses, multiplie les êtres et les colore de teintes variées à l'infini ; faculté magique qui tient à la fois de l'esprit et du corps, qui tour à tour spiritualise le corps et matérialise l'esprit ; trait d'union mystérieux des deux mondes où la double nature de l'homme se fond dans l'unité et l'harmonie ; anges par la pensée pure, corps par le corps, nous sommes l'un et l'autre, nous devenons hommes par l'imagination.

Écoutons Fénelon nous décrire cet aspect intéressant de nous-mêmes; nous comprendrons mieux les illusions qui en découlent. « Je connois, dit-il [1], tous les corps de l'univers qui ont frappé mes sens depuis un grand nombre d'années : j'en ai des images distinctes qui me les représentent, en sorte que je crois les voir lors même qu'ils ne sont plus. Mon cerveau est comme un cabinet de peintures, dont les tableaux se remueroient et se rangeroient au gré du maître de la maison. Les peintres, par leur art, n'atteignent jamais qu'à une ressemblance imparfaite; pour les portraits que j'ai dans la tête, ils sont si fidèles que c'est en les consultant que j'aperçois les défauts de ceux des peintres, et que je les corrige en moi-même. Ces images, plus ressemblantes que les chefs-d'œuvre de l'art des peintres, se gravent-elles dans ma tête sans aucun art? Est-ce un livre dont tous les caractères se soient rangés d'eux-mêmes? S'il y a de l'art, il ne vient pas de moi; car je trouve au dedans de moi ce recueil d'images sans avoir jamais pensé ni à les graver, ni à les mettre en ordre. Mais encore toutes ces images se présentent et se retirent comme il me plaît, sans faire aucune confusion; je les appelle, elles viennent; je les renvoie, elles se renfoncent je ne sais où; elles s'assemblent ou se séparent comme je le veux. Je ne sais ni où elles demeurent, ni ce qu'elles sont : cependant je les trouve toujours prêtes.

« L'agitation de tant d'images anciennes et nouvelles, qui se réveillent, qui se joignent, qui se séparent, ne trouble point un certain ordre qu'elles ont. Si quelques-unes ne se présentent pas au premier ordre, du moins je suis assuré qu'elles ne sont pas loin : il faut qu'elles soient cachées dans certains recoins enfoncés. Je ne les ignore point comme les choses que je n'ai jamais connues; au contraire, je sais confusément ce que je cherche. Si quelque

[1] *Traité de l'existence de Dieu*, 1re P., ch. 2, t. 1, p. 26.

autre image se présente en la place de celle que j'ai appelée, je la renvoie sans hésiter, en lui disant : Ce n'est pas vous dont j'ai besoin... La même personne repasse plusieurs fois dans ma tête : d'abord je la vois enfant, puis jeune, et enfin âgée. Je place des rides sur le même visage où je vois d'un autre côté les grâces tendres de l'enfance ; je joins ce qui n'est plus avec ce qui est encore, sans confondre ces extrémités. Je conserve un je ne sais quoi qui est tour à tour toutes les choses que j'ai connues depuis que je suis au monde. De ce trésor inconnu sortent tous les parfums, toutes les harmonies, tous les goûts, tous les degrés de lumière, toutes les couleurs et toutes leurs nuances ; enfin toutes les figures qui ont passé par mes sens, et qu'ils ont confiées à mon cerveau...

« Voilà donc deux merveilles également incompréhensibles : l'une, que mon cerveau soit une espèce de livre où il y ait un nombre presque infini d'images et de caractères rangés avec un ordre que je n'ai point fait et que le hasard n'a pu faire... Quelle main donc a pu le composer? La seconde merveille que je trouve dans mon cerveau, c'est de voir que mon esprit lise avec tant de facilité tout ce qu'il lui plaît dans ce livre intérieur. Il lit des caractères qu'il ne connoît point. Jamais je n'ai vu les traces empreintes dans mon cerveau, et la substance de mon cerveau elle-même, qui est comme le papier du livre, m'est entièrement inconnue. Tous ces caractères innombrables se transposent, et puis reprennent leur rang pour m'obéir ; j'ai une puissance comme divine sur un ouvrage que je ne connois point, et qui est incapable de connoissance ; ce qui n'entend rien entend ma pensée, et l'exécute dans le moment. »

II. — Le cerveau, dans la pensée de Fénelon, n'est que l'instrument de l'imagination et de la mémoire, — deux facultés que le psychologue perspicace réunit ici, — comme il est l'instrument de toutes les opérations de l'esprit. On le

comprend, selon que l'organe est plus ou moins sain et dispos, la vie intellectuelle s'exerce avec plus ou moins de perfection et de régularité. L'imagination, en particulier, se ressent des moindres troubles de l'organisme, et si le cerveau échappe à l'empire de la volonté, les images vont et viennent sans suite comme les feuillets d'un livre abandonnés au caprice du vent, tantôt vives et ardentes à l'égal des plus concrètes réalités, tantôt vagues, indécises, flottantes comme les rêves de la nuit.

De là d'innombrables illusions, et, si admirable soit-elle dans son mécanisme et ses peintures, l'imagination n'en est pas moins pour l'homme une perpétuelle source d'erreurs. Non, remarquons-le bien, qu'elle trahisse jamais la vérité : les images qu'elle montre existent et sont toujours vraies ; mais c'est l'homme qui se trompe lui-même par des jugements erronés, en transformant ces images en des objets réels, ou en les rapportant à une causalité extérieure gratuitement ou faussement supposée. L'imagination présente une image, l'homme en fait une réalité ; l'imagination présente une image éclose naturellement dans l'esprit, l'homme y voit la manifestation d'une puissance invisible : l'erreur n'est pas dans la vision de l'esprit, elle est dans le jugement qui la suit. C'est donc à tort qu'on a appelé l'imagination la folle du logis ; le fou, c'est le maître qui affirme plus qu'il ne voit ou ce qu'il ne voit pas. Il est du moins incontestable que par le jugement on régularise la sensibilité [1].

III. — Il nous faut maintenant reconnaître les illusions relatives à la mystique. A ce point de vue, les faits d'imagination peuvent se ranger en trois classes : les visions et impressions intimes qui ne dépassent pas le for de l'âme, l'in-

[1] MONTAIGNE, *Essais*, l. 1, ch. 20, t. 1, p. 78 : Je suis de ceux qui sentent très grand effort de l'imagination. Chacun en est heurté, mais aucuns en sont renversez. Son impression me perce ; et mon art est de luy eschapper, par faute de force à luy résister.

fluence sur les organes, l'action sur le monde extérieur; en trois mots : la puissance purement psychologique de l'imagination, sa puissance sur l'organisme, sa puissance hors de l'enceinte du propre corps sur les corps étrangers.

Le premier aspect présente des analogies avec les phénomènes intérieurs de la mystique : la contemplation dans ses formes multiples, les visions et les paroles surnaturelles.

Le second embrasse une multitude d'excentricités organiques imputées à l'imagination, et parmi lesquelles plusieurs confinent à des états mystiques caractérisés, tels que l'extase et les maladies surnaturelles.

Relativement au monde extérieur, placé hors de l'enceinte de l'âme et du corps qu'elle anime, l'imagination est impuissante à y produire des effets véritables; mais si elle ne les réalise pas, elle peut les représenter avec une vivacité telle que l'on croit les apercevoir, par une aberration mentale qu'on appelle l'hallucination. Ici il n'y a pas, à proprement parler, d'analogies, sinon pour les rationalistes qui, dans l'unique but d'écarter tout surnaturel, en ramènent les manifestations extérieures inexplicables par la nature, à des erreurs psychologiques.

Il faut donc établir l'incontestable objectivité de certains faits mystiques, et quant à ceux qui se consomment dans l'âme ou se localisent dans les organes, les distinguer des phénomènes analogues provenant de la source naturelle de l'imagination.

Pour procéder avec méthode et une clarté croissante, nous proposerons ces questions dans l'ordre de leur évidence. Or, s'il est facile d'établir que l'empire de l'imagination sur le monde extérieur est nul, il l'est moins de dire ce qu'elle peut ou ne peut pas dans la région du corps qu'elle habite, et beaucoup moins encore d'assigner la limite qu'elle ne saurait dépasser dans la sphère purement psychologique. L'examen des influences sur les objets ex-

ternes vient donc en premier lieu, et formera la suite du présent chapitre ; nous étudierons, dans le suivant, les effets exercés par l'âme, au moyen de l'imagination, sur le corps qu'elle anime, et, dans un troisième, le champ intime et subjectif de l'imagination elle-même.

IV. — Le point de vue des influences extérieures se subdivise et se précise dans les deux assertions suivantes :

L'imagination n'exerce aucune action hors de l'enceinte de l'âme et des organes, et les effets qu'elle semble présenter ne sont que de pures illusions mentales ;

Même en accordant à l'imagination des énergies objectives et lointaines, elle ne suffirait point à donner raison des phénomènes mystiques extérieurs.

La discussion raisonnée de ces deux points mettra en état, nous l'espérons, de distinguer la vraie mystique des analogies issues de l'imagination.

Et d'abord, l'imagination ne peut rien sur le monde extérieur ; les effets qu'elle semble produire sont purement illusoires, et, s'ils sont réels, il faut les rapporter à une autre cause extrinsèque.

Cette thèse est d'une telle évidence qu'elle n'a rencontré d'autres contradicteurs que Paracelse et Pierre Pomponace, ou, pour mieux dire, Avicenne [1], dont ces deux médecins charlatans répétaient les rêveries. La force de l'imagination, au dire du célèbre philosophe arabe, peut aller jusqu'à guérir et rendre malades, à son gré, les personnes qu'elle vise ; bien plus, jusqu'à faire ou empêcher la pluie, la grêle, le vent, la neige, et en général tous les phénomènes de la nature.

Énoncer des assertions pareilles, c'est les réfuter, dirons-nous après Benoît XIV [2], et comme lui nous trouvons par-

[1] *Naturalium*, l. 4, c. 6.

[2] *De serv. Dei beatific.*, l. 4, P. 1, c. ult., n. 13, t. 4, p. 174 : Retulisse et confutasse memoratam sententiam unum et idem prorsus esse videtur.

faitement juste la sortie virulente de Théophile Raynaud[1] contre ces utopies ridicules : « Le fouet ou la fourche, écrivait ce savant jésuite, sont les seuls arguments à employer contre ces diseurs de sornettes, qui attribuent à l'imagination l'exorbitante puissance de fasciner ou de guérir à distance, de mouvoir les choses éloignées, de produire les éclairs, la foudre et les orages. Évidemment, ces singuliers philosophes n'ont jamais connu la maladie, ni par eux-mêmes, ni en leurs amis; les trésors et les richesses ne leur ont jamais manqué; leur imagination leur a tout donné à souhait. » Plus loin, le même auteur, passant aux empreintes stigmatiques que l'on prétendrait graver, par l'effort de l'imagination, sur des corps étrangers, qualifie cette théorie de mauvaise plaisanterie indigne d'un homme de bon sens. Il avait cent fois raison.

Comment, en effet, l'imagination pourrait-elle, sans sortir de son enceinte, agir sur le monde extérieur? La matière ne se modifie que sous une impulsion directe ou médiate; or l'âme n'étend pas son action au delà du corps qu'elle anime, et elle n'influe sur les autres corps que par le sien propre[2]. Dieu lui-même ne touche aux êtres que par un

[1] *De Stigmatismo*, c. 7, t. 13, p. 178 : Digna sunt scutica vel etiam furca, quæ alii blaterones efficaciæ imaginationis attributa volunt, ut fascinare, vel sanare procul positos, res disjunctas loco movere, ciere fulgura et fulmina, imbresque de cœlo devocare. Oportet profecto hos philosophastros, quibus pepo pro corde fuit, nunquam ægrotasse, vel quos charos haberent, nunquam sinisse conflictari cum ægritudine, semper item abundasse thesauris ac opibus, ad quæ inhiat mortalium cupiditas. Potuerunt enim omnia illa, et quæcumque alia humanæ cupiditati optabilia, per imaginationem parare. Num vigilamus ista audientes...? Ut autem alieno corpore, præsertim abjuncto, imaginatio aliquid possit imprimere, vel ut in corpore proprio homo, jam grandis natu, insculpere possit aliquas notas, illudve præter naturam afficere interventu solius imaginationis, tam nugatorium est ut ferri ab homine sano non possit.

[2] S. Thomas, *Sum.* 1 P., q. 117, a. 3 : Materiam corporalem immutare non possunt (angeli) naturali virtute, nisi applicando corporalia agentia ad effectus aliquos producendos. Multo igitur minus anima sua virtute naturali potest immutare materiam corporalem, nisi mediantibus aliquibus corporibus.

acte positif, et la preuve fondamentale d'où l'on infère son immensité ou son universelle présence est que, par sa vertu créatrice, il agit immédiatement sur chaque existant, et que cette opération immédiate suppose logiquement la présence.

Ce que nous disons de l'imagination doit s'entendre également des autres facultés et fonctions psychologiques; mais, à vrai dire, il n'y a lieu d'attribuer une causalité exceptionnelle hors de l'esprit qu'à l'imagination, parce que d'elle seule émergent les images trompeuses que l'on prend pour des réalités.

Si donc on a à justifier de faits extérieurs correspondant à des actes psychologiques qui se donnent pour leurs causes, il ne reste, en supposant cette liaison établie, que l'une de ces deux hypothèses : ou ces phénomènes ne sont qu'apparents, et en ce cas on se tromperait en prenant pour des réalités extérieures ce qui n'est qu'illusion mentale; ou bien ces faits sont réels, et dès lors il faut conclure à l'intervention d'une causalité extérieure proportionnelle à l'effet produit.

V. — Le point où nous sommes nous paraît capital et décisif pour les démonstrations de la mystique contre l'incrédulité.

Au fond, toute la question se ramène à ceci : Se rencontre-t-il parfois, entre un acte psychologique et un fait extérieur, une telle apparence de connexité que celui-ci semblerait dépendre de celui-là, n'était une disproportion manifeste entre les deux termes; et cette disproportion entre l'effet apparent et la cause putative n'accuse-t-elle pas évidemment un agent invisible qui rétablit l'équilibre, ou plutôt devient la cause véritable de ces résultats, humains en apparence, miraculeux en réalité?

Établir, par conséquent, l'existence de faits indéniables offrant ce double caractère, d'une part, de correspondre

à des actes internes bien constatés, et d'autre part, d'être en disproportion naturelle avec l'énergie dont dispose l'esprit qui les perçoit et le milieu où ils se produisent, c'est démontrer l'intervention d'un agent extranaturel, et démontrer par là même qu'il existe des faits véritablement miraculeux. Or cette démonstration nous paraît aussi facile qu'elle est concluante. Le rationalisme ne trouve d'autre moyen de s'y soustraire que de passer de l'une à l'autre de ces deux extrémités : nier l'objectivité des phénomènes en les ramenant à des illusions inconscientes, ou méconnaître leur surnaturalité en leur imaginant des interprétations naturelles. Mais, à un moment donné, l'alternative devient notoirement insuffisante; car il est des faits tellement extérieurs et publics, qu'y voir de pures hallucinations c'est se déclarer soi-même halluciné; et en même temps tellement en dehors des lois naturelles que le plus simple bon sens défend de les donner pour l'œuvre de la nature.

Veut-on quelques exemples?

Moïse et les Hébreux étaient-ils hallucinés quand ils crurent traverser la mer Rouge à pied sec, et voir de leurs yeux les eaux suspendues comme deux murailles liquides? Et s'il faut admettre le fait, quelle explication naturelle lui trouvera-t-on? Les Juifs, qui sentirent l'odeur fétide qu'exhalait le cadavre de Lazare, et le virent ensuite se lever à la voix du Sauveur, marcher, vivre pendant de longues années, furent-ils victimes d'un éblouissement de l'esprit, leur montrant Lazare tour à tour mort et vivant? Et si la résurrection est certaine, qui se charge de l'expliquer sans recourir au miracle?

Quand saint François Xavier [1] paraissait à la fois sur le navire, suppliant le capitaine et les passagers d'attendre le retour des matelots perdus ; et, loin de là, sur la chaloupe

[1] Cf. 2e Partie, ch. 13, t. 2, p. 230.

égarée qu'il ramenait vers le vaisseau, où était l'illusion? Dans l'équipage, qui voyait de ses yeux le charitable apôtre redoubler ses prières et fondre en larmes, ou dans les quinze naufragés, que sa présence rendait à l'espérance et à la vie? Et la bilocation étant admise comme indubitable, comment s'y prendra-t-on pour l'interpréter d'après les lois de l'ordre naturel?

Lorsque saint Joseph de Copertino[1] prenait son vol, emporté par l'amour, vers le tabernacle ou vers la croix, devant une assemblée de frères ou de fidèles, en viendra-t-on à dire que ces témoins étaient tous également hallucinés? Et s'ils ne furent point hallucinés, à quel principe naturel faudra-t-il recourir pour avoir le secret de ces ascensions aériennes?

Nous pourrions citer longuement; qu'il nous suffise de renvoyer, pour ce qui concerne la surnaturalité des faits, aux marques précédemment assignées au miracle divin[2], et aux notes caractéristiques des prestiges diaboliques[3].

Quant à l'objectivité des phénomènes, nous ne réclamons pour la mystique que ce que l'on demande pour distinguer les faits externes des illusions mentales, savoir, le contrôle des sens les uns par les autres, et une pluralité suffisante de témoignages excluant l'hallucination individuelle. Si ces garanties suffisent dans les cas ordinaires, pourquoi ne suffiraient-elles point lorsqu'il s'agit de manifestations extranaturelles et mystiques? Ici, comme ailleurs, la mauvaise foi seule réclame deux poids et deux mesures. Les apparitions corporelles, les paroles extérieures, les translations soudaines à une grande distance, les innombrables prodiges opérés par les saints sur le monde physique, de ces diverses manières que nous avons décrites, tous les faits de cette nature, suffisamment garantis, contredisent la

[1] Cf. 2e Partie, ch. 32, t. 2, p. 620, 605; ch. 33, p. 660.

[2] Chap. 3, du t. 3.

[3] Chap. 8.

théorie qui ramène le merveilleux à une illusion psychologique.

VI. — En second lieu, accorderait-on à l'imagination l'efficacité à distance, elle ne saurait rendre compte des phénomènes qui dépassent la portée naturelle de l'homme. Le merveilleux que l'homme ne pourrait accomplir par une action directe et externe, lui sera à plus forte raison interdit quand il n'a, pour le réaliser, que l'effort intime de sa pensée, à moins d'admettre que les résultats grandissent en proportion de l'impuissance et de l'inaction.

A-t-on jamais mesuré tout ce qu'une pareille assertion a d'absurde? En mettant en jeu toutes les ressources de l'art, vous ne pourriez guérir telle infirmité, une cécité congénitale, par exemple, la lésion profonde d'un organe essentiel; et voilà que sans rien faire, rien qu'en désirant et en voulant cette guérison, vous venez à bout de l'accomplir! Vous ignorez absolument ce que feront dans un temps éloigné des êtres libres qui ne sont pas encore; en scrutant dans les causes actuelles, vous ne lèveriez pas ce voile de l'avenir : et il vous suffira, sans aucun examen, sans inspection préalable des choses existantes, de rêver en vous-même pour apercevoir ce que nul homme ne connaît! Vous auriez beau vous essayer de voler à travers les espaces, par le seul exercice de vos membres; vous auriez, à coup sûr, le sort de l'imprudent Icare; mais imaginez-vous fortement qu'il vous pousse des ailes et que vous pouvez gagner les airs, c'est assez; vous surpasserez l'oiseau léger et rapide! Vous tourmenteriez en vain l'atmosphère pour la mettre à l'état d'orage; on rirait de vous et de vos efforts; mais concentrez puissamment votre pensée sur cet objet, et vous déchaînerez les vents, vous mettrez en branle la foudre et le tonnerre, vous ouvrirez les cataractes du ciel!

Il suffit d'énoncer ces choses à qui garde une teinte de bonne foi et de bon sens.

Concluons donc hardiment que l'imagination est incapable d'exercer aucune influence naturelle ou extranaturelle sur le monde extérieur.

Il nous reste à voir ce qu'elle peut sur l'organisme et dans sa propre enceinte.

CHAPITRE V

ANALOGIES NÉES DE L'IMAGINATION

2° SES EFFETS SUR L'ORGANISME

Actions réciproques entre l'âme et le corps. — Influence spéciale, mais non illimitée, de l'imagination sur les organes. — Désordres corporels causés par les vives peintures et les mouvements impétueux des passions, principalement dans le système nerveux. — Troubles et lésions organiques que l'imagination est incapable de produire. — Théorie rationaliste qui fait des stigmates le produit de l'imagination. — Absurdité de cette hypothèse. — Des vésifications et des hémorragies obtenues par la suggestion hypnotique. — La stigmatisation ne relève pas de la thérapeutique. — Les inscriptions et incrustations symboliques sont également irréalisables par l'imagination. — Ce que peut l'imagination pour guérir. — Dans les cas douteux, la prudence défend aux uns et aux autres d'affirmer ou de nier le miracle. — Double limite que l'imagination ne franchit pas : elle n'opère jamais d'une manière inconsciente ; — elle ne réalise point des effets qui dépassent la puissance humaine. — Résumé.

I. — Nier la puissance de l'imagination sur le corps humain, serait méconnaître le rôle de l'âme dans la vie organique, et les contre-coups que l'organisme renvoie à l'âme. L'âme est le principe vital, constituant, perpétuellement actif du corps qu'elle habite ; elle en est, selon le terme philosophique et expressif, la forme, la forme plastique et organisatrice, et cela, à considérer non seulement l'ensemble, mais encore chacune des parties et le détail des diverses fonctions. C'est ainsi que l'homme est un dans

la dualité apparente de son être, et la variété des éléments qui concourent à construire ses organes et à faire éclore ses puissances. L'union est si intime que le corps n'opère aucun mouvement sans le concours de l'âme, et que l'âme elle-même n'accomplit pas ses opérations les plus intimes sans un exercice préalable du corps. L'écho des ébranlements organiques sur l'âme la constitue à l'état de sensation, et le rejaillissement sur l'organisme de la vie intellectuelle produit le sentiment. Par la sensibilité physique, l'âme vit dans le corps, et par la sensibilité morale, le corps se trouve associé à la vie de l'âme. La conscience de cette association passe inaperçue dans les conditions normales de la vie : l'âme s'épanouit dans le sentiment comme si elle était seule à sentir, et le corps, à son tour, ne semble demander qu'à lui-même les sensations localisées dans ses organes; au fond, l'une et l'autre fonctionnent de concert.

II. — Toutes les facultés mentales ont leur part d'action et de dépendance tour à tour imposée et reçue; mais aucune autre n'agit plus puissamment sur les sens et ne subit davantage leur influence que l'imagination. Chaque commotion extérieure fait surgir au dedans une image qui lui répond, et chaque image intérieure, en apparaissant au regard de l'esprit, renouvelle à son tour, avec plus ou moins de vivacité, l'ébranlement corporel qui l'a déterminée.

« Les organes de nos sens, dit Malebranche [1], sont composés de petits filets, qui d'un côté se terminent aux parties extérieures du corps et à la peau, et de l'autre aboutissent vers le milieu du cerveau. Or ces petits filets peuvent être remués en deux manières, ou en commençant par les bouts qui se terminent dans le cerveau, ou par ceux qui se terminent au dehors. L'agitation de ces petits filets ne pouvant se communiquer jusqu'au cerveau que l'âme n'aperçoive

[1] *Recherche de la Vérité*, l. 2, ch. 1, t. 1, p. 243.

quelque chose, si l'agitation commence par l'impression que les objets font sur la surface extérieure des filets de nos nerfs, et qu'elle se communique jusqu'au cerveau, alors l'âme sent et juge que ce qu'elle sent est au dehors, c'est-à-dire qu'elle aperçoit un objet comme présent. Mais s'il n'y a que les filets intérieurs qui soient légèrement ébranlés par le cours des esprits animaux, ou de quelque autre manière, l'âme imagine et juge que ce qu'elle imagine n'est point au dehors, mais au dedans du cerveau, c'est-à-dire qu'elle aperçoit un objet comme absent. Voilà la différence qu'il y a entre sentir et imaginer. »

Ainsi les nerfs sont comme les messagers entre l'imagination et les sens, et il est difficile d'établir une ligne de démarcation qu'atteignent et ne dépassent pas ces influences réciproques. Sous le coup d'une passion ardente, l'âme peut communiquer au corps une activité et une résistance dont il ne serait point capable dans son état normal, comme aussi le réduire à l'impuissance et à l'inertie; et à son tour, l'organisme, surexcité et troublé, exalte ou paralyse les opérations mentales.

Nous discuterons, en traitant des maladies, les réactions qui du corps remontent à l'esprit; présentement, nous n'avons en vue que les influences corporelles exercées par l'imagination, et parmi ces effets, ceux-là seuls doivent nous occuper, qui sont, pour ainsi dire, de notre ressort, par les analogies qu'ils présentent avec la mystique.

Nous n'avons pas à dissimuler les anomalies étranges que l'imagination peut déterminer dans le système organique; mais, si large que la part soit faite, les limites imposées à la nature ne sont jamais franchies par le seul effort de la nature même; lorsque ces barrières sont dépassées, on n'est plus en présence d'un phénomène physiologique et naturel, mais dans un ordre supérieur et en face d'une causalité extrahumaine.

On raconte d'étonnantes choses des contre-coups exercés par l'imagination des femmes sur le fruit qu'elles portent dans leur sein. Durant cette période physiologique de la formation, la mère ne fait qu'un avec son enfant, et l'on conçoit, sans trop pouvoir expliquer le comment, que les vives impressions ressenties par elle déteignent sur l'organisme naissant qui vit et se fait de sa substance. Nous n'avons pas à approfondir ce point de vue assez indifférent à la mystique; il nous suffit présentement de discuter l'action que l'âme exerce par l'imagination sur ses propres organes.

III. — En mettant en branle les passions par les vives peintures qu'elle offre à l'esprit, l'imagination influe sur le corps de mille manières. « L'effet de toute espèce de passion, disait avec raison le célèbre Bichat [1], est de faire naître un changement, une altération quelconque dans la vie organique. » Sous le coup de l'amour ou de la haine, de la joie ou de la tristesse, l'âme en vient à s'absorber dans l'objet qui l'attire ou l'obsède, au point de perdre le sentiment des choses qui l'entourent, et de déserter en quelque sorte ses membres, ainsi qu'il arrive dans l'extase; les images intérieures peuvent devenir tellement vives que les nerfs s'ébranlent comme sous une commotion partie du dehors; de là le péril de prendre pour réel ce qui n'est qu'imaginaire : l'hallucination remplace alors l'apparition extérieure.

La puissance de l'imagination se révèle plus sensiblement encore dans les désordres organiques, dans les maladies, d'ordinaire pour les produire ou les exagérer, parfois pour les guérir.

Tout le monde sait qu'à force de se croire malade, on le devient, ce qui a particulièrement lieu dans les névroses ou

[1] *Recherches physiologiques sur la vie et sur la mort.* Paris, 1800, in-8°.

affections du système nerveux. La liaison intime qui existe entre l'imagination et les nerfs explique amplement ces sortes d'effets. On peut même mourir d'un mal devenu réel à force d'être imaginaire, ou par suite d'un désordre organique dû aux ébranlements de l'imagination. En 1750, les médecins de Copenhague firent une expérience aussi démonstrative que curieuse en ce genre, sur un criminel condamné au supplice de la roue. On lui signifia que sa peine était commuée en une autre beaucoup plus douce, la mort par la saignée. On le conduisit au lieu où devait s'exécuter la sentence; là on lui banda les yeux, puis on le piqua aux quatre membres comme pour lui ouvrir les veines, et le bruit de quatre robinets d'eau s'écoulant dans des bassins persuada au patient que le sang s'échappait de son corps. Bientôt il fut pris de sueurs froides, de syncopes, et, après deux heures et demie de ce supplice imaginaire, on le vit expirer dans d'affreuses convulsions.

Indépendamment de toute idée préconçue qui fait d'abord croire à la maladie et l'amène ensuite, les passions violentes ont pour effet immédiat de jeter le trouble dans l'économie physiologique, et aboutissent très fréquemment à une perturbation du système nerveux.

« Dans tous ces troubles de l'organisation, et souvent aussi parce qu'elles provoquent et amènent ces désordres, les causes morales doivent tenir une grande place pour l'étude de l'état nerveux, lisons-nous dans un traité magistral [1] sur ces sortes de maladies. Elles concourent, en effet, à le produire de deux manières : elles tendent, d'une part, à altérer les fonctions nutritives, d'où pourra s'ensuivre la débilitation dont nous avons parlé, avec ou sans anémie ou chlorose; et, d'autre part, elles exaltent outre mesure le système nerveux...

[1] Sandras et Bourguignon, *Traité pratique des maladies nerveuses*, 2e édit., l. 1, ch. 1, t. 1, p. 55.

« Je crois légitime de ranger parmi les premières la plupart des troubles moraux chroniques, les chagrins, les jalousies, l'envie, la haine, l'avarice, toutes ces longues passions qui s'emparent d'une intelligence, la tourmentent incessamment, et l'occupent malgré le temps, la distraction, la raison, la conscience; dont on a dit avec justesse qu'elles rongent ceux qui y sont en proie. Alors la digestion languit, le sommeil est troublé, la respiration souffre, et le dépérissement qui s'ensuit amène inévitablement l'état nerveux.

« Dans la seconde classe, celle des causes morales qui exaltent la sensibilité, viennent se placer toutes les affections vives : la colère, la joie, le saisissement, les éclats de tous les fanatismes. Cette action serait à peu près nulle dans un sujet non prédisposé. Mais, pour peu que les prédispositions convenables existent, l'exaltation de sensibilité que causent ces mouvements brusques, suffit pour décider un état qui n'était encore qu'en puissance et n'avait pas eu occasion de se révéler.

« Viennent enfin les causes morales que j'appelle mixtes, parce qu'elles sont un mélange des affections morales aiguës et chroniques, et parce que leurs effets sont doubles, suivant l'état des organisations dont elles s'emparent, et suivant les circonstances de bien et de mal, d'activité ou d'abattement qu'elles comportent. Telles sont les passions du jeu, de l'ambition, de l'orgueil, de l'amour, les exaltations du fanatisme ou religieux, ou patriotique, ou philosophique. Ici l'action peut être chronique, car ce sont des passions qui durent; et aiguë, car elles sont pleines de péripéties, d'angoisses et de surprises. Par conséquent, elles déterminent des effets doubles : elles brisent une constitution incapable de les supporter; elles exaltent, au contraire, celle qui se sent des forces pour marcher au but de ses désirs. »

Ces influences des passions sur l'organisme en général

et sur les nerfs en particulier, sont donc véritables; et lorsqu'elles ne présentent en soi ni dans la manière dont elles se déclarent aucun indice d'intervention extranaturelle, on peut les attribuer à l'imagination, et les expliquer par la prédominance naturelle de l'un sur l'autre des deux éléments qui composent l'homme.

IV. — Mais quand l'effet prend un tel caractère, quand il commence et se poursuit de telle sorte qu'il devient déraisonnable et ridicule d'en imputer le principe à l'imagination, le bon sens exige que l'on recoure à une autre causalité. Pour tant qu'on y pense, qu'on le veuille ou qu'on le redoute, on ne déterminera pas, selon ses craintes ou ses désirs, instantanément ni même à la longue, une lésion locale et extérieure, une blessure ou une plaie à la tête, au visage, aux bras, aux pieds. Si donc on se trouve en présence de phénomènes de cette nature, il faut sortir de l'homme pour en avoir raison.

V. — La stigmatisation est évidemment dans ce cas. Nous en avons fait connaître en son lieu les formes multiples [1], les circonstances, les causes véritables [2]; et si le lecteur prend la peine de se reporter à ces descriptions détaillées, trop longues pour que nous les répétions ici intégralement, il se convaincra sans peine combien cet ordre de phénomènes est en dehors des lois naturelles. Nous en rappellerons ce qui suffit pour démontrer que l'imagination est impuissante à réaliser de tels effets.

Nous avons déjà réfuté [3] l'interprétation à l'aide de laquelle Görres s'efforce d'expliquer les stigmates par l'action de l'âme s'associant dans une amoureuse compassion aux souffrances du divin Crucifié : théorie substantiellement identique avec celle qui attribue ces empreintes à l'imagi-

[1] Seconde Partie, ch. 24, t. 2, p. 500.
[2] *Ibid.*, ch. 25, p. 484.
[3] *Ibid.*, ch. 25, p. 485.

nation. En abordant directement celle-ci avec un peu de réflexion et de bonne foi, on verra sans effort à quel point elle est gratuite, et, nous osons le dire, ridicule.

Le docteur Lefebvre [1], de Louvain, dans un travail extrêmement remarquable sur le sujet qui nous occupe, résume ainsi la thèse rationaliste touchant les stigmates :

« Les sujets prédestinés à l'extase et à la stigmatisation sont ordinairement des personnes prédisposées aux névroses, soit par hérédité, soit par les vices de leur éducation ; leur tempérament est nerveux, impressionnable, souvent même elles souffrent habituellement des troubles graves de l'innervation : ce sont des femmes hystériques, des hommes hypocondriaques. Leur constitution est affaiblie par les jeûnes, les macérations et toutes les rigueurs de l'ascétisme. C'est parce que la femme offre à un plus haut degré que l'homme cette susceptibilité nerveuse, qu'on voit beaucoup plus de cas d'extase et de stigmatisation dans le sexe féminin que dans l'autre sexe.

« Les sujets vivent d'ordinaire dans un milieu mystique, où les lectures, les entretiens, les images qu'ils ont sous les yeux exaltent de plus en plus leurs tendances religieuses, où l'exemple sans cesse rappelé des saint François d'Assise, des sainte Thérèse, des sainte Catherine de Sienne, exerce une véritable contagion sur leur esprit. C'est pour ce motif que ces phénomènes se produisent presque toujours dans les ordres contemplatifs.

« L'imagination de ces personnes est vive et ardente ; le cœur est passionné, et il n'a pas trouvé un aliment naturel dans les tendresses de la terre. Leurs pensées et leurs affections se concentrent de plus en plus dans une contemplation pieuse : l'extase s'établit. Mais l'extase, c'est l'empire complet du moral sur le physique ; que, dans cet état, la

[1] *Louise Lateau de Bois-d'Haine, sa vie, ses extases, ses stigmates. Étude médicale.*

pensée se fixe sur les phases douloureuses de la passion du Christ, qu'elle s'enflamme du désir de partager ces souffrances, et bientôt une fluxion nerveuse et sanguine s'établira aux mains, aux pieds, au côté. Une fois l'hémorragie produite, elle se répétera de préférence le vendredi, jour où la préoccupation mystique est plus complète, et où les malades ont l'habitude de se concentrer dans des contemplations ardentes et prolongées du supplice de la croix, et déterminent ainsi, par l'effort d'une volonté exagérée, d'une manière morbide, le renouvellement du phénomène. »

M. Alfred Maury [1] est le principal tenant de ces interprétations, à l'exposé desquelles il a consacré, dans son sinueux ouvrage sur La magie et l'astrologie, un long chapitre de près de quatre-vingts pages, très exactement résumé par M. Lefebvre. Pour se convaincre que le docteur catholique de Louvain ne calomnie point le professeur du Collège de France, il suffit de citer les lignes suivantes [2], où ce dernier condense et résume sa théorie : « L'étude de la stigmatisation nous offre ainsi à son *summum* la réaction des idées sur l'organisme. Mais cet effet singulier n'est lui-même que le puissant contre-coup d'une influence excessive du physique sur le moral... Le mysticisme extatique est un long enchaînement d'hallucinations morales et physiques qui aboutissent, chez les organisations les plus délicates et les plus excitables, à la stigmatisation et plus tard à la mort. Il est la preuve la plus évidente de l'influence de l'imagination et des idées sur l'économie. »

VI. — Une remarque, que nous avons déjà faite, se présente tout d'abord à l'esprit, et met à néant cette théorie de l'imagination : Si la méditation prolongée, amoureuse, insatiable des plaies du Sauveur suffit à reproduire ces em-

[1] *La magie et l'astrologie dans l'antiquité et au moyen âge*, 4e édit., p. 343-422.

[2] *Ibid.*, p. 409, 421.

preintes sacrées, comment s'écoule-t-il plus de douze siècles sans que ce phénomène se rencontre dans l'Église, ni dans la série des martyrs, ni dans les innombrables phalanges des contemplatifs? Comment la bienheureuse Vierge Marie, la Mère de la compassion, comment la Madeleine, sainte Paule et ses filles, sainte Hildegarde, sainte Brigitte, saint Paul l'Ermite, saint Antoine, saint Benoît, saint Bernard, saint Bonaventure, et plus près de nous, cet admirable Thomas de Jésus, qui s'est livré à une si profonde, si pieuse méditation des souffrances de Jésus-Christ, tant de saints et de saintes, amants et amantes passionnés de la Croix, qui se sont absorbés dans la pensée et l'amour des plaies divines, comment n'ont-ils pas fait surgir, germer sur leur chair, à la douce chaleur de leur imagination et à la féconde rosée de leurs larmes, ces plaies tant aimées?

Évidemment, les admirateurs à outrance de l'imagination, uniquement préoccupés d'échapper au surnaturel, n'ont pas pris garde à la difficulté physiologique des stigmates. Un peu d'attention cependant suffit pour la mesurer. La stigmatisation ouvre au flanc, aux pieds et aux mains, des blessures souvent très profondes, ou du moins y détermine des congestions sanguines aux formes les plus variées, et ces plaies se conservent constamment fraîches ou avec des écoulements périodiques, mais toujours exemptes de suppuration et des phases ordinaires de la cicatrisation. Comment l'imagination pourrait-elle marquer et entretenir de telles empreintes? Autant vaut soutenir que par l'effort de l'imagination on peut se rompre une jambe, se couper un bras, s'abattre la tête, se poignarder, s'empoisonner, s'asphyxier, se changer la figure, transformer ses membres, en un mot, faire de son corps, par un acte intérieur, tout ce que l'on veut. Bien plus, c'est un prodige autrement grand de s'ouvrir le cœur par un coup de l'imagination, et de continuer à vivre, que de se donner la mort en se tran-

chant la tête, ou en se transperçant la poitrine par un coup tout aussi imaginaire. Ceux qui exaltent jusqu'aux stigmates la puissance de l'imagination, devraient accorder également qu'elle peut produire les divers effets que nous venons de signaler : la logique les pousse jusque-là, ou les avertit de renoncer au principe mis en avant pour échapper au surnaturel de la stigmatisation. Or, qu'ils nous citent un seul cas, nous ne disons pas de décollation, ni de la moindre mutilation, mais d'une simple saignée accomplie par l'imagination.

VII. — Il est vrai, on a obtenu, par la voie de la suggestion hypnotique, des rougeurs cutanées, des vésications, des traces de brûlures, des hémorragies même. Nous acceptons de confiance le récit des expérimentateurs déjà nombreux et le témoignage du docteur Bernheim[1],

[1] *De la suggestion*, ch. 4 : « Chez certains sujets on peut déterminer une rougeur sur un point déterminé du corps. M. Beaunis dit à une somnambule : « Après votre réveil vous aurez une tache rouge sur le point que je « touche en ce moment. » Dix minutes après le réveil, une rougeur peu intense commençait à apparaître au point indiqué, puis augmentait peu à peu, et, après avoir persisté dix minutes ou un quart d'heure, disparaissait graduellement.

« Chez certains sujets, on peut faire plus : on peut faire une vésication par suggestion hypnotique. M. Focachon, pharmacien à Charmes, nous a montré le phénomène chez une somnambule qu'il amena à Nancy pour que nous pussions contrôler l'expérience. Pendant son sommeil, on lui appliqua à onze heures du matin, sur l'épaule gauche, huit timbres-poste en lui suggérant qu'on lui applique un vésicatoire. On la laisse endormie toute la journée; on ne la réveille qu'à l'heure des repas; elle n'est pas perdue de vue. Elle est endormie pour la nuit en lui suggérant qu'elle ne se réveillera que le matin à sept heures. Ce jour, à huit heures et quart, le pansement est enlevé, les timbres-poste n'ont pas été dérangés; dans l'étendue de quatre à cinq centimètres, on voit l'épiderme modifié, blanc-jaunâtre. Seulement l'épiderme n'est pas soulevé et ne forme pas de cloche. Il est épaissi, un peu plissé, et présente en un mot l'aspect de la période qui précède immédiatement la vésication proprement dite. Cette région de la peau est entourée d'une zone de rougeur intense avec gonflement. La personne retourne à Charmes avec M. Focachon; à quatre heures du soir, quatre ou cinq phlytènes (boursouflures) étaient développées; quinze jours après, le vésicatoire était encore en pleine suppuration.

qui, lui, a vainement tenté de produire ces effets, malgré sa grande expérience de l'hypnose.

Observons d'abord qu'il y a loin de ces empreintes indéterminées, passagères, aux plaies véritablement stigmatiques : larges et profondes, permanentes ou constamment périodiques, répandant le sang en abondance, ouvrant, comme on le voit en sainte Térèse, des issues jusqu'à la région du cœur, lumineuses, embaumées, incorruptibles.

En second lieu, les vrais stigmates sont étrangers à la suggestion et à l'auto-suggestion : la plupart des stigma-

« M. Focachon a réussi chez une autre personne la même expérience : la vésication s'est produite en quarante-huit heures.

« M. Dumontpallier, ayant essayé de reproduire ce phénomène, a observé plusieurs fois, non pas de la vésication, mais une élévation notable de température.

« Enfin, chez certains sujets, on peut provoquer par suggestion des hémorragies et des stigmates sanguinolents.

« MM. Bourrut et Borot, de Rochefort, ont expérimenté à ce point de vue sur un jeune soldat de marine hystéroépileptique. L'ayant mis en somnambulisme, M. Bourrut lui fit la suggestion suivante : « Ce soir, à quatre « heures, après être endormi, tu te rendras dans mon cabinet, tu t'assoiras « dans le fauteuil, tu te croiseras les bras sur la poitrine et tu saigneras du « nez. » A l'heure dite, il fit la chose ; de la narine gauche, on vit suinter quelques gouttes de sang.

« Un autre jour, un autre expérimentateur traça le nom du sujet sur les deux avant-bras, avec l'extrémité mousse d'un stylet ; puis, il lui dit, une fois plongé en somnambulisme : « A quatre heures, ce soir, tu t'endor-« miras, et, tu saigneras aux bras aux lignes que je viens de tracer ; et ton « nom sera écrit sur tes bras en lettres de sang. » A quatre heures, on l'observe, on le voit s'hypnotiser ; au bras gauche, les caractères se dessinent en relief et en rouge vif, et quelques gouttelettes de sang perlent en plusieurs endroits. Trois mois après, les caractères étaient encore visibles, bien qu'ils eussent pâli peu à peu.

« Le docteur Mabille... répéta sur le malade recueilli à l'asile les expériences de Rochefort et renouvela celle des stigmates. Il obtint chez lui une hémorragie instantanée sur une région déterminée du corps.

« Il semble donc démontré par ces quelques faits que la suggestion peut agir sur la fonction cardiaque et l'innervation vaso-motrice. Toutefois, les phénomènes de cet ordre se réalisent plus rarement ; ils sont exceptionnels et s'obtiennent chez quelques sujets seulement. J'ai essayé inutilement chez beaucoup de les reproduire. »

tisés ont reçu les divines blessures sans le savoir, sans les attendre, sans les vouloir, en suppliant plutôt d'en être délivrés.

Enfin, en prenant les exsudations et les hémorragies hypnotiques telles qu'on les donne et en les laissant dans leur minime et insignifiante proportion, elles demeurent suspectes à nos yeux, et rien, selon nous, n'autorise à les attribuer à la force naturelle de l'imagination du sujet suggestionné ou se suggestionnant lui-même. Malgré tout ce que l'on a écrit pour adjuger l'hypnotisme à la nature, la question demeure pendante, et prétendre la résoudre par les anomalies de la suggestion serait une pétition manifeste de principe.

Deux agents sont ici visiblement en présence : le magnétiseur et le magnétisé. Le simple bon sens dit que le magnétiseur ne peut rien par simple pensée ou par parole sur un corps étranger. Il exerce, à la vérité, une singulière influence sur le magnétisé; mais cette influence ne saurait aller jusqu'à lui faire produire sur lui-même, par l'effort de l'imagination, plus qu'il ne peut réaliser dans la plénitude de ses forces, dans tout l'effort de sa réflexion et de sa liberté.

C'est le cas des stigmates.

Les deux opérateurs visibles étant incapables de justifier de ces effets, en leur nom, force est de recourir à un tiers *invisible* qui opère dans l'ombre et accomplit ce que l'homme ne peut.

D'ailleurs, redisons-le, il n'existe en fait ni parité ni proportion entre la stigmatisation des saints et les parodies de la suggestion hypnotique. Ces tentatives ne font que mettre en plus grande évidence l'origine divine des vrais stigmates.

A la difficulté intrinsèque de réaliser par le seul effort de la pensée les blessures stigmatiques, s'en ajoutent bien

d'autres; par exemple, celles de l'instantanéité avec laquelle ces empreintes se produisent ordinairement, leur prompte disparition ou leur invisibilité subite accordée à la prière. La nature est ici en plein désarroi, et la peur du surnaturel jette l'incrédulité dans la plus flagrante alternative d'ignorance ou de mauvaise foi.

VIII. En vain la médecine essaye de venir à la rescousse, en faisant de la stigmatisation un cas de nosologie, sinon de thérapeutique. Pour colorer cette usurpation, on a cru qu'il suffisait de classer et de qualifier médicalement le phénomène, et, à cet effet, on a rangé les stigmates parmi les névroses, sous cet énoncé lumineux de *névropathie stigmatique*[1]. Si névrose il y a, il est clair qu'elle ne ne peut être que stigmatique; mais il faudrait démontrer qu'il y a névrose, et c'est ce que l'on ne fait pas. Les docteurs Lefebvre[2], Imbert-Gourbeyre[3], Jorez[4], qui ont

[1] Dr Warlomont, *Rapport de la commission chargée d'examiner le travail de M. le Dr* Charbonnier, *intitulé : Maladies et facultés diverses des mystiques* (Bulletin de l'Acad. royale de médecine de Belgique, 1875, t. 9, p. 299, n. 81) : « L'extase et la stigmatisation sont unies l'une à l'autre comme les deux termes d'une proposition, en vertu de la loi de contiguïté. C'est une névrose ayant son siège dans le bulbe, dont le premier stade consiste dans la paralysie du centre vaso-moteur, et le second dans son excitation. Nous croyons, en conséquence, qu'il y a lieu de lui assigner une place, dans les cadres nosologiques, parmi le genre névrose, sous le nom de *névropathie stigmatique.* »

[2] *Réponse du Dr Lefebvre au Dr Warlomont, ibid., p.* 657 et seq.

[3] *Les Stigmatisées*, t. 1, p. 206 : « La science médicale est obligée de confesser que ce n'est pas là une maladie connue, et qu'elle est impuissante à résoudre le problème. »

La Stigmatisation, t. 2, p. 82 : « La médecine ne connaît pas la *maladie des cinq plaies;* elle ne l'a pas décrite dans ses livres et pour cause... Le médecin qui oserait décrire dans un livre les *cinq plaies* comme maladie naturelle, serait honni et conspué par tous les médecins chrétiens du monde.»

[4] *La médecine et la question de la stigmatisation*, p. 24 : « Le *Rapport* (du Dr Warlomont) n'a pas prouvé que l'hémorragie stigmatique présente les caractères des hémorragies que la nosographie nous apprend à connaître. Il n'a surtout pas démontré que la prétendue névropathie stigmatique constitue une maladie; son diagnostic à cet égard n'est donc qu'une fable. »

publié sur cette question des études aussi consciencieuses que compétentes, contestent absolument le caractère nosologique des stigmates. A vrai dire, la difficulté, selon nous, n'est pas de savoir si la stigmatisation est un état morbide ou non; mais si, en la prenant telle qu'elle se déclare et se maintient, telle qu'elle est dans l'ensemble et le détail de ses circonstances, elle s'explique par un jeu ou un trouble naturel de l'organisme, ou bien si elle suppose l'intervention d'un agent extrinsèque.

Pour arriver à faire des stigmates le contre-coup naturel d'une perturbation organique, on a prétendu qu'ils coïncidaient chez les femmes avec une suspension de leurs fonctions périodiques. « Il est à noter, selon M. A. Maury[1], que presque toutes les extatiques ont été dans un état de désordre physique qui ne permettait pas aux fonctions régulières de s'accomplir; les sécrétions, les pertes périodiques de sang, étaient supprimées et prenaient, en certains cas, le cours des stigmates. » La bonne foi et la science défendent d'affirmer sans preuve. Or, tandis qu'on ne cite pas un seul cas avéré où les stigmates aient entraîné la suppression des pertes normales, on en cite plusieurs, au contraire, où la stigmatisation a précédé ou suivi la période de ces accidents; bien plus, où la coexistence des règles avec les stigmates a été constatée. Et puis, comme le remarque le docteur Imbert-Gourbeyre[2],

[1] *La magie et l'astrologie*, ch. 3, p. 394, 4e éd.

[2] *Les Stigmatisées*, t. 2, p. 213 : « L'histoire ne donne pas un seul cas de stigmatisation mensuelle... Comment admettre que les fonctions périodiques, assujetties au cycle mensuel, aient pu changer tout à coup de type pour devenir tantôt quotidiennes, tantôt bi-hebdomadaires, ou simplement hebdomadaires, d'autres fois complètement irrégulières ou annuelles? Faut-il rendre la femme complètement maîtresse de son organisme, au point de diriger, à son gré et suivant le caprice de son imagination, la fonction la plus importante et la moins soumise à la volonté? Nous autres médecins, malgré les remèdes les plus actifs, nous sommes impuissants à rétablir les fonctions périodiques dans les cas d'aménorrhée absolue, alors

les fonctions cataméniales étant régulièrement circonscrites dans l'espace d'un mois, ainsi que le mot l'indique, les déviations doivent tendre naturellement à se produire dans le même intervalle; et cependant on ne signale pas un seul cas de stigmatisation mensuelle.

Pure hypothèse donc : ridicule, appliquée aux hommes, sujets eux aussi de la stigmatisation; contredite par les faits dans les femmes elles-mêmes.

Encore un coup, tous les efforts de l'incrédulité, médicale et autre, sont impuissants à ramener les stigmates à un ordre de phénomènes naturels.

IX. — Aux stigmates, il faut joindre les inscriptions et les incrustations symboliques, dont nous avons parlé aux endroits où nous avons traité de la stigmatisation, soit divine[1], soit diabolique[2]. Ces empreintes et ces symboles merveilleux ne sauraient être ni le fait du hasard ni celui de l'imagination; il faut y reconnaître la trace d'une main invisible qui imprime le sceau de la vie ou celui de la mort. Il suffit, pour s'en convaincre, de les considérer dans leur vérité concrète. Que le lecteur veuille bien se reporter aux descriptions que nous en avons faites, relire en particulier la merveille accomplie dans le cœur de sainte Claire de Montefalco[3], et, nous n'en saurions douter, il demeurera persuadé que l'imagination n'est pour rien dans ces signes et ces empreintes.

Les divers phénomènes de la stigmatisation ne constituent donc pas des états morbides, et auraient-ils ce carac-

que nous sommes secondés par l'imagination de la femme et le désir de la maternité; et la femme, rien qu'en vertu de son mysticisme, aurait le pouvoir de faire dévier d'une manière si étrange des fonctions que, dans une foule de cas, elle ne peut pas même restituer dans leurs conditions normales ! »

1 2e P., ch. 24, t. 2, p. 523.

2 Voir ci-dessus, chap. 7, p. 137.

3 2e P., ch. 24, t. 2, p. 524.

tère, il ne s'ensuivrait nullement qu'ils résultent d'un effort naturel de l'imagination.

X. — Le plus difficile, en fait de maladies, n'est pas de les déterminer, mais de les guérir. L'imagination, si féconde pour nuire, aurait-elle aussi quelque vertu curative?

Le désir, la confiance et l'espoir, on ne saurait en disconvenir, aident puissamment à la guérison; les médecins ne l'ignorent pas et n'ont garde de négliger ce moyen, souvent plus efficace que leurs remèdes. En général, toute cure lente et progressive est censée l'œuvre du temps et de la nature, et s'il s'agit de névroses, l'instantanéité même de la guérison n'est pas toujours un signe péremptoire du miracle. On a vu des malades atteints d'anesthésie, retrouver le mouvement sous le coup d'une émotion soudaine et violente. La peur, l'amour, la joie, portés à l'excès, peuvent produire de ces commotions salutaires.

Les hypnotistes usent et abusent de la suggestion mentale pour guérir leurs sujets. Les résultats sont rares et généralement peu durables; et l'on a dû rabattre des triomphes qu'on s'était promis.

« Malgré les statistiques brillantes fournies par un certain nombre d'observateurs, déclare un des assesseurs de Charcot à la Salpêtrière, M. Paul Richer[1], je crois sage de ne pas fonder sur la cure hypnotique, même dans les cas qui paraissent devoir être plus favorables, de trop grandes espérances. »

En ce qui concerne les troubles hystériques, les résultats obtenus peuvent se résumer de la façon suivante :

Exceptionnellement, la guérison a été obtenue à la première tentative. Le plus souvent, les hypnotisations ont dû être répétées un certain nombre de fois. Dans de nom-

[1] *Paralysies et contractures hystériques*, p. 151, Paris 1892.

breux cas, la disparition de la paralysie ou de la contracture, sous l'influence suggestive, n'a été que temporaire, le mal se reproduisant quelques heures ou quelques jours après, et nécessitant à nouveau l'emploi de la suggestion. C'est ainsi que des malades ont été traitées pendant des années, délivrées à la vérité de leur mal, mais à la condition d'être endormies et suggestionnées tous les jours ou plusieurs fois par jour.

Enfin M. Pitres signale, pour l'avoir observé d'une façon très précise, un inconvénient de la méthode hypnotérapique qu'il est utile de connaître. « Il arrive parfois, dit-il, qu'un accident supprimé par la suggestion est remplacé par un autre accident plus désagréable que le premier, de telle sorte que les malades, qui ont en somme perdu au change, viennent demander en grâce au médecin de leur rendre le mal qu'ils avaient primitivement. »

En faisant entrer en ligne de compte tous ces cas, qui, à proprement parler, ne sauraient être considérés comme des guérisons, ceux dans lesquels la suggestion a été entièrement impuissante, ceux enfin qui sont réfractaires non seulement à la suggestion, mais à l'hypnotisme lui-même, — et ils sont encore nombreux, même parmi les hystériques, — nous pouvons conclure, sans crainte d'exagération, que les cas de contractures ou de paralysies hystériques guéris par l'hypnotisme sont relativement peu nombreux. »

L'aveu est à retenir : même avec le prestige du médecin et de l'hypnotiseur, l'imagination fait peu pour les malades. En certains cas, néanmoins, elle opère transitoirement.

L'attente d'un concours surnaturel provoquée par une foi vive et de longs désirs, ne pourrait-elle pas aussi déterminer dans le système nerveux des révolutions subites que le vulgaire ne manquerait pas de prendre pour des mi-

racles, tandis que, en réalité, il n'y aurait là qu'une secousse organique dont l'agent véritable serait l'imagination?

Il ne faudrait pas le contester absolument, quand il s'agit d'affections qui ont leur siège ou leur point de départ dans le système nerveux; et l'on devrait l'admettre si la guérison n'était que transitoire; car, presque toujours, lorsque ces résultats sont purement naturels, ils sont peu durables : l'ébranlement passé, on retombe dans le premier état[1]. A moins de signes extrinsèques et indubitables que le miracle a eu lieu, et qu'il a eu pour objet un soulagement passager, on peut n'y voir qu'un effet naturel. Il serait également sage de ne point affirmer le miracle dans la subite disparition, même définitive, de crises nerveuses excentriques, opérée sous le coup d'une surprise, d'une impression quelconque, vive, forte, inattendue.

XI. — On aurait tort cependant, en ces divers cas, de conclure toujours à la négation du miracle; en fait, il y a place ici pour le miracle, parce que le résultat produit peut n'être pas l'œuvre de la nature, mais provenir d'une intervention extrinsèque et relativement surnaturelle. Quelque difficile que soit la constatation, et précisément à raison de cette difficulté, on serait mal venu à blâmer indistinctement la pieuse croyance que ces effets sont des faveurs extranaturelles de la divine bonté; ou, s'ils ont les caractères des manifestations diaboliques, la persuasion qu'ils sont l'œuvre de l'esprit corrupteur. En ces conjectures douteuses, la prudence commande aux uns et aux autres de ne pas se prononcer trop ouvertement. A plus forte raison, les médecins[2] qui, de ces cas très

[1] Zacchias, *Quæst. medico-legal.*, l. 4, tit. 1, q. 8, n. 9, p. 106.

[2] Cf. J.-M. Charcot, *Leçons sur les maladies du système nerveux faites à la Salpêtrière, recueillies et publiées par* Bourneville, 12e leç., p. 312-

rares de guérison soudaine dans les maladies nerveuses, arguent le caractère constamment naturel des guérisons de toutes sortes, dépassent-ils le but.

XII. — Pour tant que l'on exagère la vertu de l'imagination, il est des limites qu'on ne franchit qu'au mépris de l'évidence et du bon sens. Les deux réserves suivantes s'imposent impérieusement à tout esprit raisonnable, savoir : de ne point revendiquer pour l'imagination des effets dont elle est tout à fait inconsciente, ni des résultats qui dépassent la capacité humaine.

Il est manifeste, en premier lieu, que l'imagination n'opère qu'autant qu'elle connaît et qu'elle veut, et, conséquemment, que cet exercice ne va pas sans celui de la conscience. Lors donc que le sujet n'a aucun sentiment ni aucune velléité de l'effet à produire, cet effet ne résulte point de son imagination. Ainsi, quand saint Pierre et saint Jean rencontrent à la porte du temple le boiteux de naissance qui demandait l'aumône, celui-ci ne songeait nullement à obtenir sa guérison; c'est le Prince des apôtres qui fixe sur lui ses regards et lui commande, au nom de Jésus-Christ, de se lever et de marcher[1].

XIII. — La seconde réserve, celle qui interdit à l'ima-

314. — Le docteur Charcot, relatant ses savantes expériences sur les malades de la Salpêtrière, après avoir assuré que la contracture hystérique peut subitement disparaître, ajoute du ton le plus doctoral : « Il faut bien connaître, messieurs, la possibilité de ces guérisons, qui, aujourd'hui encore, font crier au miracle, mais dont les charlatans seuls se font gloire. Avant notre siècle, ces faits-là étaient souvent invoqués lorsqu'il s'agissait d'établir devant les plus incrédules l'influence du surnaturel en thérapeutique, etc... » — De ce que ces maladies peuvent en certaines rencontres très rares cesser instantanément par le seul effort de la nature, comment le savant docteur s'y prendrait-il pour démontrer que ces guérisons ne sont jamais miraculeuses? De plus, M. Charcot mettrait-il toutes les guérisons réputées miraculeuses sur le même pied que les soudaines guérisons de la contracture hystérique? Ce serait un paralogisme par trop audacieux et dont il convient de laisser la spécialité aux charlatans seuls.

[1] *Act.* III, 2-8.

gination tout surnaturel, n'est pas moins évidente. Il faut placer dans cette catégorie les guérisons subites de blessures extérieures notables, de lésions profondes, de plaies invétérées, de mutilations; en un mot, toutes les restaurations organiques auxquelles ne sauraient suffire les forces réparatrices de la nature, et qui accusent la survenance d'une causalité supérieure.

Benoît XIV[1] assigne les conditions de la cure miraculeuse telle qu'elle est exigée dans les procès de canonisation. On peut juger par là si l'Église est facile à admettre les miracles. Il faut que la maladie soit grave et impossible ou du moins difficile à guérir; qu'elle n'ait pas atteint le plus haut point de la crise, de telle sorte qu'elle doive tendre ensuite à décliner; qu'on n'ait pas administré des remèdes ou, s'il en a été employé, qu'il soit constaté qu'ils n'ont point eu d'effet; que la guérison ait été subite et parfaite; qu'elle n'ait été précédée ni de crise ni de relâche; enfin que le mal ne revienne pas. Il est sage de s'en tenir à ces règles; on sera sûr alors d'être dans le miracle.

A cet ordre appartiennent également tous les états extranaturels, que nous avons constatés dans le corps, tels que le vol extatique[2], le rayonnement lumineux[3], l'odeur suave[4], les écoulements balsamiques[5], et l'étonnante transformation des sens que Dieu opère dans ses serviteurs[6].

[1] *De Beatific. et Canonis.,* l. 4, P. 1, c. 8, Synopsis, p. 223 : Ut sanatio inter miracula recenseatur, opus est, ut morbus sit gravis et curatu vel impossibilis vel difficilis; non sit in ultima parte status ita ut paulo post declinare debeat; non fuerint adhibita medicamenta, vel adhibita non profuerint; ut sanatio sit subita et perfecta; quin ulla notabilis evacuatio aut crisis præcedat; nec morbus redeat.

[2] Cf. 2e P., t. 2, ch. 32, p. 639.

[3] *Ibid.,* t. 2, ch. 29, p. 593.

[4] *Ibid.,* t. 2, ch. 27, p. 552.

[5] *Ibid.,* t. 2, ch. 28, p. 577.

[6] *Ibid.,* t. 2, ch. 30, p. 604.

Tous ces prodiges constituent des dérogations à l'ordre naturel, aux lois actuelles qui s'imposent à l'homme. En usant de toutes les industries, de tous les moyens extérieurs, l'homme ne changerait pas cet état de choses, ne modifierait pas le cours régulier de la nature corporelle et de la vie organique : à plus forte raison demeure-t-il impuissant quand il en est réduit aux vœux, aux désirs, aux efforts de son imagination.

XIV. — En résumé, l'imagination exerce une influence incontestable sur l'organisme; elle peut beaucoup pour l'agiter, le troubler et l'apaiser. Dans certains cas, son action peut devenir si extraordinaire que le vulgaire ne manquera pas d'y voir du miraculeux, et qu'il sera difficile aux plus habiles de décider s'il y a miracle ou non. Les affections nerveuses surtout donnent lieu à ces perplexités, et il devient parfois malaisé de se prononcer dans un sens ou dans un autre : le phénomène pourrait absolument n'être que naturel; d'autre part, il y a des motifs de le tenir pour miraculeux : en de telles conjectures, il convient de s'abstenir, ou de ne décider que sur des notes extrinsèques péremptoires.

Lorsque l'effet produit sur le corps dépasse la puissance naturelle de l'homme, qu'il s'agisse de maladies ou de lésions, soit à déterminer soit à guérir, ou de tout autre phénomène extranaturel, on ne peut sans inconséquence les attribuer à l'imagination; pour donner raison de ces faits qui dépassent l'homme, il faut sortir de l'homme.

Enfin, quelque part que l'on accorde à l'imagination, il faut toujours supposer dans son exercice une certaine conscience de ce qu'elle opère par ses désirs ou par ses craintes; si donc un résultat d'apparence merveilleuse se déclare dans un sujet qui n'a aucune connaissance, aucune prévision, ni crainte ni désir, on ne saurait raisonnablement l'imputer à l'imagination.

CHAPITRE VI

ANALOGIES NÉES DE L'IMAGINATION

3° SES EFFETS DANS L'ENCEINTE DE L'AME

Les trois illusions mentales auxquelles l'imagination peut donner lieu. — L'hallucination et les médecins. — Hallucinations diverses de chaque sens; leur durée; leur extension. — Phénomènes mystiques faussement réputés hallucinatoires par les rationalistes. — Principes pour distinguer ces faits des hallucinations : le contrôle d'un sens par les autres, la pluralité et l'accord des témoins, les effets extérieurs. — Second danger d'illusion : confondre les phénomènes purement naturels de l'imagination avec les prodiges mystiques qui s'opèrent par représentations imaginaires. — Impossibilité pratique de prononcer en beaucoup de cas. — Les caractères décisifs qui font reconnaître sûrement les faits surnaturels. — Troisième péril : prendre des représentations imaginaires pour des visions intellectuelles. — Signes caractéristiques de la vision intellectuelle. — Dernières conclusions sur les analogies tirées de l'imagination.

I. — Sur les corps étrangers, l'imagination ne peut rien; sur les organes qui lui servent d'instrument et d'écho, elle peut beaucoup; pas autant cependant que voudrait le persuader le rationalisme savant et médical. Il nous reste à examiner ce que peut l'imagination dans sa propre sphère et dans l'enceinte exclusive de l'âme. Le chapitre que nous commençons pose le problème et essaye de le résoudre.

L'imagination, nous l'avons dit, recueille les images des sens, les rapproche, les multiplie par d'innombrables combinaisons, les applique aux choses mêmes que les sens n'atteignent pas, renouvelle avec la première vivacité les impressions reçues, et se fait ainsi en elle-même un monde idéal où apparaissent, avec et par ces perceptions sensibles, les diverses formes de la vie intellectuelle.

Les représentations mentales donnent lieu à des erreurs indéfinies. Celles-là seulement appartiennent à notre sujet qui intéressent la mystique. Or, on peut ramener à trois les analogies de ce monde imaginaire avec les phénomènes surnaturels, et les égarements auxquels elles exposent.

Le travail de l'imagination s'accomplit parfois au sein d'une lumière si éclatante et si subtile, que l'esprit est tenté de croire à une opération de l'entendement et à une communication divine de l'ordre intellectuel.

D'autres fois et plus fréquemment, même avec la conscience que tout se passe au for de l'imagination, les images excitées en viennent à paraître si étonnantes, si merveilleuses, que l'on croit y reconnaître la trace d'une causalité extrinsèque supérieure à l'homme, et l'on transforme en vision miraculeuse un ébranlement inaccoutumé et extraordinaire de la nature.

Enfin, les images intérieures se déclarent avec tant de vivacité qu'elles déterminent une excitation pareille à celle qui provient des réalités externes, ce qui porte à conclure faussement à l'existence objective de ces visions.

Cette dernière aberration est devenue le principal point d'appui du rationalisme contre la mystique : nous la discuterons en premier lieu, pour remonter ensuite aux deux autres, avec des solutions acquises et une clarté croissante.

II. — L'illusion, qui fait prendre pour des réalités externes des impressions purement imaginaires, est appelée

hallucination, d'un mot grec et latin [1] qui signifie *extravaguer* [2].

Ces perturbations mentales sont transitoires ou chroniques. Chroniques, elles accusent un désordre cérébral, et constituent un genre de manie ou de folie; transitoires, elles sont à l'état ce qu'un ou plusieurs actes sont à l'habitude. Qu'il soit passager ou qu'il persévère, toute la difficulté est dans le phénomène même, et comme ce phénomène consiste à transformer en sensations organiques et externes des impressions circonscrites dans l'imagination, nous en traitons ici avec les autres effets de l'imagination, plutôt qu'à l'endroit où seront discutées les erreurs provenant des états morbides. Nous sommes d'autant plus autorisé à suivre cette marche, que l'on ne s'accorde pas à voir indistinctement dans toutes les hallucinations des cas pathologiques [3].

On distingue généralement l'hallucination de l'illusion; celle-ci se résume dans un jugement erroné sur une réalité véritablement externe; celle-là est purement interne et mentale. Toute juste qu'elle est, cette distinction a peu d'importance au point de vue où nous sommes, et, lorsqu'elle deviendra nécessaire, nous ne manquerons pas de la signaler.

Les médecins rationalistes rangent dans la catégorie des

[1] Du latin *hallucinor,* et primitivement du grec ἀλύω, *j'extravague.*

[2] Cf. Leuret, *Fragments psychologiques sur la folie,* 1834. — Esquirol, *Maladies mentales,* 1838. — Calmeil, *De la folie,* 1845. — Baillarger, *Des hallucinations,* 1846. — Lélut, *L'amulette de Pascal, pour servir à l'histoire des hallucinations,* 1846; *Du démon de Socrate,* 1856. — Michéa, *Des hallucinations,* 1846. — Brierre de Boismont, *Des hallucinations,* 3e éd., 1862. — Ritti, *Théorie physiologique de l'hallucination,* 1874. — *Nouv. dict. de médec. et de chirurgie,* par Jaccoud, art. *Hallucination,* par Aug. Motet. — *Encyclopédie des sciences, des lettres et des arts,* art. *Hallucination,* par le Dr Bourdin, 1879. — Le P. de Bonniot, *Le miracle et les sciences médicales,* 1879.

[3] Cf. Bouchut, *Nervosisme,* 1860, p. 100. — Brierre de Boismont, *Des hallucinations,* p. 6.

hallucinations tous les faits sensibles qu'ils ne peuvent rattacher à une causalité naturelle, et en particulier les visions mystiques, sans distinguer, cela se comprend, — comment distinguer ce que l'on ignore ? — entre visions intellectuelle, imaginaire et corporelle; distinction cependant fort importante, car si la dernière espèce de vision se prête à l'hallucination, l'hallucination n'a rien à voir dans les deux autres. Pour nous, restant dans notre cadre et dans les notions exactes, nous ne nous occuperons que du phénomène purement hallucinatoire, tel que nous l'avons défini, et que le définissent la plupart des auteurs, c'est-à-dire : un fait interne d'imagination transformé en un fait externe de perception des sens; et notre tâche est de montrer que s'il y a des faits hallucinatoires, il y en a aussi qui sont à la fois miraculeux et véritablement objectifs, et qu'il est possible de distinguer les uns des autres.

III. — L'étrange phénomène de l'hallucination est absolument hors de doute, et il n'y a pas de sens qu'il n'atteigne. Cependant la vue, l'ouïe et le toucher y sont plus exposés que l'odorat et le goût.

Les spectacles hallucinatoires revêtent toutes les formes. Personnes et choses, les images les plus fantastiques surgissent aux regards dans toutes les attitudes, avec les nuances les plus diverses et à des distances variées, tantôt nettes, précises, entières, tantôt vaporeuses, flottantes, partielles. Parfois la vision cesse si l'on clôt les paupières ou qu'on interpose un objet opaque; d'autres fois elle persévère même avec les yeux fermés et dans les ténèbres, ce qui aide à reconnaître et à combattre la méprise.

L'ouïe subit toutes les illusions des phénomènes qui sont de sa dépendance : c'est une voix qui se fait entendre et à laquelle on répond; ce sont des interlocuteurs plus ou moins nombreux, qui parlent ouvertement ou à mots couverts, des mélodies précises, des concerts harmonieux, ou bien

d'affreux vacarmes, des désaccords horripilants, des détonations retentissantes, le son des cloches, un cliquetis d'armes; ici des chuchotements, des murmures, des soupirs, des plaintes; là des bruits lointains qui font naître l'inquiétude, ou un tumulte rapproché qui jette dans la terreur; souvent c'est un mot mystérieux, une parole de blâme, d'injure, de sarcasme, de menace, d'obsession, ou simplement un frôlement presque imperceptible, le pas d'un être invisible qui s'approche, passe, s'éloigne; en un mot, toutes les variétés de sons qui peuvent frapper l'oreille.

Le toucher est assez fréquemment halluciné chez les personnes nerveuses, spécialement parmi les femmes, et l'on ne saurait être trop en garde dans les récits qu'elles font de sensations, de troubles, de violences imputables, selon elles, à d'invisibles agents. Il en est qui se disent victimes des plus atroces cruautés, qui croient qu'on les harcèle, qu'on les déchire, qu'on les mutile, qu'on les égorge, qu'on les soumet à la torture du fer, du feu, du froid, ou à des horreurs plus détestables encore.

L'odorat est illusionné à son tour par des senteurs imaginaires, généralement fétides et insupportables, parfois délicieuses et bienfaisantes. Ordinairement elles ont un caractère déterminé : c'est la putréfaction avec ses variétés plus ou moins désagréables; c'est le soufre, l'ammoniaque, l'alcali; ou bien le musc, la rose, la violette. Délectables ou méphitiques, elles semblent répandues dans l'atmosphère ou se dégager des organes propres, des corps environnants.

Les hallucinations du goût, quoique plus rares, se rencontrent plus d'une fois. Sans toucher à rien, on croit manger des mets succulents, boire des liqueurs exquises, ou bien on se prétend empoisonné par des substances vénéneuses et des aliments malsains.

La durée de ces sensations erronées, qu'on les considère dans un sens ou dans un autre, n'est pas toujours égale ;

les uns ne les éprouvent que quelques instants, à peine le temps de s'en apercevoir et de se rappeler à eux-mêmes; en d'autres, elles persévèrent des heures et des journées entières.

Souvent l'hallucination est partagée par plusieurs sens. « L'observation, remarque M. Brierre de Boismont [1], aussi compétent dans la constatation des faits qu'il est inexact et hétérodoxe dans leur interprétation, l'observation paraît avoir établi que les hallucinations sont rarement bornées à un sens; tout en reconnaissant la vérité de ce fait, sur lequel M. Foville insiste beaucoup, on peut affirmer qu'en général les hallucinations de tel ou tel sens prédominent sur celles des autres sens. C'est surtout dans les maladies aiguës qu'on observe en même temps plusieurs hallucinations réunies. Les hallucinations des divers sens sont souvent associées deux à deux, trois à trois... Quand il existe des hallucinations de plusieurs sens, ces hallucinations ont ordinairement entre elles des rapports étroits. »

IV. — Les hallucinations ne sont que trop réelles, c'est incontestable. Il ne l'est pas moins qu'il existe des phénomènes mystiques qui n'ont rien d'hallucinatoire, des faits notoirement extérieurs et surnaturels par rapport à l'homme.

Les prodiges mystiques que l'on s'efforce d'englober parmi les hallucinations sont en grand nombre. Signalons, dans la part de Dieu, l'apparition sensible, les paroles surnaturelles extérieures, les impressions miraculeuses des sens, le rayonnement, l'embrasement, les odeurs suaves et les autres faveurs divines de même nature; puis les prestiges diaboliques, les translations et les scènes fantastiques du sabbat, les obsessions, les infamies violentes ou consenties dont le démon se fait l'instigateur et l'instrument; en un mot, toutes les manifestations extranaturelles, soit di-

1 *Des hallucinations*, ch. 14, p. 597.

vines, soit diaboliques, qui s'accusent par une action sur les organes et sur les sens.

V. — Comment distinguer ces phénomènes de l'hallucination mentale ?

Nous avons déjà assigné [1] les caractères par lesquels se différencient les visions extérieures et les visions purement imaginaires. Rappelons ces règles dont nous empruntions la substance à Bona et à Benoît XIV.

Il faut d'abord contrôler le témoignage d'un sens par le témoignage des autres ; car il est rare, très rare, hors les cas de folie ou de maladie aiguë, que l'hallucination soit générale, du moins durant un temps notable et d'une manière continue. Mais, outre que cette simultanéité n'est pas théoriquement démontrée impossible, ce contrôle d'un sens par un autre est peu praticable, les objets d'une vision ne se prêtant pas à ces constatations minutieuses de l'incroyance. La certitude serait complète si, à la vision externe, correspondait la translation ou le déplacement d'un objet extérieur.

En général, l'affirmation d'un seul peut être mise en question, surtout si elle est contredite par plusieurs qui auraient été à même de voir et d'entendre. Toutefois la négation n'est pas absolument péremptoire ; car, par miracle, un fait peut être sensible pour les uns sans l'être pour les autres [2]. Mais, quand la totalité ou la grande majorité des témoins affirme un fait comme extérieurement perçu par eux, cet accord garantit suffisamment l'extériorité de ce fait. A moins de supposer une intervention extrinsèque et surhumaine, on ne saurait admettre que plusieurs personnes, saines d'esprit, soient uniformément et simultanément hallucinées ; car, avec de telles surprises, la certi-

[1] 2e P., ch. 2, n. 3, t. 2, p. 23.
[2] *Ibid.*, p. 24.

tude ne serait plus possible. Le croirait-on? l'esprit de système et la peur du surnaturel en viennent jusqu'à faire admettre, comme la chose la plus simple du monde, les hallucinations collectives [1] entre gens sensés ; et, en preuve, on cite des faits offrant tous les caractères des visions surnaturelles : procédé démonstratif que l'on chercherait vainement dans la logique d'Aristote ou dans celle de Port-Royal. On pose en principe qu'il n'y a pas de surnaturel [2] : il faut donc, ou que les choses ne soient pas, ou qu'elles soient naturelles.

Indépendamment de la pluralité des spectateurs et de l'uniformité de leur témoignage, les effets extérieurs suffisent en certains cas à établir la réalité de l'apparition. Ainsi, quand Héliodore [3] est fustigé et laissé pour mort dans le temple par les anges de Dieu, ni le malheureux profanateur, ni le peuple, témoin du prodige, ne songent à y voir une pure hallucination. Nous pourrions citer cent exemples de même nature.

Une application attentive de ces règles permettra de constater avec certitude la réelle objectivité, non seulement de la vision corporelle, mais de tous les prodiges mystiques similaires, dont l'incrédulité veut faire des hallucinations. Qu'il s'agisse d'un ordre de phénomènes s'adressant à un

[1] Brierre de Boismont, *Des hallucinations*, ch. 14, p. 498 : Ces citations (il s'agit d'apparitions qui eurent lieu au temps des croisades) prouvent, de la manière la plus évidente, que les hallucinations peuvent atteindre un grand nombre de personnes sans que celles-ci puissent être soupçonnées de folie.

[2] Brierre de Boismont, *ibid.*, p. 440 : Il est, en effet, incontestable pour nous que si le surnaturel doit être admis par l'homme religieux (et le savant?), on ne saurait le faire intervenir sans de graves inconvénients dans les événements de ce monde. Tout annonce que Dieu a soumis les faits de l'ordre physique comme ceux de l'ordre moral à des lois invariables, et qu'il ne permet pas qu'on s'en écarte, même dans l'accomplissement des grandes missions dont il charge ses privilégiés. (Il s'agit de Jeanne d'Arc, qui n'est, pour M. Brierre de Boismont, qu'une hallucinée.)

[3] II *Macch.* III.

sens ou à un autre, de visions ou de paroles, de mouvements et de translations, d'attouchements, d'émanations lumineuses ou odorantes, pour tout dire en un mot, de tout ce qui affecte les sens, on reconnaîtra sûrement le caractère réel, objectif, externe, de ces faits en recourant aux précautions que nous venons d'indiquer, savoir : le contrôle réciproque des sens, quand il est possible, la pluralité et l'uniformité des témoignages, les effets extérieurs.

Si, après examen, le fait est constaté véritablement extérieur et extranaturel, on en conclura que ce n'est point une illusion de l'esprit, ni une manifestation de la nature. Le doute persévère-t-il sur l'objectivité du phénomène : on s'abstiendra de prononcer qu'il est externe ou qu'il ne l'est pas. Mais, qu'on le remarque bien, même en supposant que le fait soit purement imaginaire, le surnaturel n'est pas absolument éliminé. Sans doute, si, réduit aux proportions d'une impression psychologique, le phénomène ne présente rien qui excède l'ordre naturel, on devra l'adjuger à la nature; mais si l'impression mentale porte le sceau d'une causalité extrahumaine, la logique exige que l'on maintienne là l'affirmation du surnaturel; car le surnaturel peut éclater jusque dans l'enceinte de l'imagination, ainsi que nous allons le dire en discutant les illusions qu'on lui impute dans ce for intime d'elle-même.

VI. — Nous passons donc à ces difficultés d'un nouvel ordre, en faisant remarquer que les rationalistes ne nous suivent guère sur ce terrain; il leur paraît sans doute suffisant pour leur cause que les visions soient restreintes dans des limites purement psychologiques, et ils tiennent pour évident que ce prétendu surnaturel interne et mental n'est qu'une forme très naturelle de la pensée humaine. Quoi qu'ils en pensent, le surnaturel apparaît encore ici, et il est des signes auxquels on peut le reconnaître.

Nous avons dit, en effet, en traitant des visions [1] et des paroles [2] mystiques, qu'elles pouvaient être circonscrites dans la sphère de l'imagination, et qu'elles étaient alors qualifiées d'imaginaires. D'autre part, dans cette même enceinte, il se produit, par la vertu naturelle de l'imagination, des images tellement vives et éclatantes qu'elles semblent ne pas différer des représentations mystiques adjugées à une puissance supérieure.

Comment démêler ici l'humain du surnaturel?

Nous avons déjà touché la question et la solution, mais il convient d'y revenir pour dissiper les inquiétudes que soulèvent en beaucoup d'esprits les analogies naturelles relatives à la mystique.

Entre les visions surnaturelles et celles qui proviennent de la nature, il y a cette différence que celles-ci sont déterminées par un travail antérieur de l'esprit, surgissent de pensées précédentes, répondent à une attente, à un désir, à une crainte; naissent par association ou par concomitance, grandissent avec l'attention et s'évanouissent avec elle; le sujet qui les contemple en est à la fois l'artisan et le régulateur; celles-là, au contraire, se déclarent inopinément et se retirent de même, sans que l'esprit soit capable de les provoquer, de les maintenir ni de les envisager à son gré.

L'éclat et la splendeur de la lumière, les effets de grâce surtout qui transforment les âmes, ajoutent une différence non moins caractéristique : quand Dieu se révèle ou intervient, il donne un sentiment profond de son identité, et laisse une impression ineffaçable de sa présence.

VII. — Mais, quelque appréciables que soient ces marques différentielles, pratiquement, suffisent-elles toujours à distinguer les deux ordres? On rencontre des âmes ardentes

[1] 2e P., ch. 3, t. 2, p. 27.
[2] 2e P., ch. 15, t. 2, p. 304.

qui multiplient, avec une extrême vivacité, les images et les tableaux; ce qu'elles racontent a toutes les apparences du merveilleux, et leur piété, leur bonne foi, leurs intentions pures recommandent leur dire : sur ces données, prononcera-t-on en toute sûreté que leurs visions viennent de Dieu, qu'elles ne sont pas des conceptions ou des rêves spontanément éclos dans leur esprit?

Disons-le simplement, dans une infinité de cas, le plus sage sera de faire comme Jacob à l'égard de Joseph racontant ses songes glorieux, de considérer ces choses en silence [1], en s'abstenant de toute décision, de conduire ces âmes sans tenir compte de ce qu'elles croient apercevoir et éprouver, surtout de ne rien entreprendre d'extérieur sur la foi de ces révélations. Le bon sens, la raison, commandent également, en ces rencontres, de ne point contester d'une manière positive l'existence du surnaturel; en résumé, quand le fait présente des apparences graves, mais non convaincantes, de surnaturalité, l'unique conclusion à tirer est de n'en tirer aucune, de ne rien prononcer ni pour ni contre.

VIII. — Si toutes les manifestations de l'ordre imaginaire étaient soumises à ces perplexités, autant vaudrait se taire sur un surnaturel dont il serait impossible d'avoir et de faire la preuve; car tout se réduirait à dire qu'il peut être, mais qu'on ne sait jamais quand il existe. Il n'en est pas ainsi. Ce surnaturel, qui a pour champ l'imagination, trouve souvent sa garantie dans les effets extérieurs qui l'accompagnent, qu'il annonce, qu'il réalise, dans des témoignages décisifs, dans la sainteté même du sujet.

La communication mentale qui emporte une révélation, une prophétie vérifiée par les événements, prouve suffisamment son authenticité. Les songes de Pharaon et de Nabuchodonosor reçurent, des interprétations de Joseph [2] et de

[1] *Gen.* XXXVII, 11 : Pater vero rem tacitus considerabat.
[2] *Gen.* XLI.

Daniel[1], l'incontestable garantie de leur origine. La vision symbolique qui faisait entendre au prince des apôtres l'appel des gentils à l'Évangile, se trouve immédiatement confirmée par l'arrivée des envoyés du centurion Corneille[2]. Quand la bienheureuse Agathe apparaît à sainte Lucie[3] pendant son sommeil, pour lui annoncer la guérison de sa mère, et que, revenue à elle-même, la pieuse vierge voit sa mère guérie, n'avait-elle pas la preuve que l'apparition n'était pas un rêve quelconque, mais une véritable faveur du ciel? Lorsque tant de saints et de saintes[4] avertissent en songe leurs amis qu'ils viennent de quitter la terre, la coïncidence même de leur mort ne démontre-t-elle pas le caractère surnaturel de ces visions?

L'autorité, à son tour, sanctionne pleinement les révélations intérieures sous forme d'images sensibles. Les communications divines racontées, dans nos saints livres, comme arrivées pendant le sommeil ou dans un transport d'esprit, sont entendues de visions imaginaires[5], et le nombre en est très considérable; il y a donc des visions imaginaires absolument incontestables. L'Église, nous l'avons dit ailleurs[6], n'impose pas les révélations particulières, mais l'approbation qu'elle leur donne, ne serait-elle qu'une licence de les lire et de s'en édifier, ainsi que le veut Benoît XIV, les recommande assez pour qu'on puisse les croire surnaturelles. Or, pour ne nommer que sainte Hildegarde et sainte Brigitte, la plupart des manifestations divines qu'elles racontent sont de l'ordre imaginaire; on peut donc tenir pour surnaturelles ces sortes de visions.

Enfin, la sainteté constante du sujet ne permet pas de

1 *Dan.* II.
2 *Act.* X.
3 BB. 5 febr., t. 4, p. 651, n. 3.
4 Cf. 2e P., ch. 9, t. 2, p. 167.
5 Cf. 2e P., ch. 5, t. 2, p. 81.
6 Cf. 2e P., ch. 16, t. 2, p. 329.

rejeter indistinctement les visions à la fois intérieures et sensibles, qu'il assure avoir reçues de Dieu. Sainte Térèse[1], par exemple, à qui l'abondance des dons célestes et la sûreté de son esprit donnent rang en ces questions parmi les maîtres, déclare qu'elle a été pendant longtemps favorisée de ces représentations surnaturelles, et s'applique à démontrer qu'elles ne sauraient être l'ouvrage de l'esprit. Si ces sortes de tableaux cependant ne sont qu'une fantasmagorie de l'imagination, que devient la grande autorité de la restauratrice du Carmel, et sa réforme, qui a répandu sur le monde tant d'édification, ne fut-elle que le rêve heureux d'un cerveau malade? Il faudra en dire autant de sainte Catherine de Sienne, de sainte Françoise Romaine, de sainte Angèle de Foligno, de tant de saints et de saintes qui se sont dits et qu'on a crus divinement favorisés, sous cette forme sensible, d'illuminations surnaturelles.

Poser ainsi la question devant ceux qui ont le sens chrétien et le sentiment des convenances, c'est la résoudre : quant aux autres, le Sage[2] nous avertit de ne pas perdre le temps à leur expliquer ce qu'ils ne veulent ou ne peuvent entendre[3].

1 *Sa vie par elle-même,* ch. 28, 29, et passim.

2 *Eccli.* XXVII, 13 : In medio insensatorum serva verbum tempori.

3 IMBERT-GOURBEYRE, *La Stigmatisation*, t. 2, p. 366 : « Il n'y a rien d'inconvenant, d'incorrect dans les visions et les révélations des saints : c'est le contraire chez les hallucinés, puisque l'hallucination est l'idée fausse et absurde par excellence. — Les saints ont une intelligence et une volonté merveilleusement perfectionnées sous l'action divine; les hallucinés sont en pleine déchéance intellectuelle et morale. La folie partielle dont ils sont atteints entame plus ou moins le reste de leur intelligence dans ses parties soi-disant saines; la déchéance morale est encore plus accentuée. — Si les saints étaient des hallucinés, ils seraient en délire perpétuel, comme l'a fort bien dit le P. de Gallifet; avec leurs révélations et visions multiples, ils rouleraient forcément d'hallucinations en hallucinations; or la science démontre qu'en folie religieuse, on ne peut pas passer d'une hallucination à une autre; que les sujets sont rivés à une hallucination qui est une, fixe, invariable comme un cliché. — Les saints brillent par leurs vertus héroïques, en particulier par l'obéissance, l'hu-

IX. — Il nous reste à discuter la dernière analogie que l'imagination oppose à la mystique, et qui est relative à la vision intellectuelle.

En traitant des communications mystiques de cet ordre le plus élevé[1], nous disions qu'il est facile, théoriquement parlant, de les distinguer des images mentales et des perceptions externes. Les sens et l'imagination n'appréhendent jamais rien que sous la forme corporelle, tandis que l'entendement ne saisit que l'être pur et simple, même dans les corps. En pratique, si l'on discerne sans peine la perception des sens d'avec celle de l'entendement, il n'est pas toujours aisé de démêler nettement les intuitions rationnelles des représentations imaginatives, d'autant moins que ces deux opérations s'entremêlent dans l'acte complexe de la connaissance[2]. Ils sont nombreux les esprits qui croient raisonner quand ils ne font que sentir, et comprendre parce qu'ils entrevoient. Les méprises se conçoivent mieux encore dans l'ordre des visions surnaturelles. Parfois, ainsi que nous l'avons dit, les tableaux représentatifs s'étalent au sein d'une abondante lumière et dans une évidence si éclatante, qu'en les considérant on croit plutôt faire acte d'entendement que d'imagination.

Au danger de confusion créé par la ressemblance, s'en ajoute un autre venant du dehors. C'est une doctrine com-

milité, l'amour des souffrances, de Dieu, du prochain : il n'y a plus de vertus chez les hallucinés religieux, pas même de vertus vulgaires. La folie qui a frappé leur intelligence, a mis leur moral en déchet; ils sont indolents, vains, relâchés, sans affection familiale et autre. Ceux qui ont brillé antérieurement par des vertus perdent sinon la foi, du moins l'esprit de religion et de piété; l'observateur, en présence de cette ruine morale, se demande si c'est une épreuve ou une punition.

« La différence radicale entre les hallucinés et les saints, c'est la sainteté elle-même, que Dieu illustre si souvent des plus grandes merveilles. »

[1] 2e P., ch. 4, t. 2, p. 46.

[2] Bossuet, *Connaissance de Dieu*, ch. 1, n. 10, p. 34 : « Encore que ces deux actes d'imaginer et d'entendre soient si distingués, ils se mêlent toujours ensemble. »

munément reçue parmi les mystiques, que la vision intellectuelle est exclusivement divine[1]; mais on s'accorde également à admettre que le démon, dont l'action s'exerce sur les organes et sur les sens intérieurs, peut tenter, par cette voie, des contrefaçons, afin de masquer son jeu et sa présence.

En définitive, au point de vue des illuminations intellectuelles, les images mentales peuvent occasionner une double illusion : en faisant prendre pour des communications miraculeuses de l'entendement un travail purement naturel de l'imagination, ou des phénomènes mystiques de l'ordre imaginatif pour des phénomènes de l'ordre intellectuel.

La question de la surnaturalité est la même, qu'il s'agisse de vision intellectuelle ou de vision imaginaire. Les notes qui font discerner cette dernière de tout fait naturel, conviennent également à toute connaissance extranaturelle, à quelque genre qu'elle appartienne. Il ne reste donc à résoudre que la seconde partie du problème.

Disons d'abord que cette solution est d'une importance minime. Du moment que le phénomène est reconnu surnaturel, s'il est démontré surtout qu'il vient de Dieu, il importe assez peu de savoir si c'est par le canal de l'entendement ou par celui de l'imagination. Sans doute, s'il était constant que le surnaturel s'est accompli par une communication directement faite à l'entendement, on serait en état de conclure que Dieu en est l'auteur; mais, pour l'ordinaire, on aura beaucoup moins de peine à constater la surnaturalité et la provenance divine du phénomène que le mode intime de sa réalisation.

X. — Quoi qu'il en soit, voici sommairement les signes caractéristiques de la vision intellectuelle.

[1] 2e P., ch. 4, n. 10, t. 2, p. 61.

Le propre de l'entendement est de saisir les choses par l'aspect de l'être et de la vérité, sans s'arrêter aux formes qui frappent les sens, telles que l'étendue, la couleur, la sonorité, la saveur, l'odeur, la résistance. Les sens et l'imagination présentent de ces impressions et de ces images corporelles; l'entendement, lui, a pour mission de reconnaître le vrai et le faux.

Un autre caractère de la vision intellectuelle est d'être essentiellement vraie, parce qu'elle met l'esprit en présence même des réalités. De là une invincible conviction que ce que l'on voit est la vérité, et qu'on n'est point le jouet de fausses représentations.

La longue durée de ces visions, l'éclatante lumière qui les accompagne, les effets de grâce qui en résultent sont encore autant de signes qui aident à les reconnaître, sans fournir cependant des preuves péremptoires et toujours applicables de leur identité.

Ainsi, considérées en elles-mêmes et théoriquement, ces notes distinctives sont nettes et précises; en pratique, il devient plus d'une fois extrêmement difficile d'en faire l'application. Mais, redisons-le encore, l'essentiel est de reconnaître le surnaturel et sa provenance; la question du mode est tout à fait secondaire.

XI. — Nous terminons ici ce long exposé des analogies que l'imagination présente avec les faits mystiques. On peut juger combien le rationalisme exagère la parité, et combien est fausse l'identité qu'il affirme. Totalement impuissante sur le monde extérieur, l'imagination suscite, il est vrai, dans sa sphère psychologique et sur l'organisme dont elle dépend, des illusions nombreuses; mais, en y regardant de près et en rapprochant ces apparentes analogies des effets véritablement mystiques, on ne tarde pas à voir la différence qui les sépare : d'une part, c'est l'excentrique, l'imprévu, l'anormal; de l'autre, c'est le

surhumain et l'extranaturel. Or nous affirmons la mystique, non où apparaît l'extraordinaire, mais là seulement où la nature est surpassée.

En beaucoup de cas, il est difficile de se prononcer, la limite du naturel et de l'au-delà demeurant pour nous indécise. La prudence et le bon sens conseillent alors de s'abstenir, c'est-à-dire de ne rien décider, ni dans un sens ni dans un autre. Cette neutralité n'est pas dans les habitudes populaires, et elle ne se rencontre pas toujours parmi les gens sensés et réfléchis.

CHAPITRE VII

ANALOGIES RÉSULTANT DES HABITUDES

Deux causes d'illusion dans ces habitudes : la concentration de l'esprit et la faiblesse du corps. — L'application intellectuelle absorbe parfois jusqu'à déterminer l'aliénation des sens. — La méditation religieuse, mal conduite, dégénère en rêves, en hallucinations, ou en une passivité qui égare l'âme et épuise le corps. — Les austérités excessives donnent lieu aux mêmes illusions. — Il ne faut pas exclure de ces états la possibilité du surnaturel. — Signes auxquels on reconnaît si les phénomènes proviennent de la nature ou d'une cause extrinsèque.

I. — Le genre de vie et les habitudes acquises peuvent déterminer dans l'homme des impressions et des états voisins, par analogie, des faits mystiques. Ces excentricités naturelles résultent généralement de l'une ou de l'autre de ces deux causes, et plus souvent encore des deux réunies [1] : la concentration de l'esprit dans une méditation scientifique ou religieuse, et l'affaiblissement du corps par les austérités.

II. — Le travail intellectuel porté à l'excès fait perdre le sentiment des choses extérieures et jette parfois dans une fixité qui ressemble à l'extase. Il arrivait à l'incomparable Platon de s'absorber dans ses contemplations philosophiques jusqu'à perdre l'usage des sens extérieurs. On raconte la

[1] Cf. Benoît XIV, *de Serv. Dei beatific.*, l. 3, c. 49, n. 4 et 5. — Bona, *de Discr. spirit.*, c. 14, IV, p. 279. — Schram, *Theol. myst.*, § 551, t. 2, p. 279-282.

même chose de Socrate[1], de Carnéade[2], de Plotin[3], de Jamblique[4] et d'autres encore. Archimède est demeuré célèbre par sa puissance d'abstraction, qui le rendait inattentif à toute autre chose qu'à ses problèmes, et fut la cause de sa mort[5]. Cardan[6] se vantait de pouvoir à son gré sortir de lui-même et se donner toutes les hallucinations qu'il voulait; c'était sans doute une hallucination de plus qu'il ne comptait pas.

La suspension admirative est encore plus commune chez les artistes que parmi les philosophes. Entre tous les arts, la musique est le plus efficace pour jeter l'homme dans des transports. La cadence du rythme fait vibrer l'âme dans le corps comme sous un archet divin, l'attire par le mouvement spontané de l'amour, l'absorbe dans un sentiment unique, l'exalte ou l'apaise, la ranime ou la fait défaillir, selon l'idéal qu'il exprime. La pensée, la parole, les mouvements atteignent leur perfection sous le charme délicieux de l'harmonie, ainsi que le remarque Cassiodore[7] dans un éloge charmant que nous lui devons de la musique[8].

Réputer toujours de tels effets surnaturels serait méconnaître les énergies et les lois de la nature; mais, qui ne le voit? ces sortes de merveilles peuvent donner lieu à des hésitations et à des méprises.

III. — La méditation religieuse, mal réglée, a une vertu spéciale pour exalter l'imagination et multiplier les illusions

[1] Platon, *de Convivio*, ad fin. p. 298.

[2] Valère Maxime, l. 8, n. 5, p. 448.

[3] Porphyre, *Vita Plotini*.

[4] Eunape, *Vitæ philosoph.: Jambl.*

[5] Tite-Live, *Hist.*, l. 25, p. 420. — Valère Max., l. 8, n. 7, p. 449.

[6] *De Rerum variet.*, l. 8, c. 43, t. 3, p. 160 : Cum volo, video quæ volo, oculis, non vi mentis.

[7] *Epist.* 40, Migne, Patr. lat., t. 69, col. 571 : Per hanc competenter cogitamus, pulchre loquimur, convenienter movemur, etc.

[8] Cf. Isaac Vossius, *de Poematum cantu et viribus rhythmi*. — D. Calmet, *Diss. sur la musique des anciens*, t. 1, p. 133-146.

mentales. Les objets spirituels sur lesquels se fixe le regard intérieur et que l'on poursuit de ses rêves, apparaissent sous des images sensibles, vives, saisissantes, que l'on prend pour des réalités, ou du moins pour des manifestations d'un autre monde. Les uns croient à des visions célestes, à des colloques intimes de l'âme avec Dieu, à des états passifs d'oraison. D'autres, qui ont une frayeur extrême du démon, s'imaginent le voir partout. Il est rare que l'on éprouve le désir de se rencontrer ostensiblement en présence du tentateur pour le défier et le combattre; on cite cependant çà et là des traits d'une aussi téméraire présomption, entre autres le suivant qu'on lit dans la vie de saint Vincent Ferrier[1].

Un jeune homme, tout plein de l'ardeur inconsidérée des commençants, rêvait de se mesurer à découvert avec le diable. Un jour qu'il demandait à Dieu cette grâce, il rencontra une pauvre femme, laide et muette, qui fauchait des herbes. Le visage hideux de cette vieille, ses airs étranges, les sons inarticulés de sa voix, ses gestes grimaçants, la faux qu'elle tenait à la main ont vite persuadé le bouillant novice qu'il est enfin en présence de l'ennemi; il se jette sur cette malheureuse, la foule aux pieds et la laisse à demi morte, croyant l'avoir tuée. Les juges, moins crédules, le condamnèrent à être pendu; par bonheur, saint Vincent Ferrier prêchait alors en ces contrées; il rendit

[1] Ranzane, BB. 5 April., t. 10, p. 501, n. 21 : Cœpit Dominum inter alia deprecari, ut permitteret diabolum ei visibiliter in aliqua forma apparere, ut videlicet... eum posset dimicando superare. Dum itaque precaretur talia, supervenit in ipsum locum mulier quædam... a nativitate muta... Adolescens autem cernens feminam deformosissimam (utpote quæ erat ætate decrepita, corpore et longa facie macilenta, colore squallida, laceratas vestes induta, quæ et altissimas sine verborum expressione voces emittebat, eique falce quam in manu tenebat minari videbatur) eamque, non feminam, sed diabolum in feminæ specie sibi apparentem, esse existimavit... eam semimortuam reliquit.

d'abord à la victime la santé et la parole, et obtint ensuite la grâce de son meurtrier.

La méditation peut prendre une autre forme non moins féconde en illusions, celle d'une rêverie vague où l'âme retient, pour ainsi dire, son activité pour l'immobiliser dans la passivité et le silence. On parvient ainsi à simuler l'extase, ou plutôt on obtient une sorte de somnolence extatique où les divagations d'une pensée vagabonde tiennent lieu de visions.

Sainte Térèse assure que cet abus de la prière se rencontre assez souvent chez les femmes, et elle le juge si pernicieux qu'elle propose, si les autres moyens sont inefficaces, d'interdire à ces personnes, du moins pour un temps, l'exercice même de l'oraison.

La faiblesse de la complexion et plus encore le défaut de rectitude dans le jugement favorisent et rendent souvent irrémédiables ces incohérences pieuses. Ajoutons que plus d'une fois le démon y mêle ses ruses, afin d'égarer plus sûrement par ces apparences de piété et de surnaturel.

IV. — Les austérités excessives, en abattant les forces corporelles, exposent de même à des égarements d'esprit qui transforment des rêves et de pures imaginations en des faveurs divines ou en des irruptions diaboliques. Les maîtres de la vie spirituelle font unanimement cette remarque. Les excès de l'abstinence, selon Gerson[1], affaiblissent la tête et troublent la raison jusqu'à ne plus savoir ce que l'on fait, ce que l'on dit, ni même ce que l'on est. Une longue inanition, dit à son tour Bona[2], des jeûnes fréquents et des

[1] *De Distinct. verarum visionum a falsis*, 2 sign. t. 1, col. 49 : Ad par exitium vergunt abstinentia nimia et crapulosa voracitas, nisi quod irremediabilior est excessus in abstinentia; morbos enim affert incurabiles ex læsione cerebri et rationis perturbatione.

[2] *De Discr. spir.* c. 20, III, 3, p. 316 : Ex longa item inedia, crebrisque jejuniis ac immoderatis vigiliis exsiccato cerebro dissipatisque spiritibus,

veilles immodérées épuisent le cerveau, y soulèvent de vaines et confuses représentations, auxquelles l'âme, illusionnée, adhère obstinément comme à des révélations divines. Sainte Térèse[1] raconte qu'elle ne put guérir une religieuse de semblables illusions qu'en lui interdisant ses jeûnes excessifs.

V. — Ces diverses illusions doivent mettre en garde relativement aux états et aux conditions qui leur donnent naissance, mais n'autorisent pas à rejeter indistinctement tout ce qui, en ces rencontres, revêt les apparences du surnaturel. Que des savants, captivés par l'étude, en viennent à perdre de vue par moment ce qui se passe autour d'eux, ainsi qu'il arriva à saint Thomas d'Aquin à la table du roi saint Louis, et au malheureux Archimède au milieu des soldats romains, un tel phénomène n'offre rien que de naturel. Ce que nous avons dit en traitant des connaissances infuses[2] n'en est pas moins incontestable, savoir que Dieu illumine souvent d'une manière miraculeuse ceux qui se livrent par devoir et par zèle aux études profanes ou sacrées, et d'autres que rien ne semble prédisposer à la science ; il n'en est pas moins vrai, nous l'avons dit également en son lieu[3], que le démon ne puisse transmettre une infinité de connaissances par des révélations extérieures ou imaginaires. Pareillement, si la méditation, mal conduite, égare, elle est néanmoins la voie qui précède l'ascension contemplative ; si la mortification corporelle, portée à l'excès, affaiblit le cerveau et trouble l'esprit, cela n'empêche pas qu'elle ne soit l'indispensable préliminaire des faveurs divines.

inania phantasmata repræsentantur, quibus illusa mens tanquam divinis revelationibus pertinaciter adhæret.

[1] *Fondations*, ch. 6.

[2] 2e P., ch. 17, t. 2, p. 361.

[3] 3e P., ch. 15, p. 316.

Il faut donc ici encore assigner les différences qui séparent les excentricités de la nature, en ces habitudes d'esprit et de corps, des faits véritablement surnaturels, et rappeler cette loi de la prudence que, dans le doute, il convient de savoir douter.

VI. — En principe, on doit adjuger à la nature tout ce qu'elle est capable de réaliser, et dans les cas seulement où son insuffisance devient notoire, recourir au surnaturel. D'une absorption mentale qui, même portée jusqu'à l'aliénation des sens, peut être naturelle, on ne conclura donc pas au miracle.

La manière dont s'accomplit cette absorption, et mieux encore ce qui la suit, sert à la distinguer de l'extase mystique.

La fixité méditative, qu'elle ait pour cause l'étude ou l'amour, débute par l'attention, redouble par l'effacement des choses extérieures, se poursuit, s'accentue jusqu'à ôter tout sentiment précis, et se relâche insensiblement sous le contre-coup de l'effort et de la fatigue. Généralement, la ligature des sens n'est pas complète, une parole, une excitation vive suffisent pour ramener la conscience du monde extérieur. L'extase divine, au contraire, est inopinée, interrompt le cours des pensées ordinaires, présente des spectacles nouveaux, et finit soudainement en dehors des prévisions et contre le gré de l'âme.

L'absorption naturelle devient d'autant plus vague et indistincte qu'elle se prolonge davantage; la vision mystique, ordinairement de courte durée, reste cependant gravée dans l'esprit, claire et précise.

La suspension qui provient de la nature épuise et lasse le corps; la suspension surnaturelle ravive, au contraire, les forces et semble communiquer aux membres quelque chose de la prestesse de l'âme.

Enfin, ces efforts et ces écarts de la nature laissent froid

et impuissant, hébètent plutôt qu'ils n'élèvent; l'attraction divine illumine, enflamme et transforme.

Au point de vue des effets, l'intervention diabolique est plus près de l'homme que de Dieu; elle se trahira donc par la fatigue, le trouble, la stérilité, sans parler des autres caractères que nous avons décrits ailleurs[1], et qui la distinguent plus sûrement encore.

La plupart de ces différences relèvent d'une appréciation morale difficile à énoncer et à appliquer. Lorsque à ces notes viennent s'ajouter des prophéties certaines, des miracles extérieurs, précis et marqués au coin du divin, la conclusion se détache d'elle-même; ce qui est apparent communique son caractère à ce qui reste voilé.

[1] 3e P., ch. 8, p. 138 et suiv.

CHAPITRE VIII

ANALOGIES DUES AUX ÉTATS MORBIDES

1° LES MALADIES QUI CONFINENT A L'EXTASE

Affirmations exorbitantes de la médecine rationaliste. — Série des faits à discuter. — L'extase surnaturelle, bien définie, se distingue par l'un ou par l'autre des éléments qui la caractérisent, des maladies qu'on lui compare. — Elle diffère de l'extase morbide, — de la syncope, — du sommeil léthargique, — du somnambulisme spontané, — de la catalepsie et de l'épilepsie, — de l'hystérie. — L'extase surnaturelle est environnée de prodiges qui la séparent de toutes les analogies naturelles.

I. — Plus d'une fois déjà nous avons eu affaire avec les médecins qui, s'obstinant à sortir de leur rôle et de leur compétence, affectent de ramener à des anomalies pathologiques les manifestations les plus évidentes du surnaturel. Ici nous devons les aborder de face, non sans quelque timidité et beaucoup de respect. Il nous en coûte d'avoir à combattre des hommes qui, avec le prêtre, représentent dans la société humaine la consolation et le dévouement, des savants dignes à tant d'autres égards de l'admiration et de la gratitude publiques. Tous d'ailleurs ne sont pas indistinctement nos adversaires : nous en connaissons, quelques-uns personnellement, un plus grand nombre par leurs écrits, qui joignent à une science incontestée une foi profonde.

Tel le docteur Imbert-Gourbeyre, l'intrépide champion de la science mystique. « Il n'est pas bon, mes chers confrères, dit-il dans un discours à l'adresse des médecins, d'être libres penseurs. Nous, les baptisés, qui avons commencé à prier sur les genoux de nos mères, nous qui avons reçu au moins une fois le Christ dans nos poitrines, pourquoi, devenus médecins, irions-nous le renier, nous séparer de lui? Il est seul *la voie, la vérité et la vie.* Nous sommes de trop grande race : les premiers honneurs de la science, la profession la plus favorisée. J'en appelle à nos origines chrétiennes, qui sont même divines. »

Ils sont encore nombreux ceux qui entendent et goûtent ce langage. Ceux-là nous soutiendront de leur autorité contre les champions de l'impiété, dont la multitude, hélas! grossit de jour en jour, à ces écoles officielles d'irréligion et de matérialisme où s'enseignent de concert, par une tradition détestable, l'art de guérir les corps et celui de tuer les âmes. C'est à notre corps défendant et uniquement pour protéger contre leurs attaques ce champ sacré de la mystique que nous avons exploré avec tant d'amour, que nous entrons en lutte avec ces contempteurs de tout surnaturel. Nous n'empiéterons pas; nous reconnaîtrons la part qui leur revient, mais aussi celle que nous entendons garder. S'ils nous récusaient parce que nous nous mêlons de médecine, nous les récuserions parce qu'ils se mêlent de théologie. Entre eux et nous se dresse un juge impartial qui déterminera leur part et la nôtre : le bon sens, également attentif à constater les faits, à ne point les dénaturer, et, par ces faits, à mesurer les proportions de leurs causes. Nous nous efforcerons d'entendre ses arrêts et de nous y conformer; après quoi il nous sera permis d'y rappeler les autres.

Disons-le tout d'abord, si nos Esculapes mécréants se contentaient d'affirmer qu'il existe entre tel ordre de phénomènes réputés surnaturels et certains cas morbides des res-

semblances qui peuvent faire prendre les uns pour les autres; qu'une sévère et minutieuse attention est nécessaire pour bien discerner ce qui est de la nature et ce qui ne l'est pas, nous souscrirons pleinement à ces conseils de la science et de la prudence. Il en est qui pensent et parlent ainsi, mais c'est le petit nombre; la masse tient un autre langage.

Le surnaturel, disent-ils, est une chimère et une impossibilité. Dieu, s'il y a un Dieu, ne peut déroger aux lois de la nature; et le diable, si diable il y a, n'a rien à voir aux choses humaines. Vos prétendus miracles ne sont que des anomalies qui rentrent dans les lois naturelles; ce sont de simples écarts qui relèvent de notre domaine. Vos visionnaires, ce sont nos hallucinés; vos extatiques, ce sont nos cataleptiques, nos hystériques, nos léthargiques; vos obsédés et vos possédés, ce sont nos hypocondriaques et nos fous; vos stigmatisés, ce sont des névropathes d'un genre spécial, et ce genre, nous l'avons médicalement catalogué comme le reste : c'est la névropathie stigmatique! Venez à Bicêtre, nous dit Pinel; venez à Charenton, nous disent Esquirol et Calmeil; venez à la Salpêtrière, nous disent les docteurs Charcot, Bourneville et Regnard, et nous vous montrerons dans nos clients les stigmates, les apparitions, les ravissements, tout le merveilleux de l'extase, toutes les horreurs de la possession et de l'obsession. Entrez, nous crie la foule des écrivains prôneurs d'incroyance, qui ont vu et souvent n'ont rien vu, entrez dans ces asiles de la démence, et, comme nous, vous sortirez convaincus que tous vos miracles sont là.

Disons-le hautement, ce langage, que nous n'imaginons pas à plaisir, que l'on peut lire partout, nous révolte au delà de toute mesure. Quoi! il faudra donc aller à Charenton se donner le navrant spectacle de la folie humaine pour expliquer saint Pierre d'Alcantara, saint Jean de la Croix, saint Philippe de Néri, saint François d'Assise, saint Jean le dis-

ciple bien-aimé, saint Paul, saint Pierre, tous les prophètes qui ont reçu les faveurs divines de la contemplation et de l'extase! Il faudra donc assister, à la Salpêtrière, aux dégoûtantes scènes de l'hystérie, pour comprendre sainte Térèse, sainte Catherine de Sienne, sainte Madeleine de Pazzi, sainte Agnès, sainte Lucie, ces légions de vierges que le Sauveur inonda de sa lumière et enivra de son amour!

Et pour ne parler que des irruptions démoniaques, vous voulez que nous allions voir vos fous et vos folles pour nier qu'il y ait jamais eu des possédés, et que, nous retournant vers notre Maître et notre Dieu, Jésus-Christ, délivrant les énergumènes, congédiant ostensiblement les démons, nous l'accusions d'imposture; que, regardant en face l'Église catholique qui, à tous les âges, a exercé ce ministère de délivrance et mis aux mains de ses ministres les prières des exorcismes, nous traitions ses enseignements, ses institutions, ses pratiques, de misérables comédies!

Vraiment! c'est à croire ce que l'on dit, que la folie est endémique et que ceux qui s'occupent des fous prennent quelque chose de leur clientèle.

Une autre épidémie non moins regrettable est celle qui passe des livres aux lecteurs. Le public, — c'est un fait aussi triste qu'il est certain — ce public même qui se dit chrétien, donne crédit à ces affirmations doctorales, se prend lui aussi à sourire d'incrédulité devant qui ose encore parler d'états mystiques, de révélations, d'extases, de maléfices, et ne voit plus en tout cela que des rêves creux, de légendaires utopies, des souvenirs fâcheux d'un autre âge.

II. — Sans aller à Charenton ni à la Salpêtrière, nous pouvons dégager la mystique des analogies qu'on lui cherche dans les infirmités humaines. Il n'est pas question, cela se comprend, d'un cours de nosologie : à quoi servirait de mentionner des cas morbides qui n'ont rien à voir avec la mystique? Il s'agit seulement de quelques affections qui

semblent parfois, par leur étrangeté, sortir du cours normal de la nature, et en sortir à la manière des phénomènes d'un ordre supérieur, divin ou diabolique. On allègue principalement les troubles organiques qui entraînent la perte de la connaissance, une surexcitation cérébrale qui active, au contraire, la perspicacité intellectuelle, des convulsions violentes qui semblent accuser une oppression extrinsèque, et, en général, les névroses[1], où ces divers accidents ont coutume d'éclater. Dans ces excentricités organiques, on croit découvrir des rapports avec les visions, les extases, les maladies surnaturelles, la transformation des sens, l'invulnérabilité, la bilocation, les assauts diaboliques.

Nous allons confronter ces phénomènes extranaturels avec les états morbides prétendus similaires, nous tenant ainsi sur le terrain de la mystique et sur la défensive.

Dans les chapitres qui précèdent, nous avons discuté les différences caractéristiques qui séparent les visions des hallucinations, et protesté contre l'insertion des stigmates au catalogue nosologique, en montrant ce qu'avait de gratuit et d'incohérent cette immixtion médicale.

En traitant des maladies mystiques, nous avons suffisamment indiqué comment on les distinguait des maladies naturelles.

Les abstinences miraculeuses sembleraient devoir repa-

[1] Dr Tony Dunand, *Une révolution en philosophie*, p. 169 : « La névrose a été inventée par nos professeurs, afin de désigner un état nerveux, vague et indéterminé, auquel on ne saurait reconnaître un siège appréciable. La névrose reste donc une des plus heureuses échappatoires par où se sauve le médecin quand il ne sait pas la *nature* d'une maladie, et qu'il est impuissant à soulager le malade. Chacun sait que du moment où un patient est accusé de névrose ou de maladie nerveuse, il n'a qu'à se résigner à souffrir, parce qu'on a renoncé à combattre son mal. » — L'abus que certains médecins font de ce mot pour expliquer ce qu'ils ne savent pas et se débarrasser de ce qui les gêne, nous porte à croire qu'il y a du vrai dans cette boutade du docteur franc-comtois, par trop médisant de ses confrères.

raître ici, à cause des analogies qu'elles rencontrent dans les excentricités morbides; mais ce que nous en avons dit ailleurs nous paraît encore suffire à spécifier les deux sortes de phénomènes : le lecteur demande grâce, et nous avec lui, contre les répétitions.

La question de la transformation des sens viendra naturellement dans l'examen du magnétisme, dont elle constitue un des phénomènes principaux.

En dehors de ces points, étudiés ou ajournés, les contestations rationalistes et médicales portent principalement sur l'extase, l'affranchissement des influences externes et les irruptions démoniaques.

III. — Les médecins s'arrogent le droit exclusif d'apprécier l'extase; prétention exorbitante. « Avant tout, en cette matière, il faut consulter l'Église, observe avec raison le docteur Imbert-Gourbeyre[1]. En dehors même de son infaillibilité, elle est une autorité qui de gré ou de force s'impose. Or elle possède tous les faits mystiques depuis leur origine; ils relèvent essentiellement de son tribunal; voici bientôt dix-neuf siècles qu'elle les étudie et les juge. Il en résulte que les extatiques ont été l'objet de l'observation la plus expérimentale. Jamais sujets n'ont été mieux étudiés et jugés en pleine connaissance de cause. De cette observation constante et universelle, observation vingt fois séculaire, est sortie cette partie de la théologie qu'on appelle la Mystique : c'est toute une science. »

Discutons néanmoins les interprétations rationalistes de l'extase en parcourant un à un les phénomènes qui la constituent et les affections morbides avec lesquelles on tente de la confondre.

L'extase est une absorption intérieure de l'âme, qui va jusqu'à interrompre dans le corps l'exercice des sens. La

[1] *La Stigmatisation*, t. 2, p. 316.

ligature organique n'est qu'une conséquence de la concentration mentale; c'est la vie réfugiée, absorbée dans le monde idéal. Toute à l'objet spirituel qui la fascine, l'âme déserte le corps, et, quand elle y reprend ses fonctions, autant elle est inconsciente de ce qui a pu se passer au dehors, autant le souvenir qu'elle garde de sa vision intérieure est ineffaçable. L'extase mystique emporte invariablement ces trois choses : la ligature des sens externes, une vision intime, la mémoire de cette vision.

Or, parmi les états morbides que l'on oppose à l'extase surnaturelle, plusieurs, à la vérité, reproduisent la suspension de la sensibilité externe ou l'anesthésie; quelques-uns seulement, une certaine rêverie mentale indépendante des sens extérieurs; mais aucun ne laisse un souvenir clair, précis, profond, de ce qui a été vu pendant l'abstraction, du seul regard de l'esprit, ou tout au plus la vague réminiscence d'un songe.

Parmi les affections qui semblent, par l'un ou par l'autre des caractères que nous avons assignés, tenir de l'extase mystique, vient en premier lieu l'extase même[1]. Nous avons dit, au chapitre précédent, que la concentration de l'esprit, jointe à l'anémie, pouvait causer des défaillances qui ressemblent à la suspension surnaturelle. Ces sortes d'accidents se produisent particulièrement dans les névroses. L'arrêt de la sensibilité extérieure et une certaine exaltation mentale peuvent donc résulter simultanément d'un état maladif, précis ou indéterminé, et prendre toutes les apparences de l'extase. Cela n'autorise peut-être pas à transformer ces dehors extatiques en une maladie caractérisée, ainsi que le font les médecins et les adversaires déclarés du surna-

[1] S. Thom. 2. 2, q. 175, a. 1 : Hujus modi autem abstractio, ad quæcumque fiat, potest ex triplici causa contingere : uno modo ex causa corporali, sicut accidit in his qui propter aliquam infirmitatem alienationem patiuntur; secundo modo ex virtute dæmonis, sicut patet in arreptitiis; tertio modo ex virtute divina.

turel[1]; on peut n'y voir que des signes ou des effets d'un trouble morbide.

IV. — Maladie, symptôme ou résultat, l'extase naturelle existe; il faut, par conséquent, assigner sa différence caractéristique avec l'extase supérieure.

Le début, l'acte même et la suite servent à distinguer ces deux états. L'extase morbide ne survient que progressivement, à mesure que l'esprit s'enfonce dans la méditation; elle est rarement complète et ne dépasse pas d'ordinaire une abstraction profonde, que de vives secousses suffisent à faire cesser; terminée, elle laisse des traces de fatigue et un souvenir vague qui va en s'affaiblissant; enfin les effets de grâce sont nuls ou peu appréciables. Au contraire, le ravissement surnaturel est soudain, complet, et, quand il est divin, il refait le corps et transforme l'âme. L'action du démon s'accuse par le trouble, l'épuisement, les vaines complaisances, les tentations et les illusions qui éloignent de Dieu. En traitant de l'extase[2], nous avons suffisamment décrit les rapports et les différences entre ces divers états, selon qu'ils sont de Dieu, du démon ou de la nature. Parlons des autres phénomènes morbides où l'on veut encore trouver l'extase. Il suffira, croyons-nous, de signaler la syncope, le sommeil léthargique, le somnambulisme, la catalepsie, l'épilepsie et l'hystérie. Un exposé sommaire de ces phénomènes pathologiques, rapproché de la vraie notion de l'extase, montrera la différence essentielle qui les sépare du ravissement extranaturel.

V. — La syncope est une défaillance qui suspend momentanément les manifestations de la vie organique, sensoriale et intellectuelle, par suite d'un arrêt total ou du

[1] A. Maury, *Le sommeil et les rêves*, ch. 10, 4e éd., p. 282 : L'extase doit, conséquemment, quelle qu'en soit la cause, être regardée comme un état morbide.

[2] 2e P., ch. 19, t. 2, p. 419. — 3e P., ch. 7, p. 134.

moins notable de l'action du cœur. Le sang ne circulant plus, le cerveau cesse ses fonctions, tous les mouvements sont interrompus, une pâleur subite gagne le visage et les membres, tous les indices de la vie se retirent et le corps n'obéit plus qu'aux lois de la pesanteur[1]. Cette mort apparente ne dure que quelques secondes ou quelques minutes; il est très rare du moins qu'elle se prolonge pendant plusieurs heures. L'anémie, la chlorose, la fatigue, une impression subite, une hémorragie, une crise aiguë, sont les causes ordinaires de ces évanouissements, dans lesquels il faut voir, non une maladie, mais des symptômes d'un malaise organique, ou des signes d'un trouble morbide.

La syncope n'a de l'extase que la suspension des sens; le principal, c'est-à-dire la vie intellectuelle portée à sa plus haute puissance, manque absolument. Il faut ignorer la notion même du ravissement, ainsi que l'observe Bona[2], pour le chercher et le voir dans ces défaillances corporelles.

VI. — Il n'est pas davantage dans le sommeil léthargique, qui, par son intensité, sa durée, la difficulté du réveil, se distingue du sommeil ordinaire et semble se rapprocher de l'absorption extatique.

Dans ce sommeil morbide, on signale plusieurs degrés. C'est en premier lieu le sopor, qui jette dans une somnolence et un accablement qui rendent le réveil difficile. Le coma est un sommeil plus intense encore et se manifeste dans un accès de fièvre. La léthargie, sans causer de trouble fonctionnel, plonge néanmoins dans un assoupissement profond et continuel, dont on ne sort, sous le coup

[1] ZACCHIAS, *Quæst. medico-leg.*, l. 2, tit. 1, q. 19, n. 1, p. 168: Dubium non est in eo virtutes omnes collabi, ac quasi penitus deperdi, cum quibus etiam lædi rationem manifestum inde fit, quod tales in paroxysmo constituti nec quemquam agnoscunt, nec loquuntur, quin et reviviscentes non illico ad mentem redire comperiuntur nec ad rem respondent.

[2] *De discr. spir.*, c. 14, IV, p. 279 : Interdum etiam raptus creditur ab inexpertis quod est deliquium.

de vives excitations, que pour y retomber aussitôt après. Le carus est un état de complète insensibilité qui résiste à tous les stimulants. Plus ces divers sommeils sont intenses et profonds, plus ils suppriment dans le sujet l'exercice de la conscience. Il est cependant une exception : dans la léthargie appelée lucide, tandis que le patient est privé de toute action sur les organes musculaires et impuissant à donner extérieurement le moindre signe de vie, il garde au dedans la pleine jouissance de la sensibilité et de l'intelligence; il voit, il entend, il suit avec une parfaite lucidité tout ce qui se passe autour de lui.

Ici encore, où serait l'extase? Dans les trois premières sortes de sommeil, il n'y a ni entière aliénation des sens, ni vision mentale; et si, dans le carus, les sens sont liés, l'esprit l'est aussi dans la même proportion. Quant à la léthargie lucide, les sens et la conscience y subsistent et continuent à recevoir les impressions du monde extérieur; une seule chose la caractérise : l'impuissance de se mouvoir et d'exprimer. Ce n'est pas là l'extase, ce dégagement total du monde corporel produit par l'absorption de l'âme dans le monde invisible.

VII. — Voici une nouvelle forme d'analogie invoquée contre la clairvoyance extatique. Nous traiterons au dernier chapitre du sommeil artificiel; nous parlons présentement du somnambulisme naturel et spontané, ou du noctambulisme.

C'est un état mixte de veille et de sommeil, ou, si l'on veut, un sommeil qui laisse une certaine liberté d'opération, soit intellectuelle, soit physique, pareille à celle dont on jouit dans l'état normal. Cette suspension et cette possession partielle des facultés n'est pas toujours égale. Parfois on se lève, on agit, on va, on vient, on parle, on écrit, on semble même jouir d'une lucidité d'esprit extraordinaire; seule, la conscience de ces opérations est em-

pêchée, et quand la veille recommence, tout souvenir de ce que l'on a fait, de ce que l'on a dit, est effacé; c'est moins qu'un rêve. Plus souvent, on perd l'usage des facultés appréciatives; on agit extérieurement, on profère des paroles, mais sans ordre, sans suite, selon les caprices de l'imagination. Enfin les manifestations intellectuelles peuvent être supprimées, et il ne reste de la veille que les mouvements extérieurs. Ces différentes formes ont cela de commun que les sens ne s'exercent pas, ou, s'ils s'exercent, que la conscience n'en garde aucune trace [1], tout au plus le vague souvenir d'un rêve lointain [2]. En résumé, ce qui caractérise le noctambulisme est la faculté d'agir extérieurement malgré le sommeil et tandis qu'il suspend en tout ou en partie l'exercice de la vie intellectuelle.

C'est l'inverse de l'extase, qui paralyse le corps au profit de l'esprit, retire du monde sensible pour absorber en celui de la pensée, et ne laisse inaperçus les objets des sens que pour graver en caractères ineffaçables les visions de l'intelligence.

VIII. — La catalepsie, mal étrange, mystérieux, moins connu dans sa nature intime que par ses effets extérieurs, à ce point que l'on se demande s'il faut y voir une maladie spéciale ou seulement un symptôme de maladie, semble avoir plus de rapport avec l'extase. Elle s'accuse par une suspension presque toujours soudaine de la liberté des organes, des fonctions de la sensibilité et de l'intelligence, par une fixité du corps et des membres, qui immobilise dans les attitudes où la crise a surpris, et en même temps par une

[1] *Dict. encycl. des sciences médic.*, par Dechambre, art. *Somnambulisme naturel et spontané*, par B. Ball et E. Chambard, p. 332 : Dans le somnambulisme, la conscience, la notion du *Moi*, et par suite les souvenirs des faits qui ont eu lieu pendant l'accès, disparaissent tout d'abord, et le premier degré de cette névrose reconnaît pour condition unique, suffisante et nécessaire, l'abolition du sensorium.

[2] Cf. Brillat-Savarin, *Physiologie du goût*, médit. 17, *Du repos*, p. 196.

souplesse singulière aux impulsions qui viennent d'une main étrangère [1]. Les membres prennent et gardent toutes les positions qu'on leur donne, comme s'ils appartenaient plutôt aux étrangers qu'au malade même. Pour lui, le temps que dure cette impuissance ne compte pas : l'accès passé, il reprend sa vie au point où elle a été interrompue, achevant même, après de longues heures d'arrêt, une phrase commencée.

Il y a des degrés dans cette suspension momentanée. Quand la catalepsie est complète, « les facultés mentales et toutes les manifestations de l'entendement et de la pensée, tous les modes de la sensibilité, le tact, la vue, l'ouïe, l'odorat et le goût, sont interrompus et comme paralysés. Le malade ne parle plus, n'entend plus, ne voit plus, ne sent plus... Un des traits de l'accès cataleptique complet, c'est que le malade, revenu à lui-même, n'a nulle conscience de son état, et ne garde aucun souvenir de ce qui s'est passé pendant la crise [2]. »

La catalepsie incomplète n'atteint pas le corps entier et ne lie pas également tous les sens ; mais ce que l'on garde de conscience n'intéresse que les choses extérieures et l'impuissance où l'on est de répondre et d'agir.

Qu'a de commun la catalepsie avec l'extase? Quand elle est complète, une seule chose : la totale suspension des sens ; mais pendant la crise, pas de vision intime, et après, aucun souvenir. Si elle n'est que partielle, la ligature des sens est elle-même incomplète dans la même mesure, et la

[1] Dr T. Puel, *Mémoires de l'Acad. de médecine*, t. 20, p. 455, 1856 (Mémoire couronné par l'Acad. de méd. en 1855) : La catalepsie est une névrose intermittente, essentiellement caractérisée par l'impossibilité ou est le malade de changer volontairement d'attitude, tandis qu'une personne étrangère peut à son gré faire passer successivement tous les muscles de la vie animale par tous les degrés intermédiaires entre les limites extrêmes de contraction et d'extension.

[2] *Dict. encyclopéd. des sciences médic.*, par Dechambre, art. *Catalepsie*, par A. Linas, t. 13, p. 59.

différence avec l'état extatique en devient d'autant plus manifeste.

L'épilepsie se rapproche plus des violences démoniaques que de l'extase; mais ce fut une erreur chère aux montanistes de prétendre que l'extase n'allait pas sans convulsions, et de la confondre avec la crise épileptique. Quand l'accès de ce mal se borne au simple vertige, il présente tout au plus quelque rapport avec la catalepsie : on est tout à coup saisi d'un léger tremblement ou d'une fixité qui immobilise, sans connaissance, dans l'attitude où l'on a été surpris; après quelques instants, on revient à soi avec l'inconscience la plus complète de cette soudaine interruption [1].

Il faut être bien ignorant des conditions de l'extase ou de celles de l'épilepsie, pour confondre l'une avec l'autre.

IX. — Mais venons enfin à la grande névrose, qui, à entendre le rationalisme, tient en échec toute la mystique. De nos jours surtout, dès qu'il est question d'états surnaturels dans un sujet humain, dans les femmes surtout, les incroyants ont un mot qui répond à tout, explique tout, supprime victorieusement, au nom de la science, les vieux miracles : ce mot magique, c'est l'hystérie.

A ne considérer que l'étymologie [2], ce mal ne conviendrait qu'aux femmes, ainsi qu'on le croyait depuis Hippocrate

[1] Sandras et Bourguignon, *Tr. des maladies nerveuses,* l. 2, ch. 3, p. 274 : La perte de connaissance est toujours complète, qu'il y ait ou non violente convulsion; en même temps qu'il y a perte de connaissance, la sensibilité aussi est suspendue partout, et les malades, revenus à eux, ne se rendent pas compte du tout des coups qu'ils se sont donnés, des brûlures qu'ils ont subies... Il y aussi des épilepsies *incomplètes*... Dans ces dernières formes, les accès sont quelquefois si peu prononcés qu'en effet il n'y a, pour ainsi dire, qu'une sorte de vertige, d'absence momentanée, soit de l'intelligence, soit de la conscience. Seulement ce vertige se représente comme les accès d'épilepsie, et offre quelques-uns de leurs signes caractéristiques... Ainsi, avec ou sans prodrome, il saisit la personne qui y est exposée, lui trouble complètement l'intelligence, l'interrompt dans une phrase commencée, dans un acte qu'elle exécutait, dans ce moment la prive de ses sens, etc.

[2] De ὑστέρα, *uterus,* matrice.

jusqu'à ces derniers temps; mais des observations nombreuses et précises semblent établir que le sexe fort n'en est pas exempt. Cependant ceux-là mêmes qui ont le plus contribué à accréditer ce sentiment maintiennent que le mal, tout en s'étendant aux hommes, sévit de préférence chez les femmes, dont la moitié, selon le docteur Briquet [1], en seraient plus ou moins atteintes. Les expériences de M. Charcot [2], à la Salpêtrière, semblent confirmer l'opinion ancienne que cette affection a, chez elles, son siège principal aux sources mêmes de la maternité, bien que ce sentiment trouve de graves et nombreux contradicteurs [3].

On distingue trois phases dans les crises hystériques. La première est un accès brusque, pareil à celui de l'épilepsie, qui prive, pendant un temps relativement peu considérable, de l'usage des sens et se termine par des gémissements, une émotion vive, des larmes, ou un sommeil de quelques minutes. Le malaise éclate d'ordinaire dans la région abdominale ou épigastrique, d'où un corps solide semble se détacher tout à coup, remonter jusqu'à la gorge, suffoquer et ôter soudainement, dans une angoisse suprême, le sentiment de la vie. Ce signe, précurseur immédiat de l'attaque, porte le nom de boule hystérique ou d'*aura,* et de là, sans doute, l'ancien qualificatif de vapeur donné à l'hystérie.

[1] *Traité de l'hystérie,* p. 51 : On peut résumer ainsi l'influence du sexe sur la prédisposition à l'hystérie : 1° l'homme peut être atteint d'hystérie; 2° il paraît disposé à cette maladie à peu près vingt fois moins que la femme...; 3° l'hystérie est très commune chez les femmes; 4° la moitié au moins d'entre elles est hystérique ou très impressionnable, et le cinquième est pris d'attaques.

[2] *Leçons sur les maladies du système nerveux,* faites à la Salpêtrière par J.-M. Charcot, 11e leç. : *De l'hyperesthésie ovarienne.*

[3] Sandras et Bourguignon, *Traité des maladies nerveuses,* l. 2, ch. 2, p. 190 : Les médecins se partagent, pour ce qui concerne cette maladie, en trois camps, inégaux en nombre, mais tous trois défendus par des noms honorables. Ceux qui placent primitivement dans l'utérus le point de départ de la maladie, ceux qui généralement en trouvent le siège dans le système nerveux général, ceux enfin qui supposent une sorte de parallélisme entre les deux systèmes avec réactions réciproques.

La seconde phase est caractérisée par des agitations violentes, des contorsions grotesques, des postures désordonnées, des sauts qui rappellent ceux des clowns dans les cirques, ce qui a fait qualifier ces crises de clownisme par le docteur Charcot.

La troisième, plus pacifique, mais avec des apparences plus merveilleuses, s'accuse par la surexcitation intellectuelle, par des scènes étranges d'hallucination ou de lucidité somnambulique. On peut provoquer artificiellement ces états excentriques, ainsi que nous le dirons en parlant du magnétisme.

La suspension des sens et une anesthésie presque toujours totale accompagnent ces formes diverses de l'hystérie. Parfois cependant, tandis que l'exercice des autres sens paraît interrompu, il se produit en quelques-uns un redoublement de sensibilité, ou ce que les médecins appellent l'hyperesthésie [1].

La forme violente de l'hystérie est trop près des irruptions diaboliques pour que l'incrédulité manquât de confondre les deux ordres de phénomènes. Les autres formes, la dernière surtout, confinent plutôt aux visions extatiques, et l'on a saisi avec le même empressement ce prétexte de confusion. Nous indiquerons tout à l'heure la différence qui existe entre les convulsions hystériques et les possessions démoniaques. Les visions et les extases extranaturelles se distinguent plus nettement encore de l'hystérie lucide et hallucinatoire. Ici le travail de l'esprit ne dépasse pas la divagation incohérente, ou, tout au plus, une vue qui n'a rien de miraculeux sur le monde naturel [2]; et, la crise passée, il ne reste généralement dans la conscience aucun souvenir. Là, au contraire, le regard intérieur se fixe en

[1] De ὑπέρ, au-dessus, et αἴσθησις, faculté de sentir.

[2] Cf. *Dict. de médecine et de chirurgie*, par Jaccoud, t. 18, p. 224, art. *Hystérie*, par G. Bernut.

des spectacles surhumains dont la mémoire est indestructible.

Cependant les médecins rationalistes n'hésitent pas à ranger les extatiques parmi les malades que tourmente l'hystérie. Dans un ouvrage[1] fort en vogue, publié par deux disciples du docteur Charcot, MM. Bourneville et Regnard, on va jusqu'à mettre sur le même pied Madeleine Bavent, l'immonde héroïne de Louviers, et Marguerite-Marie Alacoque, la bienheureuse confidente du Sacré-Cœur. Un semblant de bonne foi préside à cet odieux rapprochement : c'est dans l'*Histoire de la bienheureuse Marguerite-Marie*, écrite par notre illustre hagiographe Mgr Bougaud, que l'on puise les pièces de conviction[2]. Pour que rien ne manque de ce qui peut éclairer le parallèle, on rapproche encore l'admirable religieuse de Paray-le-Monial de l'infâme Madeleine de Cordoue. Le dernier mot, le mot prémédité et qui dit tout, est que ce prétendu surnaturel, diabolique ou divin, se retrouve chez les hystériques de la Salpêtrière : celles-ci ne sont que des malades ; celles-là ne furent pas autre chose[3], et l'histoire de l'hystérie, selon nos docteurs, c'est l'histoire même du surnaturel.

C'est la plus grossière des méprises.

Nous avons étudié, nos lecteurs le savent, la vie et les écrits des saints ; nous avons lu et souvent cité les pages

[1] *Iconographie photographique de la Salpêtrière, service de M. Charcot*, par Bourneville et P. Regnard, 3 vol. in-8°, 1877.

[2] *Ibid.* t. 2, p. 218. Notes.

[3] *Ibid.* p. 224 : Si l'on en croit les théologiens, la mémoire de Madeleine Bavent, l'épouse du diable, doit être honnie et conspuée, tandis que celle de Marie Alacoque, l'épouse de Jésus, doit être honorée et vénérée. Cette opinion n'est pas la nôtre. Pour nous, ce sont deux malades qui ont subi la triste influence des superstitions de leur temps. Tous les phénomènes mentionnés chez Marie Alacoque : hallucinations de la vue et de l'ouïe, tantôt gaies, tantôt tristes, absorptions, extases, plaies imaginaires, délire érotique, — se retrouvent à des degrés divers chez les hystériques de la Salpêtrière. Sans l'intervention du P. de la Colombière, qui sait si Marie Alacoque n'eût pas subi le même sort que Madeleine de Cordoue?

écrites, avec une incomparable simplicité, par la bienheureuse Marguerite-Marie, nous avons transcrit une notable partie des œuvres de sainte Térèse. Afin de prononcer en toute justice sur le parallèle auquel on nous force, nous avons parcouru aussi les discours, phrases, cris, exclamations, patiemment recueillis par les docteurs Bourneville et Regnard, auprès de leurs clientes de la Salpêtrière : là tout est pur, édifiant, élevé, sinon sublime; ici c'est le puéril, l'absurde, l'ignoble, pour tout dire en un mot, l'incohérent rabâchage de la démence.

Nous avons décrit l'extase, la véritable extase, et, pour savoir ce qu'on lui oppose, il nous a fallu voir les crayons et les reproductions photographiques des attitudes et des expressions dont les prétendues extatiques de la Salpêtrière offrent le spectacle : la première est une ravissante transformation de la face humaine sous le rayon de Dieu; le reste est triste comme la maladie, insignifiant comme la vulgarité, hébété comme la folie, quand ce n'est pas grotesque, lubrique, repoussant.

Que nos lecteurs nous le pardonnent, devant un parallèle aussi inconvenant, établi dans l'unique but de conclure à l'identité, lorsque tout conclut manifestement aux deux extrêmes du contraste, nous avons de la peine à contenir notre indignation[1]; la pitié et le mépris suffiraient.

Non, avec un peu d'attention et de bonne foi, on ne saurait confondre l'extase divine avec l'accès hystérique. Que si l'on rencontre, mêlés à ceux de l'hystérie, les caractères de l'extase extranaturelle, ce qui n'est pas impossible, il en faudrait seulement conclure que le démon voile son action sous ce masque de l'infirmité humaine, et que peut-être il en est l'unique auteur.

[1] Cf. Dissert. des nouveaux Boll. relativement à sainte Térèse, 15 oct., t. 55, p. 523-537.

« L'extase divine, dit le docteur Imbert-Gourbeyre[1], un maître dans l'espèce, se compose de phénomènes physiques, psychiques et miraculeux : trilogie qui, en outre, a pour substratum la sainteté, laquelle sépare déjà nettement l'hystérie de l'extase.

« Trois symptômes physiques majeurs différencient l'extase de l'hystérie : l'immobilité, l'aliénation complète des sens et la raideur musculaire.

« A l'extase, dans sa forme la plus ordinaire, appartient l'immobilité absolue, celle de la statue de marbre ou de la mort apparente ; à l'hystérie la mobilité excessive, ce qui est prouvé par les quatre périodes de l'attaque : période épileptoïde, celle des contorsions et des grands mouvements, dite clownisme ; la période des attitudes passionnelles, et celle du délire. Les grandes hystériques ne sont que des agitées ; elles le sont même en dehors des attaques. Les extatiques, au contraire, sont des immobilisés ; et quand, par exception, ils sortent de leur immobilité extraordinaire, ce n'est que pour représenter les scènes de la Passion, genre d'extase fort rare, aussi bien que l'extase de jubilation ; ou bien c'est pour entrer en mobilité miraculeuse ; et alors ils marchent à la vapeur sans toucher terre, ils volent comme les oiseaux dans l'espace, ou bien restent suspendus en l'air immobiles comme le roc, ou ils se balancent comme la plume légère sous le souffle le plus léger. Si mobiles qu'elles soient dans leur clownisme échevelé, les prétendues extatiques de la Salpêtrière n'ont jamais été mobilisées de cette manière. Au point de vue de l'immobilité extatique, je comprendrais que les libres penseurs, dans leur guerre au surnaturel, eussent assimilé l'extase divine à la catalepsie ou à la stupeur mélancolique des aliénés ; mais avoir été

[1] *De la Stigmatisation*, t. 2, p. 439-442.

chercher l'hystérie comme type de comparaison, c'est un comble!

« L'aliénation complète des sens ne se trouve dans aucune des maladies opposées à l'extase. Dans l'hystérie, l'anesthésie où l'insensibilité est presque toujours partielle, rarement généralisée, elle n'atteint jamais complètement les sens spéciaux. Les hystériques, pendant leurs attaques, voient, entendent, conservent le sens du goût, de l'odorat, même du toucher, au moins partiellement, tandis que les sens spéciaux, sans parler de la sensibilité générale, sont abolis pendant l'extase. En outre, signe différentiel majeur, l'aliénation des sens disparaît complètement avec l'extase, tandis que dans l'hystérie les anesthésies partielles persistent après l'attaque et deviennent signes de l'état de maladie.

« Il en est de même de la raideur musculaire, qui est habituelle et généralisée dans l'extase. Dans l'attaque d'hystérie, au contraire, elle n'existe que par périodes, est le plus souvent partielle, quoique parfois elle se généralise pendant quelques minutes sous forme de tétanos. Mais, second signe différentiel de premier ordre, les raideurs ou contractures de l'hystérie persistent après l'attaque, même des mois et des années, tandis que la raideur extatique disparaît incontinent avec l'extase.

« Les symptômes psychiques de l'hystérie perdent singulièrement à être comparés à ceux de l'extase. Dans la maladie féminine, il n'y a pas de science infuse, d'esprit prophétique; pas de visions célestes ni de discours inspirés; il y a toute autre chose, le délire le plus désordonné, même le délire immonde.

« Inutile d'ajouter qu'il n'est pas question chez les hystériques de symptômes ou accidents miraculeux, et que les différences s'accentuent encore plus lorsque la stigmatisation se joint à l'extase. D'où il faut nécessairement con-

clure que les hystériques ne sont ni des stigmatisées ni des extatiques.

« Tel est, en raccourci, le schéma différentiel de l'extase divine et de l'hystérie : il est inattaquable. Si les médecins libres penseurs l'avaient connu, ou plutôt s'ils s'étaient donné la peine d'étudier la question, ils n'auraient pas parlé *sans savoir,* comme je l'ai dit si souvent; ils n'auraient pas commis la bévue insigne de confondre l'extase et la stigmatisation divine avec l'hystérie.

« Si cette confusion est ce qu'il y a de plus antiscientifique, elle est en outre profondément immorale. Pour en faire saisir l'inconvenance suprême, il suffira de prendre à la Salpêtrière un type courant d'extatique, un autre de stigmatisée, tels qu'ils ont été décrits sur le vif par le docteur Richer. »

Nous épargnons aux lecteurs ces exhibitions photographiques des folles dont leurs médecins se sont fait une réclame contre le surnaturel.

X. — Telles sont les affections morbides auxquelles on prétend ramener l'extase. A ne considérer que les éléments pour ainsi dire intrinsèques qui la constituent, elle se distingue nettement, par l'un ou par l'autre, des phénomènes naturels et des états maladifs prétendus analogues.

Mais il est des marques plus décisives encore. Elles se tirent des prodiges surnaturels qui accompagnent ordinairement l'absorption extatique. S'il est difficile de faire toucher du doigt aux incrédules les effets de grâce [1] qui résultent pour l'âme de l'attraction divine, il en est d'autres qui sont du ressort des sens et s'imposent à tous. Ces effets miraculeux, nous les avons décrits dans la longue exposition des phénomènes mystiques; qu'il nous suffise de mentionner le rappel immédiat de l'extase par les

[1] 2e P., ch. 20, t. 2, p. 431.

représentants de l'autorité spirituelle[1], le discernement par les extatiques des choses sacrées[2], l'affranchissement des lois de la pesanteur[3], les abstinences[4], l'invulnérabilité[5].

Ce dernier point de vue reparaît dans la question suivante sur l'affranchissement miraculeux du monde extérieur, prérogative divine, que nous devons distinguer, ainsi que nous l'avons fait pour l'extase, des analogies naturelles qu'on lui oppose.

[1] 2e P., ch. 21, t. 2, p. 455.
[2] 2e P., ch. 30, t. 2, p. 615.
[3] 2e P., ch. 32, t. 2, p. 638.
[4] 2e P., ch. 26, t. 2, p. 553.
[5] 2e P., ch. 31, t. 2, p. 650.

CHAPITRE IX

ANALOGIES DUES AUX ÉTATS MORBIDES QUI RENDENT INSENSIBLE ET INVULNÉRABLE

2° LES MALADIES PRÉTENDUES

La nature n'offre rien qui approche de l'indépendance miraculeuse dont jouissent les saints par rapport au monde extérieur. — La bilocation n'est pas le dédoublement morbide. — L'affranchissement des lois de la pesanteur n'a pas non plus d'équivalent dans l'ordre corporel. — La science médicale prétend donner raison de l'invulnérabilité, mais elle n'aborde pas les prodiges d'invulnérabilité divine. — Elle a cependant discuté les faits relatifs aux convulsionnaires de Saint-Médard. — Exposition de ces faits. — Embarras de MM. Bersot et Figuier, qui renvoient aux médecins. — Insuffisance des interprétations médicales.

I. — Nous avons raconté l'admirable indépendance où Dieu se plaît à mettre ses saints vis-à-vis du monde extérieur, préludant ainsi avant l'heure dans leurs corps mortels au dégagement de la vie glorieuse. Par la multilocation, il les affranchit des conditions actuelles de l'espace; par l'absence de pesanteur, il suspend les lois de l'attraction; par l'invulnérabilité, il modifie les rapports naturels de l'action et de la résistance. A ces miracles divins, le démon, nous l'avons dit, peut opposer des prestiges similaires; mais la nature offre-t-elle des analogies qui permettent au rationalisme d'éluder le surnaturel divin ou diabolique? Il nous est

permis de le constater avec une certaine satisfaction, la nature n'a rien, presque rien, même dans les irrégularités morbides, qui, en cet ordre, induise en illusion et fournisse un prétexte sérieux à l'incrédulité.

II. — Et d'abord, on chercherait vainement l'équivalent de la bilocation surnaturelle. C'est à peine si l'on parvient à éveiller la possibilité d'une illusion dans les troubles morbides relatifs à l'identité personnelle. Nous écartons le cas de l'amnésie [1], c'est-à-dire de la perte temporaire ou prolongée de la mémoire; seul, le phénomène hallucinatoire du dédoublement, qui se rencontre de loin en loin dans les bizarreries névropathiques, peut suggérer un rapprochement. Cette illusion singulière consiste, tantôt en ce que le malade voit des objets sous des formes répétées : c'est la diplopie [2]; tantôt en ce qu'il perd le sentiment de sa propre existence, et parle de lui-même comme d'un autre [3], ou même que, par une étrange aberration de conscience, il se voit en double et forme comme deux personnalités [4]; on trouve des fous qui se croient morts, décapités et en parlent comme s'ils le voyaient.

Ces faits, qu'il suffit d'énoncer, sont incontestables; mais qu'ont-ils de commun avec la multiprésence à des points et

[1] De α privatif, et μνῆσις, *mémoire*. Cf. Dr Azam, *La double conscience, Revue scientifique*, 31 août, 1878, p. 194-196. — Dr Mottet, *Note sur l'amnésie temporaire, l'Union médicale*, 10 juin 1879. — *Dict. encyclop. des sciences médic.*, art. Amnésie.

[2] De διπλόος, *double*, et ὄπτομαι, *voir*.

[3] V. Eger, *Revue philos.*, sept. 1887, p. 309 : « La double personnalité, la double conscience au sens rigoureux de ces mots, n'a jamais été scientifiquement observée. Le double *moi* dans un corps unique reste une sorte d'idéal dont s'approchent plus ou moins certains somnambules et d'autres malades : mais on ne saurait dire qu'il ait jamais été réalisé... Une personne vraiment double se croirait simple à chaque moment de son existence, car elle ignorerait toujours celui de ses deux *moi* qui serait momentanément à l'état latent; son entourage seul connaîtrait le dédoublement de sa vie. »

[4] Cf. Bautain, *Psych. expériment.*, t. 2, p. 108-109.

en des lieux séparés, très distants même, ainsi que nous l'avons constaté en traitant des bilocations véritables ! Entre ces deux phénomènes, il y a toute la différence d'une illusion mentale à une réalité externe : le dédoublement morbide, c'est l'illusion ; la bilocation miraculeuse, c'est la réalité.

Toutefois, nous ne devons pas dissimuler une assertion singulière de Görres[1] au sujet de la bilocation qu'il regarde comme possible naturellement. Voici comment :

« Le corps est composé de deux corps, pour ainsi dire, réunis en un troisième, et dont le premier réside dans le système et agit par le fluide nerveux, tandis que l'autre, qui vient principalement du sang, s'empreint dans le système circulatoire, et que le lien qui les unit tous les deux se produit dans le système musculaire. La première construction de l'édifice est le type, et donne le plan de l'autre ; et toutes les deux sont l'image de l'âme qui réside en elles ; de sorte qu'on pourrait appeler, en un certain sens, la première le spectre de l'âme, et la seconde son enveloppe plastique. Tant que ces deux corps sont unis, dans le cours ordinaire des choses, par le lien de la personnalité, ils se pénètrent et se lient réciproquement. Mais si ce lien est dissous par la mort, ils se séparent : l'un, celui qui a plus d'affinité avec l'âme, la suit ; tandis que l'autre, plus rapproché de la nature terrestre, est absorbé par elle.

« Mais entre ces deux extrêmes, c'est-à-dire entre la vie ordinaire et la mort, il y a des états mitoyens dans lesquels le lien se relâche sans se rompre ; de sorte que les deux natures qu'il attache ensemble s'écartent l'une de l'autre par une sorte de mouvement excentrique. Si dans ce mouvement le premier corps, celui qui est le plus élevé et qui sert de type à l'autre, se détache de celui-ci par un surcroît d'énergie, et sortant de l'état latent où il le retient,

[1] *Mystique*, l. 5, ch. 17, t. 3, p. 317, 318.

franchit ses limites sans toutefois le quitter tout à fait, alors que le spectre, se dégageant de l'enveloppe qui le recouvre, apparaît d'une manière visible, à peu près comme l'éclair qui déchire la nue. Ainsi délivré, il acquiert une unité plus élevée et une action plus puissante et plus centrale. Plus concentré, il devient présent, non partout, ce qui ne convient qu'à Dieu, mais en plusieurs lieux, selon la mesure du dégagement qui s'est opéré en lui. L'âme disparaît dans la sphère où s'étend son pouvoir, et il peut être ainsi présent là où le portent ses désirs, dans toute l'étendue de cette sphère. Tout en étant présente dans la partie qui est enveloppée sous la matière, l'âme est présente ailleurs encore par la partie typique et centrale, et se rend ainsi visible dans les éléments et les forces de cette dernière.

« On voit que la catalepsie et le somnambulisme, en produisant une séparation de cette sorte dans les éléments dont se compose la personnalité humaine, permettent quelquefois à celle-ci d'être vue en plusieurs lieux à la fois. Mais cet état peut être aussi l'effet d'une disposition naturelle. »

En supposant démontrée la nébuleuse physiologie de l'auteur allemand, il resterait à établir que ces différentes pièces de l'organisation humaine peuvent se disjoindre sans entraîner la mort, sans tirer l'homme de l'ordre naturel établi, sans entraîner, conséquemment, une dérogation miraculeuse aux lois qui le régissent. Car, si l'on admet que la multilocation est un miracle dans l'état actuel de la constitution humaine, nous pourrons différer encore sur l'interprétation proposée, mais, au point de vue de la mystique, nous tombons d'accord.

Mais, loin d'être démontrée, la théorie qui suppose dans l'homme un principe intermédiaire entre l'âme et le corps est en opposition formelle avec l'enseignement catho-

lique. L'Église l'a expressément condamnée au concile de Vienne, en 1311, contre Pierre-Jean d'Olive, et au concile de Latran en 1517. Plus près de nous, Pie IX eut à renouveler cette sentence, en 1857, contre Antoine Günther, et en 1860, contre Jean-Baptiste Baltzer. S'il eût vécu, Görres n'aurait pu maintenir une interprétation formellement improuvée par l'autorité suprême de l'Église. Historien exact quand il raconte les faits, il pèche presque toujours dans la doctrine quand il s'agit du miracle.

III. — L'exemption des lois de la pesanteur par l'agilité, l'ascension aérienne, le vol, la marche sur les eaux, n'a pas non plus d'équivalent dans la nature, et c'est à peine s'il s'est rencontré quelques imaginations assez hardies pour lui attribuer de tels effets. Zacchias [1] signale ces théoriciens excentriques, et ne se donne la peine de les réfuter qu'en les raillant. Görres [2] hasarde cette plaisante interprétation que, en ces sortes de phénomèmes, l'oiseau se développe dans l'homme et l'emporte dans son élément natif de l'air. En prenant la chose au sérieux, le rationalisme n'a ici qu'un moyen d'échapper au surnaturel, son moyen ordinaire, de nier les faits. En dépit des négations, les faits restent et le surnaturel aussi.

Il en est de même du privilège de se rendre invisible [3],

[1] *Quæst. medico leg.*, l. 4, tit. 1, q. 6, n. 10, p. 59 : Alii præterea sunt ecstatici qui a terra in ecstasi elevantur, et quasi in aere librati permanent; hoc autem (quicquid conati fuerint nonnulli affirmare) in naturali ecstasi est ab omni veritate alienum; contra naturæ enim propensionem omnimo est corpus grave a centro propria virtute sublevari et in aere sustineri, etc.

[2] *Mystique*, l. 4, ch. 23, t. 2, p. 367 : « Dans l'état ordinaire, ces organes (du mouvement) sont destinés à la marche; mais lorsque l'âme prédomine sur le corps, et qu'en celui-ci l'élément de l'air prend par suite le dessus sur les autres, l'oiseau se développe en lui, pour ainsi dire, l'emporte sur la brute, et, se dégageant de son enveloppe, il s'envole joyeusement vers la lumière supérieure qui l'attire. »

[3] 2e P., ch. 32, t. 2, p. 655.

de pénétrer les corps[1], de résister à tous leurs efforts[2]; nous ne savons pas que la nature ait encore livré de tels secrets, familiers, nous l'avons vu, aux amis de Dieu.

IV. — Mais du moins la science médicale revendique comme naturel le prodige de l'invulnérabilité, si commun dans la vie des saints et jusque dans les prestiges diaboliques. Examinons si la théorie cadre avec les faits.

Les faits miraculeux de l'ordre divin ayant pour objet l'invulnérabilité sont innombrables; nous en avons indiqué les formes diverses en traitant, dans notre seconde partie, de l'exemption des influences extérieures que Dieu accorde à ses saints. Les rationalistes ne les discutent point, jugeant sans doute plus facile de les rejeter en bloc, que de leur trouver, sans sortir de la nature, une interprétation plausible.

Et que pourrait-on alléguer, en effet, pour expliquer, tout en contestant le miracle, une pareille suspension des forces naturelles? Comment expliquer ces engins de torture brisés sans que les corps des martyrs subissent la moindre atteinte, ces glaives émoussés sur leur chair intacte, ces bûchers dévorants, ces ardentes fournaises, ces chaudières bouillantes qui perdent, au contact des serviteurs de Dieu, leur vertu combustive? M. Alfred Maury[3] explique

1 2e P., ch. 32, t. 2, p. 601.

2 *Ibid.*, p. 602.

3 *Le sommeil et les rêves*, ch. 12, 4e édit., p. 327 : « Tout ce qui est rapporté des supplices que s'infligent les dévots hindous, des incroyables pénitences des ascètes brahmanistes, ou bouddhistes, trouve dans l'état anesthésique également son explication. Nul doute qu'une insensibilité du même genre n'ait été, chez les premiers martyrs du christianisme, l'effet d'une surexcitation nerveuse excessive, due à l'exaltation de leurs croyances religieuses. Ne sait-on pas que dans la chaleur du combat, le soldat ne s'aperçoit pas de blessures qui lui causeraient, au contraire, à l'état calme, une cruelle souffrance? Tout ceci montre que la surexcitation nerveuse atténue, en certains cas, singulièrement la sensibilité. »

l'insensibilité dont les martyrs semblaient jouir au milieu de leur supplice par l'anesthésie où les jetait une surexcitation nerveuse et excessive; il ne tente pas d'expliquer l'invulnérabilité proprement dite. Les païens attribuaient ces prodiges aux enchantements magiques; nos rationalistes, croyant encore moins au diable qu'à Dieu, n'ont garde de recourir à ces interprétations. Ils s'en tiennent à la négation générale et axiomatique que le surnaturel est impossible. Tout ce qui ne se prête pas au cadre de leur théorie est déclaré hors la science et non avenu.

V. — Certains prestiges diaboliques ont eu cependant une meilleure fortune, particulièrement ceux des convulsionnaires de Saint-Médard. On vit, en plein XVIIIe siècle, se produire des scènes scandaleuses, fantastiques, stupéfiantes, dont tout Paris put être témoin pendant des années entières. Plusieurs auteurs du temps en ont fait des descriptions détaillées qui ne permettent aucun doute sur la réalité de ces prodiges. Les écrivains du XIXe siècle songent moins à en discuter l'existence que le caractère. Quelques-uns[1], parmi les catholiques, ont fait ressortir leur forme extranaturelle. Contraints de les admettre, les tenants du rationalisme se sont attachés, à l'aide d'explications médicales et savantes, à en supprimer tout le merveilleux.

De ce merveilleux, nous ne voulons considérer présentement que l'invulnérabilité. Les citations seront longues, mais elles auront pour effet de mettre en pleine évidence, sinon la mauvaise foi, du moins l'illusion des libres penseurs, médecins et autres, qui, après avoir lu et admis ces récits de témoins oculaires, tentent de ramener les faits à des singularités mor-

[1] Cf. HIPP. BLANC, *Le merveilleux dans le Jansénisme*, etc., l. 1, ch. 2, p. 130-166. — LECANU, *Histoire de Satan.*

bides, et, en particulier, au cadre nosologique de l'hystérie.

VI. — Les coups que l'on administrait aux convulsionnaires prirent le nom de *secours,* à cause du soulagement et de l'impression voluptueuse qu'elles en recevaient, car c'étaient surtout des femmes qui se livraient à ces jeux aussi indécents qu'extraordinaires. Il y avait les grands et les petits secours. Ceux-ci consistaient en des coups frappés sur la tête, la poitrine, le ventre, avec la main, le poing, un bâton, ou tout autre instrument relativement léger; ou dans des pressions sous des poids énormes, en des piétinements, des tiraillements, des balancements. Ceux-là étaient des coups, meurtriers de leur nature, portés par des bras vigoureux, souvent par plusieurs de concert, et qui auraient dû rompre les tissus, broyer les os et donner la mort.

Sur ces soulagements, grands et petits, il faut entendre Carré de Montgeron, l'historien convaincu des miracles jansénistes. Nous ne citerons qu'un de ses propres exploits tout à fait probant dans la question présente, et une partie de ce qu'il rapporte sur Gabrielle Moler, la plus illustre héroïne du cimetière de Saint-Médard :

« Pour soulager Gabrielle Moler, on se servait[1], dit-il, de quatre tringles de fer de la grosseur du petit doigt, et de la longueur environ d'un pied et demi, qui avaient une tête à peu près comme celle d'un clou de charrette et qui se terminaient en pointe émoussée. Gabrielle étant à terre, couchée sur le dos, quatre personnes poussaient les pointes de ces quatre tringles de toute leur force dans le creux de son estomac, où ces pointes s'enfonçaient de la profondeur de trois pouces en y faisant pénétrer les habits. Elle se faisait ensuite appliquer sous le menton les pointes de deux

[1] *La Vérité sur les miracles,* etc., t. 3, p. 702-708.

de ces tringles, et les faisait pousser par deux personnes, avec tant de violence que sa tête était forcée de se renverser en arrière et que son cou formait une espèce d'arc; et, comme ces pointes enfonçaient la chair du menton dans sa bouche et dans le haut de son gosier, elle ne pouvait plus parler et était obligée de s'exprimer par signes. Néanmoins, dès que ce secours était fini, il ne restait aucune trace de ces pointes à la peau de son menton...

« Gabrielle fit faire exprès quatre pelles presque droites, dont le bas était bien plus tranchant que ne le sont les pelles communes. Au surplus, deux de ces pelles étaient coupées en bas en ligne droite, ainsi qu'il est ordinaire, et le bas des deux autres était arrondi en demi-quart de cercle. Cette jeune convulsionnaire plaçait elle-même le tranchant d'une des pelles arrondies immédiatement au-dessus d'une de ses mamelles par-dessus sa robe, et le tranchant de l'autre au-dessous, et les deux autres aux deux côtés, l'une à droite et l'autre à gauche; en sorte que sa mamelle se trouvait renfermée des quatre côtés dans le tranchant de ces quatre pelles. Aussitôt quatre des assistants poussaient chacun une de ces quatre pelles avec toute la force qui leur était possible; mais quoiqu'ils y fissent tous leurs efforts, suivant que leur ordonnait la convulsionnaire, le coupant de ces pelles ne pouvait pénétrer en aucune sorte dans la mamelle, pas plus que si elle eût été de fer. Et, après que ces quatre assistants y avaient inutilement épuisé toutes leurs forces, Gabrielle faisait faire souvent par quelques autres des spectateurs la même opération sur son autre mamelle... Après ce secours, Gabrielle, couchée à terre sur le dos, plaçait le coupant d'une de ces pelles sur le larynx de son gosier, c'est-à-dire précisément au-dessous de la trachée artère, et obligeait un des assistants de pousser ainsi perpendiculairement cette pelle de toute sa force dans son gosier. Car elle savait que dans ce moment

la peau, les veines, la trachée artère et toutes les autres parties de son gosier étaient aussi dures, aussi impénétrables que venait de l'être son sein. Aussi, quelque violemment qu'on poussât le tranchant de cette pelle sur son cou, elle n'en recevait qu'une impression agréable et bienfaisante; ce qui l'engageait à faire recommencer cette opération plusieurs fois de suite...

« Gabrielle se couchait par terre sur le dos, et faisait prendre un gros pilon de fer pesant quarante-huit livres, de la longueur de plus de trois pieds, et dont la masse avait sept à huit pouces de haut, et cinq à six de diamètre. C'est par cet instrument, d'un poids si terrible, qu'elle se faisait frapper avec une violence extrême dans le creux de l'estomac. Après qu'on avait éprouvé par quelques coups modérés si son estomac était devenu aussi invulnérable qu'elle le disait, un des plus forts assistants élevait ce pilon trente fois de suite de la hauteur de près de deux pieds et le précipitait chaque fois avec une force épouvantable sur l'estomac de cette jeune convulsionnaire... On a même remarqué, toutes les fois qu'on lui donnait ce terrible secours, que les meubles de la chambre, les vitres, le plancher et même tous les assistants en ressentaient de l'ébranlement, ce qui n'était causé que par le contre-coup que le corps de cette jeune enfant donnait contre le plancher... Néanmoins ce secours plaisait si fort à Gabrielle qu'elle le faisait ordinairement réitérer deux ou trois fois de suite après quelque petite pause, de façon que dans ces trois reprises elle recevait quatre-vingt-dix coups de ce pilon dans l'estomac...

« Croirait-on qu'elle recevait tout de suite un autre secours dont l'instrument était encore plus effrayant?... C'était un autre pilon de fer de la longueur de deux pieds et demi, et d'un bon pouce de diamètre, et dont la masse, qui avait quatre pouces de diamètre, se terminait en pointe. On ne

pouvait, au gré de cette convulsionnaire, lui en donner des coups assez violents dans le creux de l'estomac. Quoique les assistants y employassent toute la force de leurs bras, elle leur criait sans cesse : « Fort! fort! fort! » Et elle en recevait ainsi, adossée contre un mur, trente ou quarante coups tout de suite. Sa robe de coutil et sa camisole ne manquaient pas d'être déchirées par la pointe de ce terrible instrument à l'endroit où on la frappait; mais en même temps on remarquait avec admiration que néanmoins sa chemise ne se perçait jamais...

« Je ne dirai qu'un mot des effroyables coups de bûche qu'elle se faisait donner, attendu que depuis que le surprenant phénomène des secours prodigieux a commencé de paraître, celui-ci a été si commun que j'en ai déjà parlé en plusieurs occasions. J'observerai donc seulement que quelque violents que fussent les coups de bûche qu'on lui donnait sur l'estomac, pendant qu'elle était à genoux le dos appuyé contre un mur, souvent elle se plaignait qu'ils n'étaient pas assez forts, quoique son corps en fût si rudement frappé qu'il rebondissait contre la muraille, et y causait un ébranlement considérable. Elle se retournait ensuite le visage et l'estomac contre le mur, et recevait de pareils coups sur l'épine du dos, qui faisaient également rebondir son estomac contre ce mur. Enfin elle s'en faisait donner plusieurs coups sur la tête...

« Mais n'omettons pas de rendre compte... de l'effrayant secours des épées, qui depuis quelques années est devenu si commun et que Gabrielle a reçu la première. Dès 1736, cette jeune convulsionnaire fut souvent portée, par l'instinct surnaturel qui la guide, de prendre l'épée la plus forte et la mieux affilée de toutes celles qu'avaient les spectateurs, puis, ayant le dos appuyé contre la muraille, elle plaçait la pointe de l'épée au-dessus de son estomac, et elle engageait l'homme qui lui paraissait avoir le poignet le plus

ferme et le plus vigoureux de la pousser de toutes ses forces; et, quoique l'épée se courbât et formât une espèce d'arc par la violence avec laquelle on la poussait..., néanmoins la convulsionnaire disait toujours : « Fort! fort! » Après avoir fait plusieurs fois recommencer cet étonnant secours, elle appliquait la pointe de cette épée à son gosier, et la faisait pousser avec la même violence qu'on l'avait fait dans l'estomac. Aussi la pointe enfonçait-elle la peau dans le gosier à la profondeur de quatre travers de doigt; mais elle ne pouvait percer la peau, si fort qu'on la poussât... Gabrielle enfonçait ensuite par deux fois la pointe de cette épée dans ses paupières, mais ses yeux étaient aussi impénétrables à cette arme si perçante que l'avait été son gosier... N'ayant pu percer ses yeux, elle mettait la pointe de cette épée sous sa langue, et la poussait avec force de bas en haut. Ne pouvant la faire entrer, elle appuyait son doigt par-dessus la langue précisément au-dessus de la pointe de l'épée; mais, quoiqu'elle recommençât à plusieurs reprises à faire ainsi tous ses efforts comme pour se percer la langue, elle n'en pouvait venir à bout. »

L'exploit personnel de Carré de Montgeron est digne d'attention : il s'agit des coups d'un énorme chenet que ce dévot janséniste administrait à une autre infatigable et indomptable convulsionnaire.

« Je prie le lecteur, dit-il naïvement[1], que je lui en détaille un peu davantage les circonstances. Le chenet dont il est ici question est un gros barreau de fer sans aucune façon; mais il est seulement plié aux deux bouts et séparé en deux par devant pour former les piés, et il a un montant très court et fort gros. Ce chenet pèse vingt-neuf à trente livres. C'est avec cet instrument que cette convulsionnaire se faisoit donner les coups les plus terribles, non pas

[1] *Observations sur les convulsions*, 4e P., 43 et 44, t. 2.

dans le ventre, comme dit l'auteur des *Vains efforts,* mais dans le creux de l'estomac...

« Comme je ne rougis pas d'avoir été un de ceux qui ont le plus suivi les convulsionnaires, je déclare sans peine que c'est de moi dont parle cet auteur... J'avois commencé, suivant ma coutume, à ne donner d'abord à la convulsionnaire que des coups très modérés. Cependant, excité par ses plaintes, qui ne me laissoient aucun lieu de douter que l'oppression qu'elle ressentoit dans l'estomac ne pouvoit être soulagée que par des coups très violents, j'avois toujours redoublé le poids des miens; mais ce fut en vain que j'y employai à la fin tout ce que je pus rassembler de forces : la convulsionnaire continua à se plaindre que les coups que je lui donnois étoient si foibles qu'ils ne lui procuroient aucun soulagement, et elle m'obligea de remettre le chenet entre les mains d'un grand homme fort vigoureux qui se trouva au nombre des spectateurs. Celui-ci ne ménagea rien. Instruit par l'épreuve que je venois de faire, qu'on ne pouvoit lui donner des coups trop violens, il lui en déchargea de si terribles, toujours dans le creux de l'estomac, qu'ils ébranloient le mur contre lequel elle étoit appuyée.

« La convulsionnaire se fit donner tout de suite de cette sorte les cent coups qu'elle avoit demandés d'abord, ne comptant pour rien les soixante qu'elle avoit d'abord reçus de moi... Après que ces cent coups lui eurent été donnés, je repris le chenet, et je voulus essayer contre un mur si mes coups, qu'elle trouvoit si foibles et dont elle se plaignoit si amèrement, n'y produiroient aucun effet. Au vingt-cinquième coup, la pierre sur laquelle je frappois, qui avoit été ébranlée par les coups précédens, acheva de se briser : tout ce qui la retenoit tomba de l'autre côté du mur, et y fit une ouverture de plus d'un demi pié de large...

« Il est très important de remarquer que la force des coups que l'on donne aux convulsionnaires n'est point arrêtée sur la superficie de la peau. Par exemple le chenet, lorsque ses coups en sont frappés avec beaucoup de violence, s'enfonce si avant dans l'estomac de la convulsionnaire qu'il paroît pénétrer presque jusqu'au dos, et qu'il semble devoir écraser tous les viscères qui se trouvent sous le poids de ses coups; et c'étoit pour lors que la convulsionnaire s'écrioit avec un air de contentement peint sur son visage : « Ah! « que cela est bon! Ah! que cela me fait du bien! Cou- « rage, mon frère; redoublez encore de force, si vous « pouvez!... »

« J'ai déjà observé que les coups assomans du chenet frappoient d'abord sur la peau, mais sans y faire la plus légère meurtrissure... Or comment toutes ces parties si tendres, si fines, si délicates ont-elles pu résister à la force de coups si violens? Avec de pareils coups, on enfonce des murs de pierre, on feroit impression sur les métaux, on casseroit des barres de fer, on briseroit une statue de bronze : comment des coups d'une si grande violence n'ont-ils pas cassé des fibres si déliées? Comment n'ont-ils pas écrasé des glandes si molles? Comment n'ont-ils pas brisé des veines d'une si grande finesse? Comment n'ont-ils pas seulement effleuré une pellicule aussi mince et aussi tendre que l'épiderme? »

VII. — Arrêtons là ces citations; elles suffisent à montrer le caractère de ces phénomènes.

Carré de Montgeron y voyait du surnaturel; il avait raison; mais il se trompait en y voyant un surnaturel divin qui témoignait en faveur du jansénisme. Dieu n'intervient pas miraculeusement pour appuyer l'hérésie, ni dans des scènes indécentes et burlesques comme celles des convulsions.

Pour nous, qui admettons l'intervention diabolique,

l'explication est facile. Ceux qui rejettent tout merveilleux extranaturel assument la rude tâche de démontrer que tout s'est passé ici conformément à l'ordre de la nature, aux lois de la physique et de la physiologie.

Deux écrivains de renom, MM. Ernest Bersot et Louis Figuier, ont soumis à l'épreuve de la critique les scènes des convulsionnaires jansénistes. Après avoir reproduit la substance de ces faits d'après la narration même du sieur de Montgeron, dont l'un[1] et l'autre[2] s'accordent à reconnaître la sincérité, ils en viennent à des conclusions qui dissimulent mal leur défaite.

M. Bersot s'en rapporte au docteur Bertrand, lequel ramène tout au magnétisme. « Quand on compare tous les faits que nous venons de citer, dit-il[3], on trouve qu'ils témoignent d'un certain nombre de facultés extraordinaires qui, d'après le docteur Bertrand, peuvent se résumer ainsi : *Insensibilité extérieure*. Une somnambule, par exemple, chante, et sans aucune altération de voix, pendant qu'on lui enfonce quarante ou cinquante épingles dans son corps. » — Et c'est tout ! Évidemment ce n'est pas assez. Nous contestons même le principe de solution auquel on nous renvoie; car si le magnétisme présente des phénomènes pareils à ceux dont nous discutons le caractère, nous les classons d'ores et déjà hors de l'ordre naturel, à moins qu'on ne nous explique par la nature cette suspension de ses lois.

[1] Bersot, *Mesmer et le magnétisme animal*, 3e éd., p. 99 : Un témoin considérable, Carré de Montgeron, conseiller au Parlement de Paris, écrivit ce qu'il avait vu dans un livre intitulé : *La vérité des miracles de Pâris* (1737-1748). Dans sa sincérité, il présenta ce livre à Louis XV, qui le fit enfermer à la Bastille, puis l'envoya en exil, où il mourut. Des faits tout pareils sont attestés, en 1759, par du Doyer de Gastel, et par un homme illustre, la Condamine.

[2] Figuier, *Hist. du merveilleux*, t. 1, p. 384 : En général, Montgeron ne cherche jamais à dissimuler, etc. Tant d'exactitude doit donc lui mériter une créance entière sur les faits dont il est le seul garant.

[3] Bersot, p. 104.

Mais nous reviendrons sur ce sujet au chapitre du magnétisme.

M. Figuier semble plus explicite; en définitive, il s'en réfère lui aussi aux médecins[1] : à Hecquet, à Cabanis, à Calmeil, à Montègre; et, en fin de compte, peu satisfait de leurs commentaires, il en vient à mettre en suspicion les récits qu'il déclarait tout à l'heure hors d'atteinte, mais qui ont le tort de résister aux interprétations rationalistes. « Il faut convenir pourtant, dit-il[2], que les exemples que nous venons de citer sont moins tranchés que ceux des convulsionnaires. Mais, en revanche, les faits ici ne sont pas bien vérifiés. On a même reconnu souvent que ces fanatiques, en se croyant invulnérables, se faisaient une étrange illusion. » — Ce qui revient à dire, pour tout lecteur attentif, que l'on se débarrasse des faits gênants en niant qu'ils soient bien vérifiés, et que ceux-là seuls doivent être tenus pour vrais qui ne sont pas embarrassants. Le procédé est plutôt commode que logique et loyal.

VIII. — Mais voyons plus en détail les solutions médicales dans cette cause systématiquement dévolue aux médecins. Prenant les faits tels qu'ils sont racontés par les témoins oculaires, nous demandons une explication plausible prise de l'ordre naturel, puisqu'on s'obstine à soutenir que rien ici ne dépasse la nature.

Comment ces épées nues, ces tringles de fer aiguisées, ces pelles tranchantes poussées par des mains vigoureuses, ne faisaient-elles point jaillir le sang, ne pénétraient-elles pas les tissus, ne déchiraient-elles pas les seins, ne perçaient-elles pas le gosier, ne crevaient-elles pas les yeux? Si ces instruments n'entraient pas avant dans les chairs, c'est sans doute, répond le docteur Charcot, qu'on ne les

[1] Figuier, *Hist. du merveilleux*, t. 1, p. 406-416.
[2] *Ibid.*, p. 411.

poussait que faiblement; quant à l'ischémie[1], c'est un phénomène qui se rencontre de loin en loin chez les hystériques. Citons[2]. « Cette ischémie, qui d'ailleurs poussée à ce degré est assez rare, peut expliquer certains faits réputés miraculeux. Dans l'épidémie de Saint-Médard, par exemple, les coups d'épée que l'on portait aux convulsionnaires ne produisaient pas, dit-on, d'hémorragie. La réalité du fait ne peut être repoussée sans examen... Il s'agissait là presque toujours, la critique l'a démontré, de l'hystérie poussée au plus haut point; et pour que sur ces femmes, frappées d'anesthésie, une blessure par instrument piquant, tel qu'une épée, ne fût pas suivie d'écoulement de sang, il suffisait, vous le comprenez d'après ce qui précède, que l'instrument ne fût pas poussé trop profondément (!!). » — C'est avouer équivalemment que si les choses se sont passées comme Carré de Montgeron, dom La Taste et d'autres les racontent, le docteur Charcot n'a pas d'explication à fournir. Le docteur Bourneville[3] insiste davantage sur l'absence d'hémorragie et de sensibilité dans les scènes de crucifiement dont les convulsionnaires donnèrent le spectacle. Nous faisons observer au maître et au disciple que le capital ici est d'expliquer l'invulnérabilité, ce qu'ils ne font pas.

Mais examinons ce point précis de la sensibilité.

Comment ces femmes impressionnables recevaient-elles ces coups meurtriers sans témoigner la moindre douleur? — C'est, nous répondent les médecins incrédules, que toutes ces filles étaient hystériques, et que l'anesthésie est un des effets ordinaires de cette névrose. Dans plusieurs états et affections morbides, particulièrement pendant les crises,

[1] De ἴσχειν arrêter, et αἷμα sang : terme médical qui signifie suspension ou ralentissement de la circulation artérielle, et, par extension, l'absence ou la rareté du sang dans les tissus.

[2] *Leç. sur les maladies du système nerveux*, 10e leç., p. 268.

[3] BOURNEVILLE et REGNARD, *Iconographie de la Salpêtrière*, *Hystéro-Épilepsie*, observ. 3, p. 47.

l'organisme est frappé d'insensibilité. Tantôt c'est le corps entier, tantôt un seul côté, un membre, un organe qui cesse de transmettre à la conscience les impressions externes. On pique, on taille, on brûle ces parties, le sujet ne sent rien. — Il est rare que la médecine savante et incroyante aborde la question de l'anesthésie sans alléguer les convulsionnaires de Saint-Médard. Elle érige en principe de solution le fait même qu'il faudrait expliquer. Nous n'avons aucun intérêt à contester les effets anesthésiques de l'hystérie ; voyons seulement si, présentement, l'interprétation cadre avec les faits.

L'anesthésie, c'est l'absence de sensation, comme son contraire l'hyperesthésie est une exaltation de la sensibilité. Or, non seulement les convulsionnaires jansénistes n'éprouvaient pas de douleur, mais elles jubilaient de plaisir sous ces secours étranges qui auraient dû les briser. Comment accorder tout cela?

Le plaisir, poursuivent les imperturbables docteurs, est aussi facile à expliquer que l'absence de douleur. Ces sujets étaient atteints d'affections morbides auxquelles ces violences extérieures apportaient du soulagement, et de toutes celles qui exaltent l'impression de la jouissance, l'hystérie est au premier rang. Le siège ordinaire qu'affecte le mal chez les femmes, paraît au docteur Charcot [1] une explication toute naturelle du bien-être que ces coups redoublés sur les flancs apportaient aux hystériques de Saint-Médard. Dans ces violences, il y avait au fond une recette de volupté, selon la remarque de Calmeil [2], et le savant aliéniste en

[1] *Leç. sur les maladies du système nerveux*, 11e leç., p. 295-296.

[2] *De la folie,* t. 2, p. 385 : L'empressement avec lequel un certain nombre de filles et de femmes convulsionnaires couraient, à Paris, après les épreuves d'un martyre apparent, se trouve encore en partie expliqué par l'exaltation des organes génitaux. Au diapason où leur sensibilité se trouvait montée pendant le paroxysme hystérique, le plus grand nombre des convulsionnaires de Saint-Médard n'éprouvaient, en affrontant la violence des coups, habituellement les plus douloureux, qu'une sensation de plaisir.

vient à cette conclusion piquante[1] : « Au total, le contact et l'impression répétée des coups produisaient sur les convulsionnaires l'effet d'une sorte de massage salutaire, et rendaient moins poignantes ou moins sensibles les tortures de l'hystérie. »

Si nous comprenons, cela revient à dire que les convulsionnaires étaient atteintes à la fois d'anesthésie ou d'absence de sensibilité qui écartait la douleur, et d'hyperesthésie ou d'excès de sensibilité qui centuplait le plaisir. Le pour et le contre, c'est trop à la fois.

Ce n'est pas tout. Si la physiologie est en déroute ici, la physique l'est encore davantage. Comment ces coups redoublés de grosses bûches, de chenets de trente livres, de cailloux de plus de vingt livres, le poids énorme de vingt hommes piétinant à l'envi sur un corps à demi nu, n'écrasaient-ils pas les chairs et les os? Ne faut-il pas avoir perdu l'esprit, ou s'adresser à des gens qui ne l'ont plus, pour ramener ces violences à des frictions calmantes et à un massage salutaire? Il n'est question ici ni d'anesthésie ni d'hyperesthésie, mais seulement d'invulnérabilité, de résistance physique des tissus cellulaires à une action physique extérieure. On peut ne pas sentir le fer et le feu; on n'en est pas moins incisé ou brûlé; qu'on ne souffre pas du coup qui meurtrit, de la pression qui écrase, soit; cela n'empêche pas qu'on ne soit meurtri ou écrasé. Si l'anesthésie n'a lieu que pendant la crise ou le transport, la crise et le transport passés, on ressentira les ruptures et les froissements auxquels on avait paru insensible : les extatiques[2] sont soumis comme les autres à ces conditions, à moins d'une exemption miraculeuse. L'insensibilité est-elle constante : les déchirures, les piqûres, les brûlures, les meur-

[1] *De la folie*, p. 387.
[2] 2e P., ch. 32, t. 2, p. 606.

trissures n'en marqueront pas moins leurs empreintes sur le corps. Dans l'une et l'autre hypothèse, qu'on nous explique donc comment les convulsionnaires de Saint-Médard, sous ces coups violents qui, selon les lois les plus élémentaires de la physique, devaient les transpercer ou les broyer, demeuraient intactes.

On nous allègue qu'il y en eut beaucoup de blessées et même de *tuées*; soit, en *celles-là* les lois de la physique *eurent* leur effet : nous demandons pourquoi elles ne l'eurent pas sur les autres, sur toutes indistinctement.

M. L. Figuier tente une explication qu'il reproduit de Hecquet et de Calmeil. « Il faut ajouter, dit-il [1], que chez les fanatiques de Saint-Médard les coups n'étaient jamais administrés que pendant la tourmente convulsive, et qu'alors, comme le fait observer M. Calmeil, le météorisme du ventre, l'état de spasme de l'utérus sur les femmes, du canal alimentaire chez tous les malades, l'état de contraction, d'éréthisme, de turgescence des enveloppes charnues des plans musculaires qui protègent et recouvrent l'abdomen, la poitrine, les principaux troncs vasculaires et les surfaces osseuses, devaient singulièrement contribuer à atténuer, à amortir et à annuler la violence des coups... La résistance inouïe que la peau, le tissu cellulaire, la surface du corps et des membres des convulsionnaires opposaient à des chocs qui semblaient devoir les déchirer ou les briser, est de nature à exciter plus de surprise. On peut néanmoins en donner l'explication. *Cette force de résistance*, cette insensibilité, paraît tenir aux changements extrêmes dans la sensibilité que peut apporter dans l'économie animale une exaltation quelconque. La colère, la crainte, toute passion, en un mot, pourvu qu'elle soit portée à son paroxysme, peut produire cette insensibilité. Montègre cite le fait d'un

[1] *Hist. du merveilleux*, t. 1, p. 410.

boucher qui, dans un transport de colère, frappa si violemment son établi avec le poing que la marque de ses doigts resta imprimée sur le bois : il n'avait néanmoins éprouvé aucune sensation douloureuse de ce coup violent. L'état d'exaltation morale éteint souvent toute sensibilité. Des guerriers blessés à mort, au milieu d'un combat, continuent de se battre sans se douter de leurs blessures, jusqu'à ce qu'ils tombent tout d'un coup... »

M. Figuier ne tarit pas sur l'insensibilité : il ne dit rien de probant sur la force physique de résistance. Ajoutons cependant à sa décharge que sa conclusion [1] est perplexe, et qu'il lui semble plus facile de rejeter les faits que de les expliquer.

Ce que nous disons des coups d'épée et des coups de massue auxquels résistaient les convulsionnaires, convient également à l'épreuve du feu. Comment ces brasiers, au-dessus desquels se tenait, enveloppée d'un simple drap, la Sonnet [2], surnommée la Salamandre, n'avaient-ils sur elle aucune vertu? Montègre [3] en apportait, il y a quatre-vingt-dix ans, cette étrange raison, que cela se passe de même dans les scènes du magnétisme. Mais, à qui eût été curieux de savoir pourquoi le feu ne brûle pas les magnétisés, qu'aurait répondu le perspicace docteur?

Concluons. L'alternative suivante s'impose à la bonne foi et à la logique : rejeter les faits tels que les racontent Carré de Montgeron et autres témoins oculaires, ou renoncer à les expliquer par les lois naturelles de la physiologie et de la physique. Conséquemment, les analogies naturelles ne suffisent pas à donner raison de ces phénomènes d'invulnéra-

1 *Histoire du merveilleux*, p. 411 : Il faut convenir pourtant que les exemples que nous venons de citer sont moins tranchés que ceux des convulsionnaires. Mais, en revanche, les faits ici ne sont pas bien vérifiés.

2 Voir ci-devant au chap. 7, n. 14, p. 146.

3 *Dict. des sciences médicales*, 1813, art. CONVULSIONNAIRES.

bilité. Or, si l'on admet cette conclusion quand il s'agit des prestiges diaboliques, qui voudra contester les faits d'invulnérabilité véritablement miraculeux et divins? Ce que l'esprit du mal réalise par supercherie et par malice, Dieu, la puissance et la bonté infinies, pourra bien, à plus forte raison, l'accomplir.

Pour tout résumer en deux mots : que la nature présente parmi les affections morbides des analogies avec l'indépendance miraculeuse qui affranchit des servitudes externes, nous ne le contestons pas; mais que tous les phénomènes de cet ordre allégués par la mystique n'aient rien de miraculeux, et se ramènent au fond à des anomalies naturelles, c'est ce qui n'a pas été démontré et ne le sera jamais : l'entreprendre, c'est violenter du même coup et l'histoire et la raison.

CHAPITRE X

ANALOGIES DUES AUX ÉTATS MORBIDES

3° LES MALADIES ANALOGUES AUX IRRUPTIONS DIABOLIQUES

Les états maladifs qui semblent confiner à la possession démoniaque : l'hystérie, — l'épilepsie, — la chorée ou danse de Saint-Guy. — La folie et le docteur Calmeil. — Signes authentiques qui distinguent la possession de ces violences morbides de la nature. — La maladie et la possession peuvent coexister. — Caractère général des accès qui présentent des analogies avec l'obsession. — En particulier, l'hypocondrie et l'érotomanie. — Principes pour distinguer ces états de l'assaut diabolique.— En l'absence et l'insuffisance de signes positifs, ne point affirmer l'intervention diabolique.

I. — Ce dernier chapitre, sur les analogies que la médecine suscite à la mystique, a pour objet de distinguer deux choses que l'on met une particulière obstination à confondre, savoir : les assauts diaboliques et certaines crises violentes de la nature. Il n'est peut-être pas de situation où l'incrédulité affecte plus d'assurance et prodigue de plus dédaigneux défis.

Nous avons déjà dit que le démon tourmentait ostensiblement l'homme de deux manières : quand il envahit le corps, le tyrannise et l'agite au dedans comme sa chose et son organe, c'est la possession; lorsqu'il se tient au dehors

et qu'en fatiguant ou en illusionnant les sens, il s'efforce de réduire la volonté, c'est l'obsession.

Toute perturbation organique qui semble soustraire le corps à l'empire de l'âme et le livrer à une puissance étrangère, fait penser à la possession, et nous ne voudrions pas contester que l'on n'ait plus d'une fois, par oubli des règles tracées dans le cérémonial officiel de l'Église, confondu l'une avec l'autre. Raisonnant en sens contraire, le rationalisme ne veut voir dans les irruptions démoniaques les mieux démontrées que des infirmités naturelles. La vérité est que la possession coexiste assez souvent avec la maladie, et que, plus fréquemment encore, puisque c'est la loi ordinaire, la maladie existe sans possession. Afin de prévenir les méprises, et pour réfuter les assimilations médicales, signalons les désordres morbides que l'ignorance pourrait faussement attribuer au démon ou avec lesquels la fausse science prétendrait confondre les véritables assauts diaboliques, et rappelons les signes authentiques qui font reconnaître sûrement l'intervention extranaturelle de Satan.

Revenons d'abord à l'hystérie. Nous avons déjà dit qu'elle se caractérise à l'une de ses périodes par des accès violents et bizarres, durant lesquels le patient, hors de lui-même, s'agite, se démène en d'horribles convulsions. Parfois, aux mouvements désordonnés du corps, s'ajoutent des rages de blasphème, de colère, d'obscénité, telles qu'en auraient, enfermés dans la chair, les esprits révoltés et immondes.

On comprend que des gens crédules et superstitieux, peu accoutumés aux anomalies morbides, se prennent à voir un génie malfaisant sous ces violences de la nature. Par contre, les esprits forts, systématiquement opposés à tout surnaturel, diabolique ou divin, ramènent les possessions à ces maladies excentriques et les qualifient médicalement, ce qui dispense de toute autre preuve, d'hystéro-

démonopathie [1]. En fondant surtout, dans un mot savant, l'épilepsie ou tout autre mal avec l'hystérie, l'évidence est à son comble. « Si nous appelons indifféremment ces attaques accès démoniaques ou accès d'hystéro-épilepsie, c'est que pendant longtemps on a cru que les démons étaient les agents réels, vivants, qui provoquaient ces phénomènes morbides effrayants. Ces symptômes sont tout à fait les mêmes, et il suffit de lire la description de l'attaque démoniaque d'autrefois, pour reconnaître qu'elle est absolument identique à l'accès hystéro-épileptique d'aujourd'hui [2]. » L'écrivain que nous citons révèle pleinement sa pensée par le titre même de ses articles : *Les démoniaques d'aujourd'hui* [3] *et les démoniaques d'autrefois* [4]; les démoniaques d'aujourd'hui, ce sont des fous ; ceux d'autrefois n'étaient pas autre chose.

Il serait plus juste de faire à chacun la part qui lui revient aujourd'hui comme autrefois, de laisser à l'homme ce qui est de l'homme, et d'imputer à Satan ce qui vient de Satan.

II. — L'épilepsie, que les anciens appelaient le mal sacré, et que nous appelons encore le haut-mal, se rapproche de l'invasion diabolique par la soudaineté et la violence de ses attaques.

« Une personne, en apparence bien portante, se sent prise tout à coup d'une sorte de vertige ; elle pousse un cri involontaire et inarticulé, perd immédiatement la connaissance et le sentiment ; puis sa figure, ses membres, tout son corps, sont agités de convulsions rapides, brusques, saccadées, plus prononcées d'un côté que de l'autre ; une écume, souvent sanglante, sort de la bouche. Au bout de quelques minutes, les secousses convulsives deviennent un peu plus

[1] Cf. Calmeil, *De la folie*, l. 3, ch. 2, t. 1, p. 254-275; l. 4, ch. 3, t. 2, p. 1-140.

[2] Dr Charles Richet, *Revue des Deux-Mondes*, 15 janv. 1880, p. 356.

[3] *Ibid.*, art. du 15 janvier 1880.

[4] *Ibid.*, art. du 1er et du 15 février 1880.

rares, se montrent plus inégales; l'insensibilité persiste encore; il survient un coma dont rien ne peut tirer le malade. Le coma fait place à une sorte d'hébètement, de stupeur, et enfin de somnolence, dans lesquels il y a souvent un ronflement marqué : au bout d'un temps plus ou moins long, la connaissance revient, et avec elle, progressivement, la sensibilité... Telle est l'attaque ordinaire de l'épilepsie. Elle dure quelques minutes pour les convulsions, une ou deux heures pour le coma, quelques heures pour la somnolence...

« Une sorte de fatalité, attachée à leur maladie, a été cause que, dans les premiers temps historiques de notre science, et encore depuis, les peuples et même les hommes de l'art ont accusé de ce mal quelque influence sacrée, comme le prouvent certains noms, dont Hippocrate a le premier démontré l'absurdité [1]. »

On a particulièrement confondu l'épilepsie avec la possession démoniaque, et, de nos jours, on s'attache à confondre la possession démoniaque avec ce mal : deux excès également opposés au juste milieu de la vérité.

III. — Il en est de même de la chorée ou danse de Saint-Guy.

« La chorée à forme aiguë, dit l'auteur [2] auquel nous venons d'emprunter la description de l'épilepsie, se reconnaît à la violence du désordre ou des convulsions, aussi bien qu'à la généralité que ces symptômes affectent. Le tronc est tiraillé en tout sens; il se roule et se tord sur lui-même de la manière la plus effrayante; les membres sont en proie à une gesticulation désordonnée incessante; la figure est livrée aux grimaces les plus imprévues; la bouche se tord, se ferme, s'ouvre, se déplace; les traits se froncent; les yeux s'ouvrent, se ferment inégalement, se dirigent dans tous les

[1] Sandras et Bourguignon, *Tr. des maladies nerveuses*, l. 2, ch. 3, t. 1, p. 272, 251.
[2] Sandras, *ibid.*, ch. 7, t. 1, p. 397, 406.

sens et sans aucune concordance dans leurs mouvements; toutes les rides se montrent et s'exagèrent; il devient impossible au malade de prendre, de saisir, de diriger vers un point déterminé les corps environnants; il ne peut ni porter à sa bouche, ni avaler, ni mâcher les aliments solides ou liquides; il ne parvient qu'avec la plus grande peine à articuler quelques syllabes incohérentes, ou à rendre par surprise le son et l'articulation de quelques mots... Le repos est impossible, et le sommeil ne suspend qu'imparfaitement l'agitation du malheureux choréique... Dans ce désordre universel, il est assez difficile de savoir jusqu'où s'étend le trouble des facultés intellectuelles. Les malades paraissent vaguement comprendre ce qu'on leur dit; mais les réponses, l'explication, même par gestes, leur sont impossibles; l'espèce d'impatience dont les convulsions sont accompagnées est souvent le seul signe positif qu'ils donnent de leur intelligence conservée.

« La chorée, chez certains sujets, ne franchit pas les étroites limites d'une région, d'un appareil. Quelquefois l'appareil vocal seul est troublé dans ses fonctions, et la voix imite imparfaitement, et quant aux sons et quant au rythme, le cri de certains animaux, le jappement du chien par exemple... D'autres fois, les muscles qui s'insèrent au bassin sont seuls en contraction spasmodique, et une sorte d'érotomanie semble entretenir l'excitation dont les organes génitaux sont avides. Tantôt les muscles d'un seul organe ou d'un membre seul seront affectés : ceux d'une jambe, d'un bras, de la figure, d'un œil par exemple. Il en résultera, ou des mouvements irréguliers de ces parties, des inégalités bizarres dans leur position et dans leur direction, ou des singularités dans l'expression dont ils sont chargés : ici des soubresauts singuliers, là des contorsions bizarres de la figure, des clignements d'yeux involontaires. »

Quoi de surprenant qu'à des âges d'une science rudimen-

taire et d'une foi peu éclairée, le vulgaire surtout ait cherché la cause d'agitations aussi étranges dans l'intervention d'un être invisible et malfaisant? Pendant le moyen âge, on vit régner [1], à plusieurs reprises et en divers pays, des choréomanies furibondes, que l'on tint alors pour des irruptions démoniaques, et qui ne furent peut-être, du moins en certains lieux, que des épidémies naturelles de la danse de Saint-Guy; car prétendre que partout et toujours tout fut naturel dans ces agitations, qu'il n'y eût jamais d'intervention diabolique, c'est affirmer plus qu'on ne sait.

IV. — La plupart des désordres morbides que nous venons de signaler supposent une perturbation mentale plus ou moins accentuée. Lorsque ce dérangement dans la vie consciente se produit, d'une manière transitoire ou chronique, sans autre caractère que ce trouble même, c'est la folie. On reconnaît en général deux causes à cette suspension partielle ou totale de la raison : l'une physique, consistant dans une lésion du cerveau; l'autre morale, contrecoup des passions sur cet instrument de la pensée; car il est difficile, même en ce dernier cas, de concevoir le désordre mental sans quelque altération préalable ou concomitante dans les organes.

Chose étrange, qui trahit la préoccupation du parti pris et l'embarras des solutions! dès que les incrédules aperçoivent une analogie naturelle qui prête à confusion, aussitôt de crier : Voilà la mystique! L'hystérie, avec ses péripéties de sommeil, d'anesthésie, d'hyperesthésie, de fureur, d'hallucination, de suspension extatique, leur paraît le véritable champ des illusions mystiques, telles que visions, extases, possessions, obsessions. Quand vient le tour de la folie, c'est elle qui englobe toutes les formes des pro-

[1] Cf. Vincent de Beauvais, *Speculum historiale*, l. 26, c. 10. — Bzovius, *Ann.*, n. 13, an. 1374, p. 1501.

diges réputés surnaturels. Nous avons écarté les analogies hystériques; il nous reste à discuter celles qu'on tire de la folie, et avec d'autant plus de soin, que le rationalisme médical se vante hautement d'avoir définitivement assigné à la mystique sa véritable place parmi les aberrations mentales qui attristent et déshonorent l'humanité.

Entre les ouvrages de ce genre qui font loi dans la médecine incroyante, nous citerons en première ligne celui du docteur Calmeil, publié en 1845, sous ce titre solennel et significatif : DE LA FOLIE, CONSIDÉRÉE SOUS LE POINT DE VUE PATHOLOGIQUE, PHILOSOPHIQUE, HISTORIQUE ET JUDICIAIRE, DEPUIS LA RENAISSANCE DES SCIENCES EN EUROPE JUSQU'AU XIXe SIÈCLE; DESCRIPTION DES GRANDES ÉPIDÉMIES DE DÉLIRE SIMPLE OU COMPLIQUÉ, QUI ONT ATTEINT LES POPULATIONS D'AUTREFOIS ET RÉGNÉ DANS LES MONASTÈRES. EXPOSÉ DES CONDAMNATIONS AUXQUELLES LA FOLIE MÉCONNUE A SOUVENT DONNÉ LIEU. Ce livre, écrit d'un ton de compétence et d'impartialité capable de faire illusion, fort curieux d'ailleurs par les détails d'érudition qu'il accumule, et plus encore par les bévues théologiques et historiques dont il abonde, classe la plupart des phénomènes mystiques parmi les diverses affections cérébrales qui constituent la folie, sous les noms de théomanie, de démonolâtrie, de démonopathie. Le croirait-on? c'est Jeanne d'Arc, la glorieuse pucelle d'Orléans, la libératrice de la France, qui ouvre la série des aliénés dont le savant docteur de Charenton décrit les rêves et les infortunes [1]. D'autres, plus célèbres encore, qui, avant et après elle, reçurent la grâce de l'illumination divine, ne sont pas mieux traités : le prince des Apôtres [2], sainte Catherine de Sienne [3], et en général tous les extatiques, ne furent que des hallucinés; dans la longue énumération des possédés et des sorciers,

[1] *De la folie*, l. 2, ch. 2, t. 1, p. 127.
[2] *Ibid.*, l. 1, p. 10.
[3] *Ibid.*, p. 12.

depuis le xve siècle jusqu'à la fin du siècle dernier, pas un qui ait eu d'autre mal que celui de la folie : pendant ces trois cents ans, tous les exorcismes de l'Église, toutes les sentences des juges en matière de sorcellerie portèrent à faux ; et, dans la pensée de l'auteur, il en fut évidemment de même des époques antérieures. Il rejette sur les théologiens les rigueurs dont ses pauvres clients, les fous, devinrent les victimes en ces âges d'ignorance.

Nous avons le malheur d'être théologien, et, sans aucune intention de brûler ni sorciers, ni fous, ni médecins, nous maintenons la vieille distinction entre les maladies mentales et les véritables états mystiques. Volontiers nous renouvelons l'aveu que les théologiens et les juristes des anciens temps ont pu se tromper et prendre pour des phénomènes extranaturels des cas de folie; il n'y avait pas autrefois que les médecins de faillibles. Nous accordons qu'aujourd'hui même les méprises sont possibles, faciles, réelles, si l'on veut, et que beaucoup de gens voient, à tort, des miracles là où il n'y a que des anomalies de la nature. Mais là s'arrêtent nos concessions. Quelles que soient les erreurs de fait, la vérité est que les phénomènes de la mystique et les perturbations de la folie constituent deux ordres tout différents, deux ordres que l'on parvient à distinguer sans trop d'efforts, à l'aide des notions déjà acquises et du simple bon sens.

Les variétés de l'aliénation mentale échappent à toute description ; on ne peut qu'indiquer les formes les plus générales[1]. Tantôt c'est l'hallucination, qui fait toucher, voir ou entendre ce qui n'a aucune réalité extérieure ; tantôt une idée fixe à laquelle on rattache tout, une lubie qui épuise l'activité de l'esprit, ou parfois l'exalte et semble

[1] H. Dagonet, *Nouveau traité élémentaire et pratique des maladies mentales*, l. 2, ch. 1, p. 161-172.

en accroître la puissance. Tous les extrêmes s'y rencontrent : ce sont tour à tour l'incohérence des pensées, des impressions et des paroles, ou le mutisme stupide de l'imbécillité ; la méfiance qui multiplie les alarmes et voit partout des pièges, des trahisons, des périls, ou l'illusion qui fait croire aux transformations les plus bizarres, à tous les rêves de bonne ou de mauvaise fortune ; la stupeur qui paralyse, ou la fureur qui éclate en injures, en blasphèmes, en violences.

Nous ne prétendons pas définir rigoureusement la folie, ni tracer une nomenclature sévère de ses différentes espèces ; nous laissons ce soin aux médecins, qui ont quelque peine à y suffire [1]. Nous nous contentons de décrire les manifestations extérieures les plus générales et les plus communes.

V. — Dans cette multiplicité d'aspects, nous n'avons même à considérer que les affinités, vraies ou apparentes, avec les phénomènes mystiques, ou plutôt avec la possession diabolique seulement. Or la folie ne peut faire penser

[1] Descuret, *La médecine des passions*, 1re P., ch. 11, t. 1, p. 287, 3e éd. : La science psychologique ne saurait parvenir à donner une définition exacte de la folie. Dans cette impuissance, des esprits supérieurs ont du moins cherché à classer les nombreuses formes qu'elle revêt, mais ils n'ont guère été plus heureux dans leurs efforts. Le caractère triste ou gai, doux ou violent de cette affection ; sa marche, tantôt aiguë, tantôt transitoire, tantôt chronique ; sa durée instantanée, longue ou persistante ; ses retours périodiques ou irréguliers ; les dégradations instinctives, affectives et intellectuelles qu'elle présente, depuis la simple *distraction* jusqu'à l'*abrutissement* complet, où il n'y a plus signe de perception, tout s'oppose à l'étreinte d'un cadre nosologique et à la découverte d'une mesure, d'un criterium précisant le point où finit la raison et où la folie commence...

Les anciens distinguaient la folie en *manie* et en *mélancolie ;* ils entendaient par *manie* un délire général, et par *mélancolie* un délire partiel. Substituant l'expression générique d'*aliénation mentale* à celle de *folie,* Pinel admit quatre espèces d'aberrations essentielles de l'entendement, savoir : 1° la *manie,* qu'il définit un délire général, avec agitation, irascibilité, penchant à la fureur ; 2° la *mélancolie,* délire exclusif, avec abattement, morosité, penchant au désespoir ; 3° la *démence*, débilité particulière des actes de l'entendement et de la volonté ; 4° l'*idiotisme,* sorte de stupidité plus ou moins prononcée.

à l'invasion du corps de l'homme par Satan, qu'à raison de l'un de ces trois caractères : parce que l'on est en proie à des accès de colère et de rage extrêmes, parce que l'on se croit et qu'on se dit possédé, ou enfin parce que l'on réalise des prodiges qui trahissent ou font soupçonner une vertu surhumaine. De ces trois signes, le dernier mérite seul d'être discuté; les deux autres n'offrent aucun caractère authentique de la possession, et, quoi qu'en puissent dire les rationalistes qui se répètent les uns aux autres, mais sans preuve, cette calomnie, les théologiens, et encore moins l'Église, n'ont point inscrit ces extravagances de paroles et de gestes parmi les signes démonstratifs de l'irruption démoniaque. On croirait, en lisant certains écrivains, que les docteurs catholiques n'ont jamais vu que des possédés dans les fous, de même que par une aberration en sens contraire ces écrivains s'obstinent à ne voir que des fous dans les possédés. Ne paraissons pas divisés là où nous sommes d'accord; non, des accès de frénésie extraordinaires, ni la persuasion qu'on est possédé, ne prouvent nullement que l'on soit tel. Pour affirmer la présence du démon, il faut des marques positives, des faits extérieurs qui accusent dans l'homme une causalité supérieure à l'homme.

Cette conclusion s'étend à toutes les affections morbides que nous venons de signaler. Dans les crises les plus extravagantes de l'épilepsie, de l'hystérie, de la chorée, de la démence, rien n'autorise à conclure la possession tant qu'il n'apparaît pas de signe prodigieux qui décèle une intervention à la fois surhumaine et malfaisante; mais quand ce signe se produit, qu'il y ait maladie ou non, il accuse la présence d'un agent supérieur à l'homme.

Nous avons indiqué ailleurs [1] ces caractères décisifs par

[1] Ch. 6, n. 18, p. 231.

lesquels Satan trahit son identité ; nous n'avons qu'à les rappeler ici pour montrer la différence essentielle qui existe entre les crises morbides sus-mentionnées et la crise véritablement diabolique.

D'après le Rituel romain [1], voici les signes qui révèlent la présence du démon : converser dans une langue qu'on n'a jamais apprise, découvrir les choses distantes et cachées, déployer des forces qui surpassent naturellement l'âge et la condition du sujet. Les théologiens joignent à ces marques les suivantes : une science extraordinaire dans une personne qui n'aurait point reçu d'instruction, ou une habileté rare dans les arts sans aucune formation préalable, la prompte obéissance aux exorcismes, l'impression d'horreur produite par le contact imprévu des choses sacrées. Plus ces signes sont multipliés, plus ils sont concluants, ainsi que l'observe le Rituel. De quelque nature qu'on les suppose, ces notes ont ce caractère commun et nécessaire de déceler une puissance qui surpasse celle de l'homme.

VI. — Tels sont les signes authentiques de la possession. Mais hâtons-nous d'ajouter que si les maladies peuvent exister et se produisent régulièrement en dehors de l'action diabolique, toutefois l'action diabolique s'allie comme naturellement aux troubles morbides, et de préférence à ceux qui affectent l'esprit, soit qu'elle les détermine, soit qu'elle s'y adjoigne. Les crises bien constatées d'épilepsie, d'hystérie, de folie n'excluent donc pas l'accès autrement redoutable de la possession, et c'est à tort que de l'affirmation du mal humain on inférerait la négation du mal diabolique : l'un n'empêche pas l'autre.

[1] *De exorcizandis obsess.* : Signa autem obsidentis dæmonis sunt : ignota lingua loqui pluribus verbis, vel loquentem intelligere, distantia et occulta patefacere, vires supra ætatis seu conditionis naturam ostendere, et id genus alia : quæ cum plurima concurrunt, majora sunt indicia.

Concluons hardiment contre la médecine rationaliste que toute possession n'est pas une pure maladie naturelle; que, s'il y a maladie sans possession et possession sans maladie, l'une et l'autre peuvent cependant coexister; enfin que, séparées ou simultanées, elles se distinguent l'une de l'autre par des caractères facilement reconnaissables et certains.

VII. — Les difficultés sont plus grandes relativement à l'*obsession*, qu'il nous faut encore discerner au milieu d'incidents multiples avec lesquels elle tend à se confondre.

Les faits purement externes bien constatés et sûrement distingués des hallucinations, tels que les apparitions terrifiantes ou corruptrices, les bruits tumultueux, les coups, les avanies de toutes sortes par lesquelles le démon inquiète ceux qu'il a permission de molester, sont soumis aux conditions ordinaires de connaissance et de certitude exigées pour les autres phénomènes sensibles. Il n'en est pas de même des troubles intérieurs, des impressions subjectives qui poussent au mal, des obsessions, en un mot, qui par le corps atteignent l'âme, et par les sens ébranlent la volonté. Ici on peut aisément se méprendre, car l'organisme subit naturellement des perturbations très voisines de ces vexations diaboliques.

L'hallucination est une des formes accoutumées de ces épreuves; nous en avons traité plus haut. Avec ou en dehors de l'hallucination, les accès morbides qui, en constituant pour l'homme des occasions de péché, confinent aux violences de Satan, revêtent l'un ou l'autre de ces deux caractères : la tristesse ou l'amour, et cette double passion, portée à l'excès, peut se ramener à deux états maladifs bien connus, la première à l'hypocondrie, la seconde à l'érotomanie.

VIII. — L'hypocondrie, ou maladie noire, est difficile à

définir [1], et les disciples d'Hippocrate sont si perplexes sur la nature de ce mal qu'ils ne s'accordent même pas sur la partie du corps où il réside, les uns le plaçant dans les viscères abdominaux, d'autres dans la région gastrique; ceux-ci dans le système nerveux en général, ceux-là dans le cerveau en particulier [2].

Quoi qu'il en soit de la nature intime et du siège de la maladie, les effets extérieurs caractéristiques sont une préoccupation excessive de la santé et une tristesse noire qui rend inquiet, sombre, soupçonneux, et jette sur les personnes et les situations un voile lugubre. De même que l'hystérie est le lot des femmes, l'hypocondrie sévit de préférence parmi les hommes [3].

Lorsque les idées sombres vont jusqu'à ôter l'usage du libre arbitre, c'est alors une des formes de l'aliénation mentale appelée lypémanie [4], c'est-à-dire la folie de la tristesse, et tout à fait étrangère à l'obsession, laquelle a pour objectif une volonté libre et responsable. Il s'agit donc ici d'impressions, de suggestions, qui laissent subsister l'exercice de la liberté morale, non dans ce sens qu'elle puisse toujours contenir et diriger en maîtresse la sensibilité et les organes, mais du moins dans cette mesure qu'elle se main-

[1] Brachet, *Traité de l'hypocondrie,* 3e P., ch. 1, p. 345 : Le mot hypocondrie est composé de deux racines, ὑπὸ, *sous,* et χόνδρος, *cartilage.* Cette dénomination a été créée par les anciens, parce qu'ils plaçaient le siège de la maladie sous les cartilages costaux, dans les hypocondres. Quoique cette dénomination ait été le plus généralement adoptée de nos jours, elle n'est pas la seule... Cette tendance des esprits à chercher sans cesse de nouvelles dénominations, à multiplier les synonymes, prouve que celles qui ont été créées ne satisfont pas complètement. Ainsi nous ne pouvons qu'applaudir aux efforts qu'on a faits pour trouver une dénomination qui pût exprimer, d'une manière bien exacte et sans confusion, ce qu'on entend par la maladie hypocondriaque. Malheureusement tous les efforts tentés jusqu'à ce jour ont été infructueux : aucun n'a satisfait.

[2] A. Foville, *Nouveau dict. de médec. et de chirurgie,* t. 18, art. hypocondriaque.

[3] Brachet, *ibid.,* 2e P., p. 301.

[4] De λύπη, *tristesse,* et μανία, *folie.*

tient en son for intérieur, quelle que soit sa bonne ou sa mauvaise fortune contre les violences du dehors.

Et maintenant voici la difficulté. Ces égarements de la sensibilité qui troublent et désolent : la mélancolie, les amertumes, les inquiétudes, les méfiances extrêmes, les horribles images, les impulsions au crime, les agitations de la colère, de l'épouvante, du désespoir, tous ces bouleversements, à quelque degré qu'on les suppose, peuvent être l'effet de la maladie ou de l'obsession diabolique, et même de l'une et de l'autre à la fois : comment distinguer la causalité véritable?

La difficulté n'est pas moindre, si elle n'est plus grande, dans certains assauts qui menacent la pureté, dans les violentes turpitudes de l'érotomanie. Nous entendons par ce mot une inclination tyrannique dans l'ordre de la volupté. Lorsque la tyrannie affecte principalement l'imagination ou a pour objet une personne déterminée, ce qualificatif lui convient de préférence; quand elle sévit dans les organes, elle prend le nom de satyriasis pour l'homme, et celui de nymphomanie chez la femme. Sans entrer dans des distinctions et des détails qui alarment la pudeur, nous englobons ces divers accès, quels que soient leur forme et leur caractère, sous le nom générique d'érotomanie.

Il est incontestable que la nature est sujette à ces bouleversements, sans qu'il soit besoin, pour les exciter, d'aucune manœuvre diabolique. Ils se produisent fréquemment dans l'hystérie, et sont un des châtiments les plus communs de l'abus des passions. Ils peuvent aussi résulter d'une organisation spéciale, d'une idiosyncrasie, comme s'expriment les physiologistes, qui incline presque invinciblement à la lubricité [1].

[1] Cf. Debreyne, *Précis de Physiologie humaine*, 4e P., ch. 1, p. 302. — Sandras et Bourguignon, *Tr. des maladies nerveuses*, l. 2, ch. 16, t. 1, p. 598-620.

D'autre part, ces excitations odieuses conviennent pleinement au rôle tentateur de l'esprit immonde, ainsi que nous l'avons dit en parlant des épreuves passives qui précèdent la vie contemplative [1], de l'obsession [2] et des turpitudes diaboliques [3].

Ici encore, comment reconnaître ce qui est de l'homme et ce qui est du démon?

En d'autres termes, dans les noirs accès de tristesse, de méfiance, de haine, de colère, de désespoir; dans les ardeurs impures qui consument l'âme et le corps, quand faut-il voir une maladie? quand, une violence satanique? quand, l'un et l'autre?

IX. — Voici notre réponse.

Lorsque le démon se déclare ouvertement par des manœuvres extérieures dûment reconnues, et que les bouleversements organiques et psychologiques coïncident, commencent et finissent avec ces signes extrinsèques, on ne saurait douter qu'ils ne soient dus à l'action de Satan.

Pareillement, lorsque, par des révélations subséquentes suffisamment garanties, Notre-Seigneur dénonce le tentateur comme l'agent de ces troubles, ce qui se voit plus d'une fois dans les vies des saints, entre autres en celles de sainte Catherine de Sienne [4], de sainte Angèle de Foligno [5], de sainte Madeleine de Pazzi [6], il y aurait de l'inconvenance à chercher une autre cause à ces suggestions maudites.

Nous allons plus loin. S'il arrivait qu'une personne, jusque-là calme par tempérament et par vertu, se trouvât

[1] 1re P., ch. 24, t. 1, p. 369.
[2] Ci-dessus, ch. 9, p. 183.
[3] Ci-dessus, ch. 17, p. 369; ch. 19, p. 412.
[4] Raymond de Capoue, BB. 30 Apr., t. 12, p. 880, n. 108.
[5] BB. 4 Jan., t. 1, p. 191, n. 38.
[6] BB. 25 Maii, t. 19, p. 196, n. 58.

tout à coup, et sans cause sensible apparente, saisie d'horribles soulèvements de haine, de désespoir ou d'impureté, qui tomberaient avec la même soudaineté, on serait autorisé à y voir une tempête immédiatement excitée par le tentateur; à plus forte raison, si ces émotions soudaines se produisaient sous le coup d'un maléfice jeté inopinément par une main ennemie. Qui ne voit qu'en de telles rencontres la nature n'est pour rien dans le mal, et qu'il revient de droit à l'esprit immonde et perturbateur?

Dans les cas où, d'une part, le tempérament ou des circonstances extrinsèques prédisposent à ces désordres intimes, et que, de l'autre, les signes de l'action diabolique sont irrécusables, la conclusion logique est que le mal se rattache à cette double cause : une telle simultanéité n'a rien qui puisse étonner.

X. — En dehors de ces conjonctures, quelque violentes que soient les crises, tout en recourant, pour les apaiser, aux moyens surnaturels, il n'y a pas de raison d'exclure le mal du cadre nosologique de la nature. Et si, outre l'absence de signe positif qui témoigne d'une intervention extrinsèque, l'organisation du sujet, ses antécédents, les conditions actuelles où il se trouve, suffisent à expliquer les troubles qu'il ressent; on serait encore plus mal venu à affirmer autre chose qu'une simple perturbation organique. Le surnaturel ne se présume pas, il se prouve; or ici rien ne trahit sa présence.

En vertu du même principe, dans les cas douteux, on doit également s'interdire de conclure au surnaturel diabolique, sans toutefois le rejeter absolument.

L'Église nous donne l'exemple de cette prudente réserve. Elle n'autorise l'emploi des exorcismes, du moins en public et officiellement, que sur des signes pleinement authentiques de l'intervention démoniaque; et, dans les procès

de canonisation où elle redouble de précautions pour ne prononcer qu'à bon escient; elle se garde de qualifier d'assauts diaboliques des étrangetés qui peuvent être attribuées, avec quelque vraisemblance, à des troubles morbides et naturels.

Cette sagesse de l'Église doit nous servir de règle pour contenir l'impatience de nos jugements humains.

Telles sont les analogies morbides que la science sincère et l'incrédulité systématique signalent à l'attention du théologien, l'une pour recommander la prudence, l'autre pour s'en faire un prétexte de négation. Puissions-nous avoir satisfait aux justes exigences de la première, et réfuté victorieusement les arguties de la seconde.

CHAPITRE XI

LES EXCENTRICITÉS PRODUITES PAR L'IVRESSE HALLUCINATOIRE

Les deux formes des surexcitations artificielles. — L'ingestion de substances enivrantes et toxiques. — Description par un mangeur d'opium des rêveries fantastiques dues à ce narcotique. — Le hachisch, ses prodigieux effets expérimentés et racontés par Théophile Gautier. — Mécanisme du jeu normal de l'imagination, des hallucinations, et des visions imaginaires, soit divines, soit diaboliques. — Principes pour se reconnaître dans cette diversité.

I. — Tout état organique et mental dans lequel l'homme est abstrait du monde extérieur et captivé par des visions plus ou moins saisissantes, rappelle les attractions et les illuminations mystiques qui retirent l'âme des régions ténébreuses des sens, pour la porter aux sphères lumineuses de l'amour. Dans les chapitres précédents, nous avons étudié les fausses analogies demandées tour à tour à la supercherie humaine, à la nature constitutive tant de l'âme que du corps, aux habitudes acquises et aux déviations morbides. Il nous reste à signaler et à discuter certains états artificiels extraordinaires, dans lesquels la lucidité de l'esprit survit, en partie du moins, à la suspension ou à l'égarement des sens externes.

Le caractère propre de ces phénomènes d'un nouveau genre, qui occupent aujourd'hui une large place dans les controverses relatives à la mystique, est qu'ils résultent d'une excitation librement provoquée dans l'organisme.

Les moyens mis en jeu pour produire ces sortes d'effets se ramènent à l'une ou à l'autre de ces deux formes : l'ingestion dans l'organisme d'une substance excitante et perturbatrice, ou des manœuvres extérieures qui aboutissent à enchaîner les sens en même temps qu'elles redoublent l'acuité de l'esprit. Cette seconde forme, suffisamment caractérisée par la désignation générique de magnétisme, sera l'objet d'une étude spéciale et approfondie.

II. — En ce chapitre, nous nous proposons de mentionner certaines substances enivrantes et narcotiques, dont l'absorption détermine des troubles cérébraux plus ou moins intenses, plus ou moins bizarres, ayant quelque rapport lointain avec les surexcitations mentales de l'ordre mystique.

L'ivresse due au vin et autres boissons communes, ni celle même de l'alcool et de l'absinthe, n'intéressent les questions qui sont l'objet de notre étude[1] : on n'a pas encore songé à utiliser contre la mystique les visions des gens ivres; si on en excepte les Sabelliens, qui y cherchaient des manifestations célestes[2], personne ne se méprend sur le caractère des divagations nées de l'ivresse. Peut-être les hallucinations déterminées par l'opium et le hachisch offrent-elles quelques lointaines analogies avec les enivrements de l'extase et les illusions démoniaques. C'est ce qui nous décide à les signaler ici.

III. — L'opium, pris à doses modérées, procure des rê-

[1] Cf. Basset, *Étude physiologique sur l'ivresse*, 1892.

[2] S. Basile, *Epist.* 210, n. 3, Migne, Patr. gr. t. 32, col. 771 : Vos autem capita illa vino gravata valere jubentes, quæ per crapulam evectus ac deinde exæstuans vapor in visa impellit.

veries fantastiques et voluptueuses; mais le long usage et l'abus amènent des exaltations hallucinatoires, des cauchemars nocturnes, avant d'aboutir à l'abrutissement, à la stupidité.

Les deux premières phases ont été pittoresquement décrites par un Anglais, Thomas de Quincey, qui en avait fait la douce, puis cruelle expérience. Les jouissances de l'essai lui firent peu à peu élever la dose, et notre Anglais en vint jusqu'à absorber trois cent vingt grammes du perfide narcotique. L'heure de l'expiation ne tarda pas à sonner; ce fut vers le milieu de l'année 1817.

« La première chose qui me força de remarquer en moi un changement notable, raconte cet intéressant mangeur d'opium, fut le retour de ces visions auxquelles l'enfance seule ou les grands états d'irritabilité sont sujets. La nuit, lorsque j'étais éveillé dans mon lit, de longues processions passaient avec une pompe lugubre autour de moi; je m'entendais raconter d'interminables histoires, plus tristes et plus solennelles que celles d'avant Œdipe ou Priam. Dans le même temps, un changement s'opéra dans mes rêves; un théâtre semblait tout à coup s'ouvrir, s'éclairer dans mon cerveau; il me présentait des spectacles de nuit d'une splendeur plus qu'humaine... Il me semblait chaque nuit que je descendais, non pas en métaphore, mais littéralement, dans des souterrains et des abîmes sans fond, et que je me sentais descendre sans avoir jamais l'espérance de pouvoir remonter... Si un rêve m'apportait une image que j'avais entrevue un jour de ma vie, en vertu d'une loi bien connue des organisations nerveuses, cette pierre de hasard jetée dans le cercle des ondes spirituelles, l'élargissait à l'infini. C'est ainsi qu'un Malais, qui s'était reposé quelques heures à mon foyer, évoqua tout l'immense et fabuleux Orient. Sous la double condition connexe de chaleur tropicale et de lumière verticale, je ramassais toutes les créatures, oiseaux,

bêtes, reptiles, arbres et plantes, usages et spectacles, que l'on trouve communément dans toute la région des tropiques, et je les jetais pêle-mêle en Chine et dans l'Indoustan. Par un sentiment analogue, je m'emparais de l'Égypte et de tous ses dieux, et les faisais entrer sous la même loi. Des singes, des perroquets, des kakatoès, me regardaient fixement, me huaient, me faisaient la grimace, ou jacassaient sur mon compte. Je me sauvais dans des pagodes où j'étais, pendant des siècles, fixé au sommet ou enfermé dans des chambres secrètes. J'étais l'idole, j'étais le prêtre, j'étais adoré, j'étais sacrifié. Je fuyais la colère de Brahma à travers toutes les forêts de l'Asie, Vischna me haïssait, Siva me tendait une embûche. Je tombais soudainement chez Isis et Osiris; j'avais fait quelque chose, disait-on; j'avais commis un crime qui faisait frémir l'ibis et le crocodile. J'étais enseveli, pendant un millier d'années, dans des bières de pierre avec des momies et des sphinx, dans des cellules étroites au cœur des éternelles pyramides. J'étais baisé par des crocodiles aux baisers cancéreux, et je gisais, confondu avec une foule de choses inexprimables et visqueuses, parmi les boues et les roseaux du Nil... Ce n'était que dans ces rêves-là, sauf une ou deux légères exceptions, qu'entraient les circonstances de l'horreur physique. Sur chaque être, sur chaque forme, sur chaque menace, punition, incarcération ténébreuse, planait un sentiment d'éternité qui me causait l'angoisse et l'oppression de la folie...

« Le sentiment de l'espace, et plus tard le sentiment de la durée, étaient tous deux excessivement augmentés. Les édifices, les montagnes, s'élevaient dans des proportions trop vastes pour être mesurés par le regard. La plaine s'étendait et se perdait dans l'immensité. Ceci pourtant m'effrayait moins que le prolongement du temps : je croyais quelquefois avoir vécu soixante-dix ou cent ans en une nuit; j'ai même eu un rêve de milliers d'années, et d'autres

qui passaient les bornes de tout ce dont les hommes peuvent se souvenir.

« Les circonstances les plus minutieuses de l'enfance, les scènes oubliées de mes premières années, revivaient souvent dans mes songes; je n'aurais pu me les rappeler, car si on me les avait racontées le lendemain, je les aurais vainement cherchées dans ma mémoire, comme faisant partie de ma propre expérience. Mais, placées devant moi comme elles étaient, dans des rêves et des apparitions, et revêtues de toutes les circonstances environnantes, je les reconnaissais sur-le-champ. Un de mes proches parents me racontait un jour que, dans son enfance, il était tombé dans une rivière, et qu'au moment où la mort allait l'atteindre sans un secours imprévu, il avait vu en un instant sa vie entière, jusqu'aux plus petits accidents, se présenter à ses yeux comme dans un miroir, et qu'il s'était senti en même temps la faculté singulière d'en saisir l'ensemble aussi bien que les parties. J'ajoute foi à ce récit, d'après les expériences que l'opium m'a fait faire... Je retrouve la même chose dans les ouvrages modernes, accompagnée d'une remarque que je crois également vraie, c'est que le livre redoutable des comptes dont parle l'Écriture est l'âme elle-même de chaque individu...

« Jusqu'alors le visage de l'homme s'était mêlé à mes songes sans aucun pouvoir spécial de m'effrayer; mais ce que j'appellerai la tyrannie de la face humaine vint à se découvrir. Ce fut sur les flots soulevés de l'Océan qu'elle commença à se montrer; la mer était comme pavée d'innombrables figures tournées vers le ciel, pleurant, désolées, furieuses, se levant à la surface par milliers, par myriades, par générations, par siècles. Mon agitation devint infinie, et mon esprit bondit et roula comme les lames de l'Océan; c'était la réminiscence de mes vagabondages perplexes au sein de l'immense Londres.

« J'avais vu dans ma jeunesse un cadavre étendu sur une table de dissection; cette ancienne impression donna lieu à un rêve que j'avais assez fréquemment.

« Il me semblait que j'étais couché, et que je m'étais éveillé dans la nuit. En posant la main à terre pour relever mon oreiller, je sentais quelque chose qui cédait lorsque j'appuyais dessus; c'était un cadavre étendu à côté de moi. Cependant je n'en étais ni effrayé ni même étonné. Je le prenais dans mes bras, et je l'emportais dans la chambre voisine en me disant : Il va être là couché par terre; il est impossible qu'il rentre si j'ôte la clef de ma chambre.

« Là-dessus je me rendormais; quelques moments après, j'étais encore éveillé : c'était par le bruit de ma porte qu'on ouvrait; et cette idée qu'on ouvrait ma porte, quoique j'en eusse pris la clef sur moi, me faisait un mal affreux. Alors je voyais entrer le même cadavre que tout à l'heure j'avais trouvé par terre. Sa démarche était singulière : on aurait dit un homme à qui l'on aurait ôté ses os sans lui ôter ses muscles, et qui, essayant de se soutenir sur ses muscles pliants et lâches, tomberait à chaque pas. Pourtant il arrivait jusqu'à mon lit sans parler, et se couchait sur moi; c'était alors une sensation effroyable, un cauchemar dont rien ne saurait approcher; car, outre le poids de sa masse informe et dégoûtante, je sentais une odeur pestilentielle s'exhaler des baisers dont il me couvrait. D'autres fois, le cadavre venait lire par-dessus mon épaule dans le livre que je tenais à la main, et ses poils dégoûtants m'effleuraient le cou et le visage.

« Qu'on juge de la terreur que doit inspirer une vision pareille : je restais immobile dans la position où je me trouvais, n'osant pas tourner la page, et les yeux fixés dans la glace sur la terrible apparition. Une sueur froide coulait sur tout mon corps; puis la porte s'ouvrait, et je voyais derrière moi (dans la glace encore) entrer une procession

sinistre : c'étaient des squelettes horribles, portant d'une main leurs têtes, et de l'autre de longs cierges, qui, à la lueur d'un feu rouge et tremblant, jetaient une lumière terne et bleuâtre, comme celle des rayons de la lune. Ils se promenaient en rond dans ma chambre, qui, de très chaude qu'elle était auparavant, devenait glacée; et quelques-uns venaient se baisser au foyer noir et triste, en réchauffant leurs mains longues et livides, et en se tournant vers moi pour me dire : *Il fait froid*[1]*!* »

IV. — Le hachisch[2] produit des effets plus merveilleux encore. Nous n'avons pas à nous étendre sur la composition de cet électuaire, en grand usage en Orient, parmi les Arabes surtout, comme l'opium chez les Turcs et les Chi-

1 *Confessions of an english opium eater, being an extract from the life of a scholar, and suspiria de profundis, being a sequel to the confessions, by* Thomas de Quincey. — *L'Anglais, mangeur d'opium,* par A. D. M. (Alfred de Musset), 1 vol. in-12, p. 80 à 221. Paris, 1828.

2 J. Moreau (de Tours), *du Hachisch et de l'aliénation mentale,* 1845, p. 5-8 : *Hachisch* est le nom de la plante dont le principe actif forme la base de diverses préparations enivrantes usitées en Égypte, en Syrie, et généralement dans presque toutes les contrées orientales. Cette plante est commune dans l'Inde et dans l'Asie méridionale, où elle vient sans culture. C'est une espèce de chanvre qui diffère très peu de notre chanvre d'Europe. Les botanistes l'ont nommé *cannabis indica...* La préparation du hachisch la plus commune, et qui sert en quelque sorte de principal condiment à presque toutes les autres, c'est l'*extrait gras.* La manière de l'obtenir est fort simple : on fait bouillir les feuilles et les fleurs de la plante avec de l'eau à laquelle on a ajouté une certaine quantité de beurre frais; puis, le tout étant réduit, par évaporation, à la consistance d'un sirop, on passe dans un linge. On obtient ainsi le beurre chargé du principe actif et empreint d'une couleur verdâtre assez prononcée. Cet extrait, qui ne se prend jamais seul, à cause de son goût vireux et nauséabond, sert à la confection de différents électuaires, de pâtes, d'espèces de nougats, que l'on a soin d'aromatiser avec de l'essence de rose ou de jasmin, afin de masquer l'odeur peu agréable de l'extrait pur. L'électuaire le plus généralement employé est celui que les Arabes appellent dawamesc... Les feuilles du hachisch peuvent se fumer avec le tabac... Il faut prendre le hachisch à jeun, ou du moins plusieurs heures après avoir mangé; sans cela, ses effets sont très incertains ou tout à fait nuls... En général, il ne faut guère moins de la grosseur d'une noix de dawamesc, c'est-à-dire environ trente grammes, pour obtenir quelques résultats.

nois, comme les liqueurs alcooliques dans l'Europe septentrionale. Nous nous contenterons de citer la description fantastique due à la plume humoristique de Théophile Gautier, racontant une expérience personnelle, et nous extrayons ce récit de l'intéressant ouvrage du docteur J. Moreau, de Tours, intitulé : DU HASCHISCH ET DE L'ALIÉNATION MENTALE [1].

« De tout temps, écrit Th. Gautier, les Orientaux, à qui leur religion interdit l'usage du vin, ont cherché à satisfaire, par diverses préparations, ce besoin d'excitation intellectuelle commun à tous les peuples, et que les nations de l'Occident contentent au moyen de spiritueux et de boissons fermentées. Le désir de l'idéal est si fort chez l'homme qu'il tâche, autant qu'il est en lui, de relâcher les liens qui retiennent l'âme au corps; et comme l'extase n'est pas à la portée de toutes les natures, *il boit* de la gaieté, il fume de l'oubli et mange de la folie, sous la forme du vin, du tabac et du hachisch. — Quel étrange problème! un peu de liqueur rouge, une bouffée de fumée, une cuillerée d'une pâte verdâtre, et l'âme, cette essence impalpable, est modifiée à l'instant! Les gens graves font mille extravagances; les paroles jaillissent involontairement de la bouche des silencieux : Héraclite rit aux éclats, et Démocrite pleure! »

Après ce prélude, le spirituel feuilletoniste [2] en vient à sa propre expérience. Sur sa demande, le docteur Moreau lui administra quelques grammes de dawamesc : le résultat fut presque subit.

« Au bout de quelques minutes, un engourdissement général m'envahit. Il me sembla que mon corps se dissol-

[1] Première Partie, p. 21-25.
[2] Th. Gautier publia ses impressions dans un feuilleton du journal *la Presse*, 10 juillet 1843.

vait et devenait transparent. Je voyais très nettement dans ma poitrine le hachisch que j'avais mangé, sous la forme d'une émeraude d'où s'échappaient des millions de petites étincelles. Les cils de mes yeux s'allongeaient indéfiniment, s'enroulant comme des fils d'or sur de petits rouets d'ivoire qui tournaient tout seuls avec une éblouissante rapidité. Autour de moi, c'étaient des ruissellements et des écroulements de pierreries de toutes couleurs, des ramages sans cesse renouvelés, que je ne saurais mieux comparer qu'aux jeux du *kaléidoscope*; je voyais encore mes camarades à certains instants, mais *défigurés*, moitié hommes, moitié plantes, avec des airs pensifs d'ibis, debout sur une patte d'autruche, battant des ailes, si étranges que je me tordais de rire dans mon coin, et que, pour m'associer à la bouffonnerie du spectacle, je me mis à lancer mes coussins en l'air, les rattrapant et les faisant tourner avec la rapidité d'un jongleur indien. L'un de ces messieurs m'adressa en italien un discours que le hachisch, par sa toute-puissance, me transposa en espagnol. Les demandes et les réponses étaient presque raisonnables, et coulaient sur des choses indifférentes, des nouvelles de théâtre ou de littérature.

« Le premier accès touchait à sa fin. Après quelques minutes, je me retrouvai avec tout mon sang-froid, sans mal de tête, sans aucun des symptômes qui accompagnent l'ivresse du vin, et fort étonné de ce qui venait de se passer. — Une demi-heure s'était à peine écoulée que je retombai sous l'empire du hachisch. Cette fois, la vision fut plus compliquée et plus extraordinaire. Dans un air confusément lumineux voltigeaient, avec un fourmillement perpétuel, des milliards de papillons dont les ailes bruissaient comme des éventails. De gigantesques fleurs au calice de cristal, d'énormes passeroses, des lis d'or et d'argent montaient et s'épanouissaient autour de moi avec une crépitation pareille à celle des bouquets de feu d'artifice. Mon ouïe s'était

prodigieusement développée : j'entendais le bruit des couleurs. Des sons verts, rouges, bleus, jaunes, m'arrivaient par ondes parfaitement distinctes. Un verre renversé, un craquement de fauteuil, un mot prononcé bas, vibraient et retentissaient en moi comme des roulements de tonnerre ; ma propre voix me semblait si forte que je n'osais parler, de peur de renverser les murailles ou de me faire éclater comme une bombe. Plus de cinq cents pendules me chantaient l'heure de leurs voix flûtées, cuivrées, argentines. Chaque objet effleuré rendait une note d'harmonica ou de harpe éolienne. Je nageais dans un océan de sonorité, où flottaient, comme des îlots de lumière, quelques motifs de *Lucia* et du *Barbier*. Jamais béatitude pareille ne m'inonda de ses effluves ; j'étais si fondu dans le vague, si absent de moi-même, si débarrassé du moi, cet odieux témoin qui vous accompagne partout, que j'ai compris pour la première fois quelle pouvait être l'existence des esprits élémentaires, des anges et des âmes séparées du corps. J'étais comme une éponge au milieu de la mer : à chaque minute, des flots de bonheur me traversaient, entrant et sortant par mes pores ; car j'étais devenu perméable, et jusqu'au moindre vaisseau capillaire, tout mon être s'injectait de la couleur du milieu fantastique où j'étais plongé. Les sons, les parfums, la lumière, m'arrivaient par des multitudes de tuyaux minces comme des cheveux, dans lesquels j'entendais siffler des courants magnétiques. — A mon calcul, cet état dura environ trois cents ans, car les sensations s'y succédaient tellement nombreuses et pressées que l'appréciation réelle du temps était impossible. — L'accès passé, je vis qu'il avait duré un quart d'heure.

« Ce qu'il y a de particulier dans l'ivresse du hachisch, c'est qu'elle n'est pas continue ; elle vous prend et vous quitte, vous monte au ciel et vous remet sur la terre, sans transition. Comme dans la folie, on a des moments lucides.

« Un troisième accès, le dernier et le plus bizarre, termina ma soirée orientale : dans celui-ci, ma vue se dédoubla. Deux images de chaque objet se réfléchissaient sur ma rétine et produisaient une symétrie complète. Mais bientôt la pâte magique, tout à fait digérée, agissant avec plus de force sur mon cerveau, je devins complètement fou pendant une heure... Les visions devinrent si baroques que le désir de les dessiner me prit, et je fis en moins de cinq minutes le portrait du docteur X..., tel qu'il m'apparaissait, assis au piano, habillé en bure, un soleil dans le dos de sa veste. Les notes sont représentées s'échappant du clavier, sous forme de fusées et de spirales capricieusement tirebouchonnées... Grâce au hachisch, j'ai pu faire d'après nature le portrait d'un farfadet. Jusqu'à présent, je les entendais seulement geindre et remuer la nuit dans mon vieux buffet. »

V. — Ces longues citations sur les extravagances qui accompagnent l'usage de l'opium et du hachisch, montrent quelle prodigieuse multitude de types et de combinaisons l'imagination est capable de déployer sous l'action de ferments qui envahissent et échauffent le cerveau. La masse cérébrale est comme un clavier adapté en quelque sorte au monde mental ; à chaque touche correspond un ordre d'idées, et à certaines touches, les ordres se combinent à l'indéfini.

D'après le calcul de certains physiologistes, le cerveau ne contiendrait pas moins de six cent mille cellules : c'est ce monde d'images nées des sensations externes qui alimente l'imagination.

Dans l'état normal, la raison dirige ce jeu et gouverne la série de ces effets. Le sommeil suspend l'empire de la raison, et dès lors les images se succèdent à l'aventure, selon les impressions et dispositions organiques. En dehors de ce relâchement naturel, supposez un agent quelconque qui s'insinue jusqu'à ce foyer du système nerveux, et exerce une action indépendante de la volonté : le clavier cérébral

échappe par là même à la direction de l'âme, qui, étonnée, voit surgir devant ses yeux des flots d'images, selon les excitations physiques exercées sur l'instrument de la pensée.

La cause de ces excitations cérébrales, qui enlèvent à l'âme le gouvernement du monde mental, peut être diverse.

Parfois c'est une perturbation intime de l'organe même, ou un trouble qui affecte l'ensemble de la circulation et du mouvement vital; l'instrument fonctionne, mais sans suite, sans ordre, comme dans les fluctuations capricieuses du sommeil : c'est le délire morbide.

L'équilibre cérébral peut être rompu par l'introduction d'un élément perturbateur qui envahit le cerveau, en surexcite ou en paralyse les fibres; car l'ivresse a généralement ces deux phases : l'une de surexcitation, l'autre d'assoupissement. Durant la première[1], l'imagination vagabonde s'exalte, et la parole trahit au dehors ce désordre mental. Ici encore, l'apparition et la succession des images s'accompliront sans règle, sans frein, sans liaison logique. Si la volonté essaye d'intervenir, il en résultera peut-être une combinaison nouvelle des images suscitées; mais, tant que le ferment étranger empêchera le fonctionnement régulier du cerveau, les divagations mentales se prolongeront; et si l'élément en question a la vertu de stupéfier, de produire une complète anesthésie, tout exercice mental conscient se trouvera par là même suspendu. Tels sont en particulier les effets, que nous venons de décrire, de l'opium et du hachisch.

Admettons maintenant qu'au lieu de la volonté humaine qui conduit le cours ordinaire et normal de la pensée, ce soit une puissance invisible qui touche le clavier cérébral avec une connaissance parfaite de ce jeu; elle fera surgir à

[1] Ch. Richet, *L'Homme et l'intelligence*, p. 95 : « C'est par la perte de l'attention, la surexcitation de l'imagination et la diminution du jugement que se caractérisent les premiers effets de l'ivresse. »

son gré aux regards de l'esprit les images simples ou combinées; elle donnera à l'âme, sans que l'âme y coopère librement, les spectacles les plus divers.

Cette puissance spirituelle ne peut être que Dieu ou les anges. Dieu n'a pas même besoin de recourir à l'instrument corporel pour faire jaillir les images mentales; il n'a qu'à les produire au rayon de la conscience. Les esprits purs n'ont pas la même puissance; comme les autres créatures, ils subissent les lois de l'ordre naturel, et, pour agir sur l'homme, ils doivent se conformer aux conditions de l'organisation humaine; ils n'atteignent l'âme que par le corps. Entre les bons et les mauvais anges, il y a cependant cette différence, mais rien que celle-là, savoir, que les uns meuvent l'instrument au nom de Dieu et pour amener les images qui manifestent sa volonté, tandis que les autres n'ont pour but dans leurs manœuvres que d'égarer et de corrompre les âmes.

VI. — La difficulté est de reconnaître le principe, la main, si l'on veut, qui, agissant sur le clavier, évoque les images.

Dans l'état normal, quand l'âme exerce son action sans entraves, c'est elle qui revendique la responsabilité des visions mentales qui répondent aux actes conscients de sa volonté. La loi naturelle et organique de l'association des idées donne lieu à des apparitions pour ainsi dire latérales, parfois importunes, mais qui n'empêchent pas l'âme de poursuivre la marche de sa vie raisonnable.

Lorsque, au contraire, les manifestations intellectuelles échappent à l'initiative et à la direction de l'âme, cela peut se produire de deux manières.

C'est d'abord l'hypothèse d'une vision élevée, suivie, bien conduite, et paraissant dénoter l'intervention d'une raison supérieure à celle de l'homme. Il faut alors y regarder de près pour voir si c'est le fait de l'homme, ou

l'œuvre d'un agent extrinsèque; et, dans ce dernier cas, prononcer d'après les règles qui discernent le divin du diabolique.

Si, au lieu d'une manifestation ordonnée, intentionnelle, visant une fin précise, on n'a que des flots d'images sans suite, une exhibition incohérente de tableaux, de situations baroques, de spectacles fantastiques sans ordre, sans but, sans liaison, tout s'explique par un dérangement, momentané ou chronique, du clavier cérébral. Lorsque la cause de cette perturbation est connue, comme dans l'ivresse par les spiritueux, l'opium, le hachisch, ou tout autre ingrédient physique ayant de tels effets sur l'organisme, c'est à cette cause déterminée qu'il faut les attribuer. En pareils cas, l'hypothèse d'une intervention extrahumaine, divine ou diabolique, doit être sévèrement écartée. D'intervention divine, il ne saurait évidemment en être question; mais il répugne moins que le démon masque sa venue sous ces dehors de l'ivresse naturelle; toutefois, pour l'admettre, il faudrait des signes péremptoires d'une causalité supérieure à l'homme.

Nous n'avons pas à répéter ici les signes caractéristiques et distinctifs du divin et du diabolique; nous en sommes à démêler l'humain de ce qui le surpasse, et, en ce moment, à distinguer des phénomènes mystiques les divagations provoquées par l'opium et le hachisch. Le caractère excentrique de ces phénomènes, leur décousu et leur bizarrerie, dénotent des hallucinations manifestes; il faudrait fermer les yeux pour y voir autre chose. On est libre de décorer ces exaltations fébriles, ces raffinements de volupté suspecte, ces cauchemars horribles, toutes ces incohérences mentales des noms pompeux de visions et d'extases : le phénomène reste ce qu'il est : un détraquement cérébral qui s'explique sans peine par la nature toxique des éléments ingérés.

CHAPITRE XII

LE MAGNÉTISME

1° APERÇU HISTORIQUE

La raison qui a fait classer le magnétisme parmi les analogies naturelles. — Mesmer et sa vogue. — Le marquis de Puységur. — Le docteur Pététin. — Le P. Hervier et François Deleuze. — Alexandre Bertrand, le baron du Potet et l'ex-abbé Constant. — Braid et Azam. — Les expériences du docteur Charcot à la Salpêtrière. — Le magnétisme et l'hypnotisme devant les corps savants.

I. — Le magnétisme occupe, passionne et divise le monde savant depuis plus d'un siècle, et jamais peut-être un phénomène sensible, palpable, s'étalant au grand jour, n'a soumis à pareille torture les médecins d'abord, les théologiens ensuite, et encore aujourd'hui les uns et les autres.

Cette torture, nous la connaissons pour l'avoir subie; et en abordant un sujet aussi compliqué, aussi débattu, sur lequel l'Église, interrogée, n'a pas encore rendu de décision à proprement parler doctrinale, nous n'affecterons pas une pleine sécurité.

Le magnétisme doit-il prendre place, ainsi que plusieurs

essayent de le persuader, parmi les inépuisables formes du charlatanisme humain? Est-il, comme l'assurent beaucoup de médecins, et la plupart des magnétiseurs de profession, une manifestation nouvelle ou renouvelée de forces occultes de la nature? Serait-il, selon que d'aucuns le pensent, une pratique superstitieuse derrière laquelle des êtres invisibles voileraient leur action? Ou, enfin, faudrait-il voir dans ces phénomènes, selon les occurrences, un mélange de duperies de force naturelle et d'immixtion démoniaque? — Autant d'hypothèses à mentionner, à discuter.

Afin d'échapper à l'accusation de parti pris, si souvent articulée par nous contre les prôneurs d'incrédulité, nous avons classé les faits du magnétisme parmi les analogies naturelles plutôt que parmi les contrefaçons diaboliques, avec la réserve pourtant de ne rien sacrifier de notre liberté, du droit d'examen et de la logique des conclusions. Si, après discussion, le magnétisme nous paraissait dépasser de tous points la nature, nous l'adjugerions à une puissance supérieure à l'homme, c'est-à-dire, dans l'espèce, au démon; et, dès lors, pour retrouver sa place logique, la question devrait remonter aux contrefaçons diaboliques : si tel eût été notre avis raisonné, ce classement, on le comprend, serait déjà réalisé. Si les faits constatés étaient reconnus œuvre ou manœuvre humaine, nous les rapporterions à l'action ou à la tromperie de l'homme. S'il y a mélange de naturel et de surhumain, nous tâcherons de faire le triage et de préciser la part de chacun. Dans les deux dernières hypothèses, ce qui revient aux analogies humaines suffit à justifier notre classification et notre marche.

II. — L'histoire du magnétisme est partout[1] : nous

[1] Cf. *Recueil des pièces les plus intéressantes sur le magnétisme animal*, 3 vol. in-8°, 1784. — *Mémoires pour servir à l'histoire et à l'établissement du magnétisme animal,* par le marquis de Puységur, 1 vol. in-8°, Londres, 1786. — Deleuze, *Hist. critique du magnétisme,* 2 vol. in-8°, 1813. —

n'en reproduirons que ce qu'il en faut pour éclaire notre exposition, notre examen et nos conclusions.

La théorie et les premières applications remontent à Mesmer. Antoine Mesmer (1734-1815) étudia et exerça d'abord la médecine à Vienne. Dès l'année 1776, il présentait, pour son épreuve du doctorat, une thèse intitulée : *De Planetarum influxu*, où se trouvait affirmée l'existence d'un fluide universellement répandu, qui reliait entre eux les divers corps et soumettait l'organisme humain aux influences sidérales. L'aimant minéral, en latin *magnes*, était comme une condensation de cette énergie physique. Déjà, en 1772, de concert avec le P. Hell, savant jésuite préposé à l'Observatoire royal de Vienne, Mesmer faisait sur les malades les premières expérimentations de cette vertu de l'aimant. Il ne tarda pas à s'apercevoir que l'application prolongée des mains produisait un effet analogue à celui de l'aimant; de ce moment date la découverte du magnétisme animal.

La capitale de l'Autriche ne lui offrant ni pleine confiance ni prompte fortune, Mesmer vint en 1778 à Paris, où il trouva largement l'une et l'autre. Le public afflua bientôt vers le nouveau guérisseur; les femmes surtout accoururent en foule pour calmer leurs nerfs et leur curiosité. Les cures se multipliaient à l'envi, disait-on, et par un procédé qui ajoutait au merveilleux. L'affluence devint telle que Mesmer ne suffit plus à traiter un à un ses clients. Il inventa alors ses *baquets*, autour desquels les malades se traitaient en commun sous son regard fascinateur. Ceux et celles qui, sous la force du courant, venaient à se pâmer ou se trouvaient saisis d'agitations convulsives, étaient emportés dans une pièce appelée la salle des crises ou l'*enfer des convul-*

FIGUIER, *Hist. du merveilleux*, t. 3. — BERSOT, *Mesmer et le magnétisme animal*. — DECHAMBRE, *Dict. encyclop. des sciences médic.*, au mot MESMÉRISME.

sions, et y recevaient individuellement les soins du magnétiseur. Chez Deslon, un des premiers disciples et admirateurs de Mesmer, le concours fut considérable aussi.

Nous nous abstenons de décrire des scènes où l'indécence le disputait fréquemment au ridicule, et dont le résultat le plus ordinaire était moins la guérison de maladies vraies ou imaginaires, que d'inavouables commotions. Nous ne voudrions pas cependant contester indistinctement toutes les cures accomplies sous les passes de Mesmer et auprès de son baquet.

Le but de Mesmer était moins de soulager l'humanité souffrante que de faire fortune. Pour y réussir, il mit son secret à l'encan. Une pension viagère de vingt mille livres, offerte par le gouvernement, ne parut pas suffisante à sa cupidité. Enfin une société, dite de *l'Harmonie*, s'organisa pour acheter ce précieux secret, et le montant des souscriptions valut au docteur allemand près de quatre cent mille livres. Son insatiable avidité fit éclater à plusieurs reprises la discorde entre lui et les sociétaires. Il se déroba en 1785 aux malédictions et au mépris public, parcourut l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne, sans retrouver nulle autre part l'enthousiasme trop facile des Français, et vint se fixer sur les bords du lac de Constance, à Mespurg, où il mourut en 1815, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

III. — Les initiés se répandirent dans les provinces et dans la France entière, le mesmérisme devint à la mode, comme le fut, plus près de nous, le jeu des tables tournantes. Parmi les disciples de Mesmer, le marquis de Puységur se signala entre tous. Retiré dans sa terre de Buzancy, près de Soissons, il se mit à dispenser à tous les infirmes le bienfait de ses passes. Le concours s'accrut à ce point que le bon seigneur songea lui aussi à grouper ses clients, non plus auprès d'un baquet, mais autour d'un arbre séculaire situé au milieu de la place publique de Buzancy, et devenu sous

ses mains un foyer magnétique inépuisable. Une corde fixée au vieux tronc transmettait le fluide aux malades, et quand la corde était insuffisante, on n'avait, pour se mettre en communication, qu'à s'accrocher aux branches pendantes de l'arbre magnétisé.

Le 17 mai 1784, il écrivait à son frère de Chastenet : « Je continue à faire usage de l'heureux pouvoir que je tiens de M. Mesmer, et je le bénis tous les jours; car je suis bien utile et j'opère bien des effets salutaires sur tous les malades des environs; il y en avait ce matin plus de cent trente. C'est une procession perpétuelle dans le pays; j'y passe deux heures tous les matins; mon arbre est le meilleur baquet possible, il n'y a pas une feuille qui ne communique de la santé; chacun y éprouve plus ou moins de bons effets; vous serez charmé de voir le tableau d'humanité que cela représente. Je n'ai qu'un regret, c'est de ne pouvoir toucher tout le monde; mais mon homme, ou pour mieux dire, mon *intelligence*, me tranquillise. Il m'apprend la conduite que je dois tenir. Suivant lui, il n'est pas nécessaire que je touche tout le monde : un *regard*, un *geste*, une *volonté*, c'en est assez; et c'est un paysan, le plus borné du pays, qui m'apprend cela. Quand il est en crise, je ne connais rien de plus profond, de plus prudent, de plus clairvoyant. J'en ai plusieurs autres, tant hommes que femmes, qui approchent de son état; mais aucun ne l'égale, et cela me fâche, car mardi prochain, adieu mon conseil, cet homme n'a plus besoin d'être touché. »

Ce qui rend le seigneur de Puységur célèbre dans les fastes du magnétisme, c'est la découverte qu'il fit du somnambulisme artificiel, avec ce paysan dont il parle dans la lettre précédente. Pendant qu'il magnétisait ce jeune homme nommé Victor, atteint d'une fluxion de poitrine, le malade s'endormit entre ses bras, puis se mit à parler

avec une lucidité merveilleuse que le magnétiseur dirigeait à son gré. L'expérience, renouvelée pendant plusieurs jours, ramena à chaque fois les mêmes prodiges. « C'est avec cet homme, écrivait le marquis[1], que je m'instruis, que je m'éclaire. Quand il est dans l'état magnétique, ce n'est plus un paysan niais, sachant à peine répondre à une phrase, c'est un être que je ne sais pas nommer; je n'ai pas besoin de lui parler; je pense devant lui, et il m'entend, me répond. Vient-il quelqu'un dans sa chambre? Il le voit si *je veux*, lui parle, lui dit les choses que *je veux* qu'il lui dise, non pas telles que je les lui *dicte*, mais telles que la vérité l'exige. Quand il veut dire plus que je ne crois prudent qu'on en entende, alors *j'arrête ses idées*, ses phrases au milieu d'un mot, et je *change* son *idée* totalement. » — Nous aurons à nous expliquer sur ce merveilleux.

IV. — En 1787, le docteur Pététin, de Lyon, révélait[2], à son insu d'abord, la singulière disposition qu'ont les malades affectés de catalepsie et d'hystérie à la lucidité magnétique, et le déplacement des sens dans ces crises morbides. Il avait observé un sujet cataleptique qui voyait, entendait, percevait tous les genres de sensations par l'épigastre, par le bout des doigts et des orteils. Les partisans de Mesmer y virent une confirmation de leur doctrine et de leurs expériences[3].

V. — Pendant la Révolution, les secousses publiques détournèrent l'attention du magnétisme et des magnétiseurs. On les vit reparaître vers la fin du premier empire. Les premiers mesmériens vécurent assez pour faire la transition.

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire et à l'établissement du magnétisme animal*, p. 29.

[2] *Mémoires sur la découverte des phénomènes que présentent la catalepsie, le somnambulisme*, etc., 1787. — *Électricité animale*, etc., 1808.

[3] Cf. Deleuze, *Hist. critique du magnétisme*, 2e P., sect. 4, ch. 3, t. 2, p. 262.

Le P. Hervier, ancien moine augustin, qui, après avoir été guéri par Mesmer, s'était fait l'apôtre de son système, ne mourut qu'aux premières années de la Restauration. Le marquis de Puységur vécut jusqu'en 1825. François Deleuze, un des adeptes les plus convaincus, publiait en 1813 son *Histoire critique du magnétisme animal*, et, en 1819, son *Instruction pratique*, sur le même sujet; jusqu'à sa mort, arrivée en 1833, il s'occupera du magnétisme, dont il sera justement surnommé le Mentor.

VI. — Une seconde génération de magnétiseurs allait se rattacher à la première. L'abbé Faria[1] fera courir le beau Paris à ses charmantes scènes de somnambulisme à l'aide d'une insinuante suggestion. En cette même année 1819, Alexandre Bertrand ouvrait un cours public sur le magnétisme. En 1820, M. Dupotet inaugurait, à l'Hôtel-Dieu de Paris, des expérimentations et des séances fantastiques, qu'il devait continuer pendant plus de soixante ans, et transformer en scènes avouées et indéniables de haute magie. En mêlant le magnétisme aux théories et aux pratiques spiritiques, l'ex-abbé Constant, connu sous le pseudonyme d'Éliphas Lévi, aboutissait aux mêmes résultats et aux mêmes aveux.

VII. — En 1842, un chirurgien de Manchester, le docteur Braid, publiait un procédé soi-disant nouveau pour déterminer une léthargie artificielle accompagnée de tous les phénomènes de la lucidité magnétique. En 1859, le docteur Azam, de Bordeaux, expérimenta à son tour le procédé comme moyen anesthésique dans les opérations chirurgicales, et lui reconnut, outre cette efficacité, tous les autres caractères magnétiques signalés par Braid. Cette découverte devait donner au magnétisme un regain de faveur, et l'introduire presque dans le sanctuaire de la science, dont la

[1] L'abbé de Faria, *De la cause du sommeil lucide*, ou *Étude de la nature de l'homme*, 1819.

clôture avait résisté jusque-là à toutes les tentatives d'invasion.

Le docteur Charcot renouvellera sur les névropathes de la Salpêtrière les scènes du somnambulisme artificiel et ouvrira un champ, nouveau en apparence, où les médecins, cette fois convaincus, allaient le suivre en masse, dans le vain espoir d'éliminer le miracle.

VIII. — Il n'est pas inutile pour notre dessein de constater ces résistances des corps savants aux nouveautés qui déconcertent les systèmes et la routine. En France surtout, les académies scientifiques ont la prétention de mettre en quarantaine tout ce qui sent le merveilleux.

En arrivant à Paris, Mesmer ambitionna la faveur des médecins et des sociétés savantes; mais lui et Deslon, son ami d'abord, son concurrent ensuite, eurent de ce côté les plus cruels mécomptes.

Le 12 mars 1784, une commission fut nommée par le gouvernement pour examiner les faits du magnétisme. Son rapport, rédigé par Bailly, et publié au mois d'août suivant, attribue les faits constatés à ces trois causes : aux attouchements répétés, à l'imagination et à l'imitation, et rejette le magnétisme comme phénomène spécial[1]. Les com-

[1] Voici la conclusion de ce rapport : « Les commissaires ayant reconnu que le fluide magnétique animal ne peut être aperçu par aucun de nos sens; qu'il n'a eu aucune action ni sur eux-mêmes, ni sur les malades qu'ils lui ont soumis; s'étant assurés que les pressions et les attouchements occasionnent des changements rarement favorables dans l'économie animale, et des ébranlements toujours fâcheux dans l'imagination; ayant enfin démontré par des expériences décisives que l'imagination sans magnétisme produit des convulsions, et que le magnétisme sans l'imagination ne produit rien, ils ont conclu, d'une voix unanime, sur la question de l'existence et de l'utilité du magnétisme, que rien ne prouve l'existence du fluide magnétique animal; que ce fluide, sans existence, est, par conséquent, sans utilité; que les violents effets que l'on observe au traitement public appartiennent à l'attouchement, à l'imagination mise en action, et à cette imitation machinale qui nous porte malgré nous à répéter ce qui frappe nos sens. »

missaires adressèrent au roi un mémoire secret sur le danger que la pratique des passes magnétiques offrait pour les mœurs[1] : ce fut la partie la plus sérieuse de ce verdict contre le magnétisme.

La Société royale de médecine nomma en cette même année une nouvelle commission, qui conclut aux mêmes résultats, savoir : l'inanité et le péril du magnétisme animal.

La Faculté de médecine se montra plus intolérante encore. Apprenant que plusieurs de ses membres s'étaient fait inscrire parmi les disciples de Mesmer et de Deslon, elle dressa un formulaire par lequel chacun s'engageait à ne point se déclarer partisan du magnétisme, ni par ses écrits, ni par sa pratique, sous peine d'être rayé du tableau des docteurs-régents; Deslon, qui le premier avait donné l'exemple de la défection, était privé de voix délibérative dans les assemblées pendant une année entière, au bout de laquelle, s'il ne venait à résipiscence, son nom serait radié du tableau de la Faculté. Dans les considérants, les nouveaux guérisseurs étaient traités de charlatans, d'ennemis des bonnes mœurs, de la santé et de la fortune des citoyens.

Les mesmériens n'eurent garde de se soumettre à ces arrêts. Ils répondirent tantôt par des raisons, tantôt par des injures. Des deux côtés ce fut, jusqu'aux jours tempêtueux de la Révolution, une pluie de pamphlets et d'épigrammes, qui confirmèrent les uns dans leur inflexible routine, et les autres dans leur facile enthousiasme.

En 1825, la cause fut de nouveau introduite auprès de l'Académie de médecine par le docteur Foissac, et l'année suivante, sur le rapport favorable d'un jeune médecin,

[1] Les détails techniques de ce rapport secret ne nous permettent pas des citations; nous ne reproduisons que les lignes suivantes : « Exposées à ce danger, les femmes fortes s'en éloignent, les faibles peuvent y perdre leurs mœurs et leur santé. » Cf. Figuier, *Hist. du merv.*, t. 3, p. 213-218.

M. Husson, la savante société institua, par trente-cinq voix contre vingt-cinq, une commission de neuf membres chargée d'étudier les faits du magnétisme. Après quatre années d'expérimentations diverses, le docteur Husson présenta, au nom de la commission, un compte rendu qui concluait cette fois à la reconnaissance des faits, et demandait à l'Académie « d'encourager les recherches sur le magnétisme, comme une branche très curieuse de physiologie et d'histoire naturelle ».

Ce mémoire, lu en juin 1831, resta sans discussion jusqu'en 1837. La question reparut alors à propos d'une dent extraite sans douleur à une personne magnétisée par le docteur Oudet. Sur ces entrefaites, un jeune médecin, M. Berna[1], s'étant offert de convaincre les académiciens dans une séance publique, ceux-ci acceptèrent l'épreuve et désignèrent neuf commissaires pour en connaître. Cette nouvelle expérience fut une véritable défaite pour le magnétisme, et le rapporteur, Dubois (d'Amiens), y ajouta encore en paraissant donner, par de malins sous-entendus, à un cas particulier une portée générale[2]. Vainement M. Husson protesta contre ce paralogisme, pour parer le coup qui visait son propre mémoire : les conclusions du nouveau rapporteur furent adoptées.

Pour mettre fin aux réclamations et lever les derniers doutes sur l'impuissance du magnétisme, le docteur Burdin proposa une prime de trois mille francs à qui fournirait la

[1] Sa thèse pour le doctorat, présentée le 24 février 1835, avait pour titre : *Expériences et considérations à l'appui du magnétisme animal*, in-4°, 40 pages.

[2] Rapport, ad fin. — (Extrait de la *Revue médicale*, août 1838) : « Aurions-nous trouvé autre chose dans des faits plus nombreux, plus variés et fournis par d'autres magnétiseurs? C'est ce que nous ne chercherons pas à décider; mais ce qu'il y a de bien avéré, c'est que s'il existe encore en effet aujourd'hui d'autres magnétiseurs, ils n'ont pas osé se produire au grand jour; ils n'ont pas osé accepter enfin, ou la sanction, ou la réprobation académique. »

preuve *de fait* qu'on peut lire sans le secours des yeux, de la lumière et du toucher; sept membres de l'Académie, désignés par elle, devaient surveiller l'épreuve.

M. Pigeaire, de Montpellier, à la fois docteur en médecine et vétérinaire, présenta sa fille Léonide, sujet très lucide, disait-on, qui lisait couramment, un bandeau sur les yeux; mais on ne put s'entendre sur les conditions de l'expérience. Deux autres la tentèrent, et les deux fois la conclusion fut négative. Fière de ces résultats, l'Académie déclara que dorénavant toute motion tendant à un nouvel examen du magnétisme serait écartée sans débat, et que cette question serait mise désormais sur le même pied que la quadrature du cercle et le mouvement perpétuel.

C'était en 1840.

Or, en 1841, Braid faisait sa découverte de l'hypnotisme. Le sommeil magnétique va prendre, en effet, un nom nouveau, l'*hypnose*, dont l'ensemble des phénomènes, inconnus ou déjà constatés, constituera l'*hypnotisme*. Nous aurons à revenir sur l'identité du magnétisme et de l'hypnotisme, pour répondre à ceux qui ont intérêt à y contredire. Deux ans après il la communiquait au public, dans un ouvrage[1] qui eut en France peu de retentissement. Elle fit plus de sensation quinze ans plus tard, lorsque MM. Azam et Broca en eurent fait l'essai dans des opérations chirurgicales. Les résultats obtenus frappèrent le docteur Velpeau, qui, le 5 décembre 1859, s'empressa de les dénoncer à l'Académie des sciences. C'était ramener l'importune question du magnétisme; car, ainsi que nous l'avons dit, la pratique de l'hypnotisation se complique de tous les caractères magnétiques, en particulier de celui de la clairvoyance.

Les espérances que le nouveau procédé d'anesthésie avait

[1] *Neurypnology, or the Rationale of nervous sleep, considered in relation with Animal magnetism.* Londres, 1843.

fait concevoir à la chirurgie ne se sont point réalisées, et le résultat le plus net de cette invention avait été la réapparition du magnétisme sous une forme nouvelle. On se prit alors à regretter l'intrusion subreptice dans le sanctuaire de la science, à la faveur d'un autre nom, du malencontreux phénomène tant de fois nié et frappé d'interdiction. « Quand il a fallu renoncer à trouver dans l'état hypnotique un procédé d'anesthésie, remarque malicieusement M. Figuier[1], le zèle des médecins pour ce genre d'études s'est promptement refroidi. Et lorsqu'une observation plus attentive eut conduit à reconnaître que l'hypnotisme n'était au fond que le magnétisme animal, cette hérésie si souvent frappée par les foudres académiques, un véritable sentiment de répulsion s'est manifesté dans le corps médical contre tout nouvel examen de ce phénomène. On a été pris de tardifs regrets; on aurait voulu pouvoir arracher cette page de l'histoire de la science contemporaine; on s'est frappé la poitrine pour avoir laissé le magnétisme animal s'introduire, sous un faux nom, dans le sanctuaire scientifique. C'est ainsi que l'homme de la fable rejette avec horreur le serpent engourdi par le froid, qu'il a ramassé sur son chemin, le prenant pour un bâton. »

Cependant l'heure approche où les médecins, jusque-là récalcitrants, vont saluer l'hypnotisme avec enthousiasme et y chercher des arguments contre le surnaturel. Les expériences du docteur Charcot à la Salpêtrière et sa grande autorité dans les maladies du système nerveux, forcent enfin les portes de l'austère Académie. Au mois de mars 1882, il est admis à lire devant le savant aréopage dont il devenait le membre, un mémoire remarquable sur les phénomènes nerveux déterminés par l'hypnotisation chez les hystériques et groupés par lui sous les trois

[1] *Hist. du merveilleux*, t. 3, p. 401.

énoncés suivants : l'état cataleptique, l'état léthargique et l'état somnambulique.

Qu'il nous soit permis d'en faire la remarque, l'Académie de médecine s'est rendue, non à la démonstration de faits qui s'imposaient depuis longtemps, mais devant l'assurance du docteur Charcot, libre penseur sectaire, faisant de la découverte, nullement nouvelle, le bélier puissant qui allait battre en brèche le miracle catholique. L'espoir sera déçu.

Quelles que soient les intentions, observons d'ores et déjà que les faits dans leur ensemble paraissent hors d'atteinte. La médecine dogmatique s'est trouvée vis-à-vis du magnétisme dans la même situation qu'elle a prise contre le surnaturel; conséquemment à sa vieille tactique, elle a jugé ici encore, sauf quelques rares défections, que le parti le plus expéditif était de contester les phénomènes ou de les rattacher à des causalités naturelles déjà connues. Mais en présence de faits sans cesse renaissants, nier, nier toujours, nier quand même, est chose impossible. Les résultats de l'hypnotisme et les retentissantes expérimentations du docteur Charcot à la Salpêtrière ont forcé la porte des académies, et beaucoup de médecins en ont pris leur parti de compter avec le magnétisme, malgré les dédains et les anathèmes des corps savants.

Toutefois, les solutions de continuité, pour parler de la sorte, qui se rencontrent journellement dans ces pratiques et déconcertent les expérimentateurs les plus habiles, permettent encore aux récalcitrants de maintenir leurs négations et de prolonger les dissentiments. L'instigateur de la plus importante publication médicale de ce siècle, le docteur Dechambre, terminait ainsi un long article sur le mesmérisme, signé de son nom : « Quant à toutes les propriétés et facultés extraordinaires dont on a doté les somnambules, et qu'il est inutile de rappeler, nous attendons sans impatience

ni préoccupation qu'on en démontre mieux l'existence, et nous les considérons jusqu'à nouvel ordre comme un double produit de l'illusion et de la supercherie. Et comme les effets que nous regardons comme possibles résultent d'une autre cause que l'influence d'un agent spécial dit magnétisme, nous terminons par cette conclusion radicale : LE MAGNÉTISME ANIMAL N'EXISTE PAS[1]. »

Selon nous, les faits ne relèvent pas des académies, et c'est plutôt aux académies à subir la loi des faits. « Il ne faut jamais oublier, dirons-nous avec un médecin de grande réputation, le docteur Cérise[2], que la science vraie doit s'emparer de toutes les choses réelles dont se pare la science fausse; que, pour le vrai savant, c'est faire acte d'habileté que d'être sincère et impartial. » Et faisant l'application de ce principe de bonne foi et de véritable science à la question qui nous occupe, « telle est, *concluait* cet honnête homme et ce vrai savant, ma manière de voir sur les névroses extraordinaires, dans leurs rapports avec ce qu'on appelle le magnétisme animal. » — « S'il est de la dignité de la science de se tenir en garde contre la supercherie et la crédulité, ajouterons-nous avec M. Paul Richer[3], il est aussi de son devoir de ne pas rejeter les faits par cela seul qu'ils paraissent extraordinaires, et qu'elle demeure impuissante à en fournir l'explication. »

Or rien ne nous autorise à révoquer en doute des faits garantis par une multitude de témoins, entre lesquels la diversité des intérêts, des temps, des caractères, des croyances, rend toute collusion impossible; des faits renouvelés sous mille formes depuis un siècle, dans des séances publiques, dans des réunions particulières, en présence de juges experts : médecins, prestidigitateurs, physiciens, et

[1] *Dict. des sciences médicales*, au mot MESMÉRISME, p. 207.
[2] *Annales de la société médico-psychologique*, 1858.
[3] *Études cliniques sur l'hystéro-épilepsie*, 2e P., ch. 5, p. 362.

par des hommes d'une honnêteté reconnue, tels que les Puységur, les Tardy de Montravel, les Deleuze, sans parler des expérimentations faites à la Salpêtrière, à Nancy, et en tant d'autres cliniques du monde.

« Il faudrait renverser toutes les lois morales de la vie sociale, dit le cardinal espagnol Zéphirin Gonzalez[1], et adopter un scepticisme historique également contraire à la raison et au sens commun, pour prétendre que des centaines et des milliers de faits, vérifiés quelquefois en présence d'hommes prévenus contre leur existence, de médecins, d'académiciens, de savants; d'autres fois devant un grand nombre d'honnêtes gens et de personnes de toutes conditions et de tout âge, attestés presque toujours par des esprits sérieux, dans des journaux, des revues, des livres de toute sorte, ne sont que des mensonges ou de vaines fictions sans aucune réalité. »

Cela n'est pas possible.

Ce rapide aperçu historique nous fournira des éléments de solution; mais la solution complète nous viendra principalement, si elle doit venir, de l'examen attentif, minutieux, sévère, des résultats et des procédés du magnétisme.

Étudions en premier lieu les effets, sur le corps d'abord, dans l'âme ensuite.

[1] *Philosophie élémentaire.* (Extr. de la lettre past. de l'év. de Madrid.)

CHAPITRE XIII

2° LES EFFETS DU MAGNÉTISME

Le sommeil léthargique. — La suspension des sens. — Leur transposition. — La catalepsie et l'hystérie. — Les cures magnétiques et hypnotiques. — Les effets psychiques sont : la lucidité ou la surexcitation intellectuelle pendant le sommeil, — la dépendance mentale vis-à-vis du magnétiseur, — et l'absence de souvenir au réveil.

I. — Les phénomènes physiologiques du *magnétisme* peuvent se ramener aux suivants : le sommeil, la suspension ou la surexcitation de la sensibilité, le déplacement des sens, les crises provoquées de catalepsie et d'hystérie, la guérison ou le soulagement des maladies.

Le sommeil est la condition normale du magnétisme. Par les manœuvres ou par la volonté d'un agent dominateur, la personne soumise à son action s'endort si profondément qu'elle reste insensible à toute influence autre que celle du magnétiseur. Elle ne voit, n'entend, ne sent que dans la mesure où celui-ci le permet : pour le reste du monde, elle n'existe pas.

Nous n'avons pas à discuter ici comment se produit le phénomène physiologique du sommeil, ni à contester que le sommeil magnétique diffère essentiellement du sommeil ordinaire, ainsi que plusieurs le soutiennent. Il nous suffit présentement de signaler cette condition préalable de l'action magnétique, tout en observant que l'hypnose ou

l'assoupissement artificiellement provoqué éveille le sujet à une vie étrange, toute nouvelle, pleine d'anomalies et de mystères, ainsi que nous aurons occasion de le constater.

II. — L'hypnose suspend généralement l'exercice des sens à l'exception de l'ouïe, qui reste libre à l'égard du magnétiseur et de ceux qu'il met en relation avec le sujet magnétisé. On a pu accomplir, pendant cette léthargie, des opérations chirurgicales douloureuses, sans que le malade éprouvât le moindre sentiment de malaise. Mais le contraire se produit aussi; dans ces états, la sensibilité est fréquemment portée à l'excès en chacun des sens, au point que les sensations ordinaires prennent une vivacité extrême; l'hyperesthésie de l'ouïe en particulier devient extraordinaire. Ce que l'on sent, on le sent vivement, comme si la vie se concentrait tout entière en ce point.

III. — Cette excitabilité des sens par le magnétisme explique peut-être leur déplacement apparent, qui est un des phénomènes les plus curieux de cet état. Beaucoup de magnétisés entendent par l'épigastre ou tout autre point du corps, comme si l'organe de l'ouïe s'était localisé dans ces parties. Il en est qui lisent par l'occiput, la nuque, le coude, le creux de l'estomac, ou même par les yeux après qu'on les a recouverts d'un bandeau qui ne laisse passer aucun rayon. Ces expériences ont donné lieu, nous ne le contestons pas, à beaucoup de supercheries; ce n'est pas une raison d'écarter sans examen tous les cas de ce genre; un seul fait bien établi prouve plus que cent essais avortés. Tout ce que l'on peut conclure de l'inégalité des résultats, c'est qu'ils procèdent d'une causalité dont on ne connaît qu'imparfaitement le jeu, ou d'un agent libre qui, à son gré, produit ou ne produit pas l'effet attendu; or ce n'est pas un fait unique, mais un grand nombre que l'on allègue en preuve de la localisation nouvelle des divers sens chez les magnétisés.

Sur la réalité et le mode de ce déplacement, les témoignages des sujets hypnotisés ne sont pas uniformes. Les uns, comme la cataleptique de Pététin[1], croient voir par les yeux et entendre par les oreilles, bien que ces sensations ne leur arrivent qu'à la suite d'une impression étrangère, en apparence du moins, à l'organe spécial et véritable; d'autres, comme la somnambule de Tardy de Montravel[2], déclarent que l'exercice normal des sens a cessé, et que les perceptions externes ont lieu par la partie du corps où se concentre la sensibilité.

IV. — C'est un fait d'expérience que le sommeil provoqué avoisine la catalepsie; les membres du sujet endormi cèdent à l'impulsion imprimée et y persévèrent. Pour faire passer de l'état cataleptoïde à la léthargie, il suffit de recouvrir les yeux : le corps se renverse et tombe inerte, la tête arc-boutée en arrière; à la parole du magnétiseur, la lucidité se déclare, et, avec la lucidité, toutes les facilités du mouvement.

Selon les impressions qui lui sont communiquées, le sujet est en proie aux émotions et aux hallucinations qui caractérisent l'hystérie. L'école de la Salpêtrière rattache les phénomènes hypnotiques aux trois états de léthargie, de catalepsie et d'hystérie.

V. — La vertu curative du magnétisme a été et est encore singulièrement exaltée. Il s'annonça tout d'abord comme la panacée universelle, et Mesmer dut à ce préjugé sa vogue et sa fortune, peut-être même de véritables guérisons. Les souscripteurs de *l'Harmonie*, entre tous l'humanitaire marquis de Puységur, célébrèrent à l'envi la vertu d'un secret chèrement payé. Tous les magnétiseurs et partisans du magnétisme, tels que Deleuze, Georget,

[1] *Mémoires*, etc., in-8°, 1787, 1re P. — *Électricité animale*, 1808.

[2] *Essai*, note 6, p. 90 : « Elle me répondit alors sans hésiter : « Je ne vois « pas par les yeux; c'est par là que je vois (montrant son estomac). »

Bertrand, du Potet, se sont attachés à démontrer par des expériences circonstanciées l'efficacité thérapeutique du fluide mystérieux[1]. Les représentants et prôneurs de l'hypnotisme n'ont pas de meilleur argument à sa décharge que le bienfait de ses guérisons[2].

VI. — Les phénomènes psychiques ne sont pas moins extraordinaires, et c'est surtout par ce côté que le magnétisme touche au merveilleux.

Trois caractères spécifient ces états au point de vue intellectuel : la lucidité, la dépendance vis-à-vis du magnétiseur et l'absence de souvenir.

La clairvoyance des sujets magnétiques pendant la durée de leur crise ne va pas jusqu'à leur livrer tous les secrets du monde, et à leur conférer l'infaillibilité, loin de là : la plupart des réponses fournies par les somnambules sont mensongères; c'est beaucoup d'accorder que, pendant leur léthargie artificielle, leur esprit atteint une perspicacité supérieure à celle dout ils jouissent dans l'état normal. Ils résolvent des problèmes dont, réveillés, ils n'entendraient pas l'énoncé; ils voient à découvert les parties intérieures du corps; ils découvrent les maladies, leur siège, leurs causes, et les remèdes qui leur conviennent; ils devinent les pensées et les dispositions intimes; ils connaissent ce qui se passe au loin, et semblent parcourir la distance qui sépare le lieu où ils étaient de celui qu'ils visitent. L'imagination redouble de puissance pour multiplier les images, et la mémoire retrouve une énergie extraordinaire pour évoquer les visions du passé.

Parmi les tenants de l'hypnotisme, plusieurs voudraient

[1] C. Deleuze, *Hist. critique du magnét.*, 1re P., ch. 7. — *De l'application du magnét. à la guérison des maladies.*

[2] P. Coconnier, *L'hypn. franc*, p. 215 : « L'hypnotisme est bienfaisant quoi qu'on en dise, et l'histoire du bien qu'il a produit, si on pouvait l'écrire, serait longue et émouvante. »

séparer leur cause de celle du magnétisme, en restreignant l'action de l'hypnose à la simple suggestion. La suggestion elle-même va si loin, que la répudiation d'une certaine catégorie de faits, qu'on voudrait laisser à la charge du magnétisme, ne suffirait pas à l'innocenter. Mais ce serait autrement grave, si le magnétisme et l'hypnotisme se trouvaient être une même chose sous deux noms différents, s'ils relevaient l'un et l'autre d'une cause unique, s'ils étaient solidaires et inséparables. La cause étant une et identique, les faits, quels qu'ils soient, devraient logiquement lui être imputés. Nous discuterons bientôt ce point de vue capital de l'identité.

VII. — L'empire exercé par le magnétiseur sur le sujet qui se soumet à son action éclate à tous les yeux dans ces scènes étranges : l'un devient par rapport à l'autre l'inspirateur et le régularisateur de la vie consciente et des mouvements extérieurs. Au gré du fascinateur, les impressions les plus diverses de joie ou de tristesse, de haine ou d'amour, de froid ou de chaud, de douleur ou de plaisir, se succèdent en cet être qui semble ne plus s'appartenir. Sur la parole qu'il entend, les choses prennent dans ses sens les apparences sous lesquelles on les lui désigne : on lui présente un verre d'eau en insinuant que c'est une liqueur exquise : il boit et donne tous les signes d'une sensation délicieuse; on lui met entre les mains un objet quelconque en lui parlant de fleurs suaves et charmantes : il les contemple et en aspire l'odeur avec tous les témoignages du plaisir. Si, au contraire, le magnétiseur signale un spectacle d'horreur, des serpents, des monstres : le patient est saisi d'effroi et s'efforce d'échapper au péril dont il se croit menacé.

Cette influence étonnante a été justement qualifiée par Braid de *suggestion*, parce que, en effet, le magnétiseur semble suggérer au magnétisé la série des pensées et des émotions intimes.

Deleuze[1] résume ainsi les effets de la léthargie magnétique : « Lorsque le magnétisme produit le somnambulisme, l'être qui se trouve dans cet état acquiert une extension prodigieuse dans la faculté de sentir; plusieurs de ses organes extérieurs, ordinairement ceux de la vue et de l'ouïe, sont assoupis, et toutes les sensations qui en dépendent s'opèrent intérieurement. Il y a dans cet état un nombre infini de nuances et de variétés; mais, pour en bien juger, il faut l'examiner dans son plus grand éloignement de l'état de veille, en passant sous silence tout ce que l'expérience n'a pas constaté.

« Le somnambule a les yeux fermés et ne voit pas par les yeux, il n'entend pas par les oreilles, mais il voit et entend mieux que l'homme éveillé.

« Il ne voit et n'entend que ceux avec lesquels il est en rapport. Il ne voit que ce qu'il regarde, et il ne regarde ordinairement que les objets sur lesquels on dirige son attention.

« Il est soumis à la volonté de son magnétiseur pour tout ce qui ne peut lui nuire et pour tout ce qui ne contrarie point en lui les idées de justice et de vérité (?).

« Il sent la volonté de son magnétiseur.

« Il aperçoit le fluide magnétique.

« Il voit ou plutôt il sent l'intérieur de son corps et celui des autres; mais il n'y remarque ordinairement que les parties qui ne sont pas dans l'état naturel et qui troublent l'harmonie.

« Il retrouve dans sa mémoire le souvenir des choses qu'il avait oubliées pendant la veille.

« Il a des prévisions et des présentations qui peuvent être erronées dans plusieurs circonstances, et qui sont limitées dans leur étendue.

[1] *Hist. critique du magnétisme animal,* 1re P., chap. 8, t. 1, p. 185-187.

« Il s'énonce avec une facilité surprenante.

« Il n'est pas exempt de vanité.

« Il se perfectionne de lui-même, pendant un certain temps, s'il est conduit avec sagesse.

« Il s'égare, s'il est mal dirigé.

« Lorsqu'il rentre dans l'état naturel, il perd absolument le souvenir de toutes les sensations et de toutes les idées qu'il a eues dans l'état de somnambulisme; tellement que ces deux états sont aussi étrangers l'un à l'autre, que si le somnambule et l'homme éveillé étaient deux êtres différents. »

Deleuze, un des vieux représentants du magnétisme, ne fait plus autorité pour les hypnotistes actuels. Mais les excentricités récentes et avouées de l'hypnose sont presque aussi extraordinaires.

Que l'hypnose puisse donner, pendant le sommeil, les hallucinations les plus étranges, toutes celles même qu'il plaît à l'endormeur d'énoncer sur ce que l'on a fait ou qu'on n'a pas fait, c'est chose commune et habituelle. Il n'y a qu'à affirmer au patient qu'il a été dans telle situation absolument chimérique, qu'il a tenu tel discours, qu'il a commis tel crime, qu'il a cessé d'être homme ou femme, qu'il est soldat, magistrat, sœur de Charité, qu'il a cessé d'être lui-même et qu'il ne pourra plus parler de lui à la première personne : le patient croit tout, voit les choses comme on les dit, prend l'attitude qu'on lui intime.

La suggestion va plus loin. Elle prolonge l'illusion au delà de la crise du sommeil. Réveillé et rendu à la vie consciente, l'hypnotisé voit les choses comme il lui a été annoncé, endormi, qu'il les verrait; il devient incapable de saïsir celle qu'on lui a interdit d'apercevoir; il perdra la mémoire, la parole, partiellement ou totalement, au gré de l'hypnotiseur.

Il exécutera même, sous une poussée automatique,

machinale, les injonctions reçues, les plus saugrenues, les plus criminelles; et cela à des échéances éloignées, après des semaines et des mois, au bout d'une année révolue, à jour déterminé, à heure fixe.

Les assertions que nous portons ici ne seront point contestées par ceux qui ont lu les scènes décrites et les témoignages consignés dans les publications relatives à l'hypnose.

L'influence exercée dans l'hypnotisation par l'agent actif ne s'arrête pas à la période expérimentale du sommeil; elle se prolonge bien au delà par la facilité d'endormir sur un seul mot de commandement, un léger attouchement, le simple regard. Il n'est pas rare qu'à la suite de ces rapports, il se déclare, de la part des femmes surtout, un entraînement presque irrésistible pour l'homme qui les a fascinées.

Nous aurons à revenir sur ces dangers que la pratique de l'hypnose fait courir à la moralité.

VIII. — Enfin les sujets hypnotisés ne gardent aucun souvenir de ce qui s'est passé en eux et autour d'eux, de ce qu'ils ont vu, dit ou fait durant leur léthargie; mais, endormis de nouveau, ils retrouvent la mémoire des faits et des impressions survenues dans les crises précédentes, et même des choses anciennes complètement oubliées. L'hypnotiseur dirige à son gré l'acuité de l'esprit sur tel point ou sur tel autre, évoquant les souvenirs et amenant les aveux, sans en excepter les plus compromettants.

L'extraordinaire, c'est que cette amnésie par rapport aux phénomènes subis dans l'hypnose cesse dès qu'il s'agit d'une suggestion à réaliser, et cela juste au moment fixé pour l'exécution. Les lois connues de la psychologie paraissent ici en défaut ou singulièrement compliquées.

CHAPITRE XIV

3° LES PROCÉDÉS HYPNOTIQUES

Les passes. — La chaîne. — Le baquet de Mesmer. — La fascination du regard. — La volonté du magnétiseur. — La fixation d'un point brillant. — L'école de la Salpêtrière et la névrose. L'école de Nancy et la suggestion. — La suggestion mentale et à distance. — L'hypnotisation s'impose-t-elle à tous? — Comment on retire du sommeil hypnotique.

I. — Les procédés mis en œuvre pour endormir magnétiquement ont varié depuis les essais de Mesmer jusqu'à la découverte de Braid. A l'origine, l'action du magnétiseur paraissait indispensable; dans la suite, on obtiendra le sommeil magnétique sans l'intervention d'aucun agent humain.

La plupart des manœuvres où le magnétiseur joue un rôle actif et prépondérant datent de Mesmer ou de ses premiers disciples, et ont pour fondement la théorie d'un fluide communiqué.

La magnétisation par la main est la plus ancienne et la plus usitée. L'opérateur passe et repasse ses mains, par un contact physique ou par des circonvolutions qui décrivent des lignes et effleurent à peine, sur la personne à laquelle il prétend communiquer son fluide; c'est ce qu'on a appelé des *passes*. L'attouchement immédiat paraissait d'abord nécessaire pour entrer en rapport avec le sujet; une fois la

communication établie, les passes à distance suffisaient à produire leur effet. La magnétisation est générale ou à grands courants, lorsque les mains circulent du sommet de la tête aux extrémités des doigts et des pieds; mais on peut la restreindre à la partie du corps que l'on veut soulager, et même déterminer le somnambulisme en opérant seulement autour de la tête et aux hypocondres. Primitivement, on regardait comme essentiel de dessiner les passes de haut en bas, et de tourner en dehors la paume des mains en les ramenant au point de départ; ces précautions sont depuis longtemps jugées inutiles[1], et chaque opérateur varie les passes à son gré.

La magnétisation s'est encore pratiquée à l'aide d'intermédiaires qui reçoivent et transmettent le fluide, disons plutôt — afin de rester en dehors de tout système — l'influence de l'agent principal.

II. — Les intermédiaires peuvent être les sujets magnétisés eux-mêmes ou des personnes qui les relient, sous un

[1] Deleuze, *Hist. crit. du magnétisme*, 1re P., ch. 4, t. 1, p. 104 : « Êtes-vous auprès d'un malade que vous voulez soulager, placez-vous vis-à-vis de lui, de manière que vos genoux touchent les siens. Prenez-lui les pouces, et restez dans cette situation jusqu'à ce que vous sentiez que vos pouces et les siens ont le même degré de chaleur. Posez ensuite les mains sur ses épaules; laissez-les-y deux ou trois minutes, et descendez le long des bras pour reprendre les pouces; répétez cette manœuvre trois ou quatre fois. Ensuite posez vos deux mains sur l'estomac, de manière que vos pouces soient placés sur le plexus solaire, et les autres doigts sur les côtes. Lorsque vous sentirez une communication de chaleur, descendez les mains jusqu'aux genoux, ou même jusqu'aux pieds, et continuez de la même manière, en ayant la précaution de détourner vos mains chaque fois que vous viendrez vers la tête... Faites en sorte que vos passes soient distinctes les unes des autres... N'employez aucune force musculaire pour diriger l'action du magnétisme. Mettez dans vos mouvements de l'aisance et de la souplesse. Votre main ne doit pas être tendue; il faut, au contraire, que vos doigts soient légèrement courbés, parce que c'est principalement par l'extrémité des doigts que le fluide s'échappe. Continuez à magnétiser pendant environ trois quarts d'heure... N'ayez jamais d'incertitude dans vos procédés, ne vous inquiétez nullement des effets; agissez avec confiance, avec abandon, etc... »

magnétiseur qui domine et dirige l'action. Cela s'appelait faire la chaîne.

Deleuze[1] décrit ainsi ce traitement magnétique mis en vogue par Mesmer : « Lorsque plusieurs malades sont réunis dans un même lieu, avec des personnes toutes bien intentionnées, toutes bien disposées en faveur du magnétisme, on fait ranger ces personnes en cercle, de manière qu'elles se touchent par les genoux et par les pieds. Elle se tiennent ensuite mutuellement par les pouces : plusieurs magnétiseurs les engagent même à serrer les pouces de leur voisin à gauche, lorsque leur voisin à droite a fait le même mouvement ; ce qui établit une mesure et fixe l'attention. Le magnétiseur se place d'abord à la chaîne avec les autres : s'il y a plusieurs magnétiseurs, un d'eux doit être le chef, et tous les autres doivent lui être subordonnés. Au bout d'un quart d'heure, le magnétisme est en circulation, le mouvement du fluide s'accélère; tous les malades sentent l'action du magnétisme, tous éprouvent des effets : souvent même quelques effets se font sentir à ceux qui ne sont pas malades. Alors le chef du traitement se détache de la chaîne, qui se resserre, et il magnétise successivement tous ceux qui la composent; il s'attache ensuite au malade qui a le plus besoin de lui, et il charge les autres magnétiseurs de diriger le fluide sur ceux qui leur sont confiés. Cette réunion de plusieurs personnes augmente beaucoup l'action du magnétisme, et cette action continue lorsque le magnétiseur se repose. Plusieurs incommodités légères se guérissent par la chaîne sans aucun autre secours, et la quantité de fluide dont s'abreuvent les malades les dispose quelquefois à devenir somnambules. »

III. — Dans l'opinion des premiers apôtres du magnétisme, cet élément était un fluide analogue, sinon identique,

[1] *Hist. crit. du magnétisme,* 1re P., ch. 4, t. 1, p. 117.

au fluide électrique et devait être, comme ce dernier, susceptible d'accumulation et de condensation; on entreprit donc de constituer des réservoirs magnétiques.

Une des premières expérimentations de ce genre, et incontestablement la plus célèbre, fut le baquet. Cet appareil consistait en une caisse de bois en forme de cuve, fermée par un couvercle également en bois, qui lui donnait les apparences d'une table ronde. L'intérieur contenait de l'eau magnétisée, du verre pilé, de la limaille de fer, une ou plusieurs couches de bouteilles remplies d'eau magnétisée et rangées symétriquement. Tous les goulots de la série supérieure se concentraient en une sorte d'armature, d'où partait une corde destinée à relier les malades entre eux, et à les mettre en communication avec ce point central du réservoir. Au couvercle étaient adaptées des baguettes de verre ou de fer, coudées et plongeant par la partie inférieure dans le liquide, au dehors droites et prolongées inégalement, de manière à arriver jusqu'aux mains des assistants, rangés en plusieurs cercles concentriques autour du baquet. La chaîne faisait circuler en tous un flot commun; la tige dirigeait, au gré de chacun, le principe régénérateur sur le siège du mal.

Mesmer préparait et réglait les effets de cet appareil fantastique par la douce et pénétrante harmonie d'un instrument de musique.

Le magnétiseur agit ainsi sur un objet quelconque, et en fait un instrument qui conserve et transmet son action. Nous avons déjà parlé de l'arbre magnétisé par le marquis de Puységur, et autour duquel il traitait deux cents malades à la fois[1]. Mesmer[2] et Deslon[3] avaient déjà fait des expériences tout à fait semblables. Tous ces guérisseurs

[1] *Mémoires* du marquis de Puységur, p. 16 et 17. 1786.
[2] THOURET, *Recherches et doutes sur le magnét. animal*, p. 67, 1784.
[3] *Rapport* de Bailly, 1784.

donnaient à leurs malades de l'eau magnétisée. En un mot, il n'y a pas de substance qui ne puisse être soumise à cette opération, et devenir comme un récipient de la vertu magique.

Le procédé pour communiquer cette vertu aux choses[1] est identique à celui qui la fait rayonner sur les personnes, et souvent plus simple encore : quelques passes, un attouchement, une légère insufflation, un regard peuvent suffire.

IV. — La puissance du regard est considérable dans la domination que le magnétiseur exerce sur son sujet; les praticiens sont unanimes à cet égard. L'œil fascinateur de Mesmer agissait peut-être plus puissamment sur son enthousiaste clientèle, que ses passes et ses baquets. Bailly, dans son rapport, constatait que les disciples de Mesmer subjuguaient eux aussi par la fixité du regard.

Bien plus, l'expérience démontre que ce moyen suffit à lui seul pour déterminer la crise magnétique, surtout après les premières fascinations. « Les moyens qui sont extérieurs et visibles, disait M. Husson dans son rapport à l'Académie de médecine dont nous avons déjà parlé, ne sont pas toujours nécessaires, puisque dans plusieurs occasions la volonté, la fixité du regard, ont suffit pour produire les phénomènes magnétiques, même à l'insu des magnétisés... Lorsqu'on a fait une fois tomber une personne dans le sommeil magnétique, on n'a pas toujours besoin de recourir au contact et aux passes pour la magnétiser de nouveau. Le

[1] Deleuze, *Hist. critique du magn.*, t. 1, p. 126 : « Pour magnétiser une bouteille d'eau, il suffit de la tenir d'une main, et de passer l'autre main dessus de haut en bas, et toujours dans le même sens pendant deux ou trois minutes. On peut aussi poser la bouteille sur le genou, appuyer sa tête dessus et la magnétiser des deux mains. Cela fait, on l'élève en la tenant par le goulot, et de l'autre main on réunit le fluide vers la base. Pour magnétiser un verre d'eau, il suffit de le tenir dans une main, et de porter au-dessus l'autre main, en rapprochant les doigts une douzaine de fois de suite, comme pour y faire entrer le fluide. L'haleine envoyée dessus deux ou trois fois achève de la charger; mais ce procédé n'est pas nécessaire. »

regard du magnétiseur, sa volonté seule, ont sur elle la même influence[1]. »

V. — Le grand levier du magnétisme est la volonté du magnétiseur, et, comme pour vouloir il faut connaître et croire, la conviction et la volonté sont ici inséparables. « Sachez vouloir », disait Mesmer. Le marquis de Puységur résume ainsi, à la fin de ses *Mémoires*, les conditions de la puissance magnétique : « Volonté active vers le bien; croyance ferme en sa puissance; confiance entière en l'employant. » Deleuze[2] reproduit cet aphorisme et le complète en ajoutant : « La volonté dépend de vous »; ce qui revient à l'axiome du patriarche : « Sachez vouloir. »

Croire et vouloir, tel serait le secret fondamental du magnétisme[3]. Il est du moins admis par tous que les somnambules sont sous l'entière dépendance de leurs fascinateurs, et que ceux-ci dirigent à leur gré leurs impressions, leurs pensées, leurs mouvements. On ne saurait penser sans épouvante à quels excès une pareille dépendance peut conduire. Vainement des hommes honnêtes et convaincus, tels que Puységur[4], Tardy de Montravel[5], Deleuze[6], l'abbé

[1] Cf. Figuier, *Hist. du merveilleux*, t. 3, p. 384.

[2] *Hist. critique du magnétisme*, 1re P., ch. 2, t. 1, p. 58.

[3] Tardy de Montravel, *Essai sur la théorie du somnambulisme magnétique*. Londres, 1785, p. 72, 76 : « Tous ceux qui ont pratiqué avec fruit le magnétisme s'accordent à nous dire qu'indépendamment des procédés d'usage, si l'on veut produire de vrais effets, il faut s'attacher surtout à magnétiser avec une volonté forte et décidée... Croyez et voulez... Ces mots expriment tout... : c'est lorsque vous serez dans ces dispositions que vous pourrez compter sur de salutaires effets; c'est alors que votre volonté deviendra en vous un agent vraiment physique, auquel obéira toujours l'être passif et souffrant sur lequel vous en dirigerez l'action. »

[4] *Mémoires*, p. 152 et 153.

[5] *Essai sur la théorie du somnambulisme magn.*, p. 72, 105.

[6] *Hist. crit. du magnétisme*, 1re P., ch. 9, t. 1, p. 225, note : « On a prétendu que le somnambulisme pouvait conduire à l'oubli de la décence, et cela est absolument faux; jamais une pensée contraire à l'honnêteté ne peut s'éveiller chez celui qui est dans l'état de somnambulisme. »

Loubert[1] ont prétendu que l'instinct de la morale était plus puissant chez les magnétisés que l'empire exercé par le magnétiseur; les aveux de Deslon, les expériences de Ragazzoni, et d'autres encore, la perversité humaine et le caractère même des scènes magnétiques ne justifient que trop les alarmes.

Non seulement le magnétiseur impose sa volonté durant la crise du sommeil[2], mais son commandement intérieur suffit à déterminer la crise[3], ainsi que l'observait le docteur Husson, dans son rapport à l'Académie, et peut aller jusqu'à mettre en mouvement des objets inanimés[4].

VI. — Jusqu'en 1841, l'influence d'un agent intermédiaire était considérée comme une condition indispensable du sommeil artificiel; les expériences de Braid vinrent ébranler cette persuasion. Le nouveau procédé consiste à fixer d'un regard prolongé un objet brillant placé à une petite distance au-dessus des yeux. On obtient le même résultat en concentrant la vue sur un cercle noir ou de toute autre nuance, sur une flamme vive, sur un point quelconque nettement accusé, soit même en regardant fixement le bout de son nez. Ce curieux phénomène, que Braid croyait nouveau, fut qualifié par lui d'*hypnotisme,* du mot grec ὕπνος, *sommeil;* et c'est sous ce nom générique qu'il allait prendre place dans la science. Désormais, on parlera moins de magnétisme, mais beaucoup d'hypnotisme; les

[1] *Le magnétisme,* etc., par l'abbé J.-B. L., prêtre, ancien élève en médecine, p. 651.

[2] Tardy de Montravel, *Essai,* p. 76 : « Il n'est pas besoin que le magnétiseur commande, qu'il élève la voix; il suffit qu'il agisse, et qu'il agisse avec une volonté déterminée de communiquer son action au malade, celui-ci la reçoit au même instant. Mais bien plus, il n'est pas même nécessaire que le magnétiseur agisse; il suffit qu'il veuille imprimer un mouvement au malade, pourvu qu'il le veuille d'une volonté forte et active, avec une volonté capable de produire en lui-même un ébranlement. »

[3] Cf. Debreyne, *Pensées d'un croyant catholique,* p. 471.

[4] Cf. De Mirville, *Des Esprits,* 2e éd., ch. 10, p. 292.

magnétiseurs vont devenir des hypnotistes. Charcot mettra ces expériences en vogue dans le monde médical. Mais à côté de l'école de la Salpêtrière, dont il reste le fondateur, d'autres s'élèvent avec le renom de leurs opérateurs, en particulier l'école de Nancy, qui devient la rivale de celle de Paris[1]. Au fond la différence n'est pas essentielle.

VII. — Pour Charcot et ses continuateurs, les phénomènes hypnotiques constituent une névrose et se déroulent en trois états successifs : la catalepsie, la léthargie, le somnambulisme. M. Paul Richer, dans un ouvrage[2] important sur la grande hystérie, fait un exposé de la série des expérimentations, remarquable par la clarté et la précision des détails. Le résumé succinct que nous en donnons mettra le lecteur à même d'apprécier la manœuvre et les effets de l'hypnotisation telle qu'elle se pratique à la Salpêtrière.

[1] Abbé MOREAU, *l'Hypnotisme*, p. 206 : « La doctrine de l'école de la Salpêtrière, représentée par MM. Charcot, Dumontpallier, Luys, Auguste Voisin, Descourtis, Magnin, Bérillon, Charles Richet, Brouardel, P. Richet, sur la production et l'état de l'hypnose, peut se résumer ainsi :

« 1° L'état hypnotique est une névrose.

« 2° Cet état est particulier aux névropathes.

« 3° Les meilleurs sujets d'étude sont les grands hystériques.

« 4° On produit cet état à l'aide de passes, de pressions, de frictions, de la fixation du regard, de la suggestion chez les grandes hystériques.

« 5° Cet état se présente sous trois phases bien distinctes : catalepsie, léthargie, somnambulisme, auxquels il convient d'ajouter deux phases intermédiaires.

« 6° L'hyperexcitabilité neuro-musculaire est un phénomène inhérent à l'hypnotisme.

« 7° Les lois de cette hyperexcitabilité neuro-musculaire sont au nombre de trois : pendant la catalepsie, l'hyperexcitabilité neuro-musculaire est nulle. Il y a contracture par excitation profonde du muscle ou du nerf pendant la léthargie; contracture par surexcitation superficielle de la peau pendant le somnambulisme. L'hyperexcitabilité neuro-musculaire est le signe qui met le mieux à même de dépister la simulation.

« Il s'en faut cependant que cette doctrine soit aussi rigoureuse que M. Charcot et ses élèves le prétendent. D'aucuns soutiennent qu'elle n'est nullement scientifique, parce qu'elle ne répond pas à la réalité des faits. »

[2] *Études cliniques sur l'hystéro-épilepsie ou grande hystérie*, 1881, 2e p., ch. 5.

Le sujet fixe un point lumineux. Après un temps plus ou moins court, — quelques minutes, quelques secondes même suffisent pour les hystériques — la suspension cataleptoïde se déclare, d'ordinaire graduellement, parfois d'une façon instantanée. Cet état dure aussi longtemps que la lumière continue d'affecter la rétine, et se caractérise par la fixité du regard, l'anesthésie complète, la souplesse des membres, la mobilité de la physionomie et des hallucinations au gré des suggestions extérieures.

Si la lumière disparaît ou si l'on couvre la vue, soudainement, à la catalepsie succède la léthargie; le sujet tombe à terre comme un plomb. Abaisse-t-on seulement l'une des paupières, la léthargie envahit ce côté du corps et la catalepsie se maintient dans l'autre. Pendant la léthargie, les paupières sont dans un frémissement constant, les globes oculaires dans une agitation convulsive; l'anesthésie est complète.

Pour faire passer de la léthargie au somnambulisme, il suffit d'interpeller vivement le sujet endormi comme pour le ramener à la vie de relation. A la voix qui fascine, il se lève, marche, écrit, parle, répond aux questions, parfois avec une lucidité extraordinaire, accomplit tous les mouvements qu'on lui suggère, toujours les yeux fermés; dès que les yeux retrouvent la lumière, l'état cataleptique recommence. On peut ainsi à volonté faire passer de la catalepsie à la léthargie en rendant ou en retirant la lumière.

L'hypnotisation se produit par d'autres moyens que la lumière. Les vibrations soudaines d'un diapason, un bruit intense et imprévu, la compression des globes oculaires ou du vertex, le regard simultané de l'expérimentateur et du sujet, ont les mêmes effets que la fixation d'un point lumineux.

Dans les sujets prédisposés, certains points du corps

variables sont susceptibles, par le simple contact, de l'excitation hypnotique. Le docteur Pitres, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux, les a qualifiés de zones *hypnogènes*. Aucun caractère extérieur ne les révèle; c'est à l'expérience à les découvrir[1]. « La pression brusque est le mode d'excitation le plus souvent efficace des zones hypnogènes. Dans un bon nombre de cas, des excitations tout à fait superficielles de la peau qui les recouvre suffisent à mettre en jeu leur excitabilité. Le frôlement léger avec un corps étranger ou non (avec un pinceau à aquarelle, par exemple, ou avec un fragment de papier roulé), l'insufflation simple, le contact de quelques gouttes d'eau chaude ou froide, le rayonnement d'un objet à température élevée, la pulvérisation de quelques gouttes d'éther, le passage d'une secousse électrique peuvent, dans ces cas, provoquer le sommeil hypnotique. Mais toutes les zones hypnogènes ne répondent pas à des excitations aussi superficielles, et, pour être certain qu'une région déterminée du corps est ou n'est pas hypnogène, il convient d'en faire l'exploration méthodique en exerçant sur elle une compression assez forte. »

VIII. — L'école de Nancy, et en particulier son plus illustre représentant, le docteur Bernheim, ramènent tous les procédés à la suggestion, à la volonté transmise par l'hypnotiseur à l'hypnotisé qu'il doit dormir. La fixité réciproque du regard, les passes, les compressions, tout cela n'a qu'un but et qu'un effet, amener au sommeil. Une fois le sommeil survenu, le sujet est à la discrétion du médium.

« Voici comment je procède pour obtenir l'état hypnotique, écrit M. Bernheim[2]. Je commence par dire au malade que je crois devoir avec utilité le soumettre à la

[1] Pitres, *Leçons chimiques sur l'hystérie et l'hypnotisme*, t. 2, p. 98.
[2] *De la suggestion et de ses applications à la thérapeutique*, p. 1.

thérapeutique suggestive; qu'il est possible de le guérir ou de le soulager par l'hypnotisme; qu'il ne s'agit d'aucune pratique nuisible ou extraordinaire; que c'est un simple *sommeil* ou un engourdissement que l'on peut provoquer chez tout le monde... Alors je lui dis : « Regardez-moi et « ne songez qu'à dormir. Vous allez sentir une lourdeur « dans les paupières, une fatigue dans vos yeux; ils cli- « gnotent, ils vont se mouiller, la vue devient confuse; « ils se ferment. » Quelques sujets ferment les yeux et dorment immédiatement. Chez d'autres, je répète, j'accentue davantage, j'ajoute le geste, peu importe la nature du geste; je place deux doigts de la main droite devant les yeux de la personne et je l'invite à les fixer; ou bien avec les deux mains je passe plusieurs fois de haut en bas devant ses yeux; ou bien encore je l'engage à fixer les miens et je tâche en même temps de concentrer toute son attention sur l'idée du sommeil. Je dis : « Vos paupières se « ferment, vous ne pouvez plus les ouvrir; vous éprouvez « une lourdeur dans les bras, dans les jambes; vous ne « sentez plus rien; le sommeil vient »; et j'ajoute, d'un ton un peu impérieux : « Dormez! » Souvent ce mot emporte la balance; les yeux se ferment, le malade *dort* ou du moins est *influencé*. »

Telle est la théorie professée et pratiquée par MM. Bernheim, Liébeault et Liégeois, de Nancy, et par un grand nombre de médecins en France et à l'étranger. L'exposé en fut fait par le premier de ces docteurs au Congrès international tenu à l'Hôtel-Dieu de Paris en août 1889. Vainement on lui objecta que l'hypnotisme s'exerce sur les animaux, sur les poissons, sur les enfants, sur des personnes non prévenues; le célèbre hypnotiste n'en continue pas moins à rattacher à la suggestion toute l'efficacité de l'hypnose.

En définitive, la théorie nancéienne désigne moins un

procédé qu'elle n'exprime une interprétation et une doctrine; pratiquement, elle n'exclut pas les moyens mis en jeu par les hypnotistes et par les premiers magnétiseurs. Ce serait à tort, d'ailleurs, qu'elle revendiquerait pour elle l'invention et la pratique exclusive de l'influence *suggestive :* puisque ce moyen a été préconisé dès l'origine de l'hypnose et que, à Nancy comme ailleurs, on groupe autour de la suggestion l'usage des autres artifices traditionnels.

Une différence sérieuse sépare néanmoins les deux écoles. D'après Charcot et ses assesseurs de la Salpêtrière, l'hypnotisme est un état morbide *à trois phases* et favorable à la suggestion; selon les docteurs de Nancy, la léthargie hypnotique n'a rien de morbide en soi et n'est pas soumise à la triple forme constatée chez les hystériques; commencée par la suggestion, elle en centuple la puissance.

En résumé, chaque magnétiseur a sa méthode et ses moyens. « Il suffit aux uns d'imposer la main sur le front de la personne qu'ils magnétisent, immédiatement ou à une légère distance; d'autres posent cette main sur l'épigastre; quelques-uns sur les épaules. Ordinairement après quelques séances, il n'est plus nécessaire d'imposer les mains, il suffit de dire à la personne magnétisée : « Endormez-vous; je veux que vous dormiez, » et aussitôt elle s'endort sans pouvoir se soustraire à cet ordre. Souvent même il suffit d'en avoir la volonté sans la manifester... Mais on n'arrive que graduellement à une influence aussi grande [1]. »

Ainsi le grand artifice auquel tous les autres aboutissent, c'est la suggestion.

IX. — Cette suggestion, souveraine dans l'hypnotisation

[1] ROSTAN, *Dict. de médecine,* art. MAGNÉTISME, p. 444.

et ses évolutions diverses, se transmet régulièrement par la parole. Tout signe suffisamment manifesté peut la déterminer. Certains hypnotistes sont allés plus loin; ils ont tenté de la produire par simple injonction mentale. Du 2 décembre au 5 février 1886, le docteur Ochorowicz, professeur de philosophie à Lemberg, faisait une série d'expériences dans cet ordre et en arrivait à se convaincre que la suggestion mentale et à distance était réalisable. Au mois d'août de la même année, il renouvelait l'essai, de concert avec les docteurs Gibert et Paul Janet, professeur de philosophie au lycée du Havre, dans cette ville même, à une distance de plusieurs kilomètres et à l'insu du sujet, et il réussissait, sinon à suggérer tout ce qu'il voulait, du moins à endormir le sujet visé.

« Je quittai le Havre, écrit M. Ochorowicz[1], avec une émotion profonde. J'avais enfin vu le phénomène extraordinaire de l'action à distance, qui bouleverse les opinions actuellement admises. Je ne crains pas de l'avouer, ces expériences ont été décisives. J'ai enfin eu l'impression personnelle d'une action vraie, directe, indubitable. J'étais bien sûr qu'il n'y avait là ni coïncidence fortuite, ni suggestion par attitude, ni autre cause d'erreur possible. » Toutefois, il fait ses réserves à l'égard de la suggestion à distance, dont il n'a pu réussir qu'un seul cas. « J'ai constaté la suggestion mentale de près, mais j'ai seulement vu une seule expérience à distance qui me paraît rigoureuse[2]. »

D'autres cas se sont produits. En particulier les docteurs Barety et Ch. Richet ont fait des expériences qui semblent établir que la suggestion mentale et à distance a son effet.

L'action à distance, par la seule pensée, formulée ou non, constitue ce que l'on est convenu de désigner par le

[1] *De la Suggestion mentale*, p. 143.
[2] *Ibid.* p. 144.

mot de télépathie, composé de deux mots grecs, qui signifient l'influence exercée et subie de loin[1].

X. — Il reste à savoir si les diverses manœuvres hypnotiques sont efficaces sur toute espèce de personnes; en d'autres termes, si tout le monde est susceptible d'être hypnotisé.

Il y a désaccord entre les expérimentateurs : on dit oui, on dit non, on distingue. Selon le docteur Bernheim[2] : « Nul ne peut être hypnotisé contre son gré, s'il résiste à l'injonction. » Mais, pour être sûr que l'on ne succombera pas, il n'y a qu'un moyen : se soustraire à l'influence du magnétiseur et de ses manœuvres.

Si l'on a déjà subi la fascination magnétique, il devient très difficile d'y échapper. « Que parmi les sujets qui ont été souvent hypnotisés beaucoup puissent être endormis contre leur gré, et sans qu'ils s'y prêtent en aucune façon, cela ne fait pas un doute, » écrit le docteur Albert Moll[3]. M. Beaunis[4] déclare également : « Pour ceux qui ont été déjà endormis, ceux-là sont absolument sous la puissance de celui qui les endort habituellement. »

On s'accorde sur ce point, que les névrosés, les hystériques sont particulièrement dociles à l'action hypnotique, bien qu'il y ait cette différence entre l'école de la Salpêtrière et celle de Nancy que, selon la première, les névropathes sont les sujets ordinaires de l'hypnose, tandis que, pour la seconde, la crise hypnotique n'est pas un état morbide.

En dressant la statistique des expériences, on a constaté que sur cent personnes soumises à l'influence hypnotique, près de quatre-vingt-dix y succombent et, en somme, que

[1] Τῆλε, loin, παθεῖν, souffrir.
[2] *De la Suggestion*, p. 278.
[3] *Der Hypnotismus*, p. 33.
[4] *Le Somnambulisme provoqué*, p. 35.

ceux-là seuls sont assurés d'eux-mêmes qui refusent de se soumettre aux manœuvres de l'hypnotiseur; quant à ceux qui ont accepté et subi son empire, rien ne les protège avec certitude contre la fascination que la distance, si toutefois ils peuvent la garder, car une attraction impérieuse les ramène, les rapproche, les subjugue.

Il y a là des dangers sur lesquels nous aurons à revenir.

XI. — La suspension de l'hypnose s'opère de différentes manières. L'insufflation sur le visage est le moyen généralement usité. Pour les hypnotiseurs de profession, le simple commandement suffit; ils peuvent même fixer l'heure à laquelle le sujet devra se réveiller. Parfois les passes qui ont servi à endormir servent aussi à ramener à la veille.

Comme l'on croit reconnaître dans le corps des zones qu'il suffit de presser pour mettre en léthargie, on affirme qu'il en existe d'autres dont la compression a pour effet immédiat de réveiller; on les a qualifiées d'*hypnofrénatrices*.

A la Salpêtrière, on a expérimenté que la compression des ovaires, déjà pratiquée pour calmer les crises hystériques, déterminait le réveil chez les hypnotisées.

On le voit, les manœuvres qui plongent dans la léthargie magnétique et hypnotique, comme aussi celles qui opèrent le réveil, sont étranges. Elles n'ont pas une efficacité régulière et constante, et, parfois, elles semblent tenir du caprice. Est-ce à l'homme et à la nature qu'il faut l'imputer? est-ce à un opérateur invisible qui se joue de l'homme?

Il faudra l'examiner.

CHAPITRE XV

IDENTITÉ DU MAGNÉTISME ET DE L'HYPNOTISME

Le nom a changé, la chose est la même. — Pourquoi les savants tiennent à distinguer l'hypnotisme du magnétisme. — Le postulat de l'hypnotisme *franc*. — Identité des procédés pour la magnétisation et pour l'hypnotisation. — Parité des résultats : le sommeil et l'intervention du fascinateur, les guérisons. — Dans l'ordre mental, la clairvoyance, l'acuité de la mémoire, le réveil. — La conclusion est que le magnétisme et l'hypnotisme procèdent d'une causalité commune.

I. — De Mesmer à Braid, le somnambulisme artificiel, avec la variété des phénomènes dont il se complique, s'appelait le *magnétisme*; à partir de Braid, il a pris le nom d'*hypnotisme*. La différence de date et de nom n'empêche pas que la chose ne reste la même.

On ne songea pas d'abord à le contester. Les nouvelles expériences débutaient par un procédé nouveau, du moins en apparence, car il y avait près de deux siècles que le savant jésuite allemand Athanase Kircher[1] hypnotisait les poules en leur fixant les yeux sur un point brillant; mais toute la suite des phénomènes obtenus par l'intermédiaire d'un opérateur reparaissait identique avec le sommeil lucide.

[1] Né en 1602, m. en 1680.

Braid avouait ou faisait pressentir cette identité au frontispice de l'ouvrage où il exposait sa découverte, sous cet intitulé significatif : *Neurhypnologie ou examen raisonné du sommeil nerveux considéré dans ses rapports avec le magnétisme animal.* Nos auteurs français n'hésitèrent pas sur cette conclusion, dont le rationalisme attendait des merveilles.

« Par leurs résultats, disent MM. Demarquay et Giraud-Teulon, dans une étude très estimée sur l'hypnotisme [1], ces expériences soulèvent déjà un coin du voile qui couvrait les prétendues merveilles du magnétisme, et montrent que des phénomènes du même ordre que les seuls véritablement constatés parmi les faits du magnétisme, peuvent être produits sans l'intermédiaire d'aucune communication d'une personne à une autre. Elles s'accordent encore avec ces dernières en ce que les circonstances prédisposantes sont les mêmes de part et d'autre, et toutes de nature plus ou moins pathologique, un fonds commun d'hystérie... Le mode de production de ce singulier sommeil, le témoignage apporté par la sensibilité générale, avaient amené sur les lèvres des moins clairvoyants le mot de magnétisme. La ressemblance était frappante, et les traits généraux les mêmes. »

Et plus loin ils concluent ainsi : « En résumé, hypnotisme et somnambulisme sont, dorénavant, des termes synonymes, et ne diffèrent que par le mode de production, l'un artificiellement provoqué, l'autre spontané (*et provoqué aussi*). »

Le docteur Mathias Duval s'exprime à peu près de même dans le *Nouveau dictionnaire de médecine et de chirurgie,* publié sous la direction de M. Jaccoud [2].

[1] *Recherches sur l'hypnotisme,* 1860, p. 15, 17, 53.

[2] Tome 18, art. HYPNOTISME, p. 123-149.

MM. Maury[1], Figuier[2], Bersot[3], pour ne nommer que les notabilités du rationalisme dans les matières que nous agitons, ont proclamé l'entière parité entre l'hypnotisme et le magnétisme. Ce qui a facilité leur persuasion, il est vrai, c'est qu'ils espéraient, après avoir adjugé l'hypnotisme à la nature, mieux expliquer le magnétisme et, avec les deux réunis, éliminer le surnaturel. En dépit des intentions, les faits gardent leur affinité.

II. — Plus tard, on s'est ravisé et l'on a voulu séparer les nouvelles pratiques des anciennes. Les docteurs de Nancy surtout, qui ont la prétention de faire école en revendiquant le monopole de la suggestion, — en usage cependant dès le premier jour du magnétisme et parmi tous les hypnotiseurs, — répudient ouvertement le passé du somnambulisme magnétique et tiennent leur hypnotisation pour un ordre nouveau. Il en est de même des docteurs de la Salpêtrière : on dirait, à les entendre, que l'hypnotisme a commencé avec Charcot. Lui-même n'était pas loin de le croire; il avait du moins des sourdines.

« M. Charcot, écrivait en 1886 Louis Figuier[4], ne prononce jamais le nom de magnétisme animal. Le magnétisme animal est un mot qui sent le charlatanisme; mais l'hypnotisme a une couleur scientifique; voilà pourquoi nos médecins renient le premier et exaltent le second. Pour nous qui avons l'habitude de parler net, de nommer les choses par leur nom et d'appeler un chat un chat, nous nous permettons de dire aux fauteurs de l'hypno-

[1] *La Magie et l'astrologie*, 2e P., ch. 4, p. 445 : « L'état passif et somnolent où est placé l'hypnotisé est tout semblable à celui que déterminent les magnétiseurs sur leurs somnambules. »

[2] *Hist. du merveilleux*, t. 3, ch. 17, p. 379 : « L'hypnotisme rend fort bien compte des différents effets que les magnétiseurs ont produit depuis Mesmer jusqu'à nos jours. »

[3] *Mesmer et le magnétisme animal*, 3e P., v, p. 246 : « A ce compte, l'hypnotisme ne serait que le magnétisme réduit au plus clair. »

[4] *L'Année scient. et industr.*, 30e an., p. 387.

tisme, qu'ils ne font que ressusciter et mettre en lumière des phénomènes archi-connus, lesquels seulement ont été niés obstinément pendant une longue série d'années et qui reprennent, par la force naturelle des choses, la place qu'ils auraient conquise il y a longtemps, si une opposition aveugle et systématique de la part des médecins et des académiciens n'avait arrêté leur manifestation au commencement et au milieu de notre siècle. Il y a, selon nous, identité complète entre le magnétisme animal et l'hypnotisme. Nous prétendons, en conséquence, que les hypnotiseurs, *ces fils légitimes de Mesmer,* comme les a appelés M. E. Gautier (*Figaro*, 5 sept. 1889), ne sont pas plus malins que les magnétiseurs, leurs ancêtres, et que les prétendus prodiges dont ils essayent de nous éblouir ne sont que des plagiats scientifiques, abrités sous un nom grec. »

« Si les membres les plus célèbres de l'Académie des sciences, ajoute M. W. de Fonvielle [1], les meneurs les plus en vue de l'Académie de médecine, les rédacteurs en chef des principaux journaux scientifiques, les rédacteurs scientifiques des principales feuilles politiques ont abandonné le nom de somnambule, ce n'est point parce que de nouveaux progrès ont obligé à confesser qu'on avait exagéré les propriétés du sommeil. S'ils ont pris le nom d'*hypnotisé,* dont le sens est identique, avec cette seule différence qu'il vient du grec au lieu de venir du latin, ce n'est pas que l'on ait senti le besoin d'exprimer une idée différente, c'est uniquement parce que le *somnambulisme* ayant été condamné, après un délai qui a duré dix-huit années, par l'Académie de médecine, on espère faire revenir plus facilement cette haute assemblée scientifique sur son verdict, en présentant sous un nom nouveau les vieilles idées

[1] *Les Endormeurs,* p. 27. Extr. de M. Moreau, *l'Hypnotisme,* p. 54.

frappées par une sentence déclarée sans appel, considérée comme définitive. »

Conformément à cette disposition d'esprit chez les médecins et pour faire la part des opinions, le congrès international de l'*hypnotisme*, tenu en 1889, émit et adopta cette double déclaration : 1° L'hypnotisme est différent du magnétisme animal; 2° les faits du magnétisme peuvent être constatés et discutés en eux-mêmes.

III. — Parmi les auteurs qui ont ouvertement adopté la distinction et la séparation radicale entre le magnétisme et l'hypnotisme figure le P. Coconnier. C'est sur cette base qu'il a conçu son *Hypnotisme franc*, c'est-à-dire l'hypnotisme et rien que cela.

« Qu'il soit bien entendu, déclare-t-il[1], que nous ne parlons ici que de l'hypnotisme proprement dit, de l'hypnotisme des hypnotistes, non de magnétisme, ni de spiritisme, ni d'occultisme. L'objet exclusif de nos recherches sera les expériences de MM. Bernheim, Charcot, Pitres, Bérillon, Albert Moll, Forel, et non les histoires, vraies ou fausses, de Mesmer ou de du Potet, de Gurnez, de Paul Gibier ou d'Aksakow, de Stanislas de Gouaita, de Lermina ou de Papus; mais, pour le moment, ce que nous voulons apprécier et, si cela se peut, expliquer, ce sont les faits que tout le monde reconnaît comme appartenant à l'hypnotisme, l'hypnotisme, pur de tout mélange, ce que j'ai cru pouvoir appeler : l'*hypnotisme franc*. »

Il est clair que s'il existe un hypnotisme distinct et différent du magnétisme, du spiritisme, de l'occultisme et de toute autre chose, cet hypnotisme pourra s'intituler *franc*.

Là est la question!

[1] *L'Hypnotisme franc*, p. 139.

Et l'auteur, qui pourtant fait preuve dans son livre d'un esprit fort délié, n'a pas même songé à établir ce point de départ; il l'a simplement énoncé. Évidemment c'est un postulat qu'il demande, à moins qu'il ne tienne l'énoncé pour axiomatique, ce qui serait une exorbitante prétention.

Écartons l'axiome et bornons-nous au postulat. En bonne logique, si la supposition est mal fondée les déductions qu'on en infère seront frappées d'infirmité. Or tel est le cas dans la thèse présente.

Je laisse de côté, pour le moment, le spiritisme et l'occultisme, bien que ces deux catégories de phénomènes aient des affinités réelles avec le somnambulisme lucide, surtout le dernier; rapprochons seulement le magnétisme de l'hypnotisme. Loin de constituer deux ordres distincts, il est facile d'établir la communauté des causes, des caractères et des résultats, en un mot une genèse identique.

L'identité éclate dans la pleine ressemblance des procédés et dans la parité à peu près complète des effets.

IV. — La condition ordinaire de la magnétisation ou de l'hypnotisation est l'intermédiaire, l'opérateur actif qui endort et dirige la série des phénomènes. Magnétiseur dans le magnétisme, hypnotiseur dans l'hypnotisme; l'office est le même. Dans l'hypnotisme, il est vrai, le sommeil peut commencer hors de l'intervention humaine; mais, dans l'évolution des phénomènes, l'homme reparaît.

Les moyens mis en jeu pour déterminer le sommeil sont les mêmes dans le magnétisme et dans l'hypnotisme. Ce sont les passes, les compressions et les frictions, la parole impérative surtout. Braid mit en vogue l'hypnotisation par la fixité du regard sur un point lumineux; mais avant et après lui, les magnétiseurs proprement dits et les hypnotiseurs ont eu recours à la rencontre mutuelle des yeux entre l'agent actif et l'agent passif. Tous sont unanimes à proclamer l'efficacité de la volonté en celui

qui agit et en celui qui subit, dans l'endormeur et dans l'endormi; en un mot la puissance de la suggestion. Les excentricités de quelques opérateurs ne prouvent rien contre l'uniformité de l'ensemble.

V. — A la parité des moyens succède celle des effets. Le premier, le plus topique, celui qui constitue le caractère fondamental de ces états, c'est le sommeil, le sommeil lucide ou le somnambulisme, qui met en rapport intellectuel le fascinateur et le fasciné; l'un parle, interroge, commande, suggère; l'autre entend, discute, obéit, flotte d'illusion en illusion au gré de l'inspirateur.

Cette domination et cette dépendance se rencontrent dans les scènes du somnambulisme, depuis Mesmer et Puységur jusqu'aux hypnotistes actuels, sans aucune différence entre les uns et les autres.

Qu'on le remarque bien, le fait capital du magnétisme et de l'hypnotisme est là : dans cette léthargie lucide qui met le somnambule à la merci d'une domination étrangère; dans l'hypnotisme et dans le magnétisme, le fait est absolument identique.

Dans les deux ordres ou, pour parler plus exactement, dans les deux périodes d'expériences, on constate chez les somnambules la surexcitation ordinaire de l'ouïe et l'anesthésie des autres sens, ou plutôt le déplacement de la sensibilité selon les suggestions transmises et reçues.

Le but principalement visé est la guérison des maladies : magnétiseurs et hypnotiseurs le poursuivent à l'envi. Ce sont surtout les affections nerveuses, les névroses, qui bénéficient du sommeil et de la suggestion. A cet égard, les expériences de Puységur concordent pleinement avec celles de Charcot et de Bernheim. Nous n'avons pas plus de raison de repousser les unes que les autres.

En somme, les phénomènes somatiques dans les deux périodes sont absolument pareils.

VI. — La parité se poursuit dans l'ordre mental.

La clairvoyance est la même ainsi que la suggestion; seulement beaucoup d'hypnotistes se sont particulièrement appliqués à constater la sujétion d'esprit de l'hypnotisé vis-à-vis de l'hypnotiseur, tandis que les magnétiseurs ont tenté de pousser sa perspicacité à la découverte de choses présentes ou distantes dont la connaissance échappe à l'homme dans les conditions normales. On peut discuter, contester même les faits et les résultats; au fond, ces aspects sont communs et trahissent une causalité commune.

Il faut en dire autant de l'acuité de la mémoire, qui se manifeste, identique, dans le sommeil clairvoyant du magnétisme et en celui de l'hypnotisme.

Le réveil ne diffère pas non plus. On l'obtenait dans les épreuves magnétiques, comme on le détermine dans l'hypnotisation, par le simple commandement, par l'insufflation, par des passes, par des compressions locales.

Nous nous contentons d'un rapprochement sommaire des procédés et des effets précédemment décrits dans l'exposition que nous avons faite du magnétisme et de l'hypnotisme. Une répétition *in extenso* serait superflue : nous n'avons pas à craindre sur ces points le reproche d'inexactitude.

Sur cette identité du magnétisme et de l'hypnotisme, les témoignages et les autorités surabondent. Citons seulement le savant évêque de Madrid, Mgr Sancha-Hervas, dans sa magistrale lettre pastorale sur l'hypnotisme[1] :

« Ceci n'est pas une assertion gratuite; on peut facilement s'en convaincre; car, pour ce qui est de la manière de provoquer le sommeil magnétique et le somnambulisme, on n'a qu'à comparer les moyens indiqués par

[1] *Lettre Pastorale sur l'hypnotisme*, traduite de l'espagnol par le R. P. Couderc, §. 7, p. 11.

Rostan et Debreyne avec ceux qu'emploient actuellement les hypnotiseurs, pour voir qu'il n'y a presque jamais de différence essentielle.

« On se convaincra facilement aussi de la vérité de notre assertion en examinant les phénomènes du magnétisme et de l'hypnotisme. Dans celui-ci, on voit des convulsions, la contraction ou la dilatation de la pupille de l'œil, la catalepsie, la léthargie, le somnambulisme, l'anesthésie, l'hyperesthésie, la vision à travers des corps opaques, la transposition des sens, la connaissance des choses cachées, la prédiction des événements à venir, même contingents, l'exécution instantanée ou dans le délai fixé d'ordres tenus secrets dans l'esprit, l'emploi de langues étrangères inconnues de l'hypnotisé, l'automatisme, l'oubli complet pendant la veille de tout ce qui s'est passé dans le somnambulisme, la soumission absolue et sans condition de la personne hypnotisée à son hypnotiseur, et autres phénomènes hypnotiques que nous ne mentionnons pas, afin d'éviter une longueur exagérée.

« Or tous ces accidents ont été observés aussi dans le sommeil artificiel des somnambules : pour s'en convaincre, il suffit de voir la description qu'en a faite Puységur et son contemporain Deleuze. On peut consulter aussi le rapport détaillé et bien raisonné qui fut envoyé en 1825 à l'Académie de médecine de Paris par la commission nommée, à l'invitation de Foissac, pour étudier les phénomènes du magnétisme. On croirait, en vérité, avoir sous les yeux ceux de l'hypnotisme; celui-ci, semble-t-il, n'a fait que les reproduire en changeant le nom de la prétendue cause génératrice. »

VII. — Il ressort donc, du rapprochement entre les pratiques magnétiques et hypnotiques, que le nom a changé, mais que la chose est la même quant au fond; que les seconds sont la continuation des premiers, et que

les phénomènes ne diffèrent pas substantiellement; ou plutôt qu'ils se confondent dans une pleine identité, qu'ils ont la même genèse, qu'ils procèdent d'une même causalité et qu'ils aboutissent à des résultats pareils.

En tant que distinct du magnétisme, l'hypnotisme *franc* n'existe donc pas.

Nous aurons à discuter si, par le magnétisme ou autrement, l'hypnotisme ne confine pas encore à l'occultisme en recouvrant l'intervention d'un agent secret autre que l'homme, supérieur à l'homme.

Dans tous les cas, la légende de l'hypnotisme *franc* est finie.

CHAPITRE XVI

INTERPRÉTATIONS DIVERSES DES PHÉNOMÈNES HYPNOTIQUES

L'hypothèse du fluide. — La théorie de l'imagination. — Le dégagement de l'âme pendant la crise hypnotique. — Le sixième sens qu'éveillerait l'hypnose. — Les agents invisibles.

I. — Les faits racontés à la charge ou à la gloire du magnétisme et de l'hypnotisme étant supposés véritables, quelle interprétation comportent-ils?

La première, par ordre de date, est celle d'un fluide communiqué par le magnétiseur au magnétisé. Répandu dans toute la nature, sinon comme l'élément primordial des corps, du moins comme un milieu ambiant qui les compénètre et influe sur les parties les plus intimes, le fluide magnétique devient dans les êtres vivants le magnétisme animal, et s'identifie vraisemblablement dans l'homme avec le fluide nerveux. Telle fut en substance la théorie mesmérienne [1], reproduite avec des variantes qui ne changent pas

[1] Mesmer, *Mémoire sur la découverte du magnétisme animal*, p. 56, 2e prop. : « Il existe un fluide universellement répandu, et continué de manière à ne souffrir aucun vide, dont la subtilité ne permet aucune comparaison, et qui, de sa nature, est susceptible de recevoir, propager et communiquer toutes les impressions du mouvement. »

le fond, par Puységur[1], Tardy de Montravel[2], Deleuze[3], Charpignon[4], Loubert[5], et plus tard, avec un air sincère de nouveauté, par le docteur Tony Dunand[6]. Les nouveaux venus de l'hypnotisme comptent beaucoup de *fluidistes*, mais le nom du fluide a varié : c'est l'influx nerveux, la force neurique rayonnante[7], la transmission ondulatoire[8], la polarité[9].

A un effet que l'on croit naturel, on cherche, cela se comprend, une cause du même ordre; mais il faut que l'hypothèse mise en avant se vérifie sous peine de demeurer gratuite, et qu'elle donne raison de l'ensemble des phénomènes pour être réputée suffisante.

On ne voit pas comment l'émanation fluidique suffirait à expliquer les prodiges les plus saillants du magnétisme dans l'ordre intellectuel, tels que la suggestion avec ses variétés, la vue à distance, la clairvoyance qui surpasse la portée du magnétiseur et de son sujet.

Quant aux faits qui ne requièrent qu'une causalité physique, la supposition d'un fluide échangé entre l'agent et le patient n'a rien en soi que d'acceptable, mais elle doit se prouver. Ses meilleurs témoignages lui viennent du magnétisme même. En certaines expérimentations, les personnes magnétisées croient voir un fluide subtil s'échapper des mains des magnétiseurs, s'accumuler dans un récipient

[1] *Mémoires*, p. 6.
[2] *Essai sur la théorie du somnambulisme magnétique*, p. 32.
[3] *Hist. critique du magn. animal*, 1re P., ch. 3, t. 1, p. 85.
[4] *Études physiques sur le magnétisme animal*, présentées à l'Acad. des sciences en 1843.
[5] *Le Magnétisme et le somnambulisme*, ch. 12, p. 233-273.
[6] *Une révolution en philosophie résultant de l'observation des phénomènes du magnétisme animal*, 1880, p. 23-36.
[7] Dr Baréty, *le Magnétisme animal étudié sous le nom de force neurique rayonnante et circulante*.
[8] Dr Perronet, *Du magnétisme animal*, p. 60, 1884.
[9] *Congrès international sur le magnétisme*, 1889. Rapport, p. 404.

jusqu'à déborder : c'est ce qu'attestent, entre autres, Tardy de Montravel[1], Deleuze[2], le docteur Charpignon[3].

Cet écoulement éthéré, aperçu généralement durant la lucidité hypnotique, pourrait être une émission nerveuse ou électrique due à l'opération du magnétiseur; elle pourrait n'être aussi qu'une illusion imaginaire, et surtout, en supposant dans le magnétisme une immixtion démoniaque, un prestige exécuté par l'esprit menteur pour accréditer les interprétations qui masquent sa présence.

Le fluide, d'ailleurs, imaginé par Mesmer et ses partisans, semble émancipé de toutes les lois physiques et physiologiques. « Un agent quelconque de la nature, observe avec raison M. Figuier[4], est doué de propriétés constantes et qui ne varient que dans une faible mesure par les circonstances extérieures. Au contraire, le fluide des magnétiseurs est un Protée aux mille aspects, qui change de propriétés d'une manière incessante, et produit tour à tour les effets les plus disparates, selon la volonté ou le caprice de celui qui l'envoie. Le magnétiseur veut-il rendre un sujet insensible? Il lui verse son fluide. Veut-il lui rendre la sensibilité? il lui verse son fluide. Veut-il réchauffer un malade? le fluide. Veut-il le rafraîchir? le fluide. Veut-il l'exciter, le calmer? le fluide. Vent-il le guérir d'un mal de tête ou le frapper de céphalalgie? le fluide. Veut-il lui inspirer

[1] *Essai sur la théorie du somnambulisme magnétique.* Avant-propos, p. 27; note 4, p. 87.

[2] *Hist. critique du magnétisme,* t. 1, p. 86 : « La plupart des somnambules voient un fluide lumineux et brillant environner leur magnétiseur, et sortir avec plus de force de sa tête et de ses mains. Ils reconnaissent que l'homme peut à volonté accumuler ce fluide, le diriger et en imprégner diverses substances. Plusieurs le voient non seulement pendant qu'ils sont en somnambulisme, mais encore quelques minutes après qu'on les a réveillés; il a pour eux une odeur qui leur est agréable, et il communique un goût particulier à l'eau et aux aliments. »

[3] *Physiologie, médecine et métaphysique du magnétisme,* 1848.

[4] *Histoire du merveilleux,* t. 3, p. 345.

les sentiments les plus opposés, le guérir de maladies les plus disparates dans leur cause, veut-il le plonger dans le sommeil? le fluide, et toujours le fluide. L'eau magnétisée, c'est-à-dire chargée du prétendu fluide magnétique, est littéralement un remède à tous les maux; elle peut purger ou constiper, fortifier ou affaiblir, précipiter le cours du sang ou le ralentir, faire maigrir ou engraisser; c'est le remède de Fontanarose. De bonne foi, une telle variabilité de vertus attribuée à un agent ne suffirait-elle pas pour faire révoquer en doute son existence? »

La base même de l'hypothèse, savoir : la magnétisation par le magnétiseur, par une transmission d'élément vital, disparaît dans les expériences du braidisme, pour résumer d'un mot consacré les procédés d'hypnotisation du docteur Braid. Le sommeil artificiel et les autres phénomènes magnétiques se produisent ici sans aucune intervention de magnétisant, par le seul fait d'un regard prolongé sur un point brillant qui absorbe et fatigue la vue.

II. — A la théorie fluidique, Bailly opposa, au nom de la commission chargée en 1784 de l'examen du magnétisme animal, une interprétation qui supprimait toute causalité spéciale intrinsèque ou extrinsèque, et ramenait les effets constatés à l'une de ces trois causes : les attouchements physiques, l'imitation et l'imagination. La puissance de l'imagination, à laquelle les deux autres causes empruntaient le plus net de leur efficacité, devint la nouvelle hypothèse acceptée par la plupart des esprits superficiels hostiles au merveilleux, et aussi par des savants plus accoutumés à la discussion des faits. Au célèbre Bailly se joindront les docteurs Montègre[1], Virey[2], Bertrand[3], Debreyne[4] qui,

[1] *Le Magnétisme animal et ses partisans*, in-8°, 1812.
[2] *Dict. des sciences médic.*, 1818, art. MAGNÉTISME ANIMAL, t. 29.
[3] *Du magnétisme animal en France*, 1826.
[4] *Pensées d'un croyant catholique*, 1840, 2e éd., p. 458.

devenu trappiste, ne reniera aucune de ses opinions médicales, M. A.-S. Morin[1], très versé dans les pratiques magnétiques, M. Bersot[2], l'historien du mesmérisme, et une foule d'autres que nous nous abstenons de nommer.

La plupart des hypnotistes, tant de l'école de Paris que de celle de Nancy, attribuent l'état mental des sujets hypnotisés à l'éveil et à la surexcitation, au moyen de la parole suggestionnante, de l'imagination. Les théories de la *perception exaltée*, de l'*hypéridéation* ne sont que des variantes. M. Figuier[3] les résume dans cette formule : « Une exaltation exceptionnelle des sens et de l'intelligence dans l'état de sommeil. »

Sans refuser absolument à l'imagination toute influence dans les scènes du somnambulisme, nous ne croyons pas qu'elle suffise à donner raison de l'ensemble de ces faits. Comment expliquer par cette théorie un sommeil léthargique qui résiste à toutes les excitations, le déplacement des sens, et surtout la prodigieuse lucidité qui fait apercevoir les choses lointaines et cachées? L'imagination ne sort point de la sphère humaine; or la clairvoyance magnétique atteint à des connaissances qui dépassent le rayon de l'homme et les moyens dont il dispose.

Enfin l'imagination n'agit que par la pensée consciente, et cependant l'expérience démontre l'efficacité des procédés hypnotiques sur des sujets entièrement inconscients de ces effets, n'en gardant aucun souvenir après la crise. Comment expliquer surtout la survivance inconsciente, pendant

[1] *Du magnétisme et des sciences occultes*, 1860, p. 39 : « Après une étude approfondie de la matière, après avoir pratiqué le magnétisme et observé un très grand nombre de faits, je n'hésite pas à reconnaître que l'imagination suffit pour rendre compte de tous les effets magnétiques, et doit en être regardée comme la cause unique; l'hypothèse d'un agent particulier ne me semble nullement justifiée. »

[2] *Mesmer et le magnétisme animal*, 3e éd., p. 274.

[3] *Hist. du merveilleux*, t. 3, p. 409.

un temps prolongé, des suggestions reçues pendant l'hypnotisation et que le patient exécutera à point précis? Il faut donc ou contester ces faits, ce qui n'est guère possible, ou renoncer à les expliquer par l'imagination.

III. — Une autre hypothèse est celle du dégagement de l'âme par rapport à l'organisme. Par une loi naturelle, l'âme est fixée au corps et n'exerce ses facultés qu'avec le concours des organes. Elle perçoit la lumière par les yeux, les sons par l'ouïe, la solidité par le tact, les odeurs par l'odorat, la saveur par le goût. Affranchie de cette loi, l'âme pourrait établir ces relations avec le monde extérieur, maintenant localisées en tel ou tel sens, à toutes les parties du corps où elle exerce son action et fait acte de présence vitale; elle aurait même, si l'on veut, la liberté des esprits purs, et parcourrait à son gré les espaces, à la condition de déserter l'organisme ou de s'élever à la multi-présence. Nous ne voyons pas de répugnance métaphysique en ce dégagement, mais il faut convenir que tel n'est pas l'ordre actuel de la nature; et que passer de l'état présent à celui qu'on imagine, c'est un miracle, un miracle absolument divin, Dieu seul pouvant déroger de cette sorte à l'ordre établi par sa toute-puissance. Or ce n'est pas dans les expérimentations fantaisistes du magnétisme qu'il est permis de chercher l'intervention miraculeuse de Dieu.

Il en est qui admettent une enveloppe matérielle subtile rattachant l'âme au corps, sorte de cordon élastique qui permettrait à l'âme d'accomplir des pérégrinations lointaines sans rompre le nœud de la vie organique. Les spirites modernes ont qualifié cette substance liante, fluidique, du nom de *périsprit*[1].

[1] ALLAN KARDEC, *le Livre des médiums,* ch. 32, p. 505 : « PÉRISPRIT (du grec πέρι, autour), enveloppe semimatérielle de l'esprit. Chez les incarnés, il sert de lien ou d'intermédiaire entre l'esprit et la matière; chez les esprits errants, il constitue le corps fluidique de l'esprit. »

« Par les phénomènes du somnambulisme, soit naturel, soit magnétique, dit Allan Kardec[1], la Providence nous donne la preuve irrécusable de l'existence et de l'indépendance de l'âme, et nous fait assister au spectacle sublime de son émancipation; par là, elle nous ouvre le livre de nos destinées. Lorsque le somnambule décrit ce qui se passe à distance, il est évident qu'il le voit, et cela non pas par les yeux du corps; il s'y voit lui-même et s'y sent transporté; il y a donc là-bas quelque chose de lui, et ce quelque chose, n'étant pas son corps, ne peut être que son âme ou son esprit... Dans le rêve et le somnambulisme, l'âme erre dans les mondes terrestres; dans l'extase, elle pénètre dans un monde inconnu, dans celui des esprits éthérés avec lesquels elle entre en communication, sans toutefois pouvoir dépasser certaines limites qu'elle ne saurait franchir sans briser totalement les liens qui l'attachent au corps... L'émancipation de l'âme se manifeste quelquefois à l'état de veille, et produit le phénomène désigné sous le nom de *seconde vue*, qui donne à ceux qui en sont doués la faculté de voir, d'entendre et de sentir *au delà des limites de nos sens*. Ils perçoivent les choses absentes partout où l'âme étend son action... Le somnambulisme naturel et artificiel, l'extase et la seconde vue, ne sont que des variétés ou modifications d'une même cause. »

Le docteur Tony Dunand [2], tout en se déclarant l'ennemi du spiritisme, en reproduit cette singulière manière d'interpréter la clairvoyance qui accompagne le somnambulisme spontané ou artificiel. En l'un et l'autre état, l'âme voyage dans les espaces « attachée seulement au corps par des liens fluidiques... La seule différence qui les distingue, c'est que dans le somnambulisme naturel, le sommeil est l'œuvre de l'*esprit* qui appelle l'âme du sujet dans les espaces,

[1] *Le Livre des esprits*, l. 2, ch. 8, p. 199-201.
[2] *Une révolution en philosophie*, p. 192-206.

après avoir endormi la matière, tandis que dans le sommeil artificiel, c'est un homme qui commence, et l'esprit termine; mais la crise est la même en tous points. Pour le réveil, il est identique aussi bien. En effet, après ses pérégrinations pendant le somnambulisme naturel, l'âme du crisiaque rentre dans son corps pour s'y installer en son état normal... Quant au somnambulisme artificiel, le réveil est le fait du dégagement fluidique opéré par l'auteur de la crise. Si le somnambule a voyagé, il revient dans son corps, s'y installe, puis il consent à se réveiller... Il est possible à l'âme de s'échapper de son enveloppe charnelle pour aller vers les endroits ou vers les personnes qui l'intéressent. J'ai dit que, dans cet état, l'âme reste unie seulement au corps par ses liens fluidiques; s'ils étaient rompus, la mort en serait la conséquence; et cela s'est vu. »

Nous avons déjà signalé[1] le dédoublement imaginé par Görres[2], pour expliquer les pérégrinations accomplies par l'âme pendant la crise somnambulique; cette interprétation est substantiellement identique à la précédente; sur l'une et sur l'autre, le jugement est le même.

Outre que cette théorie s'accorde peu avec la doctrine catholique sur le composé humain, il est difficile d'entendre la présence et l'absence simultanées de l'âme dans le corps, à moins d'admettre ouvertement le miracle de la multilocation. En l'acceptant même, sans épiloguer, telle qu'on l'imagine, cette émancipation de l'âme met en dehors de l'ordre existant, constitue par conséquent un miracle réservé à Dieu seul, et nous avons déjà dit que le miracle divin ne se concilie point avec les formes du magnétisme.

IV. — Mais, en restant sur place, sans déserter le corps, l'âme ne pourrait-elle pas étendre son rayon, acquérir des facultés nouvelles, déployer des énergies latentes?

[1] Voir ci-dessus, ch. 9.
[2] *Mystique*, l. 5, ch. 17, t. 3, p. 317.

Ceux-là répondent affirmativement, qui rapportent les excentricités magnétiques à un sixième sens éveillé par le fluide qui assoupit les autres. Le premier, Mesmer considérait déjà le magnétisme comme un sixième sens artificiel.

« Le somnambulisme magnétique, dit Tardy de Montravel[1], nous découvre dans l'homme, et d'une manière bien sensible, un sixième sens qui n'avait pas encore été connu. Ce sixième sens paraît être bien plus exquis et plus sûr que les cinq autres; il ne les exclut point, il agit avec eux et ils paraissent agir par lui; tandis que, dans l'état de veille et lorsque l'homme est ramené à son ancienne habitude, les cinq sens dont il est accoutumé de faire usage étouffent en quelque sorte ce sixième sens. Ce dernier sens est vraiment ce que nous appelons instinct dans les animaux; il en porte tous les caractères. Comme l'instinct, il ne se méprend jamais sur la marche, l'état et les besoins physiques de l'individu. Je dirai bien aussi que dans l'homme ce sixième sens est encore ce que nous appelons *la conscience*... Il paraît que ce sixième sens, l'âme des cinq autres, est répandu dans toute la machine, et qu'il a son siège principal dans l'estomac; puisque c'est à l'estomac que le somnambule croit voir et entendre. »

La suite de cette citation ne donnerait pas mieux à entendre en quoi consiste ce sens nouveau, résumant et perfectionnant tous les autres, expliquant sans effort tout le merveilleux, non seulement du magnétisme, mais d'un ordre quelconque. Que si, d'ailleurs, ce sixième sens ne suffisait pas à tout éclaircir, rien n'empêcherait d'en imaginer un septième, un huitième, et ainsi à l'infini jusqu'à ce qu'on ait raison de tout. Qui ne voit à ce caractère l'entière gratuité de l'hypothèse?

[1] *Essai sur la théorie du somnamb. magn.*, p. 46-50.

Le dernier mot qui coupe court à ces suppositions fantaisistes, est que la constance de l'ordre établi constitue la loi de la nature, et l'ordre actuel pour l'homme est qu'il n'arrive à la connaissance que par l'exercice préalable des sens localisés dans les organes; on ne sort de là que pour entrer dans la région du miracle.

V. — Un grand nombre, en effet, se placent résolument sur ce terrain du miracle, frappés qu'ils sont du caractère extranaturel des manifestations magnétiques; mais ils ne s'accordent pas sur la qualité des agents invisibles qui interviennent dans le magnétisme.

Quelques-uns admettent que les anges fidèles sont les intermédiaires des influences magnétiques. Le plus marquant est le docteur Billot[1], qui semble avoir converti à son sentiment l'honnête Deleuze[2].

D'autres font intervenir tour à tour des esprits bons et des esprits mauvais. C'est une doctrine familière aux spirites, ainsi qu'on peut s'en convaincre en lisant les élucubrations de leur coryphée, Allan Kardec[3]. Le docteur Tony Dunand distingue, lui aussi, deux somnambulismes : un bon et un mauvais : le mauvais, qui est le plus commun, provient du démon[4]; le bon, qui fut celui de sa femme, est l'œuvre des saints anges gardiens[5].

Cet excellent mari s'illusionnait : les anges bons n'ont

[1] *Correspondance sur le magnétisme vital entre un solitaire* (M. Billot) *et M. Deleuze,* 2 vol. in-8°.

[2] *Ibid. Réponse de M. Deleuze à la quatorzième lettre du solitaire,* t. 2, p. 157.

[3] Cf. *le Livre des esprits,* l. 2, ch. 1, 8, 9.

[4] *Une révolution en philosophie,* p. 395 : « Certes, oui! je condamne et je demande à l'Église de condamner *absolument* tous les magnétiseurs, toutes les somnambules, toutes les tireuses de cartes, toutes les somnambules-médiums, enfin tout ce qui se pratique aujourd'hui, PARCE QUE CELA EST L'ŒUVRE DU DÉMON. »

[5] *Ibid.,* p. 397 : « Mme Dunand a été le type du vrai somnambulisme, c'est-à-dire de celui qui naît sous l'influence des saints anges invoqués dans le catholicisme. »

rien à faire dans les excentricités du magnétisme et les fantaisies de l'hypnose. Sa première opinion, qui renvoie aux démons une partie du moins du somnambulisme, serait plutôt acceptable.

L'exposé que nous allons faire au chapitre suivant des opinions émises par les théologiens catholiques facilitera cette conclusion.

CHAPITRE XVII

PARTAGE ENTRE LES THÉOLOGIENS CATHOLIQUES

Valeur relative des interprétations. — Opinion des écrivains catholiques qui adjugent au démon l'ensemble des manifestations hypnotiques. — L'opinion contraire qui rapporte tout à la nature. — Opinion mitoyenne qui fait une part à la nature et une autre à l'intervention diabolique. — Principes de solution. — Vice de l'argumentation rationaliste ramenant au magnétisme les faits réputés miraculeux et démoniaques.

I. — Les interprétations que nous avons recueillies au chapitre précédent viennent surtout des médecins, généralement peu préoccupés de la rectitude doctrinale.

Parmi les écrivains catholiques qui se sont mêlés de magnétisme et d'hypnotisme, il convient de distinguer entre les théologiens proprement dits et les amateurs que les circonstances ou un attrait d'esprit vers les choses piquantes ont poussés à cette étude.

En cette dernière catégorie, figurent des prêtres déjà gagnés aux interprétations faciles, et qui même, pour mieux se convaincre ou se confirmer, ont cru pouvoir assister aux scènes qu'ils se proposaient d'apprécier. Ils ont pris l'avis des médecins opérateurs, résolument déclarés contre toute immixtion préternaturelle, et ils ont fait des livres

avec ce qu'ils ont vu et ce que leur ont fourni ces dignes docteurs, très flattés de ce rapprochement inattendu. En des volumes de quatre, cinq et six cents pages, relatant les expérimentations, ils ont réservé dix, douze, vingt pages au plus de discussion assez peu théologique, généralement pour faire prévaloir les interprétations rationalistes, quand ils ne sont pas demeurés indécis et perplexes, ne sachant, — qu'on nous passe cette expression familière, — où donner de la tête. Plus d'un a réussi à se faire lire et à impressionner le public toujours friand de l'extraordinaire; ils font figure parmi les savants du jour!

Nous donnerons une mention aux plus sérieux, pardonnant aux autres le temps qu'ils nous ont fait perdre; mais nous devons surtout tenir compte des vrais théologiens, de ceux qui, se plaçant au point de vue doctrinal et moral, ont formulé une opinion précise.

II. — En général, les théologiens catholiques, frappés de la disproportion entre les moyens et les résultats du somnambulisme artificiel, entre les effets qu'il produit et les énergies connues de l'homme, inclinent à y voir une immixtion préternaturelle; mais ils sont unanimes à écarter l'hypothèse d'une intervention des anges fidèles[1].

Dans l'appréciation des faits, ils se divisent.

Les uns adjugent l'ensemble aux démons. Perrone[2] n'est pas loin de penser ainsi. Tout en hésitant sur la nature du sommeil, le P. Gury[3] et son annotateur le P. Balle-

[1] *Prælect. theol. De vera relig.*, p. 233.

[2] *Ibid.*, p. 188.

[3] *Casus Cons.* C. XIII, t. 1, p. 171 : Triplex gradus in magnetismi effectibus exhibetur, scilicet : 1° *Status somni* in quo sensus tantum consopiuntur. 2° *Status somnambulismi* in quo quis, usu sensuum destitutus, videt tamen, loquitur, ad postulata respondet; 3° *mira status sui cognitio*, et remediorum sibi convenientium, necnon visio eorum quæ procul peraguntur. His positis,

Tertius gradus certo damnandus est ut graviter *illicitus* et *superstitione plenus...; secundus gradus*, id est somnambulismi, nullo pacto natu-

rini[1] adoptent pratiquement la même solution. Clément Marc[2], Vincent[3], l'auteur de la théologie transformée plus tard à Clermont, raisonnaient de même. Le P. Pailloux[4] et surtout le P. Franco[5] repoussent le magnétisme et l'hypnotisme sans distinction. Ce dernier s'est déclaré avec une intransigeance qui a peut-être nui à l'efficacité des conclusions.

Des médecins croyants se sont joints aux prêtres théologiens pour combattre la thèse qui affirme le caractère naturel de l'hypnotisme.

En première ligne, il faut signaler le Dr Imbert-Gourbeyre, si compétent en cette matière :

« Soutenir que ces étrangetés sont choses naturelles, dit-il[6], mais le bon sens proteste : c'est à lui seul qu'il faut en référer.

« La suggestion par hypnose est préternaturelle pour les raisons suivantes :

« 1° Elle est invincible.

ralis censeri potest, et idcirco diabolico interventui tribuendum est... *Primus gradus*, si quidem mere spectetur, simplicis somni status, censeri naturalis potest. Sed neque hoc admitti potest, etc. — *Item Comp. theol. moral., de præcept. Dec.* t. 1, n. 276-279.

1 *Comp. theol. mor.* App. 2, t. 1, p. 210-216.

2 *Theol.* t. 1, p. 566 : Magnetismus spectatus *in concreto*, seu prout vulgo usurpatur, est *illicitus*, tum *ratione finis* ob quem solet exerceri ; fit enim ad occulta detegenda, ad effectus præternaturales obtinendos, quod est novum divinationis genus; tum *ratione modi :* exercetur enim communiter a viris in mulieres, a medicis junioribus in juniores puellas. Porro magnetismi lex est ut inter agentem et patientem summa existat sympathia, ac sæpe vesanus amor cum effrena ad venerea propensione, ac motibus turpissimis. Durante *somno magnetico*, persona magnetizata non est sui juris, sed tota manet in potestate magnetizantis, qui animæ et corporis facultatibus potest abuti easque ad pessima quæque flectere. Nec desunt alia pericula, nempe morbi, dementiæ, possessionis, imo ipsius mortis, ut experientia constat.

3 *Comp. univ. theol.* t. 5, p. 391.

4 *Le Magnétisme, le spiritisme et les possessions*, p. 428.

5 *L'Hypnotisme revenu à la mode.*

6 *L'Hypnotisme et la stigmatisation*, 1899, p. 26.

« 2° Elle est l'œuvre d'un seul, le médium étant uniquement sous la dépendance de son hypnotiseur.

« 3° Elle suppose chez ce dernier un pouvoir surhumain, puisqu'il s'est rendu maître de toutes les facultés psychiques et sensorielles du médium, qu'il opère des suggestions à coup sûr et qu'il en obtient des effets surprenants.

« 4° Et pour faire tout cela, le seul moyen employé est la parole humaine; ici le moyen est de toute disproportion avec les résultats. »

Un autre médecin, le Dr Hélot, auteur d'un important ouvrage sur les *Névroses* qui confinent aux assauts diaboliques, a publié également deux brochures[1] pour dénier à l'hypnotisme toute causalité naturelle.

III. — D'autres ont tenu et tiennent encore le magnétisme et l'hypnose comme un produit excentrique, si l'on veut, mais véritable de la nature. Le P. Hervier, les abbés Faria et Loubert ne croyaient pas, en pratiquant la magnétisation, sortir de l'ordre naturel.

Aujourd'hui, il est vrai, c'est principalement l'*hypnotisme* qui est en vogue et en discussion. Le champion le plus résolu de sa provenance naturelle, parmi les auteurs ecclésiastiques qui ont écrit en ces derniers temps sur ce sujet, c'est le R. P. Coconnier, de l'ordre des Frères Prêcheurs, dans son livre : *L'Hypnotisme franc*. Il a cru assez faire en prenant à partie le R. P. Franco et sa brochure *l'Hypnotisme revenu à la mode*. Pour faciliter l'unification, il suppose que les autres contradicteurs relèvent tous du docte jésuite, même ceux qui, comme moi, écrivirent avant lui. Cela importe peu, en si bonne compagnie, il n'y a pas lieu de se plaindre.

[1] *L'Hypnotisme franc* et *L'Hypnotisme vrai*, 1898. — *Le Diable dans l'hypnotisme*, 1899.

La thèse du P. Coconnier est nettement présentée et soutenue avec habileté et conviction, mais non péremptoirement selon nous. La démonstration du point de départ, à savoir que l'hypnotisme existe différent et disjoint du magnétisme, de son ensemble et de ses suites, n'a pas même été tentée et ne saurait se faire, ainsi que nous l'avons établi au chapitre précédent; mais la distinction serait-elle valable, l'hypnose présente à elle seule des phénomènes qui semblent dépasser l'orbite de l'homme. Nous signalerons ces points.

IV. — Entre ces deux opinions extrêmes apparaît une troisième, qui distingue entre les effets purement physiologiques et ceux de la lucidité mentale : ceux-ci, surtout dans les éclats qui dépassent l'énergie commune de l'homme, ne sauraient lui être imputés et reviennent de droit aux esprits perturbateurs; pour les autres, rien ne prouve qu'ils excèdent les forces intimes de la nature, et n'autorise conséquemment à y voir de l'extranaturel.

Mgr Gousset[1], MM. Martinet[2] et Bonal[3], le P. Lehmkuhl[4], paraissent favorables à ce sentiment, qui tend à prévaloir.

Parmi les auteurs qui ont traité sérieusement de ces matières et qui font une part à la nature dans les mani-

[1] *Théol. morale*, Précept. du Déc., n. 425.

[2] *Théol. morale*, l. 2, a. 9, t. 1, p. 525.

[3] *Inst. théol. de Arg.* n. 141, t. 2, p. 290 : Theologi et medici circa illorum effectuum causam in tres abierunt sententias, scilicet : alii in omni casu rejiciunt et exsecrantur magnetismum velut opus diabolicum; miri enim illi effectus, aiunt, neque a Deo neque ex natura repeti possunt. Alii vero tenent omnes magnetismi effectus a naturæ viribus procedere posse. Alii tandem, distinguentes, sentiunt effectus magnetismi in *somno* et quosdam in *somnambulismo* ut naturales probabiliter admitti posse; effectus autem magnetismi in *statu visionis* diaboli interventum supponere, etc...

[4] *Theol. mor.* I, p. 228 : Hæc et similia facta diabolum, non instigatorem tantum, sed communiter saltem realem effectorem habere, res per se clamat. Nam sunt talia quæ humanas vires atque naturales vires humanitus applicatas plane excedunt.

festations hypnotiques, nous signalerons par ordre de date le P. Touroude, prêtre de la Congrégation de Picpus et M. Moreau, vicaire général de Langres.

« Ce n'est pas, dit le premier[1], que nous prétendions que tous ces phénomènes doivent être attribués à une cause extranaturelle. Il y en a un grand nombre qui peuvent s'expliquer naturellement... Nous reconnaissons, avec la plupart des auteurs, que pendant le sommeil provoqué, on peut produire un grand nombre de phénomènes très étonnants, mais qui n'ont rien d'extranaturel... Enfin il y en a qui sont tellement contraires à tout ce que nous connaissons des lois et des forces de la nature, qu'il est impossible de les expliquer, dit le docteur Trotin, sans une intervention supranaturelle. C'est ce que la plupart des magnétiseurs appellent des phénomènes transcendants ou d'ordre supérieur, tels que la vue ou l'action à distance, la vision à travers les corps opaques, la transposition des sens, la description d'une maladie interne et des remèdes à y appliquer, la divination ou prévision des choses à venir; la production de stigmates ou d'autres effets sensibles, à heure fixe et assez longtemps après que le sujet a été tiré du sommeil magnétique. »

M. l'abbé Moreau fait à peu près les mêmes concessions et les mêmes réserves :

« L'opinion commune parmi les théologiens catholiques, dit-il, est que, derrière ces phénomènes extraordinaires, bizarres, excentriques, à base naturelle cependant, se dissimulent des esprits mauvais... Nous ne voyons aucune raison de les contredire (les hypnotiseurs) pour un certain nombre de phénomènes qui sont manifestement à base naturelle; mais, pour un certain nombre d'autres, il nous est impossible de ne pas faire de restriction et de

[1] *L'Hypnotisme, ses phénomènes et ses dangers*, p. 145, 148.

soupçonner qu'ils *dissimulent plus ou moins une immixtion démoniaque*[1]. »

V. — En présence de cette diversité d'opinions, à quoi s'arrêter sur la nature du magnétisme et de l'hypnotisme, pour répéter un mot identique quant au sens? Le lecteur attend de nous, sinon une solution définitive, que nous ne nous flattons pas de lui donner, du moins notre humble avis sur une question qui intéresse à un si haut point la mystique.

Nous supposons, avant tout, que les faits relatifs au magnétisme ne sont point contestables dans leur ensemble; ils s'imposent pas leur multiplicité, par la masse et la variété des témoignages[2]. Nous ne révoquons pas en doute non plus l'insuccès des expériences soumises au contrôle des commissions scientifiques, ni les supercheries reconnues et dénoncées par des témoins dignes de foi. L'incohérence et l'instabilité de ces expérimentations n'autorisent pas à nier l'un ou l'autre de ces aspects variables du magnétisme; il faut le prendre tel qu'il se présente, avec ses inégalités, ses inconséquences, ses solutions de continuité, sauf à en déduire la conclusion qui s'en détache.

On s'obstine à soumettre ces phénomènes à la condition ordinaire des faits naturels, qui consiste en ce que, la même cause étant posée, il s'ensuit régulièrement un effet identique. Or le magnétisme se refuse à cette épreuve : il réussit dans un cas, non dans un autre; sur cette personne-ci, et non sur celle-là; sous la main d'un expérimentateur, et jamais par l'intermédiaire d'un autre; ici avec l'éclat de l'évidence, là à demi. Ce caprice peut-il être le fait d'une énergie naturelle physique? Ne serait-ce pas plutôt le signe authentique d'une intervention occulte qui se produit ou se dérobe à son gré?

[1] *L'Hypnotisme*, p. 528, 538.
[2] Cf. Perrone, *De virt. relig.*, n. 440-446, p. 174.

Une autre chose nous frappe dans ces scènes étranges du magnétisme : le mélange, le disparate, l'enchevêtrement de ses manifestations, la disproportion entre le point de départ et les derniers résultats. Par un geste ou un léger contact uniformément répétés, par un simple regard, un seul acte même de volonté, on détermine une surexcitation nerveuse, une léthargie plus ou moins profonde, la crise cataleptique, hystérique, épileptique. Puis, à cette suspension ou à ce bouleversement de la vie normale, vient se joindre une lucidité singulière qui tire l'homme de sa sphère accoutumée, transforme en lui les rapports des sens et des organes, redouble l'acuité du regard intérieur, ouvre devant l'esprit des horizons inabordables dans les conditions ordinaires. Y a-t-il là des phases successives d'un phénomène unique, ou un assemblage de phénomènes? Est-ce une suite, un déroulement progressif de forces naturelles, ou une mise en scène exécutée par une puissance latente, ou enfin l'extrême limite de l'ordre humain et le commencement d'un autre?

Une troisième remarque nous est suggérée par les deux solutions inverses auxquelles les faits magnétiques ont donné lieu.

On ne saurait le contester, il existe une frappante analogie, et en certains points une véritable identité, entre le merveilleux du magnétisme et les vieilles manifestations réputées démoniaques[1]. Les uns en concluent que le magnétisme est de la pure magie; les autres, que l'antique magie n'était que du magnétisme. La conclusion semble la même; il y a cependant entre les deux opinions une différence radicale : les premiers, qui attribuent au démon

[1] Cf. Aubin Gauthier, *Histoire du somnambulisme chez tous les peuples*, 2 vol. in-8°, — 1842. Auguste Gauthier, *Recherches historiques sur l'exercice de la médecine dans les temples, chez les peuples de l'antiquité, in*-12, 1844, ch. 8-10. — Perrone, *De virt. religiosis*, P. 2, s. 2, c. 7, p. 351.

les prestiges de la magie, lui imputent également les faits magnétiques; les seconds, tenant à priori les phénomènes pour naturels, ramènent aux mêmes proportions les prétendues manifestations démoniaques du passé. Les rationalistes vont même plus loin; ils englobent dans les prodiges réalisés par le magnétisme, non seulement les prestiges réputés diaboliques, mais tous les miracles chrétiens, plus particulièrement tous les phénomènes de contemplation et d'extase[1].

VI. — L'argumentation rationaliste est exorbitante de tous points. Tout d'abord, la parité qu'elle affirme entre nos thaumaturges et les magnétiseurs est gratuite et ridicule : on peut vouloir faire du magnétisme sans y réussir; on n'en fait pas sans le vouloir et malgré soi. De plus, que les expérimentations magnétiques aboutissent ou demeurent infructueuses, elles sont toujours soumises à

[1] BOURNEVILLE et REGNARD, *Iconographie photographique de la Salpêtrière*, 3e P., p. 154 : « De tout temps, ce qu'on a appelé l'ascétisme contemplatif a été produit par la fixation prolongée de quelque objet brillant ou non, auquel on attachait quelque vertu, auquel on supposait quelque sainteté. — Ces contemplations aidées d'une violente excitation intellectuelle, étaient rapidement suivies d'hallucinations, d'apparitions et même de l'attaque telle qu'elle est décrite à la fois en thaumaturgie et en médecine.

« Les livres des hagiographes chrétiens fourmillent de faits de ce genre, et ils sont trop connus (?) de tous pour que nous y insistions plus longuement.

. . . .

« Chez les moines grecs (les savants spécialistes de la Salpêtrière veulent sans doute parler des ombilicaires du mont Athos. — Voir BERGIER, *Dict. de théologie,* au mot HÉSYCHASTES), l'hypnotisme est peut-être plus en honneur que chez les religieux romains. C'est un fait connu de tous (???) que ces hommes arrivent à tomber en extase par la contemplation prolongée de leur nombril. »

M. Bourneville condense, avec un rare bonheur, dans un mélange haineux les énormités historiques et les inepties philosophiques; on le croirait plutôt malade que médecin; dès qu'il est question de miracles ou de *thaumaturgie,* pour employer son argot médical, on dirait que l'on touche chez lui la zone hystérogène : le voilà aussitôt en crise! On ne saurait qualifier ce singulier docteur que par tout un pot-pourri d'expressions médicales à l'usage de la Salpêtrière.

des procédés, variables tant que l'on voudra, mais qui caractérisent ces opérations et permettent de les reconnaître. Or, nous ne voyons pas de traces de ces manœuvres dans les miracles opérés par le Sauveur Jésus, par les apôtres, par les saints d'aucun âge, quoi qu'en disent certains libres penseurs à qui les affirmations ne coûtent rien [1].

Le rapprochement entre les phénomènes magnétiques et les faits démoniaques est plus fondé; mais, pour conclure de cette ressemblance, même bien constatée, que ceux-ci sont naturels et humains, il faudrait au préalable démontrer que ceux-là ne sortent point de la sphère de l'homme. Qu'il entre du diabolique dans le magnétisme, c'est chose possible et fort croyable, le démon se glissant dans la scène humaine par toutes les fissures, s'il est permis de parler ainsi; mais que tout le diabolique se confonde avec le magnétisme, c'est ce qu'il faudrait prouver, et ce qu'on ne prouve pas; et ce qu'on prouve moins encore, c'est que le magnétisme rentre par tous ses aspects dans le cadre de la nature physique et humaine.

Conclurons-nous avec les croyants extrêmes que tout est extranaturel dans le magnétisme? Nous n'oserions pas aller jusque-là : l'inspection attentive de ces phénomènes révèle des accidents qui ont leurs pareils dans la nature, à côté d'écarts qui sortent manifestement de son rayon. La véritable science prend les faits tels qu'ils sont et dans la sphère où ils se placent; elle n'a garde de faire l'unité là où elle n'existe pas.

Ces remarques diverses nous amènent à poser ainsi le problème : N'y aurait-il pas dans les manifestations du magnétisme un mélange de naturel et d'extranaturel, d'humain et de surhumain?

[1] Cf. Skepto (Pseudonyme) : *l'Hypnotisme et les religions ou la fin du merveilleux*, 1888. — Donato, *la Fascination magnétique*.

Pour répondre pertinemment à la question, il est nécessaire de considérer un à un les aspects multiples du magnétisme, et de prononcer sur le caractère de chacune de ces phases, au double point de vue des résultats et des procédés.

Ce sera l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE XVIII

LE MAGNÉTISME, DANS SON ENSEMBLE PRÉSENTE UN MÉLANGE D'HUMAIN ET DE DIABOLIQUE

Justification par l'examen des divers phénomènes. — Les cures magnétiques. — Le déplacement des sens. — Les effets intellectuels. — Les procédés mis en œuvre. — Lucidité mentale. — Résumé. — Raison de ce triage entre les faits. — Opposition entre la libre pensée et l'enseignement catholique au sujet du démon.

I. — Ce que nous avons dit sur les excentricités et les anomalies du magnétisme a préparé cette formule : par certains aspects, le magnétisme confine à la nature ; par d'autres, il semble l'excéder ; or, si la nature est excédée, l'excès ne peut venir que du démon. D'où il suit que dans la série de ces phénomènes considérée dans son ensemble, le diabolique se mêlerait à l'humain.

Pour justifier cette assertion, nous n'avons qu'à examiner la variété des aspects qui apparaissent dans le magnétisme et l'hypnose.

II. Nous avons signalé en premier lieu les cures magnétiques.

La plupart de celles qu'on allègue concernent des maladies nerveuses, sur lesquelles l'influence de l'imagination est inappréciable. Dans les cas, et ce sont les plus ordinaires, où la guérison s'opère graduellement, il faut

écarter l'hypothèse d'une intervention extranaturelle, et en ceux où elle est prompte, presque instantanée, il devient très difficile de prouver que les pratiques mises en œuvre et secondées par l'imagination ont été insuffisantes à la produire naturellement. Enfin, y aurait-il des cures qui par leur soudaineté et les autres caractères surpassent l'efficacité naturelle, on ne pourrait logiquement inférer de là que toutes les autres sont dans les mêmes conditions.

Le sommeil magnétique, pris en lui-même, ne diffère pas essentiellement des états léthargiques morbides; les crises provoquées de catalepsie, d'épilepsie, d'hystérie, ne se distinguent pas non plus des attaques spontanées de ces maladies; l'anesthésie et l'hyperesthésie, qui se produisent dans le somnambulisme artificiel, se rencontrent non moins accentuées dans des affections manifestement naturelles. La nature peut donc assumer la responsabilité de ces états, en les considérant indépendamment des moyens mis en acte pour les déterminer; car, à ce point de vue, la proportion pourrait faire défaut, ce que nous discuterons tout à l'heure.

III. — Le déplacement des sens présente plus de difficultés.

Le tact, se trouvant répandu par tout le corps, doit être mis hors de cause. Pour le sens olfactif, qui vit d'émanations subtiles, il doit être malaisé de constater avec certitude son déplacement; et le goût est trop près de l'odorat pour que l'on puisse certifier sûrement qu'aucune émission physique, partie d'un objet rapproché, n'a affecté le siège normal de la saveur. Ce n'est pas d'ailleurs sur des sensations de ce genre que portent les expériences les plus ordinaires du magnétisme, mais principalement sur des faits d'audition et de vision.

Le phénomène de l'audition par l'épigastre ou toute autre partie de l'organisme, peut absolument s'expliquer

par une hyperesthésie accidentelle qui semble se localiser à un point du corps différent de l'ouïe, mais qui, en fait, porte à l'ouïe elle-même la commotion organique nécessaire à son exercice. Qui ne sait que le son se transmet par une vibration physique se prolongeant jusqu'au nerf auditif? Or, lorsqu'un point du corps se trouve dans un état de surexcitation exceptionnelle, il peut arriver que la commotion vibratoire qui atteint cette partie y détermine une sensation du toucher plus vive que dans l'organe spécial, où, par le tact aussi, s'opère l'audition.

En est-il de même ou autrement du phénomène de la vision? Dans l'état présent de sa nature, l'homme ne perçoit les objets physiques que par les yeux du corps, et les yeux n'entrent en exercice que sous le coup d'un rayonnement lumineux. Si donc on soustrait efficacement le nerf optique à l'action de la lumière, la vision organique n'aura pas lieu; ou, si elle se produit, il semble qu'elle s'accomplira par une voie extranaturelle. Les adversaires systématiques du magnétisme et de l'extranaturel contestent tout acte de vision sans le secours des yeux dans les sujets magnétisés. Des expérimentateurs et des témoins dignes de foi affirment le contraire. Rien ne nous autorise à les contredire, surtout quand les expériences sont attestées par des hommes aussi experts dans l'art de la prestidigitation que l'était Robert Houdin. Nous renvoyons sur ce sujet au dramatique récit de M. de Mirville[1]. Qu'il nous suffise de reproduire quelques lignes d'une déclaration loyale faite par Robert Houdin à la suite d'une double épreuve où l'habile maître épuisa toutes les précautions contre la supercherie : « Je tenais à une seconde séance; celle à laquelle j'assistai hier chez Marcillet a été plus merveilleuse encore que la première, et ne me laisse plus

[1] *Des esprits*, 1re P., ch. 1, 2e éd., p. 18-31.

aucun doute sur la lucidité d'Alexis... Je pris cette fois de bien plus grandes précautions qu'à la première... Je suis revenu de cette séance aussi émerveillé que je puisse l'être, et persuadé qu'il est tout à fait impossible que le hasard ou l'adresse puisse jamais produire des effets aussi merveilleux[1]. »

En admettant comme certaines les expérimentations du magnétisme, comment expliquer ce déplacement du sens de la vue? L'intervention diabolique est tout à fait à sa place ici; mais on ne doit l'affirmer qu'autant qu'elle est nécessaire. Il est aisé d'écarter l'hypothèse du dégagement animique dont nous avons parlé, parce qu'elle emporte un miracle de premier ordre, un miracle absolument divin qui n'a pas ici de raison d'être. Mais, en réalité, la nature est-elle au bout de ses forces? Les impressions organiques ne sont que des ébranlements ou des communications de mouvement; or, les impressions sonores pouvant se communiquer naturellement d'une autre partie du corps à l'oreille, pourquoi les impressions lumineuses ne pourraient-elles pas se communiquer également à l'œil? — La négative nous paraît infiniment plus probable; tout au plus admettrions-nous que l'hyperesthésie du tact peut, en la suppléant, faire croire à la vision.

IV. — Dans les effets intellectuels, il y a également matière à distinction.

L'absence du souvenir n'a rien qui surpasse les anomalies morbides de la nature. L'étrange est que l'on oublie et que l'on se souvienne selon le caprice du magnétiseur.

La domination ou la suggestion exercée par lui sur le sujet hypnotisé, tout extraordinaire qu'elle paraît, peut en grande partie s'expliquer par le passage d'une illusion à une autre sous l'excitant d'un signe sensible : le magné-

[1] *Lettre à M. de Mirville, ibid.*, p. 30.

tiseur suggère, par ses attitudes, ses gestes, ses paroles, des impressions illusoires qui répondent à ces actes extérieurs. L'hypnotisé vit en lui-même et non au dehors.

Ce que nous ne comprenons pas, c'est qu'une seule personne, celle qui ouvre la scène en plongeant dans le sommeil, soit susceptible d'entrer en relation de pensée et de sensibilité avec le patient, et qu'aucune autre ne puisse l'émouvoir et l'exciter, ni se faire entendre sans la volonté expresse de l'endormeur; que vainement on crie, on torture l'hypnotisé, qu'il reste inaccessible à toute autre influence.

Du moins la communication silencieuse de pensées, de volontés, sans aucun signe sensiblement exprimé, révèlerait, selon nous, une intervention autre que celle de l'homme.

A plus forte raison, la clairvoyance qui dépasse la portée native de l'esprit et fait voir les choses cachées ou lointaines, est-elle en dehors des forces naturelles et suppose un secret initiateur qui aperçoit et révèle ce qui échappe à l'homme.

V. — L'examen des procédés conclut aussi au mélange du naturel et d'une action occulte. Plusieurs de ces moyens ne semblent pas absolument disproportionnés avec les effets qui en résultent; mais il en est qui n'ont aucun rapport véritable de causalité, et ne peuvent être que des occasions pour un agent invisible d'entrer en scène dans le monde humain.

Le sommeil artificiellement provoqué trouve peut-être une cause suffisante dans les mouvements rythmiques des passes, dans la fixité réciproque du regard entre le magnétisé et le magnétiseur, dans la vue prolongée sur un objet quelconque. Ces excitations, redoublées par une attente anxieuse de l'esprit, cette absorbante concentration qui appelle et accélère le mouvement vital au foyer d'un

organe peuvent déterminer une congestion nerveuse qui suspende l'exercice normal des sens.

La provocation des crises convulsives par les moyens hypnotiques se prête à la même interprétation et semble même la confirmer. On constate en effet dans les attaques spontanées d'épilepsie, d'hystérie et dans les convulsions que les yeux se portent en haut et affectent un strabisme convergent pareil à celui qui amène l'hypnotisation [1]; ces effets identiques ne trahiraient-ils pas une causalité commune?

Il est malaisé néanmoins d'expliquer comment une simple parole, un regard suffisent à déterminer une léthargie totale, et de comparer avec le sommeil humain cette léthargie rebelle à toute excitation. Ce qui échappe à toute explication naturelle, c'est que l'on puisse endormir par un commandement mental et lointain.

Le réveil par le commandement sensible n'a rien en soi que de naturel; c'est par un effort intérieur de sa propre volonté que le somnambule, rappelé, sort de son assoupissement. Les impressions que les passes font sur les organes pour les hypnotiser peuvent, en vertu du même principe, déterminer le retour à la vie régulière : on endort l'enfant par un chant monotone ou en agitant son berceau; endormi, on le réveille par les mêmes moyens. La compression du point ovarien rompt ou déplace la congestion nerveuse localisée au cerveau et rétablit la sensibilité dans son fonctionnement normal. Ces interprétations nous paraissent acceptables.

[1] *Dict. de médecine et de chirurgie*, par Jaccoud, art. hypnotisme, par M. Mathias Duval, t. 18, p. 127 : « Azam est convaincu qu'il existe, d'une part, entre les phénomènes cérébraux de l'attaque d'épilepsie ou d'hystérie et peut-être d'autres états purement physiologiques, et, d'autre part, le strabisme convergent supérieur, une relation toute particulière. Dans l'attaque d'épilepsie, si l'on ouvre les paupières des malades, on trouve les yeux convulsés en haut et en dedans; de même dans l'attaque d'hystérie et dans les attaques convulsives des enfants. »

Nous avons plus de peine à comprendre le réveil par un léger souffle du magnétiseur sur le visage, et nous ne le comprenons pas du tout par un acte de volonté non signifié extérieurement. Le premier procédé nous laisse dans le doute sur la provenance de ces phénomènes; le second, s'il se rencontrait bien authentique, nous ferait conclure ouvertement à une intervention diabolique.

VI. — Pour entrer en rapport avec la personne hypnotisée, il suffit de la toucher, de mettre ses mains dans les siennes. Que le simple contact établisse une relation de sympathie, de dépendance et ce que nous avons appelé avec Braid la suggestion, cela peut être absolument; mais que cette relation confère au somnambule une lucidité pénétrante sur la personne avec laquelle elle entre en communication, qu'elle aperçoive à découvert les replis de ses organes, devine ses pensées, voie se dérouler son passé et soi-disant son avenir, on chercherait vainement une proportion naturelle entre ce rapport physique et cette clairvoyance intellectuelle.

La liaison naturelle fait encore plus visiblement défaut dans le cas, très fréquent d'ailleurs, où le somnambule est mis en communication avec une personne absente par le simple contact d'un objet lui appartenant, d'une mèche de cheveux, d'un linge, d'une lettre. Que l'on dise tant qu'on voudra qu'il y a supercherie; nous, nous répétons que si la supercherie n'est pas là, il y a plus que de l'homme.

VII. — Ainsi, dans les procédés comme dans les résultats du magnétisme, on trouve mélangés des phénomènes qui peuvent être humains et naturels, et d'autres qui accusent une causalité supérieure. Laissons à la nature tout ce qu'elle est capable de porter, mais adjugeons l'excédent à une puissance occulte surhumaine, laquelle, ainsi que nous l'avons dit tant de fois, ne saurait être que l'ange corrupteur.

Pour résumer en quelques mots notre pensée et nos distinctions sur les faits complexes du magnétisme, nous ne voudrions pas affirmer que les cures lentes et même les guérisons subites de maladies nerveuses opérées par le magnétisme, le sommeil artificiel, l'anesthésie et l'hyperesthésie, l'hypnotisation par les passes ou la fixation du regard, la provocation des crises convulsives ou névropathiques, telle qu'on la pratique à la Salpêtrière, la dépendance vis-à-vis du magnétiseur suggérant sensiblement des ordres, l'oubli total des actes accomplis ou aperçus dans le somnambulisme, surpassent les forces naturelles de l'homme. Nous sommes perplexes sur la véritable causalité de la clairvoyance magnétique qui, sans aller aux choses inconnues, semble tirer le sujet de sa portée ordinaire, sur la dépendance exclusive vis-à-vis du magnétiseur, sur l'instantanéité de la léthargie, et aussi sur le réveil par un simple mot ou un léger souffle.

Mais, dans ces opérations, nous tenons pour l'œuvre de l'esprit mauvais tout ce que l'homme est incapable de réaliser par l'application attentive et intensive de ses facultés, comme de connaître les choses naturellement cachées et lointaines, d'endormir et de réveiller, de commander et d'interdire l'action par un acte intérieur de volonté, d'entrer en relation avec un absent par la manipulation d'un objet qu'il a touché.

En résumé, sur la naturalité, si je puis parler ainsi, de la suggestion, il y a lieu aussi d'être inquiet. C'est pour le démon une trop bonne occasion de pêcher en eau trouble pour qu'il n'intervienne pas.

Sans doute, la simple direction des pensées et des impressions du sujet endormi s'explique naturellement. Ce phénomène se reproduit dans les rêves ordinaires, où les fantaisies de l'imagination se mêlent aux incidents des

réalités ambiantes. Jusque-là, on n'aperçoit rien que de connaturel et d'humain.

Mais comment expliquer, en la supposant efficace, la suggestion mentale, la suggestion à distance? Quel rapport perceptible, normal, naturel, y a-t-il entre ce sujet insensible à tout ce qui l'entoure, et la pensée silencieuse du *médium?* C'est une loi manifeste de notre esprit que sa vision intellectuelle, surtout à l'égard du monde extérieur, ne s'opère que sous le coup d'une excitation sensible.

Comment expliquer naturellement la réalisation *inconsciente,* après des semaines et des mois, d'une suggestion impérée dans le sommeil hypnotique, et dont on ne garde dans l'intervalle aucun souvenir, qui échappe même à la conscience au moment de son exécution? On a beau se tordre l'esprit, on ne trouvera là aucune proportion naturelle et humaine. Pour tenter d'imputer ces résultats à l'homme seul, il faut en venir aux excentricités de Görres et aux tortures de la métaphysique allemande.

C'est bientôt fait et bientôt dit d'alléguer en ces occurrences des lois mystérieuses, des ressorts secrets, des énergies latentes de la nature, et de tout octroyer à l'homme, même l'impossible, par la peur que l'on a de le trouver en compagnie, de rien mettre en dehors et au-dessus. Avec de telles interprétations, toute argumentation rationnelle est impuissante, la science n'existe pas, il n'y a plus dans le monde que des séries fugitives de phénomènes échappant à toute prévision et à toute loi. La raison et le bon sens dictent, au contraire, que l'homme, pas plus que les autres créatures, ne peut se soustraire aux limites et aux conditions de son activité; que pour lui, comme pour les autres, la brassée n'est pas plus longue que les bras, ainsi que le dit Montaigne, et que, s'il se produit dans la scène humaine des mani-

festations qui dépassent l'homme, c'est qu'il est intervenu un agent étranger et supérieur à l'homme.

Si nous venons maintenant à la lucidité, l'argumentation et la conlusion seront pareilles.

La lucidité, c'est l'exercice de la vie mentale pendant le sommeil. Elle est déjà en acte dans la suggestion; mais nous l'entendons principalement de l'acuité intellectuelle qui se manifeste chez les hypnotisés sous les excitations externes, et leur fait découvrir des choses secrètes et distantes.

Tout ce qui ne dépasse pas, en l'état de veille, les connaissances du sujet convient à la nature et peut lui être adjugé. Une facilité plus grande d'expression, un réveil extraordinaire de sa mémoire, une vivacité anormale d'attitude et de parole, pourvu que le sujet ne dépasse point ce qu'il connaît ou a connu, peuvent encore s'expliquer par l'hyperesthésie due à l'hypnotisation. Mais dès que l'on sort de la prévision et de la portée humaines, on n'est plus dans l'homme; l'excédent, s'il y en a, doit être attribué à un autre, qui devient responsable. C'est de la logique élémentaire.

Or il n'est pas à la portée de l'homme de savoir soudainement les choses positives qu'il n'a jamais apprises; de percevoir des réalités et des faits à une distance où ses sens n'atteignent point; de découvrir, au contact et à l'inspection d'un objet, les pensées secrètes, les dispositions intimes, les maladies internes des personnes présentes et, à plus forte raison, éloignées auxquelles appartient cet objet; d'influencer, par le seul effort de la volonté et de l'intention, ceux qui sont loin, et même ceux qui sont près. Encore une fois, quand de tels faits se produisent, il y a lieu de les imputer à un agent différent de l'homme, qui voit plus loin et autrement que l'homme.

La cause extrinsèque qui assume ces actes ne peut être

que le démon, Dieu et les messagers fidèles ne se prêtant pas, ainsi que nous l'avons déjà observé, aux sommations fantaisistes de l'homme, dans l'unique but de pourvoir à sa curiosité et à ses caprices.

Telle est donc notre conclusion : il y a probablement dans le magnétisme, pris dans l'ensemble de ses phénomènes, mélange d'humain et de diabolique; mais, si le début est humain, à coup sûr le couronnement est diabolique. Cette immixtion du mauvais esprit qui, par tempérament, est mystificateur et n'agit du reste que selon la latitude que Dieu lui laisse, explique les inégalités, les incohérences dont les scènes de magnétisme présentent le spectacle et qui déroutent nos savants. Si le magnétisme était chose naturelle, il obéirait à des lois constantes; si, au contraire, Satan y mêle son jeu, on comprend qu'il déconcerte l'observation en se produisant ou en s'abstenant, à son gré ou selon les desseins de la providence divine.

M. l'abbé Moreau semble avoir adopté notre conclusion, sauf une part qu'il fait à la duperie et que nous sommes loin de contester; nous l'avons même dénoncée dans un chapitre spécial :

« Suivant nous, dit-il en terminant sa savante étude [1], la vraie thèse, la seule thèse conforme à la vérité naturelle comme à la vérité théologique serait celle-ci : *Les phénomènes hypnotiques sont un mélange de duperie, de force naturelle et d'immixtion démoniaque*. A l'origine de ces trois sources, les observations sont *franches* : tel fait est manifestement dû à la supercherie, tel autre aux forces naturelles, tel autre au démon. Mais bientôt le phénomène se complique, les trois sources ont mélangé leurs eaux; il est impossible à l'œil le mieux exercé de distinguer ces trois courants. *Duperie, force naturelle, immixtion démoniaque*

[1] *L'Hypnotisme*, ch. 10, p. 533.

concourent désormais, plus ou moins, à la naissance, au développement, à la perfection du phénomène. »

VIII. — Mais, dira-t-on, pourquoi ce triage, ce mélange d'humain et de diabolique? Si l'on fait tant que de supposer l'intervention de Satan, que ne met-on à sa charge le phénomène tout entier? Quand les faits appartiennent à une même série, qu'ils composent une scène unique, est-il logique d'y admettre deux ordres disparates, de vouloir le surnaturel pour la suite et la fin, en le repoussant pour le début?

L'objection se retourne sans peine en sens contraire : l'achèvement est surnaturel, donc le commencement pourrait l'être aussi; cette seconde argumentation est plus spécieuse et plus acceptable que la première, car enfin le démon peut accomplir ce que fait l'homme, tandis que l'homme ne peut pas faire ce que réalise le démon.

A vrai dire, nous ne repoussons pas absolument l'intervention diabolique dès l'ouverture des scènes magnétiques; nous reconnaissons, au contraire, qu'elle est parfaitement possible; nous refusons seulement de l'affirmer avant d'en avoir la preuve positive : le miraculeux ne se suppose pas, il se prouve, et la preuve positive nous manque ici.

La prétendue inconséquence d'admettre le surnaturel à la fin sans le réclamer pour le commencement n'a rien de fondé. Quelle contradiction y a-t-il à ce que le démon poursuive ce que l'homme a commencé, mais est incapable de pousser plus loin? Et, en supposant, ce qui n'est nullement douteux, que l'esprit séducteur ait intérêt à voiler son intervention, peut-il mieux choisir son terrain qu'à ces confins extrêmes du champ humain? L'homme ouvre la scène, et là où, à son insu, sa puissance expire, l'ennemi introduit son action et son jeu. A ceux qui ne connaissent pas la ligne précise de démarcation de l'humain et du diabolique, — et cette ligne, qui la connaît?

— la continuation, doit sembler, du moins au point de jonction, la suite naturelle d'un même phénomène et le déploiement d'une force unique; mais, parce que la ligne de démarcation échappe à nos regards, il ne s'ensuit nullement qu'elle n'existe pas. Un moment arrive où l'homme s'aperçoit que la frontière a été franchie et qu'il se trouve dans un monde qui n'est plus le sien. Dans les vues panoramiques, il devient souvent impossible de saisir à quel point la toile se noue aux réalités, de dire où commence l'illusion, bien que l'illusion soit avouée, manifeste et, à un point donné, pleinement reconnaissable. Nous n'avons pas de meilleure comparaison pour faire entendre l'imperceptible juxtaposition du prestige diabolique à la réalité humaine; mieux que l'homme, le démon connaît le jeu du trompe-l'œil.

Les scènes du somnambulisme artificiel présentent une anomalie, qui jette le public dans le doute et, pour nous, au contraire, nous les rend plus suspectes : Ce sont les variations et l'instabilité des phénomènes les plus accusateurs. Dans la période du magnétisme, les faits de clairvoyance s'étendant jusqu'aux choses absolument cachées et inconnues des opérateurs figuraient en grand nombre, et il s'en rencontre encore; mais, aujourd'hui, la plupart des hypnotistes les nient, parce qu'ils n'apparaissent plus, disent-ils, dans leurs expériences. Que font les négations aux faits, s'ils existent? On prétend qu'ils n'appartiennent pas à la science, parce qu'ils ne se produisent plus; erreur, il suffit qu'ils se soient produits une fois pour que la science ait le droit et le devoir de s'en occuper. Mais pourquoi l'interruption et la solution de continuité? C'est là précisément qu'apparaît, — qu'on nous passe le mot, — le *truc* de l'esprit menteur pour dérouter l'homme; et là aussi qu'est l'indice que ces phénomènes ne relèvent pas du monde naturel.

IX. — Ajoutons une dernière considération, de nature à mettre en relief la tendance inverse et contradictoire, au sujet du démon, entre l'enseignement catholique et la libre pensée.

La libre pensée exclut en principe l'intervention dans le monde humain de tout agent invisible, supérieur ou inférieur à l'homme; elle écarte, du moins par abstention, l'existence des anges bons ou mauvais; elle rejette comme inutile l'hypothèse de Dieu, cause première et unique, et prend sur elle d'expliquer les évolutions mondiales sans sortir de la matière.

Telle est l'attitude prise par la libre pensée, en se réclamant de la science, dont elle s'adjuge modestement le monopole. Les démonstrations tentées au nom de la raison pure, elle les dédaigne; les faits les plus manifestes articulés contre ses assertions, elle les conteste ou les rattache à des causalités latentes de la nature, sans autre preuve que son parti pris de réléguer le surnaturel parmi les impossibilités.

Jamais la déraison n'avait déployé autant d'audace.

Tout à l'encontre, l'enseignement catholique et théologique, — ce qui est tout un, — pose en première ligne, comme absolument nécessaire pour rendre raison du monde idéal et du monde réel, l'affirmation de Dieu; puis, par voie de révélation divine, elle en vient à reconnaître l'existence d'esprits bons et mauvais mêlés au mouvement et à la destinée de l'homme, lui-même l'œuvre privilégiée de Dieu.

Pour nous tenir à ce dernier point, qui nous occupe, la doctrine constante de l'Église est que les anges déchus s'agitent autour de nous, poursuivant, par jalousie contre l'homme et par haine contre Dieu, la ruine éternelle des âmes; qu'ils infectent tout ce qui est au service et à l'usage de l'homme, l'enveloppant comme d'une atmosphère de perdition.

Pour se convaincre que telle est la foi de l'Église, il n'y a qu'à parcourir les formules du Rituel. Depuis les adjurations qui précèdent le baptême jusqu'aux bénédictions des divers aliments, l'ennemi qu'il faut chasser et combattre reparaît sans cesse. Qu'il nous suffise de mentionner les prières de l'eau bénite[1].

Si donc on s'en rapporte à l'enseignement et à la pratique de l'Église, qui, pour nous catholiques, est la règle de la vérité, le démon intervient partout, et l'on ne saurait trop se garer de ses incursions malignes.

Au fond, cela revient aux affirmations de l'apôtre saint Pierre[2] : « Veillez, car le diable, votre ennemi, rôde comme un lion rugissant, cherchant qui dévorer, » et à celles de saint Paul aux Éphésiens[3] : « Revêtez-vous des armes de Dieu, afin que vous puissiez être fermes contre les embûches du diable; car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les princes et les puissances, contre les dominations du monde en ce siècle de ténèbres, contre les esprits de malice répandus dans l'air. »

Sans doute, ces esprits mauvais ne peuvent exercer leur action que dans la limite que Dieu leur assigne; mais nous savons que la latitude laissée à leur rage va bien loin et déconcerte souvent nos pensées.

Or fut-il jamais un champ plus favorable pour mêler et cacher leur intervention que celui des pratiques et des phénomènes étranges du magnétisme, de l'hypnotisme et

[1] *De aqua benedict. facienda :* Deus, invictæ virtutis auctor,... qui adversæ dominationis vires reprimis, qui inimici rugientis sævitiam superas, qui hostiles nequitias potenter expugnas, te, Domine, trementes et supplices deprecamur ac petimus ut hanc creaturam salis et aquæ dignanter aspicias..., ut ubicumque fuerit aspersa, infestatio immundi spiritus alligatur terrorque venenosi serpentis procul pellatur.

[2] I *Petr.*, v, 8.

[3] *Eph* , vi, 11 et 12.

du spiritisme, où toutes les barrières semblent levées et toutes les ombres accumulées, où l'on voit se reproduire les plus fantastiques illusions de la magie? Indépendamment des constatations qui accusent ou font soupçonner ici des interventions occultes, il surgit une grave présomption que, si les anges ennemis de l'homme ont licence de s'immiscer, en cachant leur jeu, dans les choses humaines, jamais occasion plus belle ne leur a été fournie que par les magnétiseurs et les hypnotistes.

Si le diable n'est pas là, je ne sais où il faudra le chercher.

Nulle part, me répondrez-vous. — C'est bien; mais alors, avouez-le, vous faites cause commune avec les libres penseurs.

Il faut, en effet, grand aplomb et beaucoup de complaisance pour la thèse rationaliste, qui exclut axiomatiquement le surhumain et le préternaturel, pour prononcer qu'il ne se produit aucune ingérence diabolique dans ces excentricités qui déconcertent l'homme. Douter, passe encore; mais l'assurance se justifie difficilement. La préoccupation d'éliminer Satan de la scène humaine concorde trop ici avec le parti pris de la libre pensée. Il est du moins évident qu'en professant et en redoutant cette immixtion, on se rapproche des témoignages de l'Écriture, de l'esprit de la théologie chrétienne et de la pratique de l'Église.

Nous en convenons, on ne doit conclure au surnaturel que sur des signes suffisants que l'on n'est plus dans l'orbite de l'homme; mais là où les énergies humaines paraissent en pleine déroute, est-on autorisé à affirmer que l'on est encore dans la sphère humaine?

En pesant, d'une part, les interprétations par lesquelles on tente d'adjuger à l'homme dans leur totalité les prestiges du magnétisme et de l'hypnose; et, de l'autre, les

preuves alléguées pour arguer de ces faits qu'ils sont dus à une intervention démoniaque, nous estimons que la seconde argumentation l'emporte sur la première, si elle ne la détruit pas entièrement.

CHAPITRE XIX

LES PRATIQUES HYPNOTIQUES SONT DANGEREUSES ET ILLICITES

Le doute sur la provenance diabolique de l'hypnotisme suffit pour inquiéter la conscience. — Dangers de ces pratiques pour la santé. — Dangers plus grands que la suggestion mentale fait courir à la liberté et à la possession morale. — Appréciation des faits. — La lettre pastorale de Mgr l'évêque de Madrid. — Dernier argument du P. Coconnier. — Discussion et réfutation. — L'hypnotisme, considéré dans la suggestion, porte une atteinte grave à la vie morale de l'homme. — Conclusion.

I. — Nous venons de voir qu'il y a lieu de soupçonner dans l'hypnotisme, du moins en ses écarts extrêmes, l'intervention des mauvais esprits. Cette suspicion, justifiée, suffit à mal noter tout l'ensemble. Là où l'homme ne peut réaliser qu'une partie et où le démon peut réaliser le tout, il est à craindre que le démon, en fait, ne réalise le tout et que l'homme n'y soit que pour amorcer.

Ceux qui retirent de la masse certains faits magnétiques, qu'ils tiennent pour naturels, ne devraient pas oublier que la série telle qu'elle se déroule, abandonnée à son mouvement, paraît à des théologiens graves, entachée d'immixtion démoniaque, et que le bloc, pour parler ainsi, constitue un péril imminent de superstition.

Ils se disculpent et ils se sauvent peut-être par l'assurance subjective que les expérimentations tentées ne fran-

chissent pas l'orbite de l'homme et par l'exclusion intentionnelle de tout commerce diabolique; ils n'en sont pas moins sur un terrain suspect et, pour cette raison et dans la mesure où l'autorité de contradicteurs sérieux les impressionne, ils méconnaissent les lois de la prudence.

Selon la juste remarque du P. Ballerini[1], pour être en toute sécurité, il faudrait s'être prouvé, au préalable, qu'*aucun* des effets liés à l'hypnotisme ne répugne aux lois physiques et que tout, sans exception, procède de la nature. Un seul effet qui la dépasse met toute la causalité en suspicion; car en ces conjonctures, celui qui peut le plus peut le moins; la raison défend de limiter son intervention sans preuve, et la preuve ici est impossible à faire[2].

Vraiment, quand on regarde avec attention et sincérité, sans parti pris, le somnambulisme artificiel dans son ensemble, depuis le sommeil impéré jusqu'aux anomalies et aux perturbations mentales qui le suivent, comment échapper à la stupéfaction que donne l'inconnu, comment ne pas douter que de telles excentricités tirent l'homme de son orbite?

Sur quelques gesticulations, sur une parole, un signe, un regard, on s'endort d'une léthargie qui résiste aux excitations les plus violentes. Le chloroforme, l'éther et

[1] *De Præcept. Decal.,* App. 2, p. 243 : At (quod isti parum advertunt) probandum foret nullum ex hujusmodi effectibus legibus physicis ullatenus repugnare, atque adeo ex ipsa natura provenire posse. Deinde haud oblivioni tradendum est non raro diabolum rebus ipsis naturalibus sese immiscere ut hominibus illudat.

[2] *Ibid.*, note a : Atqui, ubi constat causam adesse quæ naturalis non est, perperam argueretur eam causam esse naturalem, propterea quod effectus aliquis forte a naturalibus quoque viribus profluere posset. Nam utique ex causæ naturalis ad quempiam effectum insufficientia necessario arguitur causæ præternaturalis præsentia et efficacia; at non vice versa, ex naturali effectu jure concluditur causam esse naturalem, quando præternaturalis causa, quæ adest, plus et minus, adeoque utriusque ordinis effectum producere potest. Neque vero solum necesse non est in hisce adjunctis ad naturalem recurrere; sed vetat sana ratio ne de ea suspicemur quidem.

autres anesthésiques, n'agissent qu'après un certain temps, et l'effet cesse dès que l'inhalation est suspendue. Dans l'hypnose, rien de pareil : c'est la suspension subite et absolue de la vie de relation.

Je me trompe, et c'est ici que le prodige redouble et prend des proportions inexplicables. Il se produit une exception : la vie de relation est maintenue pour un seul, pour le magnétiseur qui a ouvert la scène en endormant. Non seulement elle est maintenue, mais elle prend une allure singulière. Ce léthargique, pour qui le reste du monde n'existe pas, entend, voit son fascinateur; bien plus, il ne voit et n'entend que ce que celui-ci lui permet de voir et d'entendre; il croit voir et entendre tout ce qu'il lui suggère, en dehors de tout objet, de toute vérité, de toute vraisemblance; il sent, il pense, il agit, il marche au gré de ce dominateur; pour lui seul, il a des oreilles, des yeux, des sens, de la perception intellectuelle, de la volonté ou plutôt de l'obéissance, l'obéissance la plus passive. Et puis, par un mot, par une légère insufflation, l'opérateur éveille instantanément son sujet, qui ne se souviendra de rien, sinon de ce qu'on lui aura suggéré de retenir.

On tente d'expliquer la domination de l'hypnotiseur par le côté positif, c'est-à-dire comment l'esprit peut recevoir la suggestion pendant le sommeil; personne n'a encore donné raison du caractère absolument *exclusif* du phénomène, c'est-à-dire comment il se fait qu'un seul établisse ces relations à l'exclusion de tous les autres; comment lui seul est entendu, aperçu, obéi, à moins, ce qui complète le prodige, qu'il ne consente à admettre des tiers dans la scène hypnotique.

Là est le point ténébreux et encore inexpliqué du problème.

En se plaçant donc seulement au point de vue de la

provenance, le doute fondé que plusieurs des phénomènes hypnotiques, — n'y en aurait-il qu'un seul bien constaté comme appartenant à la série, — accusent une causalité en dehors et au-dessus de l'homme, ce doute semble suffisant pour inquiéter et régler la conscience dans le sens de l'abstention.

Mais il est encore d'autres périls qu'il est nécessaire de signaler.

II. — Quelle que soit leur opinion relativement au caractère naturel ou préternaturel de l'hypnose, la plupart de ceux qui en ont écrit mentionnent le contre-coup fâcheux qu'elle peut avoir sur la santé du patient. Il n'est pas rare que ces expérimentations déterminent des crises violentes, surexcitent le système nerveux, ébranlent le cerveau, affaiblissent la mémoire, troublent la raison. Plus d'un magnétiseur s'est vu en peine pour réveiller son sujet et le ramener au calme. En certains cas, on a cru devoir renouveler l'expérience, afin de ramener l'équilibre au moyen de la suggestion. Les perturbations qui éclatent dans la crise se prolongent longtemps après, et parfois ont une issue fatale.

« Les phénomènes que l'on provoque par le magnétisme animal, avouait le fameux du Potet[1], prennent un développement souvent effrayant. Le patient, tout à l'heure dans un état naturel, entre dans un état de convulsions extraordinaires; il se roule par terre, crie et se débat, et, dans cet état, plus on le touche ou le laisse toucher, plus on augmente ses angoisses. Les convulsions produites de cette manière ont duré quelquefois six et huit heures sans interruption, et les personnes ainsi affectées restaient malades pendant plusieurs jours, éprouvant un sentiment de brisement accompagné d'une horreur profonde pour

[1] *Traité complet du magnétisme animal*, 3e édit., p. 249.

le magnétisme et le magnétiseur. L'état de calme finit par revenir, mais j'ai vu, dans quelques circonstances graves à la vérité, les malades résister au repos, aux antispasmodiques, et persister pendant plusieurs semaines. »

L'aveu est assez mal formulé, mais il est sincère et instructif.

Les premiers magnétiseurs ont reconnu et attesté le péril par de nombreux exemples; Puységur, Deleuze, Faria, ont parlé comme du Potet. En 1819, Lombard[1] dénonçait ces abus du magnétisme et demandait qu'on y mît un terme. Parmi les praticiens de l'hypnotisme, les déclarations sont à peu près équivalentes; les docteurs Charpignon[2], Gilles de la Tourette[3], Ch. Richet[4], Paul Janet[5], Paul Richer[6], Morand[7], Pitres[8], Zanardelli[9], Lombrose[10] citent des séries de mésaventures survenues au préjudice des hypnotisés au cours ou à la suite des expérimentations.

Le Dr Bernheim, lui, déclare[11] que l'hypnotisation sagement conduite est inoffensive et bienfaisante : « Je n'hésite pas à affirmer, fort de l'expérience acquise, que lorsque l'hypnotisation est bien maniée, elle n'offre pas le moindre inconvénient. »

Le Dr Grasset[12], tout en reconnaissant que « dans certains cas, l'hypnotisme peut faire du mal et ne doit pas être employée même médicalement », s'adjuge le même

1 *Les Dangers du magnétisme animal et l'importance d'en arrêter la propagation vulgaire.*
2 *Physiologie du magnétisme*, 1848.
3 *L'Hypnotisme et les états analogues.*
4 *Du somnambulisme provoqué.* (Revue phil. 1880.)
5 *De la suggestion dans l'hypnotisme.* (Revue pol. et litt., 9 août 1884)
6 *La Grande hystérie.*
7 *Le Magnétisme animal.*
8 *Leçons chimiques sur l'hystérie et l'hypnotisme*, t. 2.
9 *La Vérité sur l'hypnotisme.*
10 *L'Hypnotisme dévoilé.*
11 *De la suggestion*, 2e P. ch. 2, p. 575.
12 *L'Hypnotisme et les médecins catholiques.*

certificat de satisfaction : « Je crois que les conséquences de l'hypnotisme peuvent être absolument évitées dans l'hypnotisme médical..., et je peux dire, en toute simplicité que j'ai conscience d'avoir rendu de vrais services à certains malades par ce moyen, sans avoir jamais porté préjudice à aucun. »

Nous nous garderons de contredire ces déclarations d'hommes sincères; mais ces témoignages personnels n'infirment point les faits attestés par un plus grand nombre. De l'aveu de tous, le danger existe : c'est aux expérimentateurs et aux patients à voir s'ils peuvent en conscience courir ces risques, en supposant toutefois qu'ils n'aient point contre l'hypnose d'autres griefs que celui de compromettre la santé du corps.

III. — C'est qu'elle en entraîne d'autres autrement sérieux au point de vue moral. J'ai eu occasion de les signaler[1]. Le P. Coconnier a su y reconnaître ce que je concédais; il n'a pas discuté ni réfuté mes réserves et mes contradictions; c'est le moment de les reproduire et de les recommander à l'attention des lecteurs.

L'hypnotisation a pour effet de constituer le patient dans une dépendance à peu près entière vis-à-vis de l'hypnotiseur. Cela n'est pas contesté et ne saurait l'être pour la durée de la crise; le fait de quelques résistances passagères ou même effectives n'est qu'une exception : la loi, c'est la domination imposée et subie, au moyen de la suggestion.

« La suggestion, selon Paul Janet[2], est l'opération par laquelle dans le cas d'hypnotisme, ou peut-être dans certains états de veille à définir, on peut, à l'aide de la parole, provoquer, dans un sujet nerveux bien disposé, une série de phénomènes plus ou moins automatiques, le faire par-

[1] Journal l'*Univers*, 22 et 30 janvier 1894.
[2] *Revue pol. et litt.*, 26 juillet 1884, p. 102.

ler, agir, penser, sentir comme on le veut, en un mot le transformer *en machine.* »

La suggestion serait plus simplement définie : l'entière sujétion d'esprit et de volonté subie par le sujet hypnotisé à l'égard de l'hypnotiseur.

Cette sujétion s'étend au delà de l'hypnose. Désormais, l'hypnotiseur conserve son empire sur le patient, il l'endort avec plus de facilité, il exerce sur lui une attraction singulière, et l'on a vu des femmes, jusque-là réservées et honnêtes, rechercher avec passion leur fascinateur[1]. Bien plus, les injonctions faites pendant le sommeil sont régulièrement exécutées pendant la veille, au jour, à l'heure et de la manière déterminée, fussent-elles absurdes, inconvenantes, criminelles. Qu'il y ait des expériences manquées et des solutions de continuité, nous ne le contesterons pas; mais ce qui est, est.

Ces faits font partie de l'hypnotisme. Ce n'est ni loyal ni logique de faire une sélection, de ne tenir compte que des phénomènes que l'on espère justifier, et de récuser les autres. Selon le Dr Gilles de la Tourette[2], la suggestion consiste « en ce fait, que, pendant les états hypnotiques, l'expérimentateur peut, dans certaines conditions, faire accepter au sujet des idées capables de se traduire par des actes qui, non seulement pourront être effectués pendant le sommeil, mais encore s'accompliront fatalement au réveil... Si l'acte suggéré pendant le sommeil est exécuté au réveil, le sujet ne se souviendra nullement des conditions dans lesquelles la suggestion a été donnée, pas plus qu'il ne lui sera possible de se rappeler la personne qui l'aura suggestionné. »

Ces excès montrent à quel point est intense, prégnante, poignante, irrésistible, la domination exercée par l'opéra-

[1] Cf. T. Touroude, *l'Hypn., ses phénomènes et ses dangers,* p. 84 et suiv.
[2] *L'Hypnotisme,* p. 113.

teur dans l'hypnose; par la fin, on peut juger du commencement, et, par les effets, de la nature de cette fascination.

IV. — Et maintenant, apprécions la moralité de telles situations.

Nous n'avons jamais pensé que du sommeil, pris en soi, on pût induire l'immoralité intrinsèque de l'hypnose. Nous n'avons qu'à répéter ce que nous avons déjà écrit à ce sujet.

Dormir est une fonction régulière de la vie organique. En lui-même, le sommeil n'excède donc point la nature. Au fond, la léthargie artificielle ne diffère pas physiologiquement de la léthargie spontanée. Les procédés mécaniques qui la déterminent, tels que les passes, les compressions, la fixation d'un point précis, le commandement de la voix et la fascination du regard, — nous réservons la suggestion mentale — présentent un rapport physique avec l'effet produit. Il est donc logique d'admettre que le sommeil provoqué par ces moyens peut être aussi naturel que le sommeil ordinaire.

Il n'en reste pas moins hors de conteste que le démon, qui, mieux que les magnétiseurs de profession, connaît les lois physiologiques du sommeil, peut, à l'insu de l'homme, en amener l'application. Seulement ces interventions d'une cause extrahumaine ne se supposent pas; elles se prouvent.

Supposée naturelle dans sa production et son jeu, la léthargie hypnotique est-elle également licite, conforme aux lois qui régissent la vie morale de l'homme?

L'arrêt déterminé par le sommeil dans l'exercice des sens et de la conscience normale entraîne la suspension momentanée de la raison et de la liberté, et constitue, de ce chef, une déchéance. Mais cette déchéance est motivée par la restauration périodique du corps, et, pour cette raison et dans cette mesure, elle est en harmonie avec la condition humaine. Il n'y a donc point de mal à céder au

sommeil ni même à le provoquer par des moyens factices, quand il y a nécessité ou utilité pour la vie organique.

Il en serait tout autrement si, au lieu de réparer le corps, la léthargie artificielle avait pour conséquence de l'énerver et de le déséquilibrer. Or, dans l'hypnotisme, de l'aveu des expérimentateurs, ce danger est toujours imminent, nous l'avons vu.

Le désordre et la responsabilité s'accentuent dans les cas où le sommeil est produit uniquement pour amener la suspension de la vie raisonnable, sans autre motif que de se donner le spectacle malsain des incohérences et du détraquement cérébral de la personne mise en cet état. C'est le cas aggravé de l'ivresse complète, sur laquelle les théologiens sont d'avis qu'elle constitue, prévue et voulue, un péché mortel de sa nature, précisément à cause de la suspension qu'elle entraîne de la vie raisonnable et responsable.

Il n'y a pas seulement ici, qu'on le remarque bien, léthargie suspendant l'exercice des sens; c'est plutôt une provocation violente de la sensibilité; ce ne sont pas les fluctuations du rêve, mais une abdication de la vie raisonnable et la sujétion entière de l'esprit aux caprices d'une volonté étrangère. C'est moins au sommeil qu'il faut regarder, qu'au but visé : le but est, non d'endormir, mais de surexciter l'activité mentale, et de mettre, sans résistance possible de la part de la liberté, à la merci du fascinateur. C'est surtout quand on passe du sommeil à la suggestion, que la question de la moralité se pose et qu'elle redouble d'importance.

Une fois endormi, et déjà même à l'état de veille s'il a été subjugué, le patient subit, sans pouvoir se retrouver ni se dégager, les hallucinations et les impulsions que lui impose l'expérimentateur; il est entièrement à sa discrétion, non seulement pour le cours de ses pensées et de ses im-

pressions, mais encore pour ses volontés et pour ses actes. Bien plus, avec une parfaite inconscience, il exécutera à date lointaine et précise, en pleine veille, les ordres qui lui auront été suggérés au moment de la fascination, quels qu'ils soient. Et cette sujétion effroyable peut durer la vie entière!

Qui ne le voit? de tels excès portent une atteinte grave à la dignité de la raison. Si ce n'est pas la folie totale et définitive, ce qui arrive quelquefois, c'est du moins la folie momentanée, ainsi que l'observe le Dr Barth[1] : « L'hypnotisé, dit-il, est un aliéné véritable, son intelligence est faussée dans ses plus secrets ressorts; il n'a ni plus de personnalité ni plus de responsabilité qu'un fou. » Et M. Arthur Desjardins avait raison lorsque dans la séance de l'Académie des sciences morales et politiques du 14 août 1886, il affirmait « que les droits de l'humanité sont gravement atteints par les détestables pratiques de l'hypnotisme ».

Pour mesurer jusqu'où peut s'étendre cette déchéance, de l'aveu d'hypnotistes en renom, il suffira de rappeler la profession de foi faite à ce sujet au nom de l'École de Nancy et les déclarations personnelles exposées par M. Liégeois, dans l'affaire Michel Eyraud et Gabrielle Bompart, les assassins du greffier Gouffé. M. Jules Liégeois, professeur de droit à la Faculté de Nancy, est l'auteur de deux ouvrages importants sur l'hypnotisme : *De la suggestion et du somnambulisme*, *De la suggestion hypnotique dans ses rapports avec le droit civil et le droit criminel.* Son témoignage fait autorité. Appelé à donner son avis sur la responsabilité de Gabrielle Bompart, il la déclara irresponsable, parce qu'elle avait été hypnotisée et suggestionnée. Nous empruntons ce récit au journal *La Croix* dans son compte rendu de l'audience du 19 décembre 1890 :

[1] *Du sommeil non naturel*, p. 137.

« M. Liégeois, professeur de droit a la Faculté de Nancy : La doctrine de l'École de Nancy consiste à déclarer que la suggestion dans le sommeil hypnotique produit l'*automatisme* absolu, c'est-à-dire que le sujet suggestionné perd toute spontanéité; sa *volonté* devient, pour ainsi dire, *abolie*, et c'est la *volonté* de l'*expérimentateur* qui *remplace* celle du *suggestionné;* et non seulement cette volonté peut se réaliser pendant le sommeil, mais encore *après que le suggestionné a été rendu à la vie ordinaire*.

« Voici plusieurs faits qui sont dus à mon expérience personnelle, et qui ont eu lieu en présence de M. le commissaire central de Nancy. Plusieurs somnambules se trouvaient, par hasard, chez le docteur Liégault; elles m'étaient inconnues; je provoquai chez elles l'abolition de tout sens moral, une suppression si étonnante de la raison et de tous les freins moraux, — qui, dans la vie ordinaire, permettent de distinguer le bien du mal — que je parvins à faire commettre à ces personnes des crimes expérimentaux, car autrement je serais en cour d'assises, accusé moi-même. Je donnai à un des sujets une hallucination rétrospective, je lui suggérai dans le sommeil qu'elle avait vu deux vagabonds, que l'un d'eux disait à l'autre :

« L'incendie qui vient d'avoir lieu, c'est moi qui l'ai « allumé; on avait refusé de me loger, j'ai fait flamber ces « gens-là, et je leur ai volé 500 francs. »

« Vous avez bien entendu cette première conversation : souvenez-vous aussi de ce que l'autre vagabond a dit : « C'est toi qui as fait cela; si tu ne me donnes pas trois « cents francs, je te dénonce. » Et j'ajoutai à la femme endormie d'être convaincue de ce qu'elle avait vu au point d'aller en témoigner en justice.

« Le sujet fut tellement persuadé de ce que je lui avais dit, qu'elle fit devant le commissaire central et devant deux anciens magistrats, anciens présidents de cours d'assises,

le récit de ces mêmes faits en déclarant qu'elle en avait été témoin.

« Une autre fois, en présence de ces deux mêmes magistrats, je lui remets un pistolet que je dis chargé; j'ai la précaution de tirer un coup à balle; j'endors, presque immédiatement après, le sujet, et je lui dis : « Vous voyez « bien ce monsieur, c'est un ancien président d'assises, « vous allez tirer sur lui. »

« Mon ami s'assure tout d'abord que le pistolet n'est plus chargé à balle, je remets le pistolet au sujet : elle le tue, et bien qu'elle voie le magistrat en sang, elle reste indifférente parce que le phénomène est réalisé, car quand l'acte est commis, l'automatisme de la suggestion cesse et le sujet revient à l'état normal.

« Une autre fois, j'ai fait commettre un empoisonnement fictif d'une tante par son neveu, avec de la poudre de sucre au lieu d'arsenic; mais la tante a été tellement effrayée que depuis elle n'a jamais voulu revoir son neveu... Si j'étudie le procès actuel, je suis frappé d'une chose; toutes les fois que Gabrielle Bompart a pu accomplir un fait à l'état normal, ses indications ont été absolument exactes; l'acte d'accusation ajoute : « G. Bompart dit ce qui ne doit « pas lui faire du tort ou la compromettre, ou ce qui, « suivant son système de défense, lui laisse un rôle passif; « mais elle cache soigneusement tout ce qui touche sa « participation active. »

« Eh bien! non, cela prouve que G. Bompart a été suggestionnée pendant qu'elle était endormie d'un sommeil profond. Il n'y a pas d'exemple, en effet, qu'au réveil, un sujet se souvienne de ce qu'on lui a ordonné pendant son sommeil. Maintenant Eyraud a-t-il endormi G. Bompart? Il y a deux faits bien certains que je livre à l'attention de MM. les jurés. C'est que tous ceux qui ont voulu endormir G. Bompart ont réussi. De ce que Eyraud avoue avoir

essayé et ajoute qu'il n'a pas réussi, est-on obligé d'accepter pleinement son dire? Comment! tout le monde endort Gabrielle Bompart, et cet homme, qui a intérêt à s'en servir, est le seul qui ne va pas l'endormir? »

Telle est donc la puissance de la suggestion hypnotique au témoignage des expérimentateurs et des victimes. Ce simple aperçu met à même de résoudre la question de moralité.

La conclusion la plus impérieuse et la plus pressante est qu'il faut tenir la suggestion subie et exercée, passive et active, pour illicite et immorale.

Il est illicite et immoral de se constituer volontairement dans un état et sous une domination qui suspendent l'exercice de la raison et de la liberté, qui soumettent, sous une impulsion extrinsèque, à une passivité d'esprit et de volonté telle, que l'on peut subir et commettre les plus grandes atrocités sans remords ni conscience, tout comme dans un mauvais rêve. Et, ce qui ajoute à l'abdication et au péril, c'est qu'on ne secoue jamais entièrement la fascination une fois subie.

Une pareille servitude est absolument réprouvée par la raison; c'est une déchéance morale à laquelle personne ne doit consentir ni s'exposer, et que personne, par conséquent, n'a le droit d'exercer, fût-ce entre gens mariés : la femme doit à son mari déférence et sujétion, jamais l'abdication de sa pensée et de son vouloir.

Nous en avons déjà fait la remarque, les théologiens flétrissent l'ivresse pour ce considérant qu'elle fait perdre momentanément l'empire et l'usage de la raison. Il n'y a pas d'ébriété plus destructive de la vie rationnelle que la suggestion.

Faut-il s'étonner que dans plusieurs États, les pouvoirs publics aient interdit l'exercice et les exhibitions de l'hypnotisme? Il est à souhaiter que cette interdiction devienne générale.

V. — Telle est notre appréciation sur les phénomènes hypnotiques : d'après les principes élémentaires de la vie morale, basée tout entière sur l'exercice de la liberté selon le dictamen de la raison, l'hypnotisme, tel qu'il se pratique, ne saurait être autorisé, parce qu'il supprime, par un acte positif, le fonctionnement de la raison et celui de la liberté, parce qu'il met l'esprit à la dérive, dans l'impuissance de gouverner ses pensées et ses volontés.

Le point où nous sommes est décisif. Réunissant dans un argument général les justes soupçons qu'inspire l'hypnotisme relativement à sa provenance démoniaque, du moins en certains de ses effets, la façon dont il est interprété par les libres penseurs contre tout surnaturel, les troubles dont il menace la santé, la perturbation où il jette l'esprit, l'abdication à laquelle il assujétit la volonté : pour chacune de ces raisons, et pour toutes ces raisons réunies, nous tenons donc la pratique de l'hypnotisme pour immorale et illicite.

Afin d'appuyer cette décision d'une autorité considérable, nous donnons place ici à un extrait de la lettre pastorale adressée par le savant évêque de Madrid, Mgr Cyriaque Sancha-Hervas, aux fidèles de son église, le 19 mars 1888; c'est un solide et éloquent plaidoyer en faveur de la cause que nous soutenons :

« La méfiance inspirée aux catholiques par l'impiété qu'affichent certains hypnographes ne peut qu'augmenter, si l'on considère les idées religieuses que professent d'autres partisans de l'hypnotisme; les uns sont affiliés à l'école matérialiste[1]; d'autres appartiennent au protestantisme[2]; d'autres, en grand nombre, se sont montrés dans leurs écrits ennemis déclarés de la foi catholique[3]. Ils se pro-

[1] Dr Charcot.
[2] Richer.
[3] Broca, Littré, Renan, Figuier, etc.

posent tous, au nom de ce qu'ils appellent la science, de démontrer que les miracles, les prophéties, les révélations, les guérisons obtenues par l'intercession des saints, les extases et les autres grâces surnaturelles et extraordinaires qui ont mérité d'être approuvées par l'Église et regardées par elle comme des effets prodigieux de l'infinie bonté et de la toute-puissance de Dieu, ne sont que des phénomènes hypnotiques et des manifestations d'une exaltation nerveuse; ils prétendent ainsi détruire l'idée de tout ordre surnaturel, et anéantir l'évidence et la force des motifs de crédibilité sur lesquels repose notre sainte religion.

« En dernier lieu, pour en finir avec les obstacles qui s'opposeront toujours à la prospérité et à la propagation de l'hypnotisme, nous parlerons des maux physiques et moraux dont il est la cause. Pour ce qui regarde les premiers, le témoignage de ceux qui se sont livrés à la pratique de l'hypnotisme est assez clair. Le professeur Zanardelli avoue que les personnes qui se laissent hypnotiser s'exposent à plusieurs dangers, entre autres aux congestions de sang à la tête et au cœur, à la perte de la respiration et de la voix, à l'asphyxie, aux syncopes, aux convulsions violentes[1]. Le Dr Vizioli dit qu'il a prodigué les secours de son art à un jeune homme devenu fou pour avoir été hypnotisé par Verbeck[2]. Le Dr Grasset, publiciste et névrologue distingué, soutient que, si on endort fréquemment par les procédés hypnotiques un jeune homme bien portant, on le rendra, de simplement nerveux, névropathe, puis hystérique, et assez souvent aliéné. Paul Richer, zélé défenseur de l'hypnotisme, affirme que les expériences hypnotiques peuvent favoriser le développement de dispositions névropathiques latentes, et que l'on a lieu de craindre de voir le désordre mental momentané qui carac-

[1] *La Vérité sur l'hypnotisme.*
[2] *Journal de névropathologie.*

térise l'hypnotisme, se transformer en désordre permanent. Alfred d'Hundt, le propagateur populaire de l'hypnotisme, dit que les hypnotisés, même après leur réveil, continuent à être attaqués de convulsions prolongées, et de quelques symptômes d'épilepsie et d'idiotisme. La folie, ajoute-t-il, et d'autres accidents causés par le magnétisme, doivent obliger quiconque n'a pas fait sur cette matière des études sérieuses, à s'abstenir de magnétiser [1]. Enfin le médecin aliéniste César Lombroso cite plus de quinze personnes qui, pour avoir été soumises à des expériences hypnotiques, sont restées sujettes à de violentes convulsions, à une folie persistante, à la faiblesse d'esprit, à la perte de la mémoire, et quelquefois à l'eczéma ou affection cutanée; cela n'a rien d'étonnant quand on connaît l'étroite union qu'il y a entre les affections cutanées et les affections nerveuses [2].

« Si les maux physiques que l'hypnotisme produit dans les personnes qui se soumettent à son action sont graves, plus graves et plus énormes encore sont ceux qu'il cause dans les mœurs et dans l'honnêteté publique et privée. Nous voudrions bien ne pas toucher ce point délicat : on se sent rougir en énumérant les crimes et les scandales répugnants dont les séances hypnotiques ont été l'occasion. Nons voudrions d'ailleurs éviter de laisser croire que, sortant des limites que doit avoir le zèle dans notre ministère sacré, nous exagérons la grandeur et la difformité de ces désordres. Toutefois, pour ne pas manquer à notre devoir, pour faire briller dans une juste proportion notre impartialité et le désir que nous avons de prévenir de tels abus, nous rapporterons simplement les jugements portés sur ce sujet par des hommes dont la science et l'impartialité sont notoires.

[1] *L'Hypnotisme dévoilé.*
[2] *Études sur l'hypnotisme.*

« Qu'on attribue la cause du somnambulisme à la force de l'imagination exaltée, ou bien à l'irradiation urique et ondulatoire, ou bien encore à un fluide intermédiaire entre la somnambule et l'opérateur, qui provoque en elle cet état de perturbation, il est hors de doute, les partisans de ces diverses théories en conviennent tous, que la personne hypnotisée, tout le temps que dure son sommeil artificiel, perd sa conscience, abdique sa personnalité et sa liberté, et reste, absolument et sans condition, soumise à la volonté de l'hypnotiseur; celui-ci peut à volonté lui ôter la faculté d'agir et de parler, et l'obliger, sans qu'elle puisse résister, à exécuter les actes qu'il lui suggère[1].

« Une fois admis ce phénomène si transcendantal du magnétisme, appelé maintenant hypnotisme[2], quelles conséquences, dit un professeur distingué de la Faculté de médecine de Paris, quelles conséquences terribles ne peuvent résulter d'une pareille puissance? Quelle femme ou quelle jeune fille sera assurée de sortir sans tache des mains d'un magnétiseur qui aura agi sur elle avec d'autant plus de sécurité, que le souvenir de tout ce qui lui est arrivé s'est effacé complètement au réveil? Mais, supposons-le un moment, le magnétiseur résiste à la tentation d'un abus trop facile; sa vertu lui fait repousser un acte mauvais qui doit rester impuni, et écarter avec horreur toute pensée criminelle; combien d'autres dangers restent encore! Ne peut-il pas dérober d'importants secrets de famille et les faire tourner à son profit? Ignore-t-on que l'honneur des familles dépend souvent du secret de certaines circonstances? Une famille veut laisser ignorer tantôt son origine, tantôt sa fortune, quelquefois une maladie de tel ou tel de ses membres, d'autres fois un ambitieux projet. Ne suffit-il pas parfois de découvrir un de ces secrets,

[1] Dr Cullerre.
[2] P. Franco.

pour causer la ruine de la famille entière? On a nié l'influence des sexes, et l'on a eu tort, car cette influence est puissante. La somnambule éprouve pour son magnétiseur une reconnaissance et une inclination sans limites; de là à une véritable passion il n'y a pas loin. Je crois que si la violence est facile, la séduction l'est encore plus, et elle est moins odieuse. Or qui peut en prévoir les résultats[1]?

« Le savant physiologiste Dr Dupan assure qu'on ne saurait douter de la grande influence exercée par le magnétiseur sur la somnambule; elle ne résiste pas, dit-il, aux ordres qu'il lui donne; loin de là, elle porte sa reconnaissance jusqu'à l'enthousiasme de la passion, et, comme l'affirme Rostan[2], jusqu'au point de le suivre automatiquement, comme un chien suit son maître; d'où je conclus que l'art magnétique compromet la santé des individus, la morale publique et la sécurité des familles[3].

« Un illustre prélat appelait le magnétisme une science perturbatrice, et montrait qu'elle tend à introduire le désordre dans toutes les facultés physiques et morales de l'homme[4].

« Un des plus célèbres médecins de ce siècle cite, en les approuvant, les paroles du comte de Robian, lequel soutient que le libertinage du somnambulisme excite et favorise brutalement les passions désordonnées, provoque la licence des mœurs et dégrade les consciences : « Le magné-
« tisme, ajoute-t-il, a été en France un des secrets dia-
« boliques les plus puissants pour pervertir les hommes,
« et l'immoralité qu'il a causée n'est pas un accident fortuit
« ou passager : elle est inhérente au somnambulisme, elle

1 Dr Rostan. — *Dictionnaire de médecine et cours d'hygiène.*
2 *Dictionnaire de médecine.*
3 *Lettres philosophiques et morales au professeur Alibert.*
4 *Mgr l'évêque de Moulins,* 1836.

« atteint et souille presque toutes ses victimes, excite des « émotions coupables et enflamme de honteuses passions[1]. »

« Si quelqu'un prétendait affaiblir l'autorité de ces témoignages sous prétexte qu'ils ont été rendus en un temps où dominait le système du fluide intermédiaire, qui semble démodé aujourd'hui, nous répondrions : De respectables docteurs en médecine soutiennent que le magnétisme d'il y a un siècle se confond et s'identifie avec l'hypnotisme moderne; des auteurs contemporains de traités sur l'hypnotisme désignent indistinctement sous le nom de phénomènes magnétiques ou hypnotiques les accidents observés dans les différents degrés du sommeil artificiel; enfin, ce qui est encore plus remarquable, les hypnographes modernes eux-mêmes, sont d'accord pour reconnaître les graves dangers qu'offre la pratique de l'hypnotisme, les attentats qu'il a fait commettre contre la pudeur et la moralité, et les crimes exécutés sous l'influence de la suggestion. Une juste réserve, on le comprend, et le caractère même de cette lettre pastorale, ne nous permettent pas de rappeler en détail les malheurs causés par l'hypnotisme à d'honnêtes femmes et à de chastes jeunes filles, pas plus que les délits commis contre la justice, et dont les tribunaux ont eu à s'occuper; c'est pourquoi nous renvoyons les hommes d'étude aux écrivains qui ont publié récemment des travaux remarquables sur la suggestion hypnotique dans ses relations avec le droit pénal[2], ils seront vite convaincus que l'hypnotisme, comme d'ailleurs toute autre pratique dont le but est de changer l'homme en automate, en le soumettant absolument à la volonté et à l'arbitre d'autrui, conduit tout naturellement au crime et à l'immoralité. »

[1] DEBREYNE, *Pensées d'un croyant*, etc...

[2] GILLES DE LA TOURETTE, *l'Hypnotisme et les états analogues au point de vue médico-légal;* Dr CULLERRE, BERNHEIM.

L'éminent prélat achève son argumentation, en réfutant les prétextes allégués par les défenseurs de l'hypnotisme, pour exécuter ses méfaits et légitimer sa pratique. Nous ne saurions mieux dire; citons encore :

« Les défenseurs de l'hypnotisme, tout en avouant les dangers auxquels il expose, prétendent le justifier en disant qu'il faut attribuer à l'abus les délits qu'on lui impute; ce n'est pas, disent-ils, un motif suffisant de le condamner, sans quoi il faudrait réprouver également le chloroforme, l'arsenic, la cocaïne et autres substances toxiques; il est certain, en effet, qu'on en abuse; et cependant, appliquées par des personnes compétentes, à la dose et dans les circonstances prescrites par la science, elles constituent un élément thérapeutique propre à soulager et à guérir les maladies de l'homme.

« Un célèbre professeur de médecine répond à cette objection : « On n'abuse que de ce qui est bon; on n'abuse « que de ce dont il est possible d'user légitimement et « honnêtement. L'abus suppose toujours l'usage légitime « d'une chose réellement utile à la société. On parle, par « exemple, d'abus de la médecine ou de la chimie, parce « qu'on reconnaît les bienfaits que procure l'usage honnête « et prudent des sciences; mais on ne parlera jamais des « abus de la calomnie ou de l'usure, parce que l'usage « licite et honnête de la calomnie ou de l'usure est totalement inconnu; elles sont, par le seul fait de leur existence, une perturbation de l'ordre moral. Et voilà précisément pourquoi on ne pourra jamais dire qu'on abuse « du magnétisme, car il n'y a pas moyen de légitimer son « emploi; sa pratique n'est pas seulement inutile à la « société, elle lui est grandement préjudiciable, en ce sens « qu'elle tend toujours directement à favoriser le vice et le « désordre. Aussi cet art doit être condamné, comme une « invention immorale, avec laquelle le génie du mal, l'esprit

« de mensonge et d'erreur, hallucine et séduit malheu-
« reusement en masse la pauvre humanité[1]. »

« La comparaison fournie par le chloroforme et les autres substances toxiques n'est pas juste et ne saurait être admise : il y a certains cas, en effet, où il est permis d'employer ces moyens thérapeutiques, même en les faisant servir à suspendre momentanément les facultés intellectuelles, dans le but de sauver la vie, ou d'exécuter une opération chirurgicale qu'on ne pourrait faire sans produire préalablement l'anesthésie. Mais voici pourquoi l'usage de pareils médicaments est licite : c'est que, leur action transitoire terminée, la personne sur laquelle ils ont agi rentre pleinement dans l'exercice de ses facultés, sa volonté, libre et dégagée, peut reprendre la responsabilité de ses actes et les conformer ou non aux règles de l'ordre moral. Si l'hypnotisme ne produisait pas d'autres effets, on n'aurait pas à en censurer l'application dans le cas où l'on aurait une raison suffisante d'y recourir, et en supposant que sa vertu thérapeutique fût capable de remplacer les substances dont nous parlons. Mais les effets de l'hypnotisme ne se bornent pas là ; au contraire, ainsi que nous l'avons dit, et de l'aveu des docteurs en hypnotisme, durant la perturbation physiologique qu'il produit, l'hypnotiseur peut, à son gré, faire toute espèce de suggestions, jusqu'aux plus obscènes, jusqu'aux plus criminelles, à la personne hypnotisée, sans que celle-ci puisse leur résister ; loin de là, sa volonté reste esclave et dépendante de l'opérateur : mue par une impulsion irrésistible, elle doit nécessairement exécuter jusqu'au bout tout ce qui lui a été commandé, soit au moment même, soit dans un délai fixé ; tout cela est profondément immoral et offensant pour la dignité humaine, c'est une source de troubles pour l'ordre social.

[1] Debreyne, *Pensées*, etc.

« Les partisans de l'hypnotisme se vantent bien à tort d'avoir trouvé un moyen d'éviter les dangers dont nous parlons, en disant qu'on ne doit jamais hypnotiser quelqu'un sans avoir obtenu son consentement, pour un but thérapeutique, et en présence de personnes qui jouissent de sa confiance.

« Ils ne voient donc pas que, même dans ces conditions, l'emploi de l'hypnotisme n'est nullement justifié, pas plus que ses conséquences funestes ne sont évitées. D'abord, plusieurs docteurs en médecine sont d'avis qu'une personne peut être hypnotisée sans qu'elle consente à l'être[1]. De plus, il n'est permis à personne de consentir à être plongé dans le sommeil hypnotique, puisque celui-ci, de sa nature, exige le renoncement à la liberté, à la conscience, au jugement intellectuel; puisque ce sommeil engendrera dans le cœur et dans la volonté une passion aveugle pour l'hypnotiseur[2]; puisque, enfin, cet état rend incapable de choisir librement le bien, de se couronner, par conséquent, du mérite des bonnes œuvres, et réduit l'homme à l'humiliante condition d'un simple instrument pour commettre toute sorte de crimes, comme s'il n'y avait pas des lois à observer et des commandements à garder.

« La présence de personnes en possession de la juste confiance de l'hypnotisé n'est pas une meilleure précaution; elle empêchera tout au plus l'hypnotiseur de donner des ordres ou de faire des suggestions manifestées par des signes extérieurs ou par la parole, on n'évitera d'aucune façon les suggestions purement mentales auxquelles le sujet est tout aussi complètement docile que si l'ordre était

[1] Gilles de la Tourette.

[2] Gilles de la Tourette *dit que, pendant le somnambulisme, peut avoir lieu ce que nous nous contenterons de désigner sous le nom de dernier désordre.*

donné par écrit, ou de vive voix[1]. Il n'est pas nécessaire de faire voir à quelles séductions, à quelles fraudes, à quels crimes peut donner lieu l'état d'une personne devenue un pur automate, sans personnalité, sans connaissance, sans liberté, absolument livrée à la violence d'un autre et prête à faire tout ce qu'il voudra. L'hypnotisme est donc attentatoire à la conscience de l'individu, au droit de la famille et de la société elle-même.

« Enfin se proposer exclusivement un but thérapeutique ne sera jamais un motif capable de légitimer l'emploi de l'hypnotisme; cela est évident si l'on se rappelle que l'hypnotisme, par sa nature, de l'aveu même de ses apôtres, produit, dans l'ordre psychologique et dans l'ordre moral, les phénomènes dont nous avons parlé; jamais il ne sera permis de compromettre l'auguste dignité des âmes pour étayer la santé du corps; jamais il ne sera permis, sous prétexte de conserver l'intégrité ou la vie même du corps, de mettre en un danger certain le salut éternel de l'âme. Ce serait intervertir l'ordre naturel, préférer ce qui vaut moins à ce qui vaut incomparablement davantage; ce serait agir contre la règle établie par Dieu, lequel a mis le corps au service de l'âme, afin que le corps, sous les ordres et l'autorité de l'âme, lui permette d'acquérir des trésors de mérites et l'éternelle félicité; et Dieu nous enseigne que nous sommes obligés à sacrifier tous les biens de ce monde, la santé et la vie même du corps s'il le faut, pour parvenir à notre dernière fin.

« Puisque les pratiques de l'hypnotisme sont si funestes et si pleines d'immoralité que, suivant certains auteurs spéciaux versés dans cette matière, elles ont une relation nécessaire avec les attentats à la pudeur et le dernier désordre[2], on ne saurait s'étonner de voir les académies

[1] Dr Cullerre.
[2] Gilles de la Tourette.

scientifiques et les conseils de salubrité, les considérer comme nuisibles à l'hygiène publique, et certains gouvernements les proscrire et les interdire absolument. Ainsi, à Vienne, à la vue des abus déplorables commis par l'hypnotiseur Hausen, le directeur général de police, par un décret du 12 février 1880, nomma une commission de médecins, présidée par Hoffman, professeur de médecine légale, pour étudier les faits criminels qui avaient été dénoncés; cette commission décida, à l'unanimité, qu'il fallait interdire l'hypnotisme à cause des maux très graves qu'il causait, et, en effet, l'interdiction fut décrétée, et Hausen expulsé du territoire autrichien.

« Le conseil d'hygiène de Milan ainsi que le conseil sanitaire de sa province résolurent aussi, en 1886, de défendre l'usage de l'hypnotisme. Le gouvernement d'Italie, à la vue des dommages et des abus très graves auxquels donnaient lieu les séances d'hypnotisme dans tout le royaume, surtout à Turin et à Milan, les défendit aussi, conformément à l'avis du Conseil supérieur de salubrité, émis dans les séances qui eurent lieu, du 10 au 14 juin 1886, sous la présidence de l'ancien ministre de l'instruction publique, Dr Baccelli. En voici les considérants : « Les spectacles où l'on fait des expériences d'hyp-
« notisme peuvent causer des troubles profonds dans le
« public impressionnable, comme le démontre, outre les
« raisons fournies par la physiologie et la clinique, l'opi-
« nion formelle de sociétés italiennes d'un caractère scien-
« tifique, qui ont étudié spécialement ce problème.

« De plus, des faits scientifiquement prouvés et officiel-
« lement constatés montrent que l'hypnotisme peut être
« nuisible aux personnes qui en subissent les expériences;
« et, sous ce rapport, le dommage peut être plus grave
« lorsqu'il s'agit de personnes jeunes, nerveuses, exci-
« tables, affaiblies par des travaux d'esprit excessifs, les-

« quelles ont un droit particulier à être protégées par la « société.

« Quant à ce qui regarde la question juridique, en « se plaçant au point de vue de la protection due à la « liberté individuelle, on ne peut permettre que la con- « science humaine soit supprimée par des pratiques dont « le résultat est de produire des faits psychico-morbides « dans les personnes qui y sont prédisposées, et de rendre « un homme esclave de la volonté d'un autre, au point « que le premier n'a plus conscience des dangers auxquels « il s'expose.

« Pour ces raisons, le Conseil est d'avis que les séances « d'hypnotisme, ou de magnétisme, ou de mesmérisme, « ou de fascination, doivent être prohibées[1]. »

« La Faculté de médecine de Paris, chargée d'examiner le magnétisme et ses pernicieux effets, lesquels ne diffèrent en rien de ceux de l'hypnotisme de notre temps, résolut, dans la session du 11 août 1784, de le faire défendre à tous les médecins, se fondant sur ce qu'il est funeste à la santé, aux bonnes mœurs, aux intérêts particuliers, et, de plus, sur ce qu'il emploie des procédés mystérieux. Cette décision a d'autant plus d'autorité que la commission comptait dans son sein des notabilités scientifiques comme Franklin, Lavoisier, Bailly. L'empereur de Russie en 1825, le roi de Danemarck en 1817, et, cette même année, les rois de Prusse et de Suède, rendirent aussi des ordonnances dont le but était de prévenir les dangers du magnétisme; ils n'en permirent l'exercice qu'aux médecins. On ne pouvait attendre de ces souverains une interdiction absolue, parce qu'on attribuait encore alors au magnétisme une vertu thérapeutique. »

VI. — Il ne faut pas regretter que des prêtres et des

[1] Gilles de la Tourette.

religieux de mérite, que des médecins et des publicistes catholiques se soient mêlés aux ennemis déclarés du surnaturel et de l'extrahumain quel qu'il soit, pour soutenir la cause de l'hypnotisme. La libre discussion, dans les choses qui ne sont ni de foi ni d'évidence axiomatique, ne nuit point à la vérité, et il est bon d'ailleurs de ne pas laisser aux incroyants la prétention dont ils se targuent, de représenter seuls la science.

Mais la liberté des opinions ne doit rien ôter à la fermeté de l'esprit. En rapprochant les raisons fournies de part et d'autre, le plaidoyer tenté en faveur de l'hypnotisme nous a paru insuffisant. Il réussit à écarter, à renverser certains arguments égarés en tirailleurs et pas assez résistants par eux-mêmes; mais, sur le caractère naturel de l'hypnose et sur sa moralité, il élude les objections plutôt qu'il ne les résout, il fait diversion à l'attaque au lieu d'y faire face victorieusement.

Le principal champion de cette thèse, le P. Coconnier, après avoir combattu, visière levée, pour l'hypnotisme, sous un titre dont il s'est exagéré le prestige, aborde un dernier argument que nous ne voulons pas laisser sans réponse :

« Contre ceux qui prétendent qu'il ne peut jamais être permis, je soutiens donc, dit-il[1], que l'hypnotisme réduit aux seuls phénomènes produits par suggestion verbale est permis quelquefois, — en supposant bien entendu qu'il n'est pas de provenance diabolique, ce que nous démontrerons plus tard. Pour justifier cette manière de voir, j'ai considéré l'hypnose en général, dans sa nature abstraite, et j'ai cru découvrir que l'hypnose ainsi considérée, au point de vue de sa moralité spécifique, ne doit être rangée ni dans la catégorie des actes bons ni dans celle des actes mauvais, mais compte parmi ces actes que les

[1] *L'Hypnotisme franc*, ch. 11, p. 289.

théologiens appellent indifférents, et qui deviennent louables ou blâmables seulement à cause du but pour lequel on les pose, ou des circonstances diverses au milieu desquelles ils se produisent. Cette opinion, du reste, je ne l'ai émise qu'avec la très grande réserve qui m'était imposée par mon peu de lumières d'abord, et ensuite par la nouveauté et les difficultés du sujet; mais j'ai ajouté que, cette théorie fût-elle fausse, et la raison qu'elle me fournit sans valeur, je n'en soutiendrais pas moins la thèse, parce qu'il reste à ma disposition une autre preuve à la fois plus sûre et plus facile. »

VII. — Cette preuve plus *sûre* et plus *facile*, destinée à justifier l'hypnotisme, fût-il *mauvais de sa nature*, le révérend Père l'emprunte, dit-il, à saint Thomas; elle sert de réponse affirmative à la question suivante : « Est-ce donc qu'un acte *mauvais par nature* peut jamais devenir permis? » (P. 290.)

A cet énoncé tel qu'il sonne, nous répondons hardiment : Non! ce qui est *mauvais par nature* ne saurait jamais être permis.

Mais la parole est à saint Thomas. Écoutons d'abord. Le Docteur angélique traite, à l'endroit allégué[1], une tout autre question que celle de l'hypnose, dont il n'a pu parler, ne la connaissant pas; il examine : « Si posséder en même temps, sans dispense, deux prébendes qui n'ont point charge d'âmes est un péché mortel. » Il distingue entre les actes essentiellement désordonnés et ceux qui, bien que répréhensibles dans leur généralité, *in se, secundum se,* en les prenant dans l'ordre établi, tel qu'il est. Les premiers sont toujours mauvais; les seconds, parmi lesquels il range le cas de la multiplicité des bénéfices, peuvent, en certaines circonstances, être permis et même

[1] *Quodlibet,* IX, a. 15.

louables. — Et c'est dans cette enclave que le P. Coconnier abrite l'hypnotisme.

Cette doctrine est celle de l'École, mais entendue dans ces termes précis : 1° que les actes qui emportent dans leur fond et par leur nature un désordre essentiel ne peuvent jamais devenir bons; 2° que les actes qui n'ont point ce caractère de malice intrinsèque, mais néanmoins sont frappés d'interdiction générale afin de sauvegarder l'ordre établi, peuvent en certains cas, en vertu de principes et de circonstances sortant des conditions communes, et dont l'application, loin de compromettre l'ordre établi, le maintiennent, peuvent, dis-je, être licites et vertueux. Les actes de la seconde catégorie sont mauvais, non intrinsèquement et par leur nature, mais à raison de l'organisation sociale telle qu'elle est; si cette organisation, au lieu de souffrir de ces actes, en bénéficie, l'interdiction ne les atteint plus. La loi recourt à des formules générales, ainsi que l'observe Suarez[1] dans la citation faite par le P. Coconnier lui-même : c'est à la raison à faire la part des circonstances et à induire les exceptions.

Saint Thomas dit, à la vérité, que les actes dont nous parlons emportent en soi une certaine difformité : *in se deformitatem quamdam habet;* mais ni le saint docteur, ni Duns Scot, ni Suarez, ni aucun théologien ne soutiennent que lorsque la difformité est dans la nature de l'action, cette action puisse devenir jamais licite et honnête.

[1] *De legibus,* l. 2, c. 13 : Considerandum est legem naturalem, cum per se non sit scripta in tabulis vel membranis, sed in mentibus, non semper dictari in mente illis verbis generalibus vel indefinitis quibus a nobis ore profertur, vel scribitur, ut, verbi gratia, lex de reddendo deposito, quatenus naturalis, non ita simpliciter et absolute in mente judicatur, sed cum limitatione et circumspectione : dictat enim ratio reddendum esse depositum jure et rationabiliter petenti, vel nisi ratio defensionis justa, vel reipublicæ, vel propria, vel innocentis obstet. Communiter autem solet illa lex illis verbis tantum ferri : *reddendum est depositum,* quia cætera subintelliguntur, nec in forma legis humano modo positæ omnia declarari possunt.

Ainsi tombe la conclusion, quelque peu malsonnante, du P. Coconnier : « Ces explications données, nul de nos lecteurs ne s'étonnera plus, je pense, de m'entendre affirmer que l'hypnotisme, *fût-il mauvais en lui-même, dans sa nature spécifique,* il ne s'ensuit pas qu'il soit mauvais toujours, et toujours défendu[1]. » Ce qui est mauvais *en soi* et *de sa natnre* reste toujours mauvais et défendu toujours.

VIII. — Est-il vrai du moins que l'hypnotisme puisse bénéficier de la distinction articulée et n'emporte pas dans sa notion un désordre essentiel?

S'il s'agissait simplement du sommeil, nous serions perplexe; perplexe, parce que tout se tient dans l'hypnose : le sommeil n'est que pour amener la suggestion, disons mieux, la sujétion mentale du sujet. Or cette abdication de la raison et de la volonté au gré d'un autre ne serait-elle que transitoire, — et nous savons qu'elle se prolonge au delà de la crise léthargique, — porte atteinte à la dignité de l'être libre, à la constitution même de la vie rationnelle et morale de l'homme. Voilà pourquoi nul ne peut sciemment et librement accepter cet état de déchéance ni concourir à y mettre les autres, ceux-là mêmes qui y consentent.

Telle n'est pas — on vient de le voir — l'opinion du R. P. Coconnier et de plusieurs autres; mais c'est la nôtre, appuyée, nous le croyons, du moins en ce qui touche aux phénomènes de la suggestion, du sentiment le plus commun parmi les théologiens catholiques.

La suspicion fondée, dont nous avons parlé au début de ce chapitre, et qui pèse sur l'hypnotisme, d'être, en partie du moins, l'œuvre occulte de la puissance ennemie de l'homme, aggrave notablement le reproche d'immoralité.

[1] *De legibus,* p. 298.

En résumé, que dans ses écarts extrêmes, l'hypnotisme sorte du rayon humain, il semble qu'on ne puisse le contester avec suffisamment de théologie et de bonne foi.

Pratiquement, même en désavouant ces excès et en excluant toute pensée superstitieuse, néanmoins, à raison de l'indivisibilité des phénomènes dont se complique l'hypnose depuis ce sommeil étrange et la suggestion qui livre le sujet présentement et pour longtemps peut-être à la discrétion de l'expérimentateur, jusqu'à la lucidité s'étendant aux choses secrètes, ignorées, lointaines, inaccessibles dans l'état normal, ces expériences demeurent très périlleuses au double point de vue de l'hygiène et de la morale, et exposent à des conséquences dont la portée échappe à l'appréciation la plus sage et la mieux intentionnée.

Pour ces motifs, nous n'oserions nous les permettre ni les autoriser.

IX. — Le Père dominicain conclut ainsi son livre : « Je suis heureux de redire — pour terminer cette longue mais consciencieuse et impartiale étude — aux médecins religieux, aux familles chrétiennes et aux directeurs d'âmes, que ce problème préoccupe si vivement et à si juste titre :

« L'HYPNOTISME FRANC N'EST PAS, DE SOI, DIABOLIQUE ;

« L'HYPNOTISME FRANC N'EST PAS, DE SOI, MALFAISANT ;

« L'HYPNOTISME FRANC EST PERMIS QUELQUEFOIS. »

A ces conclusions, qu'il nous soit permis d'opposer les nôtres :

1° L'HYPNOTISME FRANC N'EXISTE PAS, l'identité de l'hypnotisme avec le magnétisme étant indéniable ;

2° L'HYPNOTISME EST SOUVENT MALSAIN pour la santé, et, dans la suggestion mentale, *il porte une atteinte essentielle à la vie morale*, par l'abdication de la raison et de la volonté à la merci d'un tiers ;

3° L'HYPNOTISME, TEL QU'IL SE DÉROULE, TRAHIT L'IN-

TERVENTION DIABOLIQUE, les énergies connues de l'homme ne suffisant pas à en donner raison;

4° EN CONSÉQUENCE, L'HYPNOTISME, DANS SON BLOC, DOIT ÊTRE TENU POUR IMMORAL ET, TEL QU'IL SE PRATIQUE, NE SAURAIT ÊTRE PERMIS.

Ces conclusions s'imposent-elles à la conscience?

A la nôtre, oui; et il ne peut en être autrement pour ceux qui apprécient comme nous l'hypnotisme : il n'est jamais permis de faire ce que l'on croit être mal.

Mais en présence de ceux qui pratiquent l'hypnose de bonne foi, persuadés qu'elle n'a rien de mauvais en soi, et n'y recourent que pour le bien qu'ils en attendent, quelle est la conduite à tenir?

On est tenu de les éclairer, dans la mesure où cela est possible. Dans tous les cas, on ne doit ni conseiller ni approuver l'hypnotisation.

Que si l'on ne parvient à ébranler leur fausse persuasion que l'hypnotisme n'est, pour eux, ni mauvais ni dangereux, y a-t-il lieu de leur refuser l'absolution?

En ces conjonctures, qui ne sont point chimériques, Mgr Gousset[1] recommandait la *tolérance*, avec des réserves qu'il importe de signaler. « En disant qu'un confesseur doit *tolérer* l'usage du magnétisme, nous supposons, dit-il, premièrement, que le magnétiseur et le magnétisé sont de bonne foi, qu'ils regardent le magnétisme animal comme un remède naturel et utile; secondement, qu'ils ne se permettent rien, ni l'un ni l'autre, qui puisse blesser la modestie chrétienne, la vertu; troisièmement, qu'ils renoncent à toute intervention de la part du démon. S'il en était autrement, on ne pourrait absoudre ceux qui ont recours au magnétisme. Nous ajouterons qu'un confesseur ne doit ni conseiller ni approuver le magnétisme,

[1] *Théol. morale, Précept. du décal.*, n. 429.

surtout entre personnes de différent sexe, à raison de la sympathie trop grande et vraiment dangereuse qui se forme le plus souvent entre le magnétiseur et la personne magnétisée. »

Le P. Gury[1] adhère à cette décision dans son ensemble. Mais son commentateur, le P. Ballerini[2], dont cependant la casuistique n'a rien d'austère, ne pousse pas jusque-là la condescendance.

Ces questions doivent se résoudre d'après les principes généraux de la bonne foi, à défaut de décision de la part de l'Église.

[1] *Theol. moral. Tract. de Præc. Dec.* Appendix, n. 272, t. 1, p. 185.
[2] *Theol. mor., ibid.*, n. a, p. 248 : At alia multa sunt eaque satis gravia, quæ fideles ab hisce præstigiis prorsus arcere possunt et debent.

CHAPITRE XX

LES DÉCISIONS DE L'ÉGLISE

L'Église laisse la liberté aux opinions et à la science. — Première décision émanée du Saint-Siège relativement au magnétisme en 1840. — Seconde consultation et seconde réponse le 21 avril 1841. — Réponse de la Sacrée Pénitencerie à l'évêque de Lausanne, le 30 juillet 1841. — Insistance inutile de Mgr Gousset. — Prohibition du magnétisme dans les États pontificaux en 1856. — Lettre encyclique adressée, le 30 juillet de la même année, à tous les évêques catholiques, sur les abus du magnétisme. — Décision concernant l'hypnotisme. — Résumé.

I. — Nous voudrions pouvoir appuyer de l'autorité formelle de l'Église les divers points de notre interprétation et les conséquences morales que nous en avons déduites. Les décisions déjà rendues, sans énoncer toutes et chacune des distinctions que nous avons faites, nous semblent les contenir en substance et leur donner une garantie implicite.

Mais nous devons observer loyalement que l'Église n'a garde de s'immiscer dans les complications de la science humaine. Elle laisse les investigations savantes suivre leur cours, à moins qu'elles ne contredisent quelque dogme précis. Elle protège la foi et la morale définies, mais elle abandonne le champ libre aux opinions et disputes humaines. Jusqu'ici, elle a évité de se prononcer sur le fond

même du magnétisme et de l'hypnotisme; elle s'est contentée de répondre aux interrogations qui lui ont été adressées sur la moralité de scènes déterminées et la disproportion des moyens physiques avec des connaissances qui excèdent la portée de l'homme.

II. — Le premier acte émané du Saint-Siège sur cette matière est du 23 juin 1840.

Dans une supplique adressée au Souverain Pontife, on demandait s'il est permis de prendre part aux opérations du magnétisme. Le Saint-Office répondit :

« En écartant toute erreur, sortilège, invocation explicite ou implicite du démon, l'usage du magnétisme, c'est-à-dire le simple acte d'employer des moyens physiques, d'ailleurs permis, n'est pas moralement défendu, pourvu qu'il ne tende pas à une fin illicite ou qui soit mauvaise en quelque manière. Quant à l'application de principes et de moyens purement physiques à des choses ou effets vraiment surnaturels, ce n'est qu'une déception tout à fait illicite et entachée d'hérésie[1]. »

III. — L'année suivante, une nouvelle question fut soumise au même tribunal; elle était conçue en ces termes[2] :

« Observant dans les opérations magnétiques une occasion prochaine à l'incrédulité et aux mauvaises mœurs, on désire, pour la tranquillité des âmes, connaître quelle est l'opinion du Saint-Siège à ce sujet. On connaît déjà la réponse donnée par la congrégation du Saint-Office;

[1] Feria IV, die 2 jun. 1840 : Remoto omni errore, sortilegio, explicita aut implicita dæmonis invocatione, usus magnetismi, nempe merus actus adhibendi media physica, aliunde licita, non est moraliter vetitus, dummodo non tendat ad finem illicitum, aut quomodolibet pravum. Applicatio autem principiorum et mediorum pure physicorum ad res et effectus vere supernaturales, ut physice explicentur, nihil est nisi deceptio omnino illicita, et hæreticalis. — Cf. L'Ami de la Religion, 11 août 1840, t. 106, p. 277, reproduisant le Journal historique et littéraire de Liège.

[2] Cf. L'Ami de la Religion, 22 juin 1841, t. 109, p. 597, d'après la Gazette Piémontaise.

mais il serait bon d'obtenir du Saint-Siège, sinon une décision formelle, au moins une règle plus déterminée et plus explicite sur cette matière, afin que les gouvernements catholiques, appelés de Dieu à protéger la religion et à faire les lois qui mettent un frein aux mœurs publiques, sachent comment se conduire. »

Le 21 avril 1841, la sacrée Congrégation déclara, dans un décret approuvé par le pape Grégoire XVI, que la pratique du magnétisme, selon l'exposé qui en est fait, est illicite.

IV. — En la même année, la sacrée Pénitencerie recevait la consultation suivante[1], présentée officiellement au nom de l'évêque de Lausanne par son chancelier, M. Fontana. Nous la reproduisons intégralement parce qu'elle contient un exposé assez complet des scènes ordinaires de la magnétisation, et aussi à cause des dissidences auxquelles elle a donné lieu entre théologiens[2].

[1] Extr. de l'Ami de la Religion, 7 août 1841, t. 110, p. 264. — Le texte latin se trouve dans la plupart des théologies élémentaires. Cf. Gousset, *Theol. mor.* t. 1, Append., p. 565. — Gury, *Comp. theol. mor. De Præc. Decal.*, n. 280.

[2] Postulatum *Episcopi Lausanensis circa magnetismum.*

Eminentissime Domine,

Cum hactenus responsa circa magnetismum animalem minime sufficere videantur, sitque magnopere optandum ut tutius magisque uniformiter solvi queant casus non raro incidentes, infra signatus Eminentiæ Vestræ humiliter sequentia exponit.

Persona magnetizata, quæ plerumque sexus est feminei, in eum statum soporis ingreditur, dictum *somnambulismum magneticum,* tam alte, ut nec maximus fragor ad ejus aures, nec ferri, ignisve ulla vehementia illam suscitare valeant. Ab solo magnetizatore, cui consensum suum dedit (consensus enim est necessarius), ad illud extasis genus adducitur, sive variis palpationibus gesticulationibusve, quando ille adest, sive simplici mandato eodemque interno, cum vel pluribus leucis distat.

Tunc viva voce, seu mentaliter, de suo absentiumque penitus ignotorum sibi morbo interrogata, hæc persona evidenter indocta illico medicos scientia longe superat; res anatomaticas accuratissime enuntiat, morborum internorum in humano corpore, qui cognitu definituque peritis difficillimi sunt, causam, sedem, naturam indigitat, eorumque progressus, variationes et complicationes evolvit, idque propriis terminis; sæpe etiam dictorum morborum diuturnitatem exacte prænuntiat, remediaque simplicissima et efficacissima præcipit.

« L'insuffisance des réponses faites jusqu'ici touchant le magnétisme animal, et l'avantage fort désirable qu'il y

Si adest persona, de qua magnetizata mulier consulitur, relationem inter utramque per contactum instituit magnetizator; cum vero abest, cincinnus ex ejus cæsarie eam supplet ac sufficit. Hoc enim cincinno tantum ad palmam magnetizatæ admoto, confestim hæc declarat quid sit (quin aspiciat oculis), cujus sint capilli, ubinam versetur nunc persona ad quam pertinent, quid rerum agat, circaque ejus morbum omnia supradicta documenta ministrat, haud aliter atque si medicorum more corpus ipsa introspiceret. Postremo, magnetizata non oculis cernit, ipsis velatis, quidquid erit illud leget legendi nescia, seu librum, seu manuscriptum, vel apertum vel clausum, seu capiti vel ventri impositum. Etiam ex hac regione ejus verba egredi videntur. Hoc autem statu educta, vel ad jussum etiam internum magnetizantis vel quasi sponte sua ipso temporis puncto a se prænuntiato, omnino de rebus in paroxismo peractis sibi conscire videtur, quantumvis ille duraverit : quænam ab ipsa petita fuerint, quæ vero responderit quæ pertulerit, hæc omnia nullam in ejus intellectu ideam, nec minimum in memoria vestigium reliquerunt.

Itaque orator infrascriptus, tam validas cernens rationes dubitandi, an simpliciter naturales sint tales effectus, quorum occasionalis causa tam parum cum eis proportionata demonstratur, enixe vehementissimeque Vestram Eminentiam rogat, ut ipsa, pro sua sapientia, ad majorem Omnipotentis gloriam, necnon ad majus animarum bonum, quæ a Domino redemptæ tanti constiterunt, decernere velit, an posita præfactorum veritate, confessarius parochusve tuto possit pœnitentibus aut parochianis suis permittere:

1° Ut magnetismum animalem illis characteribus aliisque similibus præditum exerceant, tamquam artem medicinæ auxiliatricem atque suppletoriam;

2° Ut sese illum in statum somnambulismi magnetici demittendos consentiant;

3° Ut vel de se vel de aliis personas consulant illo modo magnetizatas;

4° Ut unum de tribus prædictis suscipiant, habita prius cautela formaliter ex animo renuntiandi cuilibet diabolico pacto explicito, omni etiam satanicæ interventioni, quoniam hæc non obstante cautione a nonnullis ex magnetismo hujusmodi vel iidem vel aliquot effectus obtenti jam fuerunt.

Eminentissimi DD. Eminentiæ Vestræ,

De mandato reverendissimi Episcopi Lausanensis et Genevensis humillimus obsequentissimusque servus Jac. Xaverius Fontana, Can. Cancell. Episc.

Friburgi Helvetiæ, ex ædibus Episc., die 19 maii 1841.

RESPONSIO

Sacra Pœnitentiaria, mature perpensis expositis, respondendum censet, prout respondet : *Usum magnetismi, prout in casu exponitur, non licere.*

Datum Romæ, in S. Pœnitentiaria, die 1 julii 1841.

Card. Castracane, m. p.
Ph. Pomella, S. P. *Secretarius.*

aurait à pouvoir résoudre plus sûrement et plus uniformément les cas qui se présentent assez souvent, décident le soussigné à exposer à Votre Éminence ce qui suit :

« Une personne magnétisée, et c'est presque toujours une femme, entre si profondément dans cet état de sommeil, appelé somnambulisme magnétique, que ni le plus grand bruit fait à ses oreilles, ni la violence du fer ou du feu ne sauraient l'en tirer. Le magnétiseur seul, à qui elle a donné son consentement (car le consentement est nécessaire), la fait tomber dans cette espèce d'extase, soit, quand il est présent, par des attouchements ou des gesticulations en divers sens, soit par un simple commandement intérieur, s'il est éloigné même de plusieurs lieues.

« Alors, interrogée, de vive voix ou mentalement, sur sa maladie et sur celle de gens absents qui lui sont tout à fait inconnus, cette personne, notoirement ignorante, se trouve à l'instant surpasser de beaucoup en science les médecins de profession; elle donne avec une précision parfaite des descriptions anatomiques; elle indique la cause, le siège, la nature des maladies internes du corps humain les plus difficiles à connaître et à définir; elle en détaille les progrès, les variations, les complications, et cela en termes techniques; souvent elle en pronostique exactement la durée, et prescrit les remèdes les plus simples et les plus efficaces.

« Si la personne qui est l'objet de la consultation est présente, le magnétiseur la met en relation avec la magnétisée par le contact. Est-elle absente, une mèche de ses cheveux la supplée et suffit. Dès que cette mèche de cheveux est seulement approchée de la main de la magnétisée, celle-ci dit à l'instant ce que c'est, sans y regarder, de qui sont les cheveux, où est actuellement la personne de qui ils viennent, à quoi elle est occupée, et, concernant sa maladie, elle donne tous les renseignements énoncés

ci-dessus, avec autant d'exactitude que si elle faisait l'autopsie du corps à l'instar des médecins.

« Enfin la magnétisée ne voit pas par les yeux; elle lira avec un bandeau, et même sans savoir lire, n'importe quoi, un livre, un manuscrit, ouvert ou fermé, qu'on aura placé sur sa tête ou sur son ventre. C'est aussi de cette région que semblent sortir ses paroles. Tirée de cet état par un commandement même intérieur du magnétiseur, ou comme spontanément au moment précis annoncé par elle, elle paraît n'avoir aucune conscience de ce qui lui est arrivé pendant l'accès, quelque long qu'il ait été; des questions qui lui ont été adressées, des réponses qu'elle a faites, de tout ce qu'elle a éprouvé, il ne reste aucune idée dans son intelligence, aucun vestige dans sa mémoire.

« C'est pourquoi, l'exposant soussigné, voyant de si fortes raisons de douter que de tels effets, dus à une cause manifestement si peu proportionnée, soient purement naturels, supplie très instamment Votre Éminence de vouloir bien, dans sa sagesse, décider, pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien des âmes si chèrement rachetées par Notre-Seigneur, si, supposé la vérité des faits énoncés, un confesseur ou un curé peut permettre à ses pénitents ou à ses paroissiens : 1° d'exercer le magnétisme animal, ainsi caractérisé, comme un art auxiliaire ou supplémentaire de la médecine; 2° de se laisser mettre dans cet état de somnambulisme magnétique; 3° de consulter pour son compte ou pour celui des autres les personnes magnétisées; 4° de faire l'une de ces trois choses avec la précaution préalable de renoncer formellement dans leur cœur à tout pacte diabolique, explicite ou implicite, à toute intervention satanique, vu que, nonobstant ces réserves, il en est qui ont obtenu du magnétisme les mêmes effets, ou du moins quelques-uns de ces effets. »

Voici la réponse, en date du 1er juillet 1841 :

« La sacrée Pénitencerie, après un mûr examen du cas proposé, pense qu'il faut s'en tenir à la solution suivante : L'USAGE DU MAGNÉTISME, TEL QU'IL EST EXPOSÉ DANS LA CONSULTATION, N'EST PAS CHOSE LICITE. »

V. — La complication du cas soumis au jugement de la Pénitencerie laissait dans le doute sur la véritable portée de la sentence : l'improbation tombait-elle sur le magnétisme même ou sur des circonstances mauvaises et périlleuses de leur nature et séparables d'ailleurs du phénomène? Mgr Gousset, archevêque de Reims, depuis cardinal, posa nettement la question :

« Tout abus mis de côté, demandait-il en 1842, et en renonçant à tout commerce avec le démon, est-il permis d'exercer le magnétisme animal et d'y recourir comme à un remède que plusieurs tiennent pour naturel et utile à la santé? » Dix-huit mois plus tard, sur de nouvelles instances de la part du prélat pour avoir une réponse, le cardinal Castracane, grand pénitencier, lui écrivit, à la date du 2 septembre 1843 : « J'ai appris par Mgr de Brimont que Votre Grandeur attend de moi une lettre qui lui fasse savoir si la sainte Inquisition a décidé la question du magnétisme. Je vous prie, Monseigneur, d'observer que la question n'est pas de nature à être décidée de sitôt, si jamais elle l'est, parce qu'on ne court aucun risque à en différer la décision, et qu'une décision prématurée pourrait compromettre l'honneur du Saint-Siège; que tant qu'il a été question du magnétisme et de son application à quelques cas particuliers, le Saint-Siège n'a pas hésité à se prononcer... »

VI. — Mais les abus du magnétisme allaient croissant, et ce que l'on recherchait avec le plus d'avidité dans ces pratiques, ce n'était pas le soulagement des maladies par des procédés physiques gardant quelques proportions avec

l'effet produit, mais des résultats merveilleux à l'aide de moyens tout à fait disproportionnés, des manifestations intellectuelles qui dépassent la portée de l'homme. C'est pourquoi, le 27 juillet 1847[1], la sacrée Congrégation renouvela la décision et la règle formulées le 23 juin 1840.

Neuf ans après, le 21 mai 1856, elle prohibait dans les États pontificaux l'exercice du magnétisme dans les conditions précédemment exposées[2]. Enfin, le 30 juillet de la même année, elle rédigeait contre le magnétisme une censure nouvelle, qu'elle adressait, le 4 août suivant, à tous les évêques de la catholicité.

VII. — « Sur des rapports venus de tous côtés et de la part d'hommes dignes de foi sur les abus du magnétisme, est-il dit dans ce document, la sacrée Congrégation s'est décidée à en écrire aux évêques pour qu'ils mettent tout leur soin à y apporter remède. Les décisions déjà rendues, en particulier celles du 21 avril 1841 et du 28 juillet 1847, traçaient une règle de conduite sûre et facile pour discerner dans quelle mesure le magnétisme était permis. Mais, au lieu de voir dans ces phénomènes un champ nouveau ouvert à la science naturelle, on en fait, au préjudice des âmes et de la société, un objet de damnable curiosité, un instrument de superstitieuse divination. Jetées par des gesticulations où la pudeur est souvent offensée dans les transports du somnambulisme et de la clairvoyance, des femmes de néant ont la vaine prétention de voir à découvert le monde invisible, de disserter des choses de la religion, d'évoquer les âmes des défunts et d'en recevoir des réponses, de découvrir les choses cachées et lointaines, se livrent, en un mot, impudemment à toutes les audaces

[1] Ces actes sont énoncés sommairement dans l'encyclique de 1856 ; voir l'Ami de la Religion, 3 janvier 1857, t. 175, p. 21.

[2] Cf. Ballerini, *Comp. theol. mor.* de Gury, *Tr. de Pr. Dec.*, n. 281, t. 1, p. 220, note *a*.

de la superstition par le mobile d'un gain sordide. En toutes ces choses, par quelques manœuvres ou illusions qu'on les opère, du moment que la proportion manque entre les moyens physiques et les résultats produits, il reste qu'il n'y a que tromperie illicite et suspecte d'erreur dans la foi, et scandale contre les bonnes mœurs[1].

[1] S. R. U. INQUISITIONIS ENCYCLICA AD OMNES EPISCOPOS ADVERSUS MAGNETISMI ABUSUS.

Feria IV. die 30 Julii 1856. In Congregatione generali S. R. et Un. Inquisitionis habita in conventu S. M. supra Minervam, Em. ac Rev. DD. Card. in tota republica christiana adversus hæreticam pravitatem Generales Inquisitores, mature perpensis iis, quæ circa *magnetismi* experimenta a viris fide dignis undequaque relata sunt, decreverunt edi præsentes litteras encyclicas ad omnes Episcopos ad magnetismi abusus compescendos. Etenim compertum est, novum quoddam superstitionis genus invehi ex phenomenis magneticis, quibus haud scientiis physicis enucleandis, ut par esset, sed decipiendis ac seducendis hominibus student neoterici plures, rati posse occulta, remota ac futura detegi magnetismi arte vel præstigio, præsertim ope muliercularum, quæ unice a magnetizatoris nutu pendent... (Suit le décret du 27 juillet 1847.)

Quamquam generali hoc decreto satis explicetur licitudo aut illicitudo in usu aut abusu *magnetismi*, tamen adeo crevit hominum malitia, ut neglecto licito studio scientiæ, potius curiosa sectantes, magna cum animarum jactura, ipsiusque civilis societatis detrimento, ariolandi divinandique principium quoddam se nactos glorientur. Huic somnambulismi et claræ intuitionis, uti vacant, præstigiis, mulierculæ illæ, gesticulationibus non semper verecundis abreptæ, se invisibilia quæque conspicere effuciunt, ac de ipsa Religione sermones instituere, animas mortuorum evocare, responsa accipere, ignota ac longinqua detegere aliaque id genus superstitiosa exercere usu temerario præsumunt, magnum quæstum sibi ac dominis suis divinando certo consecuturæ. In hisce omnibus, quacumque demum utantur arte vel illusione, cum ordinentur media physica ad effectus non naturales, reperitur deceptio omnino illicita et hæreticalis, et scandalum contra honestatem morum.

Igitur ad tantum nefas et Religioni et civili societati infestissimum efficaciter cohibendum, excitari quam maxime debet pastoralis sollicitudo, vigilantia ac zelus Episcoporum omnium. Quapropter quantum divina adjutrice gratia poterunt locorum Ordinarii, qua paternæ charitatis monitis, qua severis objurgationibus, qua demum juris remediis adhibitis, prout attentis locorum, personarum temporumque adjunctis, expedire in Domino judicaverint, omnem impendant operam ad hujusmodi magnetismi abusus reprimendos et avellendos, ut dominicus grex defendatur ab inimico homine, depositum Fidei sartum tectumque custodiatur, et fideles sibi crediti a morum corruptione præserventur.

Datum Romæ, in Cancellaria S. Officii apud Vaticanum, die 4 augusti 1856.

V. Card. MACCHI.

VIII. — L'hypnotisme a obtenu pour son compte une décision beaucoup plus récente.

En 1899, un médecin italien adressait au Saint-Siège la supplique suivante.

« *N.*, docteur en médecine, prosterné aux pieds de Votre Sainteté, en vue de tranquilliser sa conscience, demande humblement s'il peut prendre part à des études auxquelles procède actuellement la Société des sciences médicales de *N.*, sur les suggestions hypnotiques pour la cure des enfants malades. Il s'agit, non seulement de discuter sur des faits déjà accomplis, mais encore de faire des expériences nouvelles, sans se préoccuper si elles peuvent ou non s'expliquer par des causes naturelles. C'est pourquoi le suppliant, ne voulant pas s'exposer au danger de l'erreur, attend docilement l'oracle du Saint-Siège. »

A cette supplique, le Saint-Office faisait, le 26 juillet 1899, la réponse suivante :

« Pour les expériences déjà faites, elles peuvent être permises, pourvu que tout péril de superstition et de scandale soit écarté, et en outre que le suppliant soit disposé à se soumettre aux décisons du Saint-Siège, et qu'il ne s'arroge pas le rôle de théologien.

« Quant aux expériences non encore tentées, s'il s'agit de faits qui dépassent en toute certitude les forces de la nature, *elles ne sauraient être licites;* si l'on est dans le doute sur ce point, on pourrait les tolérer pourvu qu'il n'y ait point péril de scandale et que, au préalable, on proteste ne vouloir prendre aucune part à des faits qui seraient préternaturels[1]. »

[1] Feria IV, die Julii 1899. In Congregatione generali habita ab Emis ac Remis DD. Cardin. Generalibus Inquisitoribus, propositis suprascriptis precibus, præhabitoque Rmorum DD. Consultorum voto, iidem EE. ac RR. Patres respondendum mandarunt :

Quoad experimenta jam facta, *permitti posse,* modo absit periculum

Le Canoniste contemporain[1], à qui nous empruntons la supplique et la décision, ajoute avec grand sens :

« Cette réponse indique dans quelles dispositions un savant chrétien doit aborder l'étude des phénomènes si intéressants, mais si difficiles à expliquer, qui se rattachent à l'hypnotisme; mais elle ne se prononce aucunement sur le caractère intrinsèque de l'hypnotisme et de la suggestion. »

IX. — Tous ces actes émanés des congrégations romaines se résument en ces trois points : 1° par certains aspects, le magnétisme pourrait être naturel; conformément à cet esprit, le concile provincial de Bordeaux, tenu en 1859, laissait en suspens tout ce que la science naturelle pourrait revendiquer dans ces phénomènes[2]; 2° quand on lui demande des effets qui n'ont point de proportion avec les moyens physiques mis en jeu pour les produire, on entre dans le terrain de la superstition; 3° par la plupart des circonstances dont on l'accompagne, la pratique du magnétisme porte atteinte à la morale. Toute pareille est la situation de l'hypnotisme.

Telle est au fond notre conclusion : Naturel vraisemblablement à son point de départ, le magnétisme en vient à des écarts qui rompent tout équilibre entre les résultats et les moyens visibles, et dénotent l'intervention d'une

superstitionis et scandali; et insuper orator paratus sit stare mandatis S. Sedis et partes theologi non agat.

Quoad nova experimenta, si agatur de factis quæ certo naturæ vires prætergrediantur, *non licere;* sin vero de hoc dubitetur, præmissa protestatione nullam partem haberi velle in factis præternaturalibus, *tolerandum,* modo absit periculum scandali.

In sequenti vero feria VI, die ejusdem mensis et anni, in solita audientia a SSmo D. N. Leone Div. Prov. PP. XIII R. P. D. Adsessori impertita, facta de his omnibus relatione, SSmus D. N. responsionem Emorum Patrum adprobavit.

J. Can. Mancini, S. R. et Unq. In. Notarius.

[1] Sept.-Oct. 1899, p. 591.

[2] Tit. 4, c. 2, *Collect. Lacensis,* t. 4, col. 763.

causalité occulte qui supplée à l'insuffisance des moyens apparents par son énergie propre, énergie supérieure à celle de l'homme, et trahissant, dans les conditions où elle s'exerce, l'ange corrupteur.

CHAPITRE XXI

LA BAGUETTE DIVINATOIRE

La verge mantique en usage chez tous les peuples. — Matière et forme de la baguette ; manière de s'en servir. — De tous les temps, elle a été employée comme moyen d'investigation ; sa grande vogue au XVIIe et au XVIIIe siècle. — Les opinions touchant les résultats et l'usage de la baguette.

I. — L'homme interroge toute la nature pour lui ravir ses secrets. Après les manifestations qu'il demande à l'homme par le magnétisme et l'hypnotisme, voyons celles qu'il cherche autour de lui dans les choses inanimées.

Parlons d'abord de la baguette divinatoire, puis des tables tournantes. Les tables tournantes nous amèneront au spiritisme.

Ces trois derniers chapitres termineront notre œuvre.

La baguette divinatoire a été d'un usage universel et constant. Chez presque tous les peuples, en effet, la verge apparaît comme un instrument magique entre les mains des enchanteurs. L'Écriture signale les

Égyptiens[1], les Assyriens[2] et même les Juifs[3], comme adonnés à ces pratiques. On peut en dire autant des Perses, des Chaldéens et des Finnois[4]. Les Grecs donnaient pour attribut à Mercure le caducée d'or[5] entouré de deux serpents, et leur grand poète, Homère, représente Circé accomplissant ses métamorphoses magiques la baguette à la main[6]. La RHABDOMANCIE[7] se retrouve également chez les Chinois, les Mèdes, les Scythes, les Germains, les Alains, les Esclavons, les Illyriens, en Angleterre, en France, en Italie, en Espagne, surtout en Bohême, en Moravie, en Suède et en Hongrie[8].

II. — La matière dont la baguette doit être faite est indifférente, selon quelques-uns; l'intention et l'usage lui donnent sa vertu. Généralement on la veut de bois, et le myrte, le hêtre, le chêne, l'aune, le frêne, l'amandier surtout, ont la préférence.

La manière de s'en servir et la forme varient encore selon les temps et les lieux. Anciennement c'était un faisceau de verges, quelquefois des flèches, que l'on jetait à terre, et les magiciens pronostiquaient d'après leur disposition et leur arrangement[9]. En général il n'y a qu'une baguette, simple ou fourchue, droite ou recourbée. L'expérimentateur la prend par ses deux extrémités, et elle tourne doucement entre ses doigts, ou, s'il la retient, se tord violemment dans le sens de l'objet qu'elle signale. Quand elle est en forme de fourche, le nœud de la bifurcation reste au milieu et se dirige vers le point de l'investigation. Elle se place encore sur la paume

[1] *Exod.* VII, 11, 12.
[2] *Ezech.* XXI, 21, 22.
[3] *Os.* IV, 12.
[4] FR. LENORMAND, *La magie chez les Chaldéens,* ch. 5, p. 213, 221.
[5] HOMÈRE, *Odyssée,* l. 10, v. 277 : Ἑρμείας χρυσόῤῥαπις.
[6] *Odyssée,* l. 10, v. 389 : Ῥάβδον ἔχουσ' ἐν χειρὶ.
[7] De ῥάβδον, rameau.
[8] LE BRUN, *Traité des superstitions,* l. 7, ch. 5-9, p. 235-240.
[9] FR. LENORMAND, *La magie chez les Chaldéens,* ch. 5, p. 213.

ou sur le revers de la main, ou bien on la tient par un seul bout avec les doigts, et, en tournant sur elle-même, en s'inclinant ou en se recourbant, elle désigne ce que l'on cherche ou répond aux questions qui ont été posées [1].

III. — De quelque manière et à quelque fin qu'on l'emploie, sa spécialité est de n'entrer en mouvement qu'en présence des choses à découvrir [2]. De tout temps elle fut un moyen d'investigation ; mais ce n'est guère que vers le xve siècle qu'on l'appliqua à la découverte des métaux, et plus tard encore à celle des sources [3]. Au xviie siècle elle servit à tout dénoncer : les eaux, les mines, les carrières, les trésors, les bornes des champs, les assassins et les voleurs, et elle devint particulièrement célèbre en France par les exploits de Jacques Aymar, riche paysan du Dauphiné, qui pratiquait cet art avec un rare bonheur ou une singulière habileté. Il put suivre, en effet, aux impressions de sa baguette, la piste de trois meurtriers, depuis Lyon jusqu'à Beaucaire, où le premier fut arrêté, et jusqu'aux points des frontières par où les deux autres étaient sortis du royaume. Mais, amené devant le prince de Condé, qui voulait voir de ses yeux tout ce qu'on racontait de la baguette, Jacques Aymar fut, dit-on, convaincu d'imposture. Les savants de l'époque n'en discutèrent pas moins en sens divers sur la réalité et la nature de ces phénomènes. Les expériences et les discussions se renouvelèrent au xviiie siècle; elles se sont continuées en celui-ci, et vraisemblablement se prolongeront encore.

IV. — Que faut-il penser des résultats et de l'usage de la baguette?

Il en est qui n'y veulent voir que jongleries et illusions : le fameux Bayle [4] et les anciens encyclopédistes repré-

[1] Bizouard, *Rapports de l'homme avec le démon*, l. 6, ch. 5, t. 2, p. 110.

[2] Le Brun, *Traité des superstitions*, l. 7, ch. 4, p. 233 : La baguette ne tourne que sur ce qu'on veut découvrir.

[3] Le Brun, *ibid.*, ch. 11, p. 243.

[4] *Dictionn.*, mot Abaris, notes, t. 1, p. 3.

sentés par d'Alembert[1], ont naturellement goûté cette solution : quand les faits embarrassent, on les nie!

D'autres font de l'éclectisme : ils admettent les faits qu'ils croient susceptibles d'une interprétation naturelle, comme les mouvements de la baguette à l'endroit des sources[2], et ils rejettent ou écartent les autres découvertes également imputées à la baguette.

Selon nous, c'est une façon trop leste d'éluder ce qu'il faudrait éclaircir. Les faits, dans leur ensemble, ne nous semblent pas pouvoir être révoqués en doute. Contester ce que l'on n'a pas vu et même ce que l'on voit, parce que l'explication en est malaisée, est un procédé tout à fait indigne d'un esprit sérieux et impartial; laissons-le aux incrédules de parti-pris, qui rejettent par avance tout ce qui dérange leurs théories : l'histoire et la science obéissent à d'autres lois.

Parmi ceux qui admettent les faits, un grand nombre, la plupart étrangers à la théologie, s'efforcent de les ramener à des proportions naturelles. Selon les uns[3], et ce sont les plus nombreux, il s'échappe des choses occultes sur la baguette des effluves imperceptibles qui déterminent son mouvement; d'autres, parmi lesquels il faut nommer Görres[4]

[1] *Encyclop.*, mot BAGUETTE DIVINATOIRE, t. 2, p. 13 : « On a attribué à la baguette la propriété de découvrir les minières, les trésors cachés et, qui plus est, les voleurs et les meurtriers fugitifs. Pour cette dernière vertu, on peut bien dire *credat Judæus Appella.* Personne n'ignore la fameuse histoire de Jacques Aymar, paysan du Lyonnais, qui, guidé par la *baguette divinatoire,* poursuivit, en 1692, un meurtrier durant plus de quarante-cinq lieues sur terre et plus de trente lieues sur mer. On sait aujourd'hui, à n'en pouvoir douter, et on le croira sans peine, que ce Jacques Aymar était un fourbe... A l'égard des autres effets de la *baguette,* la plus grande partie des physiciens les révoquent en doute. »

[2] THOUVENEL, *Mémoire physique et médical sur les rapports qui existent entre la baguette divinatoire, le magnétisme et l'électricité.* Paris, 1784. — JULES DE TRISTAN, *Recherches sur quelques effluves terrestres.* Paris, 1826.

[3] Cf. LE BRUN, *Traité des superstitions,* l. 7, ch. 12 et 13, p. 244-247.

[4] *Mystique,* l. 5, ch. 11, t. 3, p. 226 : « Si nous cherchons d'après quel mode agit cette force motrice, nous ne pouvons méconnaître qu'elle gît dans

et M. Chevreul[1], prétendent que l'impulsion émane d'une manière inconsciente de la personne même qui tient la baguette.

Il est difficile de comprendre ce que peuvent être ces effluves qui dénoncent les voleurs et les criminels longtemps après leurs méfaits, et encore plus ceux qui viendraient de bornes disparues dont la baguette signale l'absence à la place qu'elles devraient occuper. Il faut donc ou nier ces faits ou attribuer leur découverte à une tout autre cause.

Quant à l'impulsion inconsciente que le chercheur imprimerait lui-même, elle expliquerait tout au plus les mouvements de la baguette en présence des choses que l'on connaît déjà, mais nullement ceux qui se produisent sur les choses ignorées. Cela équivaut à nier ce qu'il s'agit d'expliquer; si la baguette ne devine que ce que l'on sait, il est puéril de l'employer à découvrir ce que l'on ne sait pas, et faux que par ce moyen on ait jamais rien découvert.

Plus logiques, un certain nombre de théologiens font deux parts : ils attribuent à une vertu naturelle les découvertes qui comportent une influence physique sur la baguette, ce qu'ils admettent communément pour les sources, et ne paraît pas invraisemblable à quelques-uns pour les métaux; mais, hors ces cas d'action ou de sympathie naturelle, ils reconnaissent dans les prodiges de la baguette une intervention extrinsèque et diabolique. Au XVIIe siècle, le P. Ménestrier[2], entre autres, semblait favorable à cette interprétation, devenue assez commune[3] de nos jours.

le système musculaire. Elle est communiquée aux muscles par les nerfs, et ceux-ci dirigent d'après l'intention de la volonté le mouvement des muscles vers les objets dont le sens a été frappé. »

[1] *De la baguette divinatoire, du pendule explorateur et des tables tournantes*, chez Mallet-Bachelier, 1854.

[2] *Réflexions sur les usages et indications de la baguette.* Lyon, 1694.

[3] Bouvier, *Instit. theol., Decalog.* t. 5, p. 190. — Gury, *Comp. th. mor.*

Toutefois le sentiment qui réprouve absolument l'usage de la baguette comme superstitieux, est peut-être plus commun encore et mieux fondé en raison. Il fut soutenu au XVIIe siècle par la plupart des savants versés en la théologie, par le jésuite Athanase Kircher, l'abbé de Rancé, l'illustre Malebranche, et plus particulièrement par le P. Le Brun[1], qui a relaté les différentes opinions et motivé la sienne par des raisonnements dont la force s'impose encore aujourd'hui, enfin par l'oracle de la théologie morale en ces derniers temps, saint Alphonse de Liguori[2]. Leur argumentation repose sur ce principe, qu'il n'existe pas de rapport proportionnel entre les mouvements de la baguette et les choses qu'elle signale, voire les sources et les métaux. Naturel, ce rapport se révèlerait constamment en présence des objets, qu'ils fussent cachés ou en vue; la baguette cependant ne se meut que pour mettre à découvert les choses enfouies ou inconnues. Que si la vertu tient à la personne et non à la baguette, la baguette devient inutile, et le sujet favorisé de ce don, en le supposant naturel, devrait toujours se sentir impressionné de la même manière à l'approche des réalités qui l'affectent, d'autant plus vivement que ces réalités sont plus apparentes : l'expérience, nous l'avons déjà dit, est en sens contraire, et dénonce par conséquent une causalité extranaturelle.

de Præc. Decalog. n. 270 t. 5. p. 202. — BONAL, *Inst. theol. Tr. de Decalog.* n. 109, t. 5, p. 456. — VINCENT, *Comp. univ. theolog. Tr. de Præcept.* n. 115, t. 5, p. 385. — MARTINET, *Theol. moral.* l. 2, a. 9, t. 1, p. 515.

[1] *Traité des superstitions,* l. 7, ch. 17, p. 252 (intitulé : Que la baguette ne tourne pas naturellement, ni sur l'eau, ni sur les métaux, ni sur quelque autre chose que ce soit).

[2] *Theol. moral.* l. 3, Tr. 1, n. 8, t. 1, p. 259 : Usum hujus virgæ aliqui doctores Medici, et Theologi conati sunt naturalem probare et innocentem, sed merito eum reprobat continuat. Tournel. t. 2, p. 268, cum P. Malebranch., P. Lebrun et aliis.

On a rapproché[1] des phénomènes de la baguette ceux du pendule explorateur[2], dont les oscillations fournissent la réponse aux questions préalablement posées. Les solutions déjà données s'appliquent à l'un et à l'autre cas; celles qui concernent les TABLES TOURNANTES, dont nous allons parler, leur conviennent également, et achèvent de faire la lumière sur tous ces points.

[1] Cf. GÖRRES, *Mystique*, l. 5, ch. 11, t. 3, p. 210.

[2] CHEVREUL, *De la baguette divinatoire, du pendule explorateur et des tables tournantes.* — DE MIRVILLE, *Question des esprits*, ch. 2, p. 43.

CHAPITRE XXII

LES TABLES TOURNANTES

Les tables divinatoires dans l'antiquité; leur réapparition en Amérique en 1849. — Leur vogue en Europe. — Réalité des faits. — Vaine hypothèse des poussées musculaires. — Théorie insuffisante du fluide. — L'agent invisible est le démon. — Décisions épiscopales et sentiment commun des théologiens. — Résumé.

I. — Tertullien [1] signalait, au IIIe siècle, les tables parmi les instruments de divination démoniaque. Dans la conjuration magique contre Valens, figurait une table à trois pieds, mise en mouvement par des formules incantatoires. Si l'on en croit le docteur Mac-Gowan [2], la Chine serait depuis longtemps en possession de faire sauter les tables sous des incantations mystérieuses.

Tel qu'il est connu parmi nous, ce phénomène est de provenance américaine et date de 1846 : des esprits frappeurs en révélèrent le secret.

Un habitant de Hydesville, dans l'État de New-York, nommé Michel Weckman, entend frapper à sa porte, il ouvre et ne voit personne. Ces alertes, renouvelées avec persistance, lui font abandonner sa maison. Le Dr John Fox et sa famille lui succèdent, et ont à subir les mêmes importunités. Le 31 mars 1847, les deux plus jeunes filles, Catherine et

[1] *Apolog.* c. 23, p. 24 : Porro si et magi phantasmata edunt et jam defunctorum infamant animas..., habentes simul invitatorum angelorum et dæmonum assistentem sibi potestatem, per quos et capræ et mensæ divinare consueverunt, quanto magis, etc.

[2] Cf. Gougenot des Mousseaux, *Médiat. et moyens mag.*, ch. 1.

Marguerite, l'une âgée de quatorze ans, et l'autre de douze, que ces coups tenaient éveillées, mais sans leur causer de frayeur, s'amusent à les reproduire en faisant claquer leurs mains. Aussitôt les êtres invisibles répètent à leur tour ces claquements, et il s'établit entre eux et les jeunes filles des communications si précises que celles-ci finissent par en être effrayées. Leur mère, attirée par ce jeu, entre alors en scène. Elle demande que l'on frappe dix coups : dix coups sont frappés. Elle demande l'âge de sa fille aînée : quatorze coups lui répondent; — l'âge de sa plus jeune sœur : on entend douze coups. « Qui êtes-vous donc? » poursuit-elle. — Rien. — « Est-ce une personne vivante? » — Rien encore. — « Si vous êtes un esprit, frappez deux coups. » Deux coups retentissent. De question en question et de réponse en réponse, l'intrépide questionneuse en apprend plus qu'elle n'en veut savoir. Ce revenant se dit l'âme d'un homme tué plusieurs années auparavant dans cette maison même par le locataire qui l'habitait alors. Le prétendu meurtrier, contre lequel on ne pouvait articuler que ce dire, vivait encore; il demanda en vain justice d'une accusation qui le déshonorait. D'autres révélations, tout aussi hasardées, suivirent celles-là, et l'une entre autres eut pour effet d'amener l'aînée des filles Fox à divorcer avec son premier mari, M. Fish, pour devenir Mme Brown[1]. La suite sera digne de ce début.

De frappeurs, les esprits devinrent ainsi parlants et révélateurs.

On s'imagine le bruit que firent de tels prodiges. La foule des curieux envahit la maison hantée par les esprits, à ce point que la famille Fox, excédée par ce flot de visiteurs, quitta Hydesville et vint s'établir à Rochester. Les lutins l'y suivirent et continuèrent avec la mère et les filles leurs conversations et leurs révélations. D'eux-mêmes ou au com-

[1] Laroche-Héron, cité par Figuier, *Hist. du merveil.*, t. 4, p. 238.

mandement qu'on leur en faisait, ils répondaient aux questions par des signaux convenus, d'abord en frappant un nombre déterminé de coups, puis en désignant par des séries de coups les diverses lettres de l'alphabet, et, avec ces lettres, articulant des mots et des phrases : autant de moyens désormais acquis pour mettre en scène ces truchements d'un ordre nouveau. Les manifestations s'élargirent encore. Ces agents inconnus et invisibles chantaient, touchaient du piano, jouaient de toutes sortes d'instruments, remuaient même et transportaient des meubles, sans qu'on pût jamais avoir d'autres traces palpables de leur présence.

C'est encore à Rochester que se déclara le phénomène des tables tournantes. En 1849, Mme Fox, ses deux filles et deux autres personnes, conversaient ensemble, vraisemblablement de ce commerce avec les esprits, les mains négligemment posées sur une table, autour de laquelle elles faisaient cercle, quant tout à coup la table s'agita, se souleva et franchit une distance de six pieds. L'une des personnes présentes s'avisa de dire : « L'esprit voudrait-il ramener la table? » et aussitôt la table revint. L'enthousiasme ne connut plus de bornes; on tomba à genoux, en entonna un chant d'action de grâces, auquel la table s'associa en battant la mesure avec son pied.

Enfin les esprits avaient trouvé des cœurs dociles, et livré le secret d'entrer en communication avec eux. Ils s'étaient plaints jusque-là de l'incrédulité publique et du peu de soin que l'on prenait de publier leurs révélations. Les premières persuadées et conquises, Catherine et Marguerite Fox, avaient déjà entrepris, en août 1848, leurs tournées lucratives à travers les États-Unis. Mais elles ne devaient pas garder le monopole de ces manifestations; un grand nombre des adeptes qu'elles faisaient jouirent bientôt du privilège d'entrer en relation avec les esprits. Enfin les tables mettaient ce don à la portée de tout le monde, du jour où les esprits

parurent se localiser de préférence dans ces sortes de meubles. En apprenant la scène de Rochester, plusieurs essayèrent de se mettre par ce procédé en communication avec les êtres invisibles, et les tables tournèrent également sous leurs mains. Tout le monde alors s'en mêla, et ce fut parmi les Américains comme une religion nouvelle, qui en 1853 comptait déjà cinq cent mille adeptes, sous le nom de spiritualistes ou de *spirites*. Le 17 avril 1854, le sénat de Washington recevait une pétition, signée de quinze mille citoyens, lui demandant de nommer une commission scientifique pour procéder à l'examen et à l'étude de ces faits [1].

II. — De l'Amérique la danse des tables passa en Europe vers la fin de 1852, en Écosse d'abord, puis à Londres, à Brême, à Berlin, à Paris enfin, et dans la France entière, où, dès le mois de mai 1853, elle devint la récréation favorite des sociétés et, entre savants, le sujet de négations et d'interprétations systématiques.

[1] Les soussignés, citoyens des États-Unis d'Amérique, exposent respectueusement à votre honorable corps que certains phénomènes physiques et intellectuels, d'origine douteuse et de tendance mystérieuse, se sont manifestés depuis peu en ce pays et dans presque toutes les parties de l'Europe... Nous en donnons ci-dessous un résumé imparfait :

1° Une force occulte, s'appliquant à remuer, soulever ou retenir un grand nombre de corps pesants... ;

2° Des éclairs ou lueurs de formes et de couleurs variées apparaissant dans des salles obscures... ;

3° Des bruits extrêmement fréquents dans leur répétition, étrangement variés dans leur caractère et plus ou moins significatifs dans leur importance. Ce sont tantôt des coups mystérieux (*rappings*) qui paraissent indiquer la présence d'une intelligence invisible ; tantôt des sons analogues à ceux qui retentissent dans les ateliers de différentes professions mécaniques, ou aux voix stridentes des vents et des vagues, et aux craquements de la mâture et de la coque d'un vaisseau luttant contre une violente tempête ; parfois d'éclatantes détonations semblables aux grondements du tonnerre ou à des décharges d'artillerie... Dans d'autres circonstances, des sons harmonieux viennent charmer l'oreille, comme des voix humaines, et plus souvent comme les accords de plusieurs instruments de musique, tels que le fifre, le tambour, la trompette, la guitare, la harpe et le piano. Tous ces sons ont été mystérieusement produits... sans aucune apparence de concours humain ou autre agent visible.

Le procédé mis en œuvre était très simple. Les guéridons à trois pieds étaient les sujets favoris de ces expériences; après eux, les honneurs étaient aux chapeaux [1]. Mais à leur suite venaient aussi les grandes tables, les billards, et plus souvent encore, en petit comité, les corbeilles, les vases, tout meuble enfin dont la forme évasée se prêtait à l'imposition circulaire des mains. Là surtout était le secret. Les expérimentateurs reposaient chacun simultanément ses mains sur les bords de l'objet instrumenté, en les juxtaposant par le simple contact du petit doigt aux mains voisines, de manière à former ensemble une chaîne circulaire non interrompue. On restait dans cette attitude jusqu'à ce que la table, le vase, le chapeau entrât en mouvement, et alors on le suivait ou on l'arrêtait à son gré, on l'interrogeait en convenant des signes de la réponse. Une fois la chaîne rompue, le prodige cessait.

Après une première danse, les tables allaient souvent d'elles-mêmes, ou bien une seule main sympathique suffisait à les mettre en branle. En plus d'une maison, après avoir égayé par de joyeux ébats, elles finirent par des alarmes et déterminèrent les importunités des esprits frappeurs.

Une chose digne de remarque, en effet, et qui, à notre avis, jette un grand jour sur le caractère de ces manifesta-

[1] Voici comment M. Eugène Guinot, le feuilletonniste du *Pays*, décrivait, en mai 1853, les nouveaux plaisirs de la société parisienne: « Le carnaval vient de se rouvrir, les bals recommencent plus nombreux, plus ardents qu'aux beaux jours de l'hiver, mais aveo une légère modification. Dans ces bals étranges et nouveaux, les danseuses sont des tables, les danseurs sont des chapeaux.... Bals de tables et de chapeaux, voilà la grande nouvelle, la seule histoire de la semaine, et certes nous en avons rarement eu d'aussi curieuses. Les tables dansent, tournent, valsent, polkent, mazurkent; elles font les évaporées, les coquettes, les fringantes, et les chapeaux sont leurs dignes cavaliers. Il ne s'agit que de les toucher du bout des doigts, pour mettre en belle humeur, en joie et en danse, ces dames de bois et ces messieurs de castor. Faire tourner, danser et sauter les tables et les chapeaux, telle est l'occupation unique, passionnée, délirante, à laquelle Paris, la France et l'Europe entière se livrent depuis quelques jours. »

tions, le mouvement des tables, précédé en Amérique de l'intervention des esprits, revint en Europe à ce même point de départ. On fit d'abord tourner les tables, on les interrogea ensuite en convenant du nombre de coups qu'elles devaient frapper, puis l'idée vint de faire cadrer les coups avec les lettres de l'alphabet, et l'on eut ainsi l'écriture; bientôt on fixa une plume, un crayon au pied de la table, et la table écrivit ses réponses. Après une première incubation, souvent une table allait toute seule sans qu'il fût plus besoin d'aucun contact des mains, et seule aussi elle répondait aux questions avec son pied, soit en frappant, soit en écrivant. Une simple planchette substituée à la table et munie d'un crayon, non seulement répondait, mais écrivait des choses incroyables que nul n'eût songé à demander. Enfin la planchette elle-même disparaît, et un *médium,* c'est-à-dire une personne sympathique aux esprits, s'armant de la plume ou du crayon, trace des révélations merveilleuses, sans même donner attention à ce qu'elle écrit, sans en avoir conscience, parfois dans une langue qui lui est inconnue. Bien plus, il suffira de placer du papier blanc sous le socle d'une statue, sur un tombeau, dans une cassette, dans un meuble fermé à clef; après un certain temps la feuille se trouve chargée d'une écriture tracée par une main invisible. L'Amérique pratiquait déjà ce genre de communications directes, quand, en 1856, le baron de Guldenstubbe[1] le mit en vogue à Paris, non sans rencontrer des incroyants[2].

Ainsi, les tables tournantes, issues en Amérique du spiritisme, aboutissent en Europe au spiritisme : le spiritisme est, à leur point de départ et à leur point d'arrivée, comme leur unique raison d'être. Si la cause première et

[1] *Revue spirite,* 2e année, p. 207 et 208.

[2] Cf. Figuier, *Hist. du merveilleux,* t. 4, p. 364. — Gougenot des Mousseaux, *La magie au* XIXe *siècle,* ch. 3, p. 127.

l'effet final accusent une intervention extrahumaine, il en sera vraisemblablement de même du phénomène qui s'y rattache d'une façon indissoluble.

Le commerce direct avec les esprits est une des formes de l'évocation ; nous en parlerons aux chapitres suivants. Présentement nous avons à apprécier l'étonnant phénomène des tables tournantes, dansantes, parlantes, écrivantes.

III. — En premier lieu, nous ne pensons pas qu'un homme sérieux et sincère puisse mettre en question la réalité des faits. Le jeu des tables tournantes n'est guère plus de mode aujourd'hui, mais ceux qui ont vu ces phénomènes, y ont pris part, les ont contrôlés de toutes manières, sont nos contemporains, c'est nous-mêmes, représentants de l'âge mûr ou de la vieillesse. Ces innombrables et irrécusables témoignages des vivants, les articles des journaux et des revues, les brochures et les livres, quels que soient l'esprit et les interprétations, établissent la pleine notoriété des faits. Il fallait que M. Littré [1] fût bien halluciné par son positivisme pour ne voir dans ces expériences multipliées, palpables, accessibles à tous les sens, qu'un effet d'imagination ou un trouble des organes.

IV. — Les faits admis, il reste à les expliquer. La matière inerte est impuissante à se donner le mouvement ; il faut donc chercher un moteur extrinsèque.

Les explications jusqu'ici imaginées se ramènent aux trois suivantes.

D'après la première, l'impulsion imprimée serait due à une poussée musculaire des opérateurs.

La seconde attribue le mouvement à un fluide électrique, magnétique ou spécial, qui s'échappe des mains et obéit aux caprices de la volonté.

[1] *Revue des Deux-Mondes*, 15 févr. 1856.

La troisième recourt à l'intervention d'agents invisibles distincts de l'homme. Ces agents, selon les spirites, seraient des anges bons ou mauvais, des âmes purifiées ou encore dans l'épreuve, car, dans leur nouvel évangile, l'éternelle réprobation n'existe pas. Les théologiens catholiques qui imputent aux esprits ces manifestations, tiennent que ces esprits sont, non des anges fidèles, non les âmes des morts, mais les démons ennemis de Dieu et de l'homme, menteurs, corrupteurs, irrémédiablement dégradés et réprouvés.

Pour quiconque a vu de ses yeux ou étudié sérieusement les faits dont il s'agit, la théorie de l'action musculaire n'est pas soutenable. Si les opérateurs ont conscience du mouvement qu'ils impriment, la science n'a plus à intervenir; ce n'est plus qu'affaire d'imposture. En Europe, en Amérique, ces milliers d'acteurs qui affectaient la fièvre des tables tournantes et passaient les jours et les nuits à les faire danser et parler, ont feint l'admiration pour le plaisir de faire des dupes! — Croire cela, c'est évidemment être dupe soi-même.

Aussi, à l'exception peut-être de M. Bersot [1], dont tout le sérieux s'attache à tourner en ridicule la croyance au surnaturel, les tenants de la poussée musculaire : MM. Babinet [2],

[1] *Mesmer et le magnétisme animal,* 2e P., § 4, p. 167 : Le public français est très dérouté par les phénomènes nouveaux... Il est aussi très divisé. Il y a les croyants, et il y en a de tous les degrés, depuis les fanatiques jusqu'à cette personne qui, après les plus beaux succès près d'une table, disait négligemment : « Je crois bien que je pousse un peu... » Il y a les curieux... Il y a les rieurs... Il y a les gens de mauvaise humeur... Il y a aussi des gens qui tour à tour observent, rient et se fâchent, selon les rencontres et la disposition du moment. — (M. Bersot ne se compte certainement pas parmi les fanatiques, ni parmi les gens de mauvaise humeur. Sa place serait parmi les curieux, « convaincus que les phénomènes nouveaux sont une illusion », et principalement parmi les rieurs.)

[2] *Revue des Deux-Mondes,* 15 janvier 1854, p. 408-419 : S'il y a quelque chose d'établi en mécanique et en physiologie, c'est que les mouvements naissants sont peu étendus, mais irrésistibles, etc. etc.

Chevreul[1], Faraday[2], M. Figuier[3] lui-même, qui, en vrai connaisseur, fait la part très large au charlatanisme, mais n'ose pourtant tout rapporter à cette cause unique, ramènent-ils leur théorie, avec des variantes qui ne changent pas la substance, à une impulsion *inconsciente*.

Pour être véritablement scientifique, la théorie doit convenir à l'ensemble des faits; or les faits résistent pour la plupart à la théorie de la poussée organique. La vérité est que les expérimentateurs effleuraient à peine la table de leurs mains, et souvent cependant la table marchait avec un tel entrain qu'ils pouvaient à peine la suivre. Non seulement les opérateurs avaient conscience qu'ils n'exerçaient aucune action proportionnelle au mouvement produit, mais, en maintes rencontres, ils essayaient vainement d'y résister, et, dans cette lutte, on a vu plus d'une fois la table se briser. On a mis en branle des tables extrêmement lourdes ou chargées de poids considérables, des billards même; et l'on voudrait expliquer de tels effets par des impulsions imperceptibles et inconscientes[4]! Enfin, suffirait-elle à tous

[1] *De la baguette divinatoire, du pendule explorateur et des tables tournantes*, p. 217.

[2] Cf. Bersot, *Mesmer*, p. 129.

[3] *Hist. du merveill.*, t. 4, p. 311 : Telle est, dans sa netteté la plus succincte, cette théorie de l'*action inconsciente des mouvements musculaires*. Trouve-t-on qu'elle explique suffisamment la rotation d'une grande table de salle à manger, et même de réfectoire, ou celle d'un guéridon chargé d'un poids de soixante-quinze kilogrammes? Ce n'est pas notre avis... L'effet mécanique produit est hors de proportion avec la cause invoquée. (Plus loin, p. 320, M. Figuier retombera en plein dans la théorie qu'il réprouve ici.)

[4] *Lettre de M. Seguin, ingénieur, à M. Moigno* (24 mai 1853), citée par M. de Mirville, *Les esprits*, ch. 12, p. 436 : Comment voulez-vous, lorsque la table, touchée très légèrement du bout des doigts, fait un effort contre ma main et contre mes jambes, au point de me repousser et presque de se briser, que je puisse croire que la personne qui lui impose les mains lui communique une impulsion capable d'un pareil effort? Et lorsque c'est moi-même qui suis cette personne, comment voulez-vous que j'accepte votre explication?... Acceptez donc franchement, courageusement, les faits comme ils sont... L'explication viendra plus tard, soyez-en sûr. Croyez fermement

ces cas que nous venons d'énoncer, la théorie des actions musculaires, conscientes ou inconscientes, est absolument incapable de donner raison des mouvements déterminés, sans contact ni motion, de la danse spontanée des tables, des réponses qu'aucun acteur n'a pu suggérer, de l'écriture avec ou sans imposition des mains.

Cette interprétation reste donc au-dessous de sa tâche.

V. — La théorie du fluide devint commune dès la première invasion des tables tournantes, et parut une explication naturelle du prodige. C'était un fait d'expérience que certaines personnes, — les plus nerveuses particulièrement, par conséquent de préférence les femmes, — réussissaient avec promptitude et efficacité à mettre en branle les guéridons et les chapeaux : elles avaient du fluide ; d'autres, au contraire, paraissaient antipathiques et impuissantes, et les tables refusaient de tourner ou ne tournaient qu'à regret sous leurs mains : elles manquaient de fluide [1].

Le comte Agénor de Gasparin fut le principal champion de l'émanation fluidique, et s'efforça de la démontrer par les expériences nombreuses, variées, consciencieuses, faites

qu'il y a dans ce phénomène des tables tournantes quelque chose de plus que ce que vous y voyez, une réalité physique, en dehors de l'imagination et de la foi de celui qui les fait mouvoir.

[1] Eugène Guinot, *Feuilleton du Pays* déjà cité : Parmi les spectateurs qui font tapisserie au bal des tables et des chapeaux, se rangent les incrédules et les vieillards. Sont exclus de ces expériences, comme incapables, les gens qui ont atteint la cinquantaine. A cet âge, on n'a plus le fluide nécessaire pour animer un morceau de bois, pas même pour causer la moindre émotion à un simple chapeau de soie. Il en est de ce bal comme de tous les autres, la fête appartient à la jeunesse. Plus ils sont jeunes, ces jeunes gens, et plus ils volent, et plus on les recherche pour activer la danse. Les femmes nerveuses ont beaucoup d'action dans ces épreuves. Les hommes de trente ans apportent un précieux concours par leur force de caractère et l'énergie de leur volonté, quand ils sont pourvus de ces avantages... De même qu'autrefois les maîtresses de maison s'appliquaient à avoir des danseuses, elles s'inquiètent maintenant d'avoir des gens aptes à bien faire danser les tables... Elles demandent seulement : Est-il bon pour la danse des tables ? a-t-il beaucoup de fluide ? — C'est la qualité essentielle à présent pour briller dans un salon, pour contribuer à l'éclat d'une soirée.

par lui-même et par ses hôtes, dans son château de Vallègres. Cet agent vital, qui imprimerait aux tables leurs agitations, ne diffère pas substantiellement, selon M. de Gasparin, du principe générateur du magnétisme[1]. Au fond, il importe peu de déterminer la nature de ce fluide humain qui, en s'échappant des doigts, meut et agite les tables. Vital, nerveux, électrique, magnétique, odilé[2], la question est de savoir s'il suffit à donner raison des faits qu'il prétend expliquer.

Le simple mouvement de rotation ou de translation au contact des mains, sans aucun indice d'intelligence, pourrait peut-être résulter de l'émission inconsciente d'un fluide vital, pourvu toutefois qu'il y ait proportion entre l'objet mû et les forces physiques des opérateurs. La concession peut s'étendre aux cas où la table, interrogée, répond par des mouvements convenus à ce que les questionnants savent déjà[3], aux cas très nombreux d'erreur, et encore à ceux où la réponse se fait par oui ou par non, car il y a alors égales chances de tomber mal et de rencontrer juste. Si le phénomène s'arrêtait là, la théorie du fluide suffirait peut-être à l'expliquer.

Il s'étend plus loin. Après avoir marché sous l'imposition des mains, les tables entrent en mouvement sans aucun moteur visible, et même contre la volonté de ceux qui les ont mues d'abord. De plus, elles ne donnent pas que des réponses fausses ou qui n'apprennent rien; elles s'agitent avec toutes les apparences de l'intelligence, de la volonté, de

[1] De Gasparin, *Tables tournantes*, t. 1, p. 75 : Je viens de prononcer le mot de *passe*, et il aura éveillé chez le lecteur l'idée du magnétisme animal. Rien ne ressemble plus, en effet, aux opérations magnétiques que la marche de notre chaîne, toutes les mains étendues et cherchant à déterminer le soulèvement de la table.

[2] Rogers, *Philos. of mysterious agents*. Boston, 1853, p. 263. — Cf. Gougenot des Mousseaux, *Mœurs et pratiques des démons*, ch. 22, p. 340.

[3] Cf. Mgr Turgeon, arch. de Québec, mandement reproduit par l'Ami de la Religion, 16 mars 1854.

la passion, tour à tour joyeuses, caressantes, impatientes, furibondes. Que fait ici le fluide, si fluide il y a? Comment se transmet-il sans le moindre contact physique, à distance et contre les désirs de la volonté? Comment, émanant de l'homme et sans le concours de l'homme, produit-il sur la table ce que l'homme avec toute l'application de son esprit est incapable de réaliser? Où est ici la proportion physique entre l'effet et la cause qu'on lui assigne?

Évidemment, pour un esprit calme, libre de préjugés, qui n'est pas préoccupé d'échapper à tout prix à la solution tant redoutée du surnaturel, pour cet esprit, la proportion n'existe pas entre les effets que nous venons d'énoncer et le prétendu fluide humain.

Et qu'on ne songe pas à éluder cette argumentation, selon nous, absolument rigoureuse, en se rejetant sur le magnétisme, où l'action à distance s'exerce ostensiblement. Nous discuterons cet ordre de phénomènes, et là encore nous refuserons d'admettre comme naturelle à l'homme une pareille vertu. Nous maintenons les conclusions présentes avec d'autant plus de fermeté que les rapports magnétiques de personne humaine à personne humaine se conçoivent absolument par voie de communication intellectuelle et morale, tandis que les relations de cette sorte n'ont point de sens entre l'homme d'une part, et, de l'autre, la matière aveugle, inanimée, inerte.

VI. — L'émanation fluidique n'explique donc point les faits dans leur ensemble, et pour avoir raison de la plus grande partie, force est de recourir à une tout autre causalité, à une causalité extrinsèque à l'objet mû, et différente de l'homme, active, intelligente, surhumaine. On retombe ainsi dans l'hypothèse qui attribue ces faits à des agents invisibles voisins de l'homme et hantant le monde qu'il habite.

Arrivée à ce point, la solution ne présente plus de diffi-

culté; car ces êtres errant dans le monde humain pour y produire des manifestations qui intriguent l'homme, qui l'amusent, l'épouvantent, le trompent au gré de leurs caprices, ne sauraient être les anges fidèles, messagers de Dieu et amis de l'homme; ce ne sont pas non plus, nous le disions en traitant de l'identité des esprits dans les évocations, les âmes des morts, mais purement et simplement des démons.

VII. — Cette conclusion concorde avec les ordonnances des évêques, et formule la doctrine communément reçue parmi les auteurs catholiques qui ont traité de ces matières.

Dès 1853, l'évêque de Viviers, devenu le cardinal Guibert[1], archevêque de Paris, signalait avec une rare précision de vue le caractère et les dangers des tables tournantes. Quelques mois après, le savant évêque du Mans, Mgr Bouvier[2], réprouvait à son tour cette forme nou-

[1] *Lettre pastorale sur le danger des expériences des tables parlantes*, 27 nov. 1853. *Œuvres pastor.* t. 1, p. 382-393 : Depuis assez longtemps, nos très chers coopérateurs, on se préoccupe beaucoup dans le monde de phénomènes étranges que l'on attribue à nous ne savons quel agent mystérieux, et que l'on croit obtenir en imposant les mains d'une certaine façon sur des tables ou même sur d'autres meubles. Ces tables se meuvent, s'agitent en sens divers, sans cause impulsive apparente, et répondent, dit-on, au moyen de signes convenus d'avance, aux diverses questions qu'on leur adresse... Ce qui, dans l'origine, ne paraissait qu'un jeu de physique amusante, ressemble tout à fait aujourd'hui aux opérations mystérieuses de la magie, de la divination ou de la nécromancie... Vous emploierez tous les efforts de votre zèle sacerdotal, et, avant tout, l'autorité de votre exemple, pour éloigner de ces damnables pratiques tous ceux de vos paroissiens qui seraient assez imprudents pour s'y livrer.

[2] *Lettre circulaire* du 14 févr. 1854 : On a dit que les tables, étant interrogées, ont très intelligiblement répondu, par des coups ou d'autres mouvements sensibles, aux questions qui leur étaient adressées. Les faits nous ont paru si extraordinaires et si absurdes, que nous avons commencé par les nier absolument. Mais ils se multiplient de telle sorte, sont attestés par tant de personnes dignes de foi, qui certainement ne veulent pas tromper et ont pris toutes les précautions possibles pour ne pas être trompées elles-mêmes, que nous ne voyons plus moyen de les nier encore; autrement il faudrait douter de tout : car des faits, revêtus de ces condi-

velle de la superstition, que sa Théologie n'avait point prévue. Les évêques d'Autun, de Cambrai, de Rouen, de Marseille, de Verdun, d'Alby, de Rennes, de Dijon, d'Orléans, de Poitiers, et successivement un grand nombre d'autres, interdirent ces pratiques dans leurs diocèses respectifs.

Outre les théologiens, qui dans leurs traités généraux ont classé les phénomènes des tables tournantes parmi les formes de la superstition et de la magie, entre autres Perrone [1], Martinet [2], Gury [3] et son commentateur Ballerini [4], Vincent [5], plusieurs prêtres et religieux ont spécialement discuté cette matière et concluent à l'intervention diabolique ; citons les abbés Bautain [6], Thiboudet [7], Lecanu [8], Poussin [9], les PP. Matignon [10] et Pailloux [11]. Des laïques chrétiens ont apporté à cette étude le concours de leur science, de leurs propres observations, et, par l'abondance des détails et des preuves, ont fait de notre thèse la plus évidente démonstration. Dès 1854, M. Bénézet [12], rédacteur de la *Gazette du Languedoc*, donna le signal, et, en racontant,

tions, sont élevés au degré de la certitude historique... Nous ne pouvons donc, N. T. C. F., que condamner toute participation à ces pratiques superstitieuses, qui semblent destinées à être la honte de l'incrédulité moderne, comme les convulsions et les convulsionnaires, avec leurs incroyables folies, furent l'opprobre du jansénisme.

1 *De virt. Religionis*, P. 2, § 2, c. 6, pr. 3, p. 303.

2 *Theol. moral.* l. 2, a. 9, § 3, t. 1, p. 519.

3 *Comp. theol. moral.: Tract. de præc. Decal.* Appendix 1, n. 273-275, t. 1, p. 204.

4 *Ibid.* not. a.

5 *Comp. univers. theolog.: Tr. de Præceptis*, n. 116-118, t. 5, p. 389.

6 *Avis aux chrétiens sur les tables tournantes et parlantes*, 1853.

7 *Des esprits et de leurs rapports avec le monde visible d'après la tradition*, 1854.

8 *Histoire de Satan*, ch. 20, p. 448. Note F, p. 494.

9 *Le spiritisme*, ch. 5, p. 295.

10 *La question du surnaturel*, ch. 9, p. 542-565. — *Les vivants et les morts.*

11 *Le magnétisme, le spiritisme et la possession.*

12 *Des tables tournantes et du panthéisme*, 1854.

en homme loyal, ses expériences personnelles, il avait de quoi convaincre les plus incrédules. Après lui, nous devons mentionner MM. de Mirville [1], Gougenot des Mousseaux [2], Bizouard [3], Hippolyte Blanc [4], Albert Duroy de Bruignac [5].

VIII. — En résumé, voici notre dernier mot sur les tables tournantes. Les faits, même dans ce qu'ils présentent de plus prodigieux, nous semblent hors de conteste : on ne les nie que pour échapper à des conclusions que l'on redoute. Les attribuer indistinctement à l'imposture, en paraissant les admettre, c'est les nier encore. Les théories qui s'efforcent de les expliquer par une impulsion musculaire inconsciente sont incomplètes, gratuites, puériles, contraires à l'expérience. Les agitations purement physiques au contact des mains pourraient absolument provenir d'une émanation vitale; mais les mouvements qu'aucune influence réelle de l'homme n'a pu déterminer, les manifestations intellectuelles qui dépassent la capacité humaine, échappent à cette interprétation et accusent la présence de moteurs invisibles, lesquels ne peuvent être que les esprits mauvais.

Et qu'on ne voie pas d'incohérence dans notre sentiment, en ce que, d'une part, nous accordons que le phénomène à son début pourrait être humain et naturel, et que, d'autre part, nous en rapportons la suite à une intervention étrangère et supérieure à l'homme, car, c'est le propre de l'ange perfide et menteur de couvrir son jeu afin de mieux tromper l'homme. Or, la plus fine manière de faire illusion, n'est-ce pas de prendre l'homme sur les confins de sa nature, là où ses forces s'exercent encore, pour le conduire insensiblement sur un terrain qui n'est plus le sien, et où l'action

[1] *Des esprits*, ch. 12, p. 407-455.
[2] *Mœurs et pratiques des démons*, ch. 17-23.
[3] *Rapports de l'homme avec le démon*, l. 31-33, t. 6.
[4] *Le merveilleux*, l. 5, p. 299-400.
[5] *Satan et la magie de nos jours*.

dépassant les forces humaines, Satan entre en scène et ouvre un ordre nouveau qui semble la continuation naturelle d'un ordre qui finit?

Ces arguments ont été déjà invoqués dans la discussion et l'appréciation des phénomènes hypnotiques : les situations étant pareilles, il n'y a pas lieu de s'étonner que l'argumentation le soit aussi.

Pour toutes ces raisons, nous tenons pour illicite le jeu des tables tournantes et parlantes. Depuis son point de départ jusqu'à son apogée, le phénomène est manifestement d'origine et d'institution diabolique, et en supposant que le premier pas s'opère encore dans l'ordre humain, on est bientôt conduit et entraîné dans un ordre qui ne l'est plus. Enfin, tandis qu'il est certain que les dernières opérations sont l'œuvre de Satan, il est à peine probable que les premières puissent être l'œuvre de l'homme. Dans ces termes, la théologie la plus complaisante ne saurait autoriser ces pratiques.

CHAPITRE XXIII

LE SPIRITISME

Le spiritisme se rattache originairement et finalement aux tables tournantes.— Les faits, dans leur ensemble, sont incontestables. — Home et Allan Kardec. — La causalité de ces phénomènes remonte au démon. — Les doctrines professées accusent la même provenance. — Les personnalités évoquées sont les anges menteurs.

I. — Le spiritisme est manifestement d'origine démoniaque. En lui donnant place parmi les analogies de la mystique, nous avons voulu le rattacher aux tables tournantes, que l'on a prétendu, à tort bien entendu, ramener aux phénomènes naturels excentriques. Ce n'est pas par les tables tournantes qu'il faut apprécier le spiritisme, mais bien plutôt par le spiritisme que l'on doit juger des tables tournantes auxquelles il a servi de prélude, et dont il est le prolongement spontané.

Nous avons vu qu'avant de sentir la table s'agiter sous leurs mains, les dames Fox d'Amérique avaient eu la visite des esprits, d'esprits frappeurs et parlants.

Dès que la danse des tables, des guéridons et des chapeaux eut pris sa vogue, on arriva promptement aux interrogations, à des communications avec des interlocu-

teurs mystérieux, soit directement, soit à l'aide d'intermédiaires que l'on qualifia de *médiums*. La table était abandonnée : un monde nouveau s'ouvrait à la curiosité malsaine.

Longtemps le procédé habituel pour entrer en relation avec les esprits fut l'écriture : le médium s'armait d'un crayon, d'une plume, et se mettait à écrire, avec une rapidité fébrile, sans aucune conscience de ce qu'il écrivait. L'opération finie, on lisait : c'étaient des pages suivies, portant la trace et les déclarations d'agents invisibles qui consignaient leur profession de foi, donnaient des conseils, contredisaient les idées courantes, mettaient en doute les dogmes révélés, les niaient expressément, divaguaient en toute liberté. Au bout des tirades s'étalait la signature des plus grands noms : Jésus-Christ, Jean, Paul, Augustin, Socrate, Platon.

Le sujet doué de cette faculté a reçu, nous l'avons dit, le nom de *médium,* parce qu'il sert d'intermédiaire et de truchement entre l'esprit et le public humain.

Plus tard, le médium opérera sans recourir à l'écriture, en qualité de voyant et de médiateur, transmettant les demandes et les réponses, ou provoquant des manifestations extra-humaines.

Ce rôle du médium touche de bien près à celui du sujet magnétisé ou hypnotisé. On peut le considérer comme le point central et commun où les phénomènes transcendants de ces ordres, divers en apparence, se réunissent et s'identifient; c'est comme le confluent où aboutissent ces eaux descendues d'un même versant, mais divisées en ruisseaux multiples. A ce point précis, s'accuse l'intervention d'un opérateur invisible, lequel est toujours le même, parce qu'il ne peut pas y en avoir d'autre, l'esprit dévoyé, ennemi de l'homme et de Dieu. Le rapport d'esprit à esprit qui se fait par la suggestion s'établit avec des êtres

spirituels voisins de l'homme et prêts à nouer relation avec lui.

« L'étude du magnétisme et de l'hypnotisme, remarque Paul Gibier[1], est, en quelque sorte, une entrée en matière préparatoire à l'étude des faits dus à la *force psychique*, ainsi qu'on a nommé l'*agent particulier* qui préside aux phénomènes dits spiritualistes, et ceux-ci surprennent moins après l'observation des premiers. »

Du Potet et, plus récemment, Ch. Richet, l'un et l'autre matérialistes d'abord comme Paul Gibier, en sont venus à se démontrer *expérimentalement* l'action d'un agent invisible, l'un dans les opérations magnétiques, l'autre dans les scènes du spiritisme.

« La science magnétique, observe avec beaucoup de justesse le P. Touroude[2], n'a pas fait de grands progrès depuis Mesmer, et elle tourne dans un très petit cercle. Elle a changé les noms, modifié ou découvert quelques procédés, classé méthodiquement les phénomènes; mais au fond, malgré toutes les publications, il reste toujours dans le magnétisme, dans l'hypnotisme et dans le spiritisme, qui n'est en soi qu'une variante, un grand nombre de phénomènes inexplicables, et la cause première est toujours aussi mystérieuse. »

Le spiritisme, du moins, va d'un bond au monde invisible qui entoure l'homme; il ne fait mystère ni des faits ni des doctrines; mais il importe de constater le point de départ et le point d'arrivée, ainsi que les intermédiaires. Il est facile de voir que les tables tournantes ont inauguré le spiritisme et que par les opérations médianimiques l'hypnotisme ouvre des couloirs mystérieux sur l'occultisme. C'est donc à tort que l'on préconise un hypno-

[1] *Le Spiritisme*, Introd. p. VIII.
[2] *L'Hypnotisme*, p. 49.

tisme *franc;* le mélange existe et constitue un élément d'appréciation.

II. — On a voulu contester ces faits pour n'avoir pas à avouer leur caractère magique. Les dénégations sont vaines aujourd'hui que le spiritisme multiplie ses séances et ses expériences partout. Ce retour à l'occultisme a eu un effet inattendu et précieux : la démonstration expérimentale du monde des esprits. Plusieurs savants, enclins aux opinions matérialistes, ont examiné et discuté les faits, et le résultat a été qu'ils attestaient des agents invisibles différents de l'homme.

Écoutons là-dessus un Rouergat entêté, connu dans le monde scientifique sous le nom de Dr J.-P. Philips, de son vrai nom M. Durand (de Gros), — il y a tant de Durand en France! — que l'étude loyale a un peu rapproché, mais qui est encore loin de la foi catholique :

« Le phénomène spirite de l'écriture automatique, dit cet élucubrateur savant[1], a concentré d'abord toute l'attention de nos scrutateurs. La main d'un médium, armé d'un crayon ou d'une plume, est posée sur une feuille de papier blanc. Bientôt elle se met en mouvement, elle écrit, et la page est remplie. L'écrit ainsi obtenu a un sens, il est lisible et intelligible. Cependant le médium assure, — et on peut avoir la preuve qu'il dit vrai, — que, pendant toute la durée de cet exercice graphique, sa main a été insensible, qu'elle n'a pas été actionnée par sa volonté, et que les pensées ainsi rendues n'émanaient pas de son esprit; que, en un mot, il est resté, depuis le commencement jusqu'à la fin, totalement inconscient de l'opération en apparence intelligente et volontaire dont sa main a été l'instrument. Un tel phénomène est tombé aujourd'hui dans le domaine public, pour ainsi dire, tant il se

[1] *Le Merveilleux scientifique*, p. 324.

produit avec facilité; et en contester la réalité n'est plus possible.

« Pour les tenants du spiritisme, ce fait atteste l'intervention d'un *esprit*, c'est-à-dire de l'âme d'un défunt revenant de l'*autre monde* (qui peut bien n'être pas situé fort loin de celui-ci), lequel s'est momentanément substitué à l'âme du vivant pour animer sa main et s'en servir à sa place.

« Cette hypothèse spirite a été tout d'abord déclarée absurde, et écartée avec un profond dédain, par des physiologistes d'un matérialisme radical, comme MM. les professeurs Ch. Richet, de la Faculté de médecine de Paris, et Lombroso, de la Faculté de médecine de Turin; et par des philosophes rationalistes, tels que MM. les professeurs Pierre Janet, de l'Université de France, Gurney, Podmore, Myers, de l'Université de Cambridge, etc. Ces savants sont tombés tous d'accord pour s'expliquer l'étrange phénomène physio-psychologique en le ramenant à la loi des actes réflexes ordinaires, dont il ne serait qu'une expression exagérée (?). De là sont nées les doctrines de l'inconscient, du subconscient et de la conscience subliminaire [1], dont il a été longuement question dans un autre chapitre. Le prodige de l'écriture automatique perdait ainsi de son merveilleux, et rentrait, tant bien que mal, dans la physiologie et la psychologie naturelles.

« Mais bientôt M. Ch. Richet se voit en présence d'une forme de phénomène toute nouvelle : la plume inconsciente du médium révèle les plus secrètes pensées des assistants; et ces assistants, d'autre part, font écrire cette même plume, — toujours tenue par le médium, — sous leur *dictée tacite*; c'est-à-dire qu'ils lui font écrire ce qu'ils veulent, rien qu'en *pensant les idées* qu'ils désirent lui

[1] *Ibid.*, p. 228 : M. Myers définit sa conscience subliminaire... : Cette portion de nous-mêmes qui gît sous le seuil de la conscience ordinaire!

faire exprimer, et bien que ces idées et cette intention ne soient pas préalablement manifestées par aucune parole, par aucun geste, par aucun signe sensible quelconque.

« Devant cette nouvelle propriété de l'état « médiani- « mique », la physiologie des mouvements réflexes, même avec le renfort de l'inconscient, du subconscient et du conscient subliminaire, doit se reconnaître incompétente, absolument incompétente; et alors il faut bien recourir à une autre hypothèse, celle d'un agent invisible de communication intercérébrale, c'est-à-dire d'une force nouvelle, mystérieuse, occulte, que chacun baptise à sa manière, l'un la nommant « psychique », un autre « ecté- « néique », un troisième « télépathique ».

« Cependant nos savants n'étaient pas au bout de leurs étonnements et de leurs embarras. Voici maintenant que la main du médium s'avise d'écrire au nom de prétendus décédés, qui donnent au bas leur signature avec leur dernière adresse dans ce monde. Ils entrent dans des détails circonstanciés et précis sur leur personne, leur vie, leur famille; et, vérification faite, tous ces détails se trouvent exacts, *bien qu'ils fussent ignorés du médium et de toutes les personnes présentes!*

« La force psychique, ecténéique, télépatique, etc., est sans doute une hypothèse nécessaire et légitime pour se représenter le mécanisme des étranges communications dont il s'agit. Mais, si par là on peut s'expliquer vaguement la *transmission* de la pensée, c'est tout : vouloir attribuer à cet hypothétique agent physique la *conception* de la pensée serait tout aussi peu raisonnable que d'envisager l'électricité télégraphique comme le rédacteur même du télégramme. Donc les messages écrits par la main du médium, qui relatent exactement tout un enchaînement de faits particuliers ignorés de lui et de son entourage, et dont aucun vivant connu ne se reconnaît l'envoyeur, sup-

posent inéluctablement, ce semble, un correspondant occulte, dont il reste à établir la *qualité*. »

III. — Daniel Douglas Home[1] eut, dans cet ordre de prestiges, une célébrité retentissante. Il a raconté lui-même son histoire et ses prouesses[2]. Ses faits et gestes consignés dans le livre de ses révélations, et confirmés par des témoins de ces scènes fantastiques reproduisent l'ensemble des manifestations démoniaques. Les concerts agréables et les bruits tumultueux, les clartés et les météores, l'ébranlement des tables, des meubles, des murailles et du sol, les pressentiments secrets, les communications et les attouchements invisibles, les colloques et les visions extérieures, les soulèvements et le vol dans l'espace : tels sont les phénomènes dont ce fameux médium a offert le spectacle en Amérique, en France, en Angleterre, en Italie, en Russie. Les séances données aux Tuileries en présence de l'empereur Napoléon III, de l'impératrice et d'une assistance choisie firent une sensation profonde.

Un autre spirite, Allan Kardec, pseudonyme de M. Duvoille, ancien maître de pension dans la banlieue de Paris, est à la doctrine et aux méthodes ce que Home fut aux expérimentations. Ses nombreuses publications[3] ont beaucoup contribué à accréditer ces erreurs et ces pratiques funestes.

Les séances données à Milan par le chevalier Ercole Chiaia et un médium de premier choix, Mme Eusapia Paladino, sous la direction de M. Aksakof, en présence de

[1] Né à Edimbourg en 1833, mort à Auteuil en 1886.

[2] *Révélations sur ma vie surnaturelle,* Paris, 1863, in-12, 336 p.

[3] Le Livre des médiums, — La Revue spirite, — Le Livre des esprits, *contenant les principes de la doctrine spirite sur l'immortalité de l'âme, la nature des esprits et leurs rapports avec les hommes, les lois morales, la vie présente, la vie future et l'avenir de l'humanité, selon l'enseignement donné par les esprits supérieurs et à l'aide de divers médiums, etc...*

plusieurs savants, offrent cela de particulier et de précieux que toutes les précautions semblent avoir été prises pour prévenir la supercherie. Tout s'y trouve réuni : tables endiablées, hypnose extra-lucide, apparitions fantastiques, manifestations d'invisibles agents, le tout aboutissant ainsi à l'occultisme. Nous ne pouvons reproduire ici le détail de ces expériences; mais nous en renvoyons en appendice à la fin du volume le procès-verbal authentique. Il nous suffit de signaler ici l'association et la complicité d'éléments que l'on voudrait naturels dans un coefficient qui ne l'est pas.

En se voyant en si mauvaise compagnie et concourant, pour sa part, à un résultat préternaturel et d'apparence magique, le R. P. Coconnier cessera-t-il de croire à la *pureté*, à la *franchise* de son client, l'hypnotisme, et l'abandonnera-t-il enfin sans défense, à son triste sort?

IV. — Nous devons assigner à ces faits leur origine authentique et leur véritable causalité.

Sous quelque forme qu'il se produise, le spiritisme trahit sa provenance diabolique par le caractère de ses phénomènes, par sa doctrine, par ses résultats.

Devant les prodiges dont le spiritisme donne le spectacle, toutes les interprétations rationalistes pour les adjuger à l'homme et aux opérateurs visibles échouent; on est forcé d'en venir à un agent occulte qui se révèle manifestement par ses actes. L'homme ne peut pas écrire à l'état de veille, sans en avoir conscience, contre la conscience qu'il n'écrit pas, sans savoir ce qu'il écrit, en consignant ce qu'il ne sait pas, ce qu'il n'a jamais su. On a beau donner des noms savants à ces situations : l'homme n'est que témoin et dupe, mais non acteur véritable; c'est un autre, voilé, dépassant l'homme, qui intervient.

Les expérimentations faites par des savants sincères,

honnêtes, quoique réfractaires au surnaturel, ont abouti à cette conclusion : le spiritisme suppose un opérateur invisible, occulte, un esprit.

Cet esprit, nous redirons tout à l'heure quel il est; nous sommes en pleine magie, et l'agent de la magie, c'est l'ange déchu et tentateur.

V. — Les théories dictées par les esprits ne tendent à rien moins qu'à renverser le Christianisme dans ses dogmes fondamentaux, à réhabiliter le démon, à supprimer l'enfer ou du moins à rejeter l'éternité des peines, à introduire le culte de la nature, à nier la divinité personnelle de Jésus-Christ, à affranchir de l'Église et de la foi au nom de la conscience et de la raison, à contredire la stabilité et la perpétuité des institutions catholiques par la loi de la perfectibilité humaine et du progrès; en un mot, c'est un nouvel évangile qui a la prétention de remplacer l'Évangile que prêchèrent les apôtres au nom de Jésus-Christ et dont saint Paul disait aux Galates [1] : « Si jamais personne, nous-même ou un ange du ciel venait vous apporter un autre Évangile que celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème. »

Voici d'ailleurs, en résumé, la doctrine spirite, d'après le P. Matignon [2] : « Les esprits qui entrent en communication avec nous ne sont autres que les âmes des morts. Ces âmes, dégagées de la chair dont elles étaient autrefois revêtues, ne sont pas néanmoins tout à fait dénuées de corps, elles conservent une enveloppe semi-matérielle qu'on appelle le *périsprit*, et qui, dans l'état d'union, faisait les fonctions d'intermédiaire entre les deux parties de l'homme. Au moment de la mort, ce périsprit suit l'âme et ne s'en sépare plus. C'est par ce moyen qu'elle peut encore agir sur la matière et entrer en relation avec

[1] *Gal.* I, 8, 9.
[2] *La Question du surnaturel*, ch. 9, p. 545-547, 2e éd.

nous. Du reste, la dématérialisation plus ou moins grande des esprits constitue leur degré de pureté et de bonté, et c'est d'après cette mesure qu'on peut établir l'échelle de leur perfection.

« Tous les esprits sont appelés à la pureté parfaite, et ils y arriveront infailliblement un jour; seulement leur progrès est plus ou moins rapide, et cela dépend de leur libre arbitre. Dieu, qui veut les amener tous à la vie bienheureuse, a disposé pour chacun une série d'épreuves graduées selon leurs efforts : ce sont autant d'incarnations successives, destinées à les purifier de plus en plus; quand ils sont arrivés au parfait dégagement, ils entrent dans cette vie bienheureuse, qui n'est point une oisive contemplation, mais un exercice actif de leurs facultés; le Créateur les emploie comme ses ministres dans le gouvernement de l'univers.

« Telle est l'idée que le spiritisme nous donne de la condition humaine et de la nature des esprits avec lesquels il prétend nous mettre en rapport. Nous pouvons aisément nous rendre compte de ses principaux dogmes :

« 1° Dieu est le créateur de toutes choses.

« 2° Les esprits sont tous de même nature; la différence qui existe entre eux vient de ce que les uns sont plus épurés, les autres plus attachés à la matière.

« 3° La vie future consiste en une série d'existences corporelles qui succéderont à l'existence présente; chacune d'elles sera déterminée d'après les mérites acquis dans celle qui l'aura précédée; nous irons nous perfectionnant de vie en vie, de monde en monde, jusqu'à ce que nous arrivions à une condition définitive, c'est-à-dire au bonheur éternel.

« 4° Dans l'intervalle qui sépare la mort de la réincarnation, les âmes, à l'état d'esprits, sont errantes autour de nous; elles peuplent l'atmosphère où nous sommes; ce

sont elles qui nous parlent, Dieu le permettant ainsi, pour nous instruire de nos devoirs. Mais, comme elles sont plus ou moins avancées dans la voie, plusieurs, encore tout à fait impures, ne cherchent qu'à nous tromper; d'autres, au contraire, ne nous révèlent que ce qui doit nous être utile. Il faut les juger d'après leur enseignement; un critérium infaillible pour les apprécier, c'est leur *élan vers le bien.* »

Le caractère propre de cette doctrine est l'élasticité, la variabilité, les contradictions, l'apologie relative du oui et du non, du pour et du contre.

Les esprits égarent encore les hommes par leurs suggestions perfides. Non contents d'affirmer, par exemple, que l'indissolubilité du mariage est contraire à l'ordre naturel[1], ils conseillent à telle personne de rompre une première union et d'en contracter une autre qui est dans le vœu de ses passions[2]. A d'autres, exaltés par les rêveries d'une métempsycose ascendante, ils insinuent que l'heure de la transmigration est venue et qu'ils doivent, par le suicide, mettre fin à l'épreuve actuelle[3].

Ces esprits en viennent, avec les imprudents qui les évoquent, à des licences honteuses qui confirment pleinement le fait des turpitudes incubiques. La pudeur de nos lecteurs et le respect que nous nous devons à nous-même, nous défendent d'aborder les détails[4].

[1] Allan Kardec, *le Livre des esprits*, n. 697, p. 297.

[2] Cf. Figuier, *Histoire du merveilleux*, t. 4, p. 238.

[3] Cf. Hippolyte Blanc, *le Merveilleux*, l. 5, ch. 1, p. 361-364.

[4] Revius, *Revue spiritualiste*, t. 2, 1859, p. 254 : « Une autre fois nous fûmes témoins de choses bien plus extraordinaires. Mais ici, je ne sais si je dois tout dire. Les esprits étroits m'accuseront ou de coupable indiscrétion ou de mensonge. Les faits sont étranges et d'une nature délicate : quelques-uns les croiront propres au spiritualisme. Mais est-ce nuire au spiritualisme que de dire la vérité, le bien comme le mal, afin que la lumière se fasse, que chacun puisse se mettre en garde contre les dangers des communications qui ne sont pas nouvelles, qu'on a révoquées en doute, mais dont toute l'antiquité et le moyen âge ont retenti? Voici donc les faits dans toute leur vérité, sauf quelques réticences que les devoirs de la publicité m'imposent, etc... » — (C'est assez pour nous!)

A ces périls pour la foi et les mœurs, il faut ajouter les perturbations cérébrales que ces sortes d'expériences déterminent en grand nombre. La plupart des spirites finissent par la folie.

VI. — Le fait de ces évocations étant supposé, que faut-il penser des personnalités diverses qui semblent y apparaître? Quel est l'agent occulte qui se manifeste dans le spiritisme?

Il est notoire, tout d'abord, que ces sortes de prodiges n'ont point une origine divine, mais qu'ils proviennent de la région du mal. Ces esprits d'outre-tombe ne sont donc ni des bienheureux, ni des anges du ciel; ce ne sont pas davantage des âmes du purgatoire, qui ne relèvent en aucune manière de l'autorité satanique. Il ne peut donc être question que des damnés et des démons eux-mêmes.

Nous avons dit, en parlant des différents objets de la vision surnaturelle, que les damnés apparaissent rarement, et seulement pour instruire ou épouvanter les vivants. Le démon n'a pas le pouvoir de faire sortir ces âmes de l'abîme et de les produire à son gré, et il est encore moins admissible qu'elles puissent, de leur propre mouvement, répondre à toute réquisition partie du monde humain[1]. Ce ne sont donc pas les âmes des morts qui reviennent aux sommations des magiciens[2].

[1] Suarez, *de Relig.*, tr. 3, l. 2, c. 16, n. 14, t. 13, p. 579 : Licet dæmon naturali virtute possit animam separatam loco movere, etiam coactam, tamen secundum legem a Deo statutam hoc ei non permittitur, quia in animas sanctas nullam habet potestatem, quod de cœlestibus est clarum. Idem vero est certum de animabus purgatorii, quia lex divina est, ut inde non exeant, donec solvant, et tunc recta tendunt in cœlum; nec dæmones habent in illas animas potestatem ullam. Quod si forte aliquando aliqua illarum inde permittitur exire, solum est ex speciali dispensatione divina, pertinetque ad ejus gratiam et libertatem, non ad magiam. Animæ vero inferni ita sunt ex lege Dei alligatæ loco et igni inferni, ut nec sua nec dæmonum omnium voluntate inde exire valeant.

[2] Simon Maiolo, *Dies caniculares*, colloq. 3, t. 2, p. 237 : Nec distinctæ semel a corporibus et collocatæ in definitas sedes redeunt, si revocentur,

Le résultat des évocations magiques reste ainsi entièrement au compte des anges menteurs. Eux seuls revêtent, à l'insu des morts qu'ils représentent[1], ces apparences qui font illusion à ceux qui les interrogent et prennent, selon les occurrences, telle forme ou tel nom, n'ayant qu'un but constant dans leurs interventions sensibles auprès des hommes, celui de les tromper et de les perdre[2]. L'illusion et le mensonge se poursuivent dans ces cadavres qui se raniment, parlent et se meuvent sous les conjurations magiques. Nous avons déjà vu que Dieu seul avait la puissance de ramener à la vie. Il n'y a donc pas là de véritable résurrection, mais seulement des prestiges dus à l'action momentanée des démons sur ces dépouilles humaines.

magorum obtestationibus aut adjurationibus, ut persuasum erat ethnicis, sed ascititia se illarum imagine ostentant dæmones.

[1] S. THOMAS, *Sum.*, 1 P., q. 89, a. 8, ad 2 : Quod mortui viventibus apparent qualitercumque, vel contingit per specialem Dei dispensationem ut animæ mortuorum rebus viventium intersint, et est inter divina miracula computandum; vel hujusmodi apparitiones fiunt per operationes angelorum bonorum vel malorum, etiam ignorantibus mortuis.

[2] LEHMKUHL, *Theol. moral.*, I, p. 228 : At quia ludicra sunt atque fidei christianæ, imo sanæ rationis veritatum subversiva, manifeste neque Deum, neque bonos angelos sive animas sanctas pro auctoribus habere ullatenus possunt; ergo auctores habent spiritus malos ipsosque dæmones. Cur autem dicam ipsos dæmones, non animas defunctorum, non ea est ratio, quasi moralis æstimatio adeo sit diversa, prout unum vel alterum dixeris (si quæ enim animæ defunctorum sese immiscerent, certo certius ex numero reproborum essent), sed quia animæ damnatorum neque ex suis viribus neque ex providentia divina communiter illam potestatem habent humanis hujus vitæ rebus sese immiscendi atque homines tentandi et seducendi, ut concessum est diabolo. Hujus igitur præstigia sunt, communiter saltem, etiam quando defuncti in humanis membris apparere videntur; ipsos defunctos sic apparere, sane raro omnino fuerit exceptio.

CONCLUSION

Notre œuvre est finie.

La conclusion qui se détache de ce long exposé de la vraie mystique, des contrefaçons diaboliques et des analogies humaines, la conclusion de la raison et de la foi, de l'esprit et du cœur, se trouve résumée dans ces paroles de saint Paul aux Thessaloniciens [1] : *Prophetias nolite spernere; omnia autem probate; quod bonum est tenete;* c'est-à-dire : GARDEZ-VOUS DE MÉPRISER LES PROPHÉTIES, et par les prophéties on doit entendre toutes les communications de l'ordre surnaturel et mystique; MAIS, ajoute l'Apôtre, ÉPROUVEZ TOUT, soumettez les faits à un examen attentif, impartial, discutez-en la vérité, la nature, les circonstances, les résultats, la cause; RETENEZ seulement CE QUI EST BON, ce qui vient de Dieu pour la sanctification des âmes; tout le reste est illusion, frivolité ou perfidie.

La règle pratique est donc dans un sage discernement qui, avant examen, ne rejette rien de tout ce qui est possible, mais n'affirme rien non plus qui ne soit prouvé; reconnaît à chaque chose son véritable caractère, et la rapporte à la causalité qui lui convient : à la nature ce qui est

[1] I *Thess.* V, 20, 21.

naturel, au démon ce qui trahit sa tendance au mensonge et au mal, à Dieu ce que sa puissance peut seule accomplir, ce qui fait resplendir sa bonté, sa sainteté, sa grandeur.

Si le lecteur juge que cette règle a été la nôtre, qu'il en rapporte à Dieu la gloire; s'il constate des écarts et des défaillances, qu'il les impute, non à notre volonté et à notre intention, mais à notre insuffisance.

Et maintenant, que l'adorable et miséricordieuse Trinité nous pardonne notre témérité et nos fautes; qu'elle nous accorde, en ce monde, grâce et fidélité, et, au sortir de l'épreuve, l'éternelle joie de la contempler, de l'aimer, de la louer, avec les anges et les saints, avec la glorieuse Vierge Marie, uni au Sauveur Jésus, qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit dans les siècles des siècles.

FIN

APPENDICE

Nous citons hors texte le compte rendu officiel des scènes d'occultisme dont la fameuse Eusapia Paladino a été le sujet à Milan, sous l'inspection et le contrôle de savants peu enclins à l'extranaturel.

On a mis en cause la sincérité du sujet et la perspicacité des témoins, en se basant surtout sur la solution de continuité des phénomènes.

A notre avis, les témoins signataires de ce rapport ne présentent rien qui les rende récusables et suspects, et le fait de l'incohérence et du défaut de suite dans ces expériences, ne permet qu'une conclusion, savoir : l'absence de causalité humaine et l'intervention d'un agent invisible, qui agit ou s'abstient à son gré. Les faits sont ce qu'ils sont. « Le plus grand dérèglement de l'esprit, disait Pasteur, est de croire les choses parce que l'on veut qu'elles soient. » Renversant la formule, nous disons : « Un autre dérèglement de l'esprit est de nier les choses, parce que l'on ne veut pas qu'elles soient. »

RAPPORT DE LA COMMISSION

RÉUNIE A MILAN POUR L'ÉTUDE DES PHÉNOMÈNES PSYCHIQUES

Prenant en considération le témoignage du professeur Cesare Lombroso au sujet des phénomènes médianimiques qui se produisent par l'intermédiaire de Mme Eusapia Paladino, les soussignés se sont réunis ici, à Milan, pour faire avec elle une série d'études en vue de vérifier ces phénomènes, en la soumettant à des expériences et à des observations aussi rigoureuses que possible. Il y a eu en tout dix-sept séances, qui se sont tenues dans l'appartement de M. Finzi (rue du Mont-de-Piété) entre neuf heures du soir et minuit.

Le médium, invité à ces séances par M. Aksakof, fut présenté par le chevalier Chiaia, qui assista seulement à un tiers des séances, et presque uniquement aux premières et aux moins importantes.

Vu l'émotion produite dans le monde de la presse par l'an-

nonce de ces séances, et les diverses appréciations qui y furent émises à l'égard de Mme Eusapia et du chevalier Chiaia, nous croyons devoir publier sans retard ce court compte rendu de toutes nos observations et expériences.

Avant d'entrer en matière, nous devons faire immédiatement remarquer que les résultats obtenus ne correspondent pas toujours à notre attente. Non pas que nous n'ayons en grande quantité des faits, en apparence ou réellement importants et merveilleux; mais, dans la plupart des cas, nous n'avons pu appliquer les règles de l'art expérimental qui, dans d'autres champs d'observation, sont regardées comme nécessaires pour arriver à des résultats certains et incontestables.

La plus importante de ces règles consiste à changer l'un après l'autre les modes d'expérimentation, de façon à dégager la vraie cause, ou au moins les vraies conditions de tous les faits. Or c'est précisément à ce point de vue que nos expériences nous semblent encore trop incomplètes.

Il est bien vrai que souvent le médium, pour prouver sa bonne foi, proposa spontanément de changer quelque particularité de l'une ou de l'autre expérience, et bien des fois prit lui-même l'initiative de ces changements. Mais cela se rapportait surtout à des circonstances indifférentes en apparence, d'après notre manière de voir. Les changements, au contraire, qui nous semblaient nécessaires pour mettre hors de doute le vrai caractère des résultats, ou ne furent pas acceptés comme possibles par le médium, ou, s'ils furent réalisés, réussirent la plupart du temps à rendre l'expérience nulle, ou au moins aboutirent à des résultats obscurs.

Nous ne nous croyons pas en droit d'expliquer ces faits à l'aide de ces suppositions injurieuses que beaucoup trouvent encore les plus simples, et dont les journaux se sont faits les champions.

Nous pensons, au contraire, qu'il s'agit ici de phénomènes d'une nature inconnue, et nous avouons ne pas connaître les conditions nécessaires pour qu'ils se produisent. Vouloir fixer ces conditions de notre propre chef serait donc aussi extravagant que de prétendre faire l'expérience du baromètre de Torricelli avec un tube fermé en bas, ou des expériences électrostatiques dans une atmosphère saturée d'humidité, ou encore de faire de la photographie en exposant la plaque sensible à la

pleine lumière, avant de la placer dans la chambre obscure. Mais pourtant, en admettant tout cela (et pas un homme raisonnable n'en peut douter), il n'en reste pas moins vrai que l'impossibilité bien marquée de varier les expériences, à notre guise, a singulièrement diminué la valeur et l'intérêt des résultats obtenus, en leur enlevant, dans bien des cas, cette rigueur de démonstration qu'on est en droit d'exiger pour des faits de cette nature, ou plutôt à laquelle on doit aspirer.

Pour ces raisons, parmi les innombrables expériences effectuées, nous passerons sous silence ou nous mentionnerons rapidement celles qui nous paraîtront peu probantes, et à l'égard desquelles les conclusions ont pu facilement varier chez les divers expérimentateurs. Nous noterons, au contraire, avec plus de détails, les circonstances dans lesquelles, malgré l'obstacle que nous venons d'indiquer, il nous semble avoir atteint un degré suffisant de probabilité.

I. — Phénomènes observés a la lumière

. . . .

3. *Mouvements d'objets à distance, sans aucun contact avec une des personnes présentes.*

a) Mouvements spontanés d'objets.

Ces phénomènes ont été observés à plusieurs reprises pendant nos séances; fréquemment une chaise placée dans ce but non loin de la table, entre le médium et un de ses voisins, se mit en mouvement et quelquefois s'approcha de la table. Un exemple remarquable se produisit dans la seconde séance, *toujours en pleine lumière;* une lourde chaise (10 kilog.), qui se trouvait à un mètre de la table et derrière le médium, s'approcha de M. Schiaparelli, qui se trouvait assis près du médium; il se leva pour la remettre en place, mais à peine s'était-il rassis que la chaise s'avança une seconde fois vers lui.

b) Mouvements de la table sans contact.

Il était désirable d'obtenir ce phénomène par voie d'expérience.

Pour cela, la table fut placée sur des roulettes, les pieds du médium furent surveillés et tous les assistants firent la chaîne

avec les mains, y compris celles du médium. Quand la table se mit en mouvement, nous soulevâmes tous les mains sans rompre la chaîne, et la table, ainsi isolée, fit plusieurs mouvements, comme dans la seconde expérience. Cette expérience fut renouvelée plusieurs fois.

c) Mouvement du levier de la balance à bascule.

Cette expérience fut faite pour la première fois dans la séance du 21 septembre.

Après avoir constaté l'influence que le corps du médium exerçait sur la balance, pendant qu'il s'y tenait assis, il était intéressant de voir si cette expérience pouvait réussir à distance. Pour cela, la balance fut placée derrière le dos du médium assis à la table, de telle sorte que la plate-forme fût à dix centimètres de sa chaise. On mit en premier lieu le bord de sa robe en contact avec la plate-forme; le levier commença à se mouvoir. Alors, M. Brofferio se mit à terre et tint le bord avec la main; il constata qu'il n'était pas tout à fait droit, puis il reprit sa place.

Les mouvements continuant avec assez de force, M. Aksakof se mit à terre, derrière le médium, isola complètement la plate-forme du bord de sa robe, replia celui-ci sous la chaise et s'assura avec la main que l'espace était bien libre entre la plate-forme et la chaise, ce qu'il nous fit connaître aussitôt.

Pendant qu'il restait dans cette position, le levier continuait à se mouvoir et à battre contre la barre d'arrêt, ce que nous avons tous vu et entendu. Une seconde fois, la même expérience fut faite, dans la séance du 27 septembre, devant le professeur Richet. Quand, après une certaine attente, le mouvement du levier se produisit à la vue de tous, battant contre l'arrêt, R. Richet quitta aussitôt sa place auprès du médium et s'assura, en passant la main en l'air et par terre, entre le médium et la plate-forme, que cet espace était libre de toute communication, de toute ficelle ou artifice.

4. *Coups et reproductions de sons dans la table.*

Ces coups se sont toujours produits pendant nos séances, pour exprimer *oui* ou *non;* quelquefois ils étaient forts et nets, et semblaient résonner dans le bois de la table; mais, comme on l'a remarqué, la localisation du son n'est pas chose facile, et

nous n'avons pu essayer, sur ce point, aucune expérience, à l'exception des coups rythmés ou des divers frottements que nous faisions sur la table et qui semblaient se reproduire ensuite *dans l'intérieur de la table,* mais faiblement.

II. — Phénomènes observés dans l'obscurité

Les phénomènes observés dans l'obscurité complète se produisirent pendant que nous étions tous assis autour de la table, faisant la chaîne (au moins pendant les premières minutes). Les mains et les pieds du médium étaient tenus par ses deux voisins. Invariablement, les choses étant en cet état, ne tardèrent pas à se produire les faits les plus variés et les plus singuliers, que dans la pleine lumière nous aurions en vain désirés, l'obscurité augmentant évidemment la facilité de ces manifestations, que l'on peut classer comme il suit :

1. *Coups sur la table sensiblement plus forts que ceux que l'on entendait en pleine lumière sous ou dans la table; fracas terrible, comme celui d'un coup de poing ou d'un fort soufflet donné sur la table.*

2. *Chocs et coups frappés contre les chaises des voisins du médium, parfois assez forts pour faire tourner la chaise avec la personne. Quelquefois, cette personne se soulevant, sa chaise était retirée.*

3. *Transport sur les tables d'objets divers, tels que des chaises, des vêtements et d'autres choses, quelquefois « éloignés de plusieurs mètres » et pesant « plusieurs kilogrammes ».*

4. *Transport dans l'air d'objets divers, d'intruments de musique, par exemple; percussions et sons produits par ces objets.*

5. *Transport, sur la table, du médium avec la chaise sur laquelle il était assis.*

6. *Apparitions de points phosphorescents de très courte durée (une fraction de seconde), et de lueurs, notamment de disques lumineux, qui souvent se dédoublaient, d'une durée également très courte.*

7. *Bruit de deux mains qui frappaient en l'air l'une contre l'autre.*

8. Souffles d'air sensibles, comme un léger vent limité à un petit espace.

9. Attouchements produits par une main mystérieuse, soit sur les parties vêtues de notre corps, soit sur les parties nues (visage et mains), et, dans ce dernier cas, on éprouve exactement cette sensation de contact et de chaleur que produit une main humaine. Parfois on perçoit réellement de ces attouchements, qui produisent un bruit correspondant.

10. Vision d'une ou deux mains projetées sur un papier phosphorescent, ou une fenêtre faiblement éclairée.

11. Divers ouvrages effectués par ces mains; nœuds faits et défaits, traces de crayon (selon toute apparence) laissées sur une feuille de papier ou autre part. Empreintes de ces mains sur une feuille de papier noircie.

12. Contact de nos mains avec une figure mystérieuse qui n'est certainement pas celle du médium.

Tous ceux qui nient la possibilité des phénomènes médianimiques essaient d'expliquer ces faits en supposant que le médium a la faculté (déclarée impossible par le professeur Richet) de voir dans l'obscurité complète où se faisaient les expériences, et que celui-ci, par un habile artifice, en s'agitant de mille manières dans l'obscurité, finit par faire tenir la même main par ses deux voisins, en rendant l'autre libre pour produire les attouchements. Ceux d'entre nous qui ont eu l'occasion d'avoir en garde les mains d'Eusapia, sont obligés d'avouer que celle-ci ne se prêtait assurément pas à faciliter leur surveillance et à les rendre à tout instant sûrs de leur fait.

Au moment où allait se produire quelque phénomène important, elle commençait à s'agiter de tout son corps, se tordant et essayant de délivrer ses mains, surtout la droite, comme d'un contact gênant. Pour rendre leur surveillance continue, ses voisins étaient obligés de suivre tous les mouvements de la main fugitive, opération pendant laquelle il n'était pas rare de perdre son contact pendant quelques instants, juste au moment où il était le plus désirable de s'en bien assurer. Il n'était pas toujours facile de savoir si l'on tenait la main droite ou la main gauche du médium.

Pour cette raison, beaucoup de manifestations très nombreuses, observées dans l'obscurité, ont été considérées comme

d'une valeur démonstrative insuffisante, quoiqu'en réalité probable; aussi les passerons-nous sous silence, exposant seulement quelques cas sur lesquels on ne peut avoir aucun doute, soit à cause de la certitude du contrôle exercé, soit par *l'impossibilité manifeste* qu'ils fussent l'œuvre du médium.

a) Apports de différents objets, pendant que les mains du médium étaient attachées à celles de ses voisins.

Pour nous assurer que nous n'étions pas victimes d'une illusion, nous attachâmes les mains du médium à celles de ses deux voisins, au moyen d'une simple ficelle de 3 millim. de diamètre, de façon que les mouvements des quatre mains se contrôlassent réciproquement... L'attache fut faite de la façon suivante : autour de chaque poignet du médium on fit trois tours de ficelle, sans laisser de jeu, serrés presque au point de lui faire mal, et ensuite on fit deux fois un nœud simple. Ceci fait, une sonnette fut placée sur une chaise, à droite du médium. On fit la chaîne et les mains du médium furent, en outre, tenues comme d'habitude, ainsi que ses pieds. On fit l'obscurité, en exprimant le désir que la sonnette tintât immédiatement, après quoi nous aurions détaché le médium. *Immédiatement,* nous entendîmes la chaise se renverser, décrire une courbe sur le sol, s'approcher de la table, et bientôt se placer sur celle-ci. La sonnette tinta, puis fut projetée sur la table. Ayant fait brusquement la lumière, on constata que les nœuds étaient dans un ordre parfait. Il est clair que l'apport de la chaise n'a pu être produit par l'action des mains du médium, pendant cette expérience, qui ne dura en tout que dix minutes.

b) Empreintes de doigts obtenues sur du papier enfumé.

Pour nous assurer que nous avions bien affaire à une main humaine, nous fixâmes sur la table, du côté opposé à celui du médium, une feuille de papier noirci avec du noir de fumée, en exprimant le désir que la main y laissât une empreinte, que la main du médium restât propre, et que le noir de fumée, fût transporté sur l'une de nos mains. Les mains du médium étaient tenues par celles de MM. Schiaparelli et du Prel. On fit la chaîne et l'obscurité; nous entendîmes alors une main frapper légèrement sur la table, et bientôt M. du Prel annonça que sa

main gauche, qu'il tenait sur la main droite de M. Finzi, avait senti des doigts qui la frottaient.

Ayant fait la lumière, nous trouvâmes sur le papier plusieurs empreintes de doigts, et le dos de la main de M. du Prel teint de noir de fumée; les mains du médium, examinées immédiatement, ne portaient aucune trace. Cette expérience fut répétée trois fois, en insistant pour avoir une empreinte complète : sur une seconde feuille on obtint cinq doigts, et sur une troisième, l'empreinte d'une main gauche presque entière. Après cela, le dos de la main de M. du Prel était complètement noirci, et les mains du médium parfaitement nettes.

c) Apparition de mains sur un fond légèrement éclairé.

Nous plaçâmes sur la table un carton enduit d'une substance phosphorescente (sulfure de calcium), et nous en plaçâmes d'autres sur des chaises, en différents points de la chambre. Dans ces conditions nous vîmes très bien le profil d'une main qui se posait sur le carton de la table et sur le fond formé par les autres cartons; on vit l'ombre de la main passer et repasser autour de nous.

Le soir du 21 septembre, l'un de nous vit, à plusieurs reprises, non pas une, mais *deux mains à la fois* se projeter sur la faible lumière d'une fenêtre, fermée seulement par des carreaux (au dehors il faisait nuit, mais ce n'était pas l'obscurité absolue); les mains s'agitaient rapidement, pas assez pourtant pour que nous n'en pussions distinguer nettement le profil. Elles étaient complètement opaques et se projetaient sur la fenêtre en silhouettes absolument noires. Il ne fut pas possible aux observateurs de porter un jugement sur les bras auxquels ces mains étaient attachées, parce qu'une petite partie seulement de ces bras, voisine du poignet, s'interposait devant la faible clarté de la fenêtre, dans l'endroit où l'on pouvait l'observer.

Ces phénomènes d'apparition simultanée de deux mains sont très significatifs, parce que l'on ne peut les expliquer par l'hypothèse d'une supercherie du médium, qui n'aurait pu, en aucune façon, en rendre libre plus d'une seule, grâce à la surveillance de ses voisins. La même conclusion s'applique au battement des *deux mains* l'une contre l'autre, qui fut entendu plusieurs fois dans l'air pendant le cours de nos expériences.

d) Enlèvement du médium sur la table.

Nous plaçons parmi les faits les plus importants et les plus significatifs cet enlèvement qui s'est effectué deux fois, le 23 septembre et le 3 octobre : le médium, qui était assis à un bout de la table, faisant entendre de grands gémissements, fut soulevé avec sa chaise et placé avec elle sur la table, assis dans la même position, ayant toujours les mains tenues et accompagnés par ses voisins.

Le soir du 28 septembre, le médium, tandis que ses deux mains étaient tenues par MM. Richet et Lombroso, se plaignit de mains qui le saisissaient sous le bras; puis, dans un état de transe, il dit, d'une voie changée qui est ordinaire dans cet état : « Maintenant, j'apporte mon médium sur la table. » Au bout de deux ou trois secondes, la chaise avec le médium qui y était assis fut, non pas jetée, mais soulevée avec précaution et déposée sur la table, tandis que MM. Richet et Lombroso sont sûrs de n'avoir aidé en rien à cette ascension par leurs propres efforts. Après avoir parlé, toujours en état de *transe*, le médium annonça sa descente, et M. Finzi s'étant substitué à M. Lombroso, le médium fut déposé à terre avec autant de sûreté et de précision, tandis que MM. Richet et Finzi accompagnaient, sans les aider en rien, les mouvements des mains et du corps, et s'interrogeaient à chaque instant sur la position des mains.

En outre, pendant la descente, tous deux sentirent, à plusieurs reprises, une main qui les touchait légèrement sur la tête. Le soir du 3 octobre, le même phénomène se renouvela dans des circonstances assez analogues, MM. du Prel et Finzi se tenant à côté du médium.

e) Attouchements. Quelques-uns méritent d'être notés particulièrement, à cause d'une circonstance capable de fournir quelque notion intéressante sur leur origine possible; et d'abord il faut noter les attouchements qui furent sentis par les personnes placées hors de la portée des mains du médium.

Ainsi, le 6 octobre, M. Gerosa, qui se trouvait à la distance de trois places du médium (environ un mètre), ayant élevé la main pour qu'elle fût touchée, sentit plusieurs fois une main qui frappait la sienne pour l'abaisser, et comme il persistait, il

fut frappé avec une trompette, qui un peu auparavant avait rendu des sons en l'air...

En second lieu, il faut noter les attouchements qui constituent des opérations délicates, qu'on ne peut faire dans l'obscurité avec la précision que nous leur avons remarquée.

Deux fois (16 et 21 septembre), M. Schiaparelli eut ses lunettes enlevées et placées devant une autre personne sur la table. Ces lunettes sont fixées aux oreilles au moyen de deux ressorts, et il faut une certaine attention pour les enlever, même pour celui qui opère en pleine lumière. Elles furent pourtant enlevées, dans l'obscurité complète, avec tant de délicatesse et de promptitude, que ledit expérimentateur ne s'en aperçut seulement qu'en ne sentant plus le contact habituel de ses lunettes sur son nez, sur les tempes et sur les oreilles, et il dut se tâter avec les mains pour s'assurer qu'elles ne se trouvaient plus à leur place habituelle.

Des effets analogues résultèrent de beaucoup d'autres attouchements, exécutés avec une excessive délicatesse, par exemple lorsqu'un des assistants se sentit caresser les cheveux et la barbe. Dans toutes les innombrables manœuvres exécutées par les mains mystérieuses, il n'y eut jamais à noter une maladresse ou un choc, ce qui est ordinairement inévitable pour qui opère dans l'obscurité. . . . .

f) Contacts avec une figure humaine.

L'un de nous ayant exprimé le désir d'être embrassé, sentit devant sa propre bouche le bruit rapide d'un baiser, mais non accompagné d'un contact de lèvres : cela se produisit deux fois (21 septembre et 1er octobre). En trois occasions différentes, il arriva à l'un des assistants de toucher une figure humaine ayant des cheveux et de la barbe; le contact de la peau était absolument celui d'une figure d'homme vivant, les cheveux étaient beaucoup plus rudes et hérissés que ceux du médium, et la barbe, au contraire, paraissait très fine (1er, 5 et 6 octobre).

. . . .

h) Expériences de Zœllner sur la pénétration d'un solide à travers un autre solide.

On connaît les célèbres expériences par lesquelles l'astronome Zœllner a tenté de prouver expérimentalement l'existence d'une

quatrième dimension de l'espace, laquelle, d'après sa manière de voir, aurait pu servir de base à une théorie acceptable de beaucoup de phénomènes médianimiques.

Quoique nous sachions bien que, d'après une opinion très répandue, Zœllner a pu être victime d'une mystification fort habile, nous avons cru très important d'essayer une partie de ses expériences avec l'aide de Mme Eusapia. Une seule d'entre elles qui aurait réussi, avec les précautions voulues, nous aurait récompensés avec usure de toutes nos peines et nous aurait donné une preuve évidente de la réalité des faits médianimiques, même aux yeux des contradicteurs les plus obstinés. Nous avons essayé successivement trois des expériences de Zœllner, savoir :

1° L'entrecroisement de deux anneaux solides (de bois ou de carton) auparavant séparés;

2° La formation d'un nœud simple sur une corde sans fin;

3° La pénétration d'un objet solide de l'extérieur à l'intérieur d'une boîte fermée, dont la clef était gardée en main sûre.

Aucune de ces tentatives n'a réussi. Il en fut de même d'une autre expérience qui aurait été non moins probante, celle du moulage de la main mystérieuse dans de la paraffine fondue...

III. — Phénomènes précédemment observés dans l'obscurité obtenus enfin a la lumière, avec le médium en vue

Il restait, pour arriver à une entière conviction, à essayer d'obtenir les phénomènes importants de l'obscurité, sans cependant perdre de vue le médium. Puisque l'obscurité est, à ce qu'il semble, assez favorable à leur manifestation, il fallait laisser l'obscurité aux phénomènes et maintenir la lumière pour nous et le médium. Pour cela, voici comment nous procédâmes dans la séance du 6 octobre : une portion d'une chambre fut séparée de l'autre par une tenture, pour qu'elle restât dans l'obscurité, et le médium fut placé, assis sur une chaise, devant l'ouverture de la tenture, ayant le dos dans la partie obscure; les bras, les mains, le visage et les pieds dans la partie éclairée de la chambre.

Derrière la tenture, on plaça une petite chaise avec une sonnette, à un demi-mètre à peu près de la chaise du médium, et sur une autre chaise plus éloignée, on plaça un vase plein d'argile humide, parfaitement uni à la surface. Dans la partie éclai-

rée, nous fîmes cercle autour de la table, qui fut placée devant le médium. Les mains de celui-ci furent toujours tenues par ses voisins, MM. Schiaparelli et du Prel. La chambre était éclairée par une lanterne à verres rouges, placée sur une autre table. *C'était la première fois que le médium était soumis à ces conditions.*

Bientôt les phénomènes commencèrent. Alors, à la lumière d'une bougie sans verres rouges, nous vîmes la tenture se gonfler vers nous; les voisins du médium, opposant leurs mains à la tenture, sentirent une résistance; la chaise de l'un d'eux fut tirée avec violence, puis cinq coups y furent frappés, ce qui signifiait que l'on demandait moins de lumière. Alors nous allumâmes *à la place* la lanterne rouge, en la protégeant, en outre, en partie avec un écran; mais peu après nous pûmes enlever cet objet, et auparavant, la lanterne fut placée sur notre table, devant le médium. Les bords de l'orifice de la tenture furent fixés aux angles de la table, et, à la demande du médium, repliés au-dessous de sa tête et fixés avec des épingles : alors, sur la tête du médium, quelque chose commença à apparaître à plusieurs reprises. M. Aksakof se leva, mit la main dans la fente de la tenture, au-dessus de la tête du médium, et annonça bientôt que des doigts le touchaient à plusieurs reprises, puis sa main fut attirée à travers la tenture; enfin il sentit que quelque chose venait lui repousser la main; c'était la petite chaise; il la tint, puis la chaise fut de nouveau reprise, et tomba à terre. *Tous les assistants mirent la main dans l'ouverture et sentirent le contact des mains.* Dans le fond noir de cette ouverture, au-dessus de la tête du médium, les lueurs bleuâtres habituelles apparurent plusieurs fois; M. Schiaparelli fut touché fortement, à travers la tenture, sur le dos et au côté; sa tête fut recouverte et attirée dans la partie obscure, tandis que, de la main gauche, il tenait toujours la droite du médium et, de la main droite, la gauche de Finzi.

Dans cette position, il se sentit toucher par des doigts nus et chauds, vit des lueurs décrivant des courbes dans l'air, et éclairant un peu la main ou le corps dont ils dépendaient. Puis il reprit sa place, et alors une main commença à apparaître à l'ouverture, sans être retirée aussi rapidement, et, par conséquent, plus distinctement. Le médium, n'ayant encore jamais vu cela, leva la tête pour regarder, et aussitôt la main lui tou-

cha le visage. M. du Prel, sans lâcher la main du médium, passa la tête dans l'ouverture, au-dessus de la tête du médium, et aussitôt il se sentit touché fortement en différentes parties et par plusieurs doigts. Entre les deux têtes, la main se montra encore.

M. du Prel reprit sa place, et M. Aksakof présenta un crayon dans l'ouverture; le crayon fut attiré par la main et ne tomba pas; puis, un peu après, il fut lancé à travers la fente, sur la table. Une fois apparut un poing fermé sur la tête du médium; puis après, la main ouverte se fit voir lentement, tenant les doigts écartés.

Il est impossible de compter le nombre de fois que cette main apparut et fut touchée par l'un de nous; il suffit de dire qu'aucun doute n'était plus possible : *c'était véritablement une main humaine et vivante que nous voyions et touchions, pendant qu'en même temps le buste et les bras du médium demeuraient visibles et que ses mains étaient tenues par ses deux voisins*. A la fin de la séance, M. du Prel passa le premier dans la partie obscure, et nous annonça une empreinte dans l'argile; en effet, nous constatâmes que celle-ci était déformée par une profonde éraflure de cinq doigts appartenant à la main droite (ce qui expliqua ce fait qu'un morceau d'argile avait été jeté sur la table, à travers l'orifice de la tenture, vers la fin de la séance), preuve permanente que nous n'avions pas été hallucinés.

Ces faits se répétèrent plusieurs fois, sous la même forme ou sous une forme très peu différente, dans les soirées des 9, 13, 15, 17 et 18 octobre.

. . . .

CONCLUSION

Ainsi donc, tous les phénomènes merveilleux que nous avons observés dans l'obscurité complète ou presque complète, nous les avons obtenus aussi sans perdre de vue le médium, même un instant. En cela, la séance du 6 octobre fut pour nous la constatation évidente et absolue de la justesse de nos observations antérieures dans l'obscurité; ce fut la preuve incontestable que, pour expliquer les phénomènes de la complète obscurité, il n'est pas absolument nécessaire de supposer une

supercherie du médium, ni une illusion de notre part; ce fut pour nous la preuve que ces phénomènes peuvent résulter d'une cause identique à celle qui les produit quand le médium est visible, avec une lumière suffisante pour contrôler sa position et ses mouvements.

En publiant ce court et incomplet compte rendu de nos expériences, nous avons aussi le devoir de dire que nos convictions sont les suivantes :

1° Que, dans les circonstances données, aucun des phénomènes obtenus à la lumière plus ou moins intense, n'aurait pu être produit à l'aide d'un artifice quelconque;

2° Que la même opinion peut être affirmée en grande partie pour les phénomènes de l'obscurité complète. Pour un certain nombre de ceux-ci, nous pouvons bien reconnaître, *à l'extrême rigueur,* la possibilité de les imiter au moyen de quelque adroit artifice du médium; toutefois, d'après ce que nous avons dit, il est évident que cette hypothèse serait non seulement *improbable,* mais encore *inutile* dans le cas actuel, puisque, même en l'admettant, l'ensemble des faits nettement prouvés ne s'en trouverait nullement atteint.

Nous reconnaissons d'ailleurs que, au point de vue de la science exacte, nos expériences laissent encore à désirer; elles ont été entreprises sans que nous puissions savoir ce dont nous avions besoin, et les divers appareils que nous avons employés ont dû être préparés et improvisés par les soins de MM. Finzi, Gerosa et Ermacora.

Toutefois, ce que nous avons vu et constaté suffit à nos yeux, pour prouver que ces phénomènes sont bien dignes de l'attention des savants.

Nous considérons comme notre devoir d'exprimer publiquement notre reconnaissance pour M. D. Ercole Chiaia, qui a poursuivi pendant de longues années, avec tant de zèle et de patience, en dépit des clameurs et des dénigrements, le développement de la faculté médianimique de ce sujet remarquable, en appelant sur lui l'attention des hommes d'étude, et n'ayant en vue qu'un seul but : le triomphe d'une vérité impopulaire.

ALEXANDRE AKSAKOF, directeur du journal les *Études psychiques,* à Leipzig; conseiller d'État de S. M. l'Empereur de Russie.

Giovanni Schiaparelli, directeur de l'Observatoire astronomique de Milan.

Carl du Prel, docteur en philosophie de Munich.

Angelo Brofferio, professeur de philosophie.

Giuseppe Gerosa, professeur de physique à l'École royale supérieure d'agriculture de Portici.

G.-B. Ermacora, docteur en physique.

Giorgio Finzi, docteur en physique.

A une partie de nos séances ont assisté quelques autres personnes, parmi lesquelles nous mentionnerons :

MM. Charles Richet, professeur à la Faculté de médecine de Paris, directeur de la *Revue scientifique* (5 séances).

Cesare Lombroso, professeur à la Faculté de médecine de Turin (2 séances).



NOMS DES SAINTS

ET AUTRES PERSONNAGES

SUJETS OU AGENTS DES FAITS MYSTIQUES, VRAIS OU APPARENTS
ALLÉGUÉS DANS LES QUATRE VOLUMES DE LA MYSTIQUE

Achaire (S^{t}) : III, p. 369.
Agathe (S^{te}) : II, p. 169 ; III, p. 368.
Agathe (B^{se}) de la Croix : II, p. 364, 561.
Agnès (S^{te}), martyre : II, p. 149, 594, 652.
Agnès (B^{se}) de Bohême : II, p. 641.
Agnès (Vén.) de Langeac : I, p. 305, 398, 414 ; II, p. 104, 109, 132, 162, 513, 563, 581, 601, 611, 629, 665, 672.
Agnès (S^{te}) de Montepulciano : II, p. 147, 213, 579, 582.
Agrippine (S^{te}) : II, p. 177.
Aiou (S^{t}) de Lérins : II, p. 606.
Alban (S^{t}) : II, p. 110.
Albert (B.) le Grand : II, p. 376.
Aldebrand (S^{t}) : II, p. 294.
Aldegonde (S^{te}) : II, p. 148, 498, 568.
Aldhelm (S^{t}) : II, p. 673.
Alphonse (S^{t}) de Liguori : II, p. 255.
Alvarez Balthasar (P.) : I, p. 368.
Amable (S^{t}) : III, p. 369.
Amand (S^{t}) de Maëstricht : II, p. 581.
Ambroise (S^{t}), docteur : II, p. 403, III, p. 368.
Ambroise Autpert (B.) : II, p. 402.
Ambroise (B.) de Sienne : II, p. 598.
Anastase (S^{t}) : II, p. 606.
André (S^{t}), apôtre : II, p. 584.
André Avellini (S^{t}) : II, p. 594.
André (S^{t}) le Scot : II, p. 566.
Angèle (S^{te}) de Foligno : I, p. 305, 311, 362, 367, 398, 419 ; II, 57, 109, 113, 328, 614.
Angèle (S^{te}) de Mérici : II, p. 380.
Angèle de la Paix : II, p. 534.
Angélico (B.) de Fiésole : II, p. 398.
Angelo (B.) d'Acri : II, p. 232, 246, 583, 598.
Anthuse (S^{te}) : II, p. 657.
Antoine (S^{t}), du désert : I, p. 397 ; II, p. 89, 138, 631 ; III, p. 182, 250, 149, 196, 68, 373.
Antoine (S^{t}) de Padoue : II, p. 101, 172, 212, 236, 240, 651, 674.
Apollonie (S^{te}) : III, 368.
Arsène (S^{t}) : II, p. 594.
Astère (S^{t}) : II, p. 676.
Athanase (S^{t}) : II, p. 568.
Aubert (S^{t}) : II, p. 158.
Augustin (S^{t}), docteur : II, p. 88.
Augustin (S^{t}), d'Angleterre : II, p. 285.
Ausbert (S^{t}) : II, p. 274.
Aymar (Jacques) : IV, p. 298.
Azam (D^{r}) : IV, p. 171.
Baptista Varani (B^{se}) : I, p. 40 ; II, p. 509.
Barbe (S^{te}) : II, p. 594.
Baront (S^{t}) : II, p. 225.
Basile (S^{t}), docteur : II, p. 74.
Bénézet : IV, p. 316.

Benoît (St) : I, p. 384; II, p. 206, 295, 672.
Bernard (St) d'Arce : II, p. 294.
Bernard (St) de Clairvaux : II, p. 280, 348, 680; III, p. 199, 225, 250.
Bernardin (St) de Sienne : II, p. 225, 402.
Bienvenue Bojani (Bse) : II, p. 214.
Blaise (St) : II, p. 176, 674.
Bocal : III, p. 385.
Bonaventure (St) : II, p. 86, 141, 391,
Boniface (St), camaldule : II, p. 653.
Boniface (B.) de Lausanne : II, p. 146.
Boniface (St), de Mayence : II, p. 294.
Bonne (Ste), de Pise : II, p. 281, 657.
Braid : III, p. 652, 663.
Brigitte (Ste), d'Irlande : II, p. 256, 600, 669.
Brigitte (Ste), de Suède : II, p. 328, 508, 587, 612, 615.
Bruno (St) : II, p. 227, 234.
Cajétan (St) : II, p. 570.
Candide (Ste) : II, p. 584.
Carpus : II, p. 110.
Catherine (Vén.), fond. des Jésuates : II, p. 556.
Catherine (Ste), d'Alexandrie, martyre : I, p. 308; II, p. 651.
Catherine (Ste) de Bologne : I, p. 303; II, p. 101, 210, 328, 397, 574, 591.
Catherine (Ste) de Gênes : II, p. 472, 565, 613.
Catherine (Bse) de Racconigi : II, p. 165, 601, 625.
Catherine (Ste) de Ricci : I, p. 307; II, p. 183, 280, 328, 364, 440, 503, 521, 537, 560, 565, 570, 624, 683.
Catherine (Ste) de Sienne : I, p. 306, 397; II, p. 104, 165, 328, 362, 415, 439, 454, 465, 510, 544, 555, 613, 630, 653; III, p. 373.
Céadmon : II, p. 393.
Cécile (Ste) : II, p. 160.
Chantal (Ste Françoise de) : II, p. 176, 233, 298.
Charles Borromée (St) : II, p. 172, 600, 613; III, p. 330.
Chélidoine (Ste) : II, p. 600.
Christine (Bse) l'Admirable : II, p. 380, 467, 577, 607, 643, 653.
Christine (Bse) de Stommeln : I, p. 152; II, p. 213, 453, 513, 524, 563, 608; III, p. 373.
Claire (Ste) : III, p. 369.
Claire (Bse) de Montefalco : I, p. 368; II, p. 509, 524.
Claver (B.) : II, p. 671.
Clément (St), pape : II, p. 669.
Clément (St) d'Ancyre : II, p. 652.
Cloud (St) : III, p. 369.
Coengen (St) : II, p. 608, 657.
Colette (Ste) : I, p. 305; II, p. 105, 140, 151, 206, 214, 378, 449, 494, 554, 559, 597, 641; III, p. 373.
Columba (St) : II, p. 569, 596.
Comgall (St) : II, p. 594.
Conon (St) : II, p. 294.
Constance (St) : II, p. 149.
Constantin le Gr. : II, p. 277.
Convulsionnaires de Saint-Médard : III, p. 144, 161.
Cunégonde (Ste) : II, p. 653.
Cyprien (St) et Justine (Ste) : III, p. 296.
Dalmace (St) : II, p. 554.
Davanzato (B.) : II, p. 611.
Davin (St) : II, p. 568.
Démétrius (St) : II, p. 584.
Denis le Chartreux : II, p. 185, 228,
Didace ou Diègue (St) : I, p. 155.
Dominique (St) : II, p. 127, 283, 650, 670, 681.
Dominique de Jésus-Marie : II, p. 455, 502, 640.
Donstain (St) : II, p. 76.
Dorothée (Ste) : II, p. 272.
Dulcissime (St) et ses compagnons : II, p. 568.
Du Potet : IV, p. 170.
Duthac (St) : II, p. 653.
Élie Marion, extatique des Cévennes : III, p. 144.
Élisabeth (Bse) : II, p. 294.
Élisabeth (Ste) de Hongrie : II, p. 275, 483, 608.
Élisabeth (Ste) de Portugal : II, p. 566, 682.
Élisabeth (Ste) de Schonauge : II, p. 39, 86, 109, 135, 184, 214.
Élisabeth (Ste) la Thaumaturge : II, 554.
Élouan (St) : II, p. 671.
Elpide (St) : II, p. 555, 560.
Émilie Bicchieri (Bse) : II, p. 512.
Emmerich (Anne-Cather.) : II, p. 256, 258, 455, 488, 512, 524, 616, 642.
Ephrem (St) : II, p. 377.
Ephyse (St) : II, p. 652.

Erichto, magicienne de Thessalie : III, p. 464.
Erkonwald (St) : II, p. 364.
Erry (St) : II, p. 293.
Espérance Lopez (Bse) : II, p. 363.
Étienne (St), pape : II, p. 568.
Étienne (St) de Muret : II, p. 563.
Étienne (St) le Thaumaturge : II, p. 657.
Étiennette (Bse) de Soncino : II, p. 305, 458.
Eudoce (Ste) : II, p. 504.
Eulalie (Ste) : p. II, 567.
Euphémie (Ste) : II, p. 571, 581.
Eusèbe (St) : II, p. 606.
Eustochie de Padoue : III, p. 224.
Euthyme (St) : II, p. 365, 555.
Felan (St) : II, p. 596.
Félicité (Ste) : III, p. 368.
Félix (St) de Cantalice : II, p. 466, 615.
Félix (St) de Nole : II, p. 170.
Félix (St) de Trèves : II, p. 177.
Félix (St) de Valois : II, p. 126.
Ferdinand (B.) : II, p. 158.
Fintan (St) : II, p. 594.
Fortunate (Ste) : II, p. 568.
Fox (famille John) : IV, p. 305.
François (St) d'Assise : I, p. 368, 397; II, p. 173, 176, 239, 394, 470, 510, 523, 539, 615, 674.
François (St) de Borgia : II, p. 594.
François de la Croix : III, p. 505.
François Dyrrachin (B.) : II, p. 609.
François (B.) de Fabriano : II, p. 679.
François (St) de Paule : II, p. 295, 570.
François Régis (St) : II, p. 403.
François (St) de Sales : II, p. 233; III, p. 48.
François (St) de Solano : II, p. 678.
François Xavier (St) : II, p. 241, 469, 640, 664.
Françoise Romaine (Ste) : II, p. 160, 164, 184, 214, 223, 328, 441, 493.
Furcy (St) : II, p. 414.
Gasparin (Agénor de) : IV, p. 312.
Geneviève (Ste) de Paris : II, p. 596; III, p. 250.
Gengoul (St) : II, p. 296.
Gérard Majella : II, p. 465, 467, 656.
Gérardesque (Ste) : II, p. 39, 508.
Germain (St) de Capoue : II, p. 176.
Germaine (Ste) : II, p. 276.
Gertrude (Ste) : I, p. 308, 329; II, p. 328, 621.
Gertrude (Ste) de Nivelle : II, p. 598.
Gertrude (Vén.) d'Oosten : II, p. 504, 538.
Gilduin (St) : II, p. 208.
Gilles (B.) d'Assise : I, p. 351; II, p. 446.
Gilles (B.) de Vaozel : II, p. 650; III, p. 296, 325.
Grandier (Urbain) : III, p. 225.
Grégoire (St) le Grand : II, p. 74, 381.
Grégoire VII (St), pape : II, p. 74, 282.
Grégoire Lopez : II, p. 367.
Grégoire (St) de Nazianze : II, p. 40.
Grégoire (St) le Thaumaturge : II, p. 663; III, p. 250.
Guédas (St) : II, p. 148.
Guiborade (Ste) : II, p. 296.
Guillaume d'Olive (St) : II, p. 594.
Guldenstubbe (baron de) : III, p. 452.
Gurvalle (St) : II, p. 177.
Guthlac (St) : II, p. 200.
Guy (B.) de Cortone : II, p. 173.
Hélène (Bse), du tiers ordre des erm. de Saint-Aug. : II, p. 75.
Hélène (Bse) de Hongrie : II, p. 503, 505, 537.
Henri (B.) de Trévisio : II, p. 294.
Héribert (St) : II, p. 600.
Hermagoras (St), martyr : II, p. 564.
Hermann Joseph (B.) de Steinfeld : II, p. 396, 614, 657.
Hiérothée : I, p. 22.
Hilaire, magicien : III, p. 441.
Hilarion (St) : I, p. 397; III, p. 182, 250, 373, 408.
Hildegarde (Ste) : II, p. 41, 295, 328, 374; III, p. 64.
Home David Dunglas : III, p. 285, 308.
Hubert (St) : III, p. 368.
Hubertin de Casali : I, p. 368.
Hugues (St) de Cluny : II, p. 9, 75.
Humbert (St) : II, p. 676.
Humiliane Cerchi (Bse) : II, p. 75, 101.
Hyacinthe (St) : II, p. 648.
Ida (Bse) de Louvain : II, p. 106, 147, 364, 502, 506, 510, 514.

Ignace (St) de Loyola : II, p. 483.
Isidore (St) le Laboureur : II, p. 292.
Isidore (St) de Séville : II, p. 679.
Ivan (St) : II, p. 677.
Ivette (Ste) : I, p. 303.
Jacques (St) de Nisibe : II, p. 679.
Jacques (St) de Tarentaise : II, p. 676.
Jean Chrysostome (St) : II, p. 74, 144.
Jean (St) Colombini : II, p. 103, 471, 597.
Jean (St) de Caramole : II, p. 567.
Jean Damascène (St) : III, p. 51.
Jean (St) de Dieu : II, p. 103, 156, 211, 214, 539, 600.
Jean Gualbert (St) : III, p. 225, 250, 408.
Jean de la Croix (St) : I, p. 426 ; II, p. 285, 517 ; III, p. 250, 273, 321.
Jean (St) de Matha : II, p. 75.
Jean Népomucène (St) : II, p. 590.
Jean (St) de Saint-Facond : II, p. 567, 594.
Jeanne d'Arc : II, p. 158, 302.
Jeanne de la Croix : II, p. 440, 504, 506, 527.
Jeanne de Jésus-Marie : II, p. 513.
Jeanne (Bse) d'Orvieto : II, p. 270, 494, 613.
Jeanne (Ste) de Valois : II, p. 129, 581, 623.
Jeanne-Marie de la Croix : II, p. 491. 514, 537, 565, 612.
Jole (St) : II, p. 654.
Joseph (St) de Copertino : II, p. 247, 354, 378, 455, 568, 608, 612, 640, 642, 646, 653, 685.
Joseph l'Hymnographe : II, p. 389.
Julien (St), martyr : II, p. 676.
Julien (St) du Mans : II, p. 669.
Julien l'Apostat : III, p. 253.
Julienne (Bse) de Cateldo : II, p. 101.
Julienne (Ste) du Mont-Cornillon : II, p. 105, 112, 329, 464, 468.
Kentigern (St) : II, p. 595.
Laborde (Léon de) : III, p. 439.
Lambert (St) : II, p. 654.
Lantages (de) : I, p. 40.
Laurent Justinien (St) : I, p. 41 ; II, p. 84, 151.
Lazare (St), peintre : II, p. 397.
Léger (St) : II, p. 606.
Léon III (St) pape : III, p. 49.
Leufroi (St) : II, p. 674.
Lidwine (Ste) : II, p. 160, 177, 183, 241, 259, 495, 502, 560, 564.
Lié (St) : III, p. 369.
Louis Bertrand (St) : II, p. 569, 600, 627, 673, 676.
Louis (St) de Gonzague : II, p. 173.
Loup (St) : III, p. 369.
Lucie (Ste) : II, p. 170, 651 ; III, p. 369.
Lucie (Bse) de Narni : II, p. 473, 502, 537, 611.
Lucien (St) : II, p. 657.
Ludger (St) : II, p. 294.
Lunaire (St) : II, p. 362.
Lupicin (St) : II, p. 215.
Lutgarde (Ste) : II, p. 147, 168, 328, 515, 579, 597, 629.
Luther : III, p. 262.
Macaire (St) d'Alex. : II, p. 559, 676 ; III, p. 250, 340.
Macaire (St) d'Égypte : II, p. 194.
Madeleine de Cordoue : III, p. 500.
Madeleine (Bse) de Panatéri : II, p. 523.
Mahomet : IV, p. 13.
Marcelline Pauper : II, p. 539.
Marcou (St) : III, p. 366.
Marguerite (Bse) de Cortone : II, p. 185, 203, 481, 515, 615 ; III, p. 182.
Marguerite (Ste) de Ravenne : II, p. 580.
Marguerite du Saint-Sacrement : II, p. 107, 516, 642.
Marguerite (Bse) de Tiferne : II, p. 527.
Marguerite (Bse) d'Ypres : II, p. 608.
Marguerite-Catherine Turpin : III, p. 146.
Marguerite Faventine (Bse) : I, p. 305.
Marguerite-Marie Alacoque (Bse) : I, p. 251, 398 ; II, p. 82, 109, 186, 206, 328, 478, 627 ; III, p. 68.
Marie d'Agréda (Vén.) : I, p. 152 ; II, p. 131, 257, 328, 371, 458, 639.
Marie (Bse) des Anges : II, p. 566, 572.
Marie Bagnési (Vén.) : II, p. 493, 556.
Marie la Bonne : II, p. 281.
Marie-Dominique Lazzari : II, p. 514, 611.
Marie Égyptienne (Ste) : I, p. 368.

Marie-Françoise (B^{se}) des Cinq-Plaies : II, p. 507.
Marie de Maillies : II, p. 143, 151, 187.
Marie (Vén.) d'Oignies : II, p. 109, 135, 160, 169, 455, 484, 494, 555.
Marie-Madeleine (S^{te}) de Pazzi : I, p. 305, 367, 368, 410, 419, 426; II, p. 39, 90, 109, 224, 328, 440, 441, 449, 470, 481, 510, 529, 605, 610, 622, 677, 683.
Marie-Madeleine (B^{se}) des Ursins : II, p. 615.
Marie-Marguerite des Anges : II, p. 508.
Marie Raggi (B^{se}) : II, p. 658.
Marien (S^{t}) : II, p. 596.
Martin (S^{t}) de Porres : II, p. 188, 244, 678.
Martin (S^{t}) de Tours : II, p. 107, 151, 158, 207, 209.
Martine (S^{te}) : II, p. 564.
Mathias (S^{t}), apôtre : II, p. 568.
Matthieu (S^{t}), apôtre : II, p. 584.
Maure (S^{te}) : II, p. 569, 580.
Maxime (S^{t}) : II, p. 148.
Mayeul (S^{t}) : II, p. 295.
Mechtilde (Vén.) de Spanheim : II, p. 628.
Médard (S^{t}) : II, p. 599.
Mesmer : IV, p. 167.
Michel Archange : II, p. 154.
Michel-des-Saints (S^{t}) : II, p. 439, 631.
Migalena : III, p. 385.
Mildride (S^{te}) : II, p. 74.
Moler (Gabrielle) : IV, p. 119.
Monique (S^{te}) : II, p. 98, 568.
Montan : IV, p. 13.
Nécato, sorcière : III, p. 479.
Névélo (B.), de Favence : II, p. 657.
Nicolas Factor : II, p. 472.
Nicolas (S^{t}) de Myre : II, p. 150, 584.
Nicolas (B.) de la Roche : II, p. 225, 556.
Nicole Obry, de Vervins : III, p. 200, 248.
Norbert (S^{t}) : II, p. 39, 403.
Obice (S^{t}) : II, p. 225.
Olier : I, p. 367, 386; II, p. 131, 163, 354, 524.
Olive (S^{te}), de Palerme : II, p. 177.
Omer (S^{t}) : II, p. 566.
Osanne (B^{se}) de Mantoue : I, p. 152, 305; II, p. 82, 101, 109, 135, 168, 184, 224, 328, 364, 505, 574, 624.
Oswald (S^{t}) : II, p. 145, 211, 214.
Otte (S^{te}) : II, p. 481.
Oyent (S^{t}) : II, p. 612.
Pacôme (S^{t}) : III, p. 250, 373.
Pâris, diacre janséniste : III, p. 129.
Pascal Baylon (S^{t}) : II, p. 105, 285, 466.
Paternien (S^{t}) : II, p. 566.
Paul (S^{t}) de la Croix : II, p. 493, 640.
Paul (S^{t}), de Verdun : II, p. 584.
Perez (Jean) : III, p. 292.
Pététin (D^{r}) : IV, p. 171.
Pétrone (S^{t}) : II, p. 600.
Phantin (S^{t}) : II, p. 449.
Philbert (S^{t}) : II, p. 464.
Philippe (S^{t}) de Néri : II, p. 17, 106, 143, 282, 354, 474, 563, 596, 612, 639, 668, 680, 683; III, p. 250.
Philippin (B.) : II, p. 641.
Piat (S^{t}) : II, p. 566.
Picard (Mathurin) : III, p. 225.
Pie V (S^{t}) : II, p. 231.
Pierre (S^{t}), apôtre : II, p. 100; III, p. 118.
Pierre (S^{t}) d'Alcantara : II, p. 192, 446, 466, 472, 554, 560, 566, 641, 654.
Pierre Célestin (S^{t}) : II, p. 75, 293
Pierre (St) de Damas : II, p. 606.
Pierre Nolasque (S^{t}) : II, p. 126.
Pierre Pétron (B.) : II, p. 220, 568.
Pierre Régalat (S^{t}) : II, p. 256.
Pigeaire (Léonie) : IV, p. 175.
Placide (S^{t}) : II, p. 74.
Polycarpe (S^{t}) : II, p. 652.
Potit (S^{t}), martyr : II, p. 564.
Prisque (S^{te}) : II, p. 564, 594.
Puységur (marquis de) : IV, p. 169.
Radbod : III, p. 359.
Rainier (S^{t}), de Pise : II, p. 75, 579, 614.
Raphaël (l'ange) : II, p. 156; III, p. 238.
Raymond Diocres : II, p. 225.
Raymond Nonnat (S^{t}) : II, p. 606; III, p. 368.
Raymond (S^{t}) de Pegnafort : II, p. 567, 647, 649.
Réginald (B.) : II, p. 131.
Rictrude (S^{te}) : II, p. 324.
Romain (S^{t}) : II, P. 215.
Romule (S^{te}) : II, p. 151.
Rose (S^{te}) de Lima : II, p. 160, 174, 176, 281, 363, 528, 556, 560, 566, 608, 679.

Rose (Ste) de Viterbe : II, p. 569.
Rupert : II, p. 382.
Sabas (St) : II, p. 365.
Samson (St), de Dol : II, p. 74, 145.
Sauve (St) : II, p. 415.
Scolastique (Ste) : II, p. 177, 666 ; III, p. 368.
Second (St) : II, p. 210.
Séverin (St) : II, p. 234, 599, 612.
Siméon Salus (St) : II, p. 554.
Siméon (St) Stylite : II, p. 148, 554.
Simon le magicien : III, p. 111, 118, 121.
Sonnet (*la Salamandre*) : III, p. 147, 606.
Stagire : III, p. 228.
Stanislas (St), év. de Cracovie : II, p. 191.
Stanislas Kostka (St) : II, p. 131, 146, 214, 469.
Sulpice (St) : III, p. 369.
Surin (le P.) : III, p. 210.
Suso (B. Henri) : I, p. 368 ; II, p. 84, 481.
Taïgi (Vén. Anna-Maria) : I, p. 154 ; II, p. 276, 289, 490.
Térentien (St) : II, p. 606.
Térèse (St:) : I, p. 210, 259, 298, 368, 407, 426 ; II, p. 58, 75, 91, 106, 108, 129, 171, 220, 328, 566, 569, 573, 581, 584, 639 ; III, p. 408.
Théobald (St) : II, p. 294.
Théophile (St) le Pénitent : III, p. 296.
Thérapont (St) : II, p. 582.
Thomas (St) d'Aquin : I, p. 251 ; II, p. 140, 383, 523, 569.
Thomas de Célano : II, p. 391.
Thomas (St) de Villeneuve : II, p. 567, 682 ; III, p. 64.
Trévère (St) : II, p. 569.
Ursuline (Bse), de Parme : II, p. 379.
Venant (St) : II, p. 669.
Véronique (Bse) de Binasco : II, p. 147, 171, 184, 364, 485, 516.
Vianney (Vén.), curé d'Ars : II, p. 216, 669.
Victor (St) : II, p. 652.
Victorin (St) : III, p. 373.
Villane (Bse) de Florence : II, p. 207.
Vincent (St), martyr : II, p. 148.
Vincent Ferrier (St) : II, p. 349, 404, 605, 655, 662 ; III, p. 46.
Vintras (Michel) : III, p. 167.
Vitalien (St) : II, p. 581.
Vite (St) : II, p. 160.
Walfrid (St) : II, p. 151.
Walten (St) : II, p. 389.
Warburge (Ste) : II, p. 583.
Wenceslas (St), de Bohême : II, p. 152.
Wilfrid (St) : II, p. 158, 600.
Wolfheim (St) : II, p. 600.
Wulfrand (St) : II, p. 275 ; III, p. 359.
Ynigo (St) : II, p. 567.
Yves (St) : II, p. 144.
Zite (Ste) : II, p. 593.
Zozime (St) : II, p. 145.

AUTEURS ET OUVRAGES

CITÉS DANS LES QUATRE VOLUMES DE LA MYSTIQUE

ABELLY, *Histoire de saint Vincent de Paul.* Paris, 1839.

AELRED (St), *Serm. de Oneribus.* Migne, P. L., t. 195.

AGOBARD (St), *Epistol. ad Bartholomæum.* Migne, P. L., t. 104.

AGRIPPA HENRI-CORNEILLE, *De occulta philosophia.* Anvers, 1530.

AILLY (PIERRE D'), *Vie de saint Pierre Célestin.* Boll., 19 mai, t. 17.

AIMOIN, *Miracula sancti Benedicti.* Boll., 21 mars, t. 9.

ALBERT LE GRAND, *De adhærendo Deo liber,* Opera, t. 21. Lyon, 1651.

ALLAN KARDEC, *Le livre des esprits,* in-12. Paris, 1865, 13e éd. — *Le livre des médiums,* in-12. Paris, 1864.

ALPHONSE DE LIGUORI (St), *Theologia moralis.* — *Praxis confessarii.* Paris, 1822.

ALVAREZ DE PAZ, *De vita spirituali.* Paris, Vivès, 6 vol. in-4o.

ALVAREZ PÉLAGE, *De planctu Ecclesiæ.* Lyon, 1517.

AMBROISE (St), *De Spiritu sancto.*— *Epistolæ de sacramentis.* Migne, P. L., t. 16.

AMMIEN MARCELLIN, *Rerum gestarum libri XXXI,* 3 vol. in-8o. Leipsick, 1808.

AMOLON, *Epist. ad Theoboldum.* Migne, P. L., t. 116.

ANGÈLE (Bse) DE FOLIGNO, *Ses révélations.* Boll., 4 janvier, t. 1.

ANSELME (St), *Lib. de inconsideratione.* — *Lib. cur Deus homo.* Migne, P. L., t. 158 et 159.

ANTOINE D'AÇA, *Vie admirable de sainte Jeanne de la Croix.* Lyon, 1614.

ANTONIN (St), *Summa.* Vérone, 1740.

APULÉE, *Les métamorphoses ou l'âne d'or,* 2 vol. in-8o. Paris, 1787.

ARISTOTE, *De moribus,* in-fol., Aureliæ Allobrogum, t. 2. 1505.

ARNAUD, *Vie de la bienheureuse Angèle de Foligno.* Boll., 4 janvier, t. 1.

ARNOULD, *Vie de saint Bernard.* Boll., 20 août, t. 38.

ARNOBE, *Adversus gentes.* Migne, P. L., t. 5.

ARTÉMIDORE, d'Éphèse, *Oneirocriticon.* Venise, 1518, in-8o.

ATHANASE (St), *Vita S. Antonii.* — *Epistol. ad Serapium.* Migne, P. G., t. 26.

AUGUSTIN (St), *Opera,* éd. Caillau, 40 vol. in-8o. Paris, 1836-1842.

AZEVEDO (Emmanuel d'), S. J., *Benedicti Papæ XIV doctrina de servorum Dei beatificatione et beatorum canonizatione in synopsim redacta,* in-4o. Bruxellis, 1840.

BAILLY, *Rapport sur le magnétisme.* Paris, 1784.

Baïus, *Opera*, in-4°. Cologne, 1696.

Ballerini, *Annotat. compend. theolog. moralis P. Gury*, 2 vol. in-8°. Paris, 1856.

Balmès, *Philosophie fondamentale*, 3e éd. Paris, 1855.

Baltus, *Réponse à l'histoire des oracles, par Fontenelle*, 2 vol. in-8°. Strasbourg, 1708.

Barnabéi (Jérôme), *Vie de saint Philippe de Néri*. Boll. 26 mai, t. 29.

Baronius, *Annales ecclesiastici*, éd. Aug. Theiner, Bar-le-Duc, 1864 et seq. — *Martyrologium romanum*. Romæ, 1586.

Bartholin (Thomas), *De Cruce*, in-32. Amsterdam, 1670.

Basile (St) le Grand, *Liber de Spiritu sancto*. Migne, P. G., t. 32. — *Advers. Eunomium*, t. 29. — *Hom. in SS. Quadrag. martyres*, t. 31.

Bautain, *Avis aux chrétiens sur les tables tournantes et parlantes*. Paris, 1853. — *Psychologie expérimentale*, 2 vol. in-8°. Strasbourg, 1839.

Bayle (A.), *Vie de saint Vincent Ferrier*, in-8°. Paris, 1855.

Bayle (Pierre), *Dictionnaire historique*. — *Réponses aux questions d'un provincial*. — *Pensées diverses écrites à un docteur de Sorbonne*, 4 vol. in-fol. La Haye, 1727.

Bayonne (le P. H.), *Vie de sainte Catherine de Ricci*, 2 vol. in-12. Paris, 1873.

Bède, *Historia ecclesiast*. Migne, P. L., t. 95.

Bellarmin, *Controversiæ*. — *De septem Christi verbis*, 7 vol. in-fol. Venise, 1721.

Bénézet, *Des tables tournantes et du panthéisme*. Toulouse, 1854.

Benincasa, *Vie de saint Rainier de Pise*. Boll. 17 juin, t. 24.

Benoit XIV, *De servorum Dei beatificatione et sanctorum canonizatione*, 7 vol. in-fol. Venise, 1764-1767.

Bergier, *Dictionn. de théologie*, 8 vol. in-8°. Toulouse, 1817.

Bernard (St), *In cantic. sermones*. — *De diversis sermonibus*, 3 vol. in-8°. Lyon, 1845.

Bersot (E.), *Mesmer et le magnétisme animal*, in-12. Paris, 1853.

Berthaumier, *Hist. de saint Bonaventure*, in-8°. Paris, 1858.

Bérulle, *Traité des énergumènes*. *Œuvres*, Paris, 1657.

Bichat, *Recherches physiologiques sur la vie et sur la mort*, in-8°. Paris, 1800.

Billot (Dr), *Correspondance sur le magnétisme vital entre un solitaire et M. Deleuze*, 2 vol. in-8°. Paris, 1840.

Billuart, *Summa S. Thomæ*, 20 vol. in-8°. Paris, 1829.

Binsfeldius, *De confessionibus maleficorum et sagarum*, in-12. Cologne, 1623.

Bizouard, *Des rapports de l'homme avec le démon*, 6 vol. in-8°. Paris, 1863-1864.

Blanc (Hippolyte), *Le merveilleux dans le jansénisme, le magnétisme*, etc., in-8°. Paris, 1865.

Blaze de Bury, *Les musiciens contemporains*, in-12. Paris, 1856.

Blosius (Louis de Blois), *Opera*, in-fol. Louvain, 1568.

Bodin, *Traité de la démonomanie*, in-4°. Paris, 1589.

Boguet, *Discours des sorciers*, in-12. Rouen, 1606.

Bollandistes. Édition Victor Palmé.

Bona, *De discretione spirituum*. — *Via compendii ad Deum*. Antuerpiæ, 1677.

Bonal, *Institutiones theolog.*, 11e éd., 6 vol. in-12. Toulouse, 1874.

Bonaventure (St), *Opera*, 15 vol. in-4°, éd. Vivès.

Bonniot (P. de), *Le miracle et les sciences médicales*, in-12. Paris, 1879. — *Les possédées de Verzégnis*, art. du Contemporain, 1er août 1880.

Boré (Léon), *Les stigmatisées du Tyrol*, in-12. Paris, 1846.

Bosroger (le P. Esprit du), *La piété affligée* ou *Discours historique et théologique des religieuses de Louviers*, in-12. Rouen, 1652.

Bossuet, *Élévations sur les mystères*. — *Méditations sur les Évang*. — *Sermons divers*. — *Mystici in*

tuto. — *Instruction sur les états d'oraison.* — *Traité de la concupiscence.* — *Connaissance de Dieu et de soi-même.* — *Sermons sur les démons.*

BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire de la divination dans l'antiquité*, 4 vol. in-8°. Paris, 1879-1882.

BOUCHUT (Dr), *Nervosisme*, in-8°. Paris, 1860.

BOUFFIER (Gabriel), *La vénérable servante de Dieu Anna-Maria Taïgi.* Paris, 1865.

BOUGAUD, *Vie de sainte Chantal*, 2 vol. in-12. Paris, 1865. — *Vie de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque*, 3e éd. Paris, 1875.

BOUHOURS, *La vie de saint François Xavier.* Paris, 1682.

BOURDIN (Dr), *Hallucinations.* — *Illusions.* Art. de l'*Encyclopédie des sciences, des lettres et des arts.* 1879.

BOURNEVILLE et REGNARD (Drs), *Iconographie photographique de la Salpêtrière*, 3 vol. in-4°. Paris, 1878-1882.

BOUVIER, *Institut. theologic.*, 6 vol. in-12, 15e éd. Paris, 1881. — *Lettre circulaire sur les tables tournantes.* Le Mans, 1853.

BOVERIUS, *Vie de saint Félix de Cantalice.* Boll., 18 mai, t. 17. — *Ann.-Ord. Capuccin.*, in-fol. Lyon, 1676.

BRACHET (Dr), *Traité de l'hypocondrie*, in-8°. Paris, 1837. — *Physiologie de l'homme*, 2 vol. in-8°. Paris, 1855.

BRAID, *Neurypnology or the rationale of nervous sleep, considered us relation with animal magnetism.* London, 1843.

BRIERRE DE BOISMONT (Dr), *Des hallucinations*, in-8°. Paris, 1862.

BRIGITTE (Ste), *Revelationes a card. Turrecremata recognitæ.* Anvers, 1611.

BRIQUET (Dr), *Traité de l'hystérie*, in-8°. Paris, 1847.

BROGLIE (Albert de), *L'Église et l'empire romain au* IVe *siècle*, 6 vol. in-8°. Paris, 1856-1866.

BRUGMAN (J.), *Vie de sainte Lidwine.* Boll., 14 avril, t. 11.

BULLET, *Hist. de l'établiss. du christianisme.* Migne, Dém. év., t. 12.

BURDACH, *Traité de physiologie*, trad. par Jourdan, 5 vol. in-8°. Paris, 1827.

BURDIN et DUBOIS (d'Amiens), *Hist. académique du magnétisme animal*, in-8°. Paris, 1841.

CAJETAN, *In Summam D. Thomæ.* Pavie, 1698.

CALMEIL (Dr), *De la folie*, 2 vol. in-8°. Paris, 1845.

CALMET (Dom), *Dissertations sur la Bible.* Paris, 1767. — *Traité sur les apparitions des esprits et sur les vampires*, 2 vol. in-12. Paris, 1751.

CAMPI (Aug.), *Vie de la vénérable Marie Bagnési.* Boll., 28 mai, t. 19.

CAPGRAVE, *Vie de saint Oswald.* Boll. 28 février, t. 6.

CARAMUEL, *Dominicus.* Vienne en Autriche, 1655.

CARDAN, *Opera*, 10 vol. in-fol. Lyon, 1663.

CARDELLACH (Némésius), prêtre de la Mission, *Santa Teresa de Jesus, y las espinas de su corazon.* Valencia, 1876.

CARRÉ DE MONTGERON, *La vérité sur les miracles du diacre Pâris*, 4 vol. in-4°, 2e éd. Cologne, 1747.

CASSIEN, *Collationes.* Migne, P. L., t. 49.

CASSIODORE, *De rerum varietate.* Migne, P. L., t. 69.

CASTRO (Alphonse de), *De justa hæreticorum punitione*, in-fol. Paris, 1571.

CEPARI, *Vie de sainte Marie-Madeleine de Pazzi.* Boll., 25 mai, t. 19. — *Vie de saint Louis de Gonzague*, BB., 21 juin, t. 25.

CÉSAIRE D'HEISTERBACH, *Historiarum memorabilium l. XII.* Cologne, 1599.

CHARCOT (Dr), *Leçons sur les maladies du système nerveux faites à la Salpêtrière, recueillies et publiées par le Dr* BOURNEVILLE, in-8°. Paris, 1880.

CHARPIGNON (Dr), *Physiologie, médecine et métaphysique du magnétisme*, in-8°. Paris, 1848.

Chateaubriand, *Génie du christianisme.*

Chevreul, *De la baguette divinatoire, du pendule dit explorateur, et des tables tournantes,* in-8°. Paris, 1854.

Christian (P.), *Histoire de la magie, du monde surnaturel,* etc., in-4°. Paris, 1870.

Chrysostome (St Jean), *Homiliæ.* Migne, P. G., t. 59.

Cicéron, *Academ. quæst.* In-fol., t. 4. Coloniæ Allobrogum, 1615.

Cissey (Louis de), *Vie de Marguerite du Saint-Sacrement,* in-8°. Paris, 1856.

Climaque (St Jean), *Scala paradisi.* Migne, P. Gr. t. 88.

Concina, *Theologia christiana.* Rome, 1773.

Coconnier, dom. *L'Hypnotisme franc,* in-12.

Conférences d'Angers, 13 vol.

Corderius ou Corder (Balthazar), *Annotat. in Dionys. Areop.* Migne, P. G., t. 3.

Corneille-la-Pierre, *Commentaria in Script.* Melitæ, 10 vol. in-4°. 1843.

Crocq (Dr), *Bulletin de l'Ac. royale de Belgique.* 1875.

Cyprien (St), *Opera,* éd. Caillau, in-8°. Paris, 1829.

Cyrille d'Alexandrie (St), *In Joann. Evangel.* Migne, P. G., t. 74. — *Thesaurus,* t. 75.

Cyrille de Jérusalem (St), *Catecheses.* Migne, P. G., t. 33.

Cyrille, moine, *Vie de saint Euthyme.* Boll., 20 janvier, t. 2.

Dagonet (Dr), *Nouveau traité élémentaire et pratique des maladies mentales,* in-8°. Paris, 1876.

Damascène (St Jean), *De fide orthodoxa.* Migne, P. Gr., t. 94.

Damien (St Pierre), *Serm. de Assumptione.* — *Serm. de S. Stephano.* Migne, P. L., t. 144.

Darembert (Ch.) et Saglio (Edm.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines,* publié par fascicules, 1873. Paris, Hachette.

Darras, *Vies des saints,* 12 vol. in-8°. Paris, chez Vivès, 1855.

Debreyne, *Précis de physiologie humaine,* in-8°. Paris, 1844. — *Essai sur la théologie morale,* in-8°. 1843. — *Pensées d'un croyant catholique,* in-8°. 1844.

Dechambre (Dr), *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales.* Paris, 1865, inachevé en 1882. — Art. *Mesmérisme,* 1873.

Deleuze, *Histoire critique du magnétisme,* 2 vol. in-8°, 2e éd. Paris, 1819.

Del Rio, *Disquisitiones magicæ,* in-4°. Mayence, 1600.

Denis l'Aréopagite (St), *Opera.* Migne, P. Gr., t. 3.

Denis le Chartreux, *Opuscula,* in-fol. Cologne, 1559.

Descuret (Dr), *La médecine des passions,* 2 vol. in-8°. Paris, 1844.

Didyme, *Liber de Spiritu sancto.* — *De Trinitate.* Migne, P. G., t. 39.

Dugloso Longin, *Acta S. Stanislai.* Boll., 7 mai, t. 15.

Dupiney de Vorepierre, *Dictionnaire.* Paris, 1867.

Durand (Dr Tony), *Une révolution en philosophie,* in-12. Paris, 1880.

Duroy de Bruignac, *Satan et la magie de nos jours,* in-8°. Paris, 1864.

Eadmer, *Liber de S. Anselmi similitudinibus.* Migne, P. L., t. 159.

Eckbert, *Vie de sainte Élisabeth de Schonauge.* Migne, P. L, t. 195.

Épiphane (St), *Adversus hæreses.* Migne, P. Gr., t. 42.

Ernald, *Vie de saint Bernard de Clairvaux.* Boll., 20 août, t. 38.

Esquirol (Dr), *Maladies mentales,* 2 vol. in-8°. Paris, 1838.

Étienne de Juliers, *Vie de sainte Colette.* Boll., 6 mars, t. 7.

Eusèbe (Pamphile), *Histor. ecclesiastic.* — *Vita Constantini.* Migne, P. Gr., t. 20.

Ezquerra (Joseph-Lopez), *Lucerna mystica,* in-4°. Bassani, 1782.

Faillon, *Vie de M. Olier,* 3 vol. in-8°. Paris, 1873. — *Vie de M. de Lantages.* Paris, 1830.

FÉNELON, *Œuvres*, 4 vol. in-4°. Paris, 1843.
FIGUIER (Louis), *Histoire du merveilleux*, 4 vol. in-12. Paris, 1859-1862.
FILLION, *Évangile selon saint Matthieu*, in-8°. Paris, 1878.
FLAMINI, (J.-Antoine), *Vie de sainte Catherine de Bologne*. Boll., 9 mars, t. 8.
FORTUNAT VENANCE, *Vie de saint Médard, évêque de Noyon*. Boll. 8 juin, t. 22.
FRANÇOIS DE SALES (St) *Œuvres*.
FRANCO (Jés.), *L'Hypnotisme*.
FULGENCE DE RUSPE (St), *De prædestinatione*. — *Contra Arianos*. Migne, P. L., t. 65.

GABUTIUS (Antoine), *Vie de saint Pie V*. Boll., 5 mai, t. 14.
GALLONIO (Antoine), *Vie de saint Philippe de Néri*. Boll., 26 mai, t. 19.
GASPARIN (de), *Des tables tournantes*, 2 vol. in-12. Paris, 1854.
GAUDIER (Le), *De natura et statibus perfectionis*, in-fol. Paris, 1643.
GAUTHIER (Aubin), *Hist. du somnambulisme chez tous les peuples*, 2 vol. in-8°. Paris, 1842.
GAUTHIER (Auguste), *Recherches historiques sur la médecine dans les temples chez tous les peuples*. Paris, 1844.
GAUTIER (Théophile), Feuilleton de *la Patrie*, 10 juillet 1843.
GENNADE, *De ecclesiast. dogmat. liber*. Migne, P. L., t. 58.
GEORGE (Dr H.), *Traité élémentaire d'hygiène*. Paris, 1870.
GÉRALD, *Vie de saint Étienne de Muret*. Boll., 8 février, t. 5.
GERSON, *Opera*, 5 vol. in-fol. Antuerpiæ, 1706.
GERTRUDE (Ste), *Insinuationes divinæ pietatis*, in-8°. Paris, 1662.
GINOUILHAC, *Hist. du dogme catholique*, 3 vol. in-8°. Paris, 1866.
GIRY, *Vies des saints*, 2 vol. in-fol. Paris, 1683.
GIUSSANO, *Vie de saint Charles Borromée*. Lyon, 1685.
GLAIRE, *Livres saints vengés*, 2 vol. in-8°. Paris, 1845.
GODINEZ, *Practica de la theologia mistica*. Pamplona, 1704.
GÖRRES, *La mystique divine, naturelle et diabolique*, 2e éd., trad. par Ch. de Sainte-Foi. Paris, 1862.
GOSSELIN, *Hist. littéraire de Fénelon*. Lyon, 1843.
GOUGENOT DES MOUSSEAUX, *Les médiateurs et les moyens de la magie*. Paris, 1863. — *Mœurs et pratiques des démons*, 1865. — *La magie au XIXe siècle*, 1860. — *Les hauts phénomènes de la magie*, in-8°. 1864.
GOUSSET, *Théologie morale*, 2 vol. in-8°. Paris, 1851.
GOVEA (Antoine), *Vie de saint Jean de Dieu*. Boll., 8 mars, t. 7.
GRASSET, *Vie de sainte Catherine de Bologne*. Boll., 9 mars, t. 8.
GRÉGOIRE LE GRAND (St), *In Ev. homel*. Migne, P. L., t. 76. — *Moralium*, t. 75. — *Dialog.*, t. 77.
GRÉGOIRE DE NAZIANZE (St), *Carmina*, Migne, P. G., t. 37. — *Oratio contra Julianum*, t. 35.
GRÉGOIRE DE NYSSE (St), *De vita S. Gregorii thaumat*. Migne, P. G., t. 46. — *De vita S. Patris Ephrem*. — *De hominis opificio*, t. 44.
GRÉGOIRE DE TOURS (St), *Lib. de gloria confessor*. — *Historia Francorum*. — *De mirac. S. Martini*. — *Vitæ Patrum*. Migne, P. L., t. 71.
GRETSER (J.), *De sancta Cruce*, in-fol. Ingolstadt, 1616.
GRILLAND (P.), *Tract. de sortilegiis*, in-8°. Francfort-sur-Mein, 1593.
GUÉRIN (Paul), *Les petits Bollandistes*, 15 vol. in-8°. Paris, 1867-1869.
GUIBERT (Mgr), (depuis card. arch. de Paris), *Lettre pastorale sur les dangers des expériences des tables tournantes*, 27 nov. 1853. Œuvres pastor., t. 1.
GUILLAUME, abbé de Saint-Thierri de Reims, *Vie de saint Bernard de Clairvaux*. Boll., 20 août, t. 39.
GUILLAUME DE NARNI, *Vie de sainte Chélidoine*. Boll., 13 octobre, t. 54.
GUILLAUME DE PARIS, *De universo*. — *De legibus*, 2 vol. in-fol. Orléans, 1674.

GUILLAUME DE SAINT-ALBAN, *Vie de saint Alban*. Boll., 22 juin, t. 25.
GURY, *Compend. theologiæ moralis*, 2 vol. in-12. Paris, 1868.

HABERT, *Theologia. — De Gratia*. Migne, Gr. C. de théol., t. 10.
HAMON, *Vie de saint François de Sales*, 2 vol. in-8°. Paris, 1862.
HANSEN (Léonard), *Vie de sainte Rose de Lima*. Boll., 26 août, t. 39.
HARPHIUS, *Theologia mystica*, in-fol. Cologne, 1553.
HÉRODOTE, *Historia*. Robert-Étienne, 1570.
HETTINGER (Franz), *Apologie du christianisme*, 5 vol. in-8°. Bar-le-Duc, 1869.
HILAIRE (St) de Poitiers, *Lib. contra Constantium*. Migne, P. L., t. 10.
HILDEGARDE (Ste), *Scivias sive libri tres visionum ac revelationum*. Migne, P. L., t. 197.
HOME DANIEL DUNGLAS, *Révélations sur ma vie surnaturelle*, in-12. Paris, 1863.
HOMÈRE, *Odyssée*.
HORACE, *Satyræ*.
HUC, *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine*, 2 vol. in-8°. Paris, 1850.
HUGON (P.), *Vie du vénérable Nicolas de la Roche*. Boll., 22 mars, t. 9.
HUGUES DE FLORE, *Vie de sainte Ivette*. Boll., 13 janvier, t. 2. — *Vie de la vénérable Ida de Louvain*. Boll., 13 avril, t. 11.
HUGUES DE SAINT-VICTOR, *Eruditionis didascalicæ libri VII. — De sacramentis. — De amore sponsi ad sponsam*. Migne, P. L., t. 176 et 177.
HUSSON (Dr), *Rapport sur le magnétisme*. Acad. de médecine, 1837.

IMBERT-GOURBEYRE (Dr), *Les stigmatisées*, 2 vol. in-12. Paris, 1873.
ISIDORE DE ISOLANIS, *Vie de la bienheureuse Véronique de Binasco*. Boll., 13 janvier, t. 2.
ISIDORE DE SÉVILLE (St), *Etymolog*. Migne, P. L., t. 82.

JACCOUD (Dr), *Nouveau dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, 32 vol. in-8°. Paris, 1864-1882.
JACQUES DE VITRY, *Vie de Marie d'Oignies*. Boll., 23 juin, t. 25.
JEAN (diacre), *Vie de saint Grégoire le Grand*. Migne, P. L., t. 75.
JEAN, patriarche de Jérusalem, *Vita S. Joann. Damasc*. Migne, P. G., t. 94.
JEAN DE LA CROIX (St), *Montée du Carmel. — Nuit obscure. — Vive flamme*. Paris, 1864.
JEAN DE JÉSUS-MARIE, *Tract. de theologia mystica*, in-fol. Cologne, 1550.
JEAN DE SAINTE-MARIE, *Les vies et actions mémorables des saintes et bienheureuses filles du glorieux patriarche saint Dominique*, 2 vol. in-8°. Paris, 1636.
JÉRÔME (St), *Vita S. Hilarionis. — Vita S. Pauli*. Migne, P. L., t. 23.
JÉRÔME DE RAZZIOLO, *Vie de saint Jean Gualbert*. Boll., 12 juillet, t. 30.
JÉRÔME DE SAINT-JOSEPH, *Abrégé de la vie du bienheureux P. saint Jean de la Croix*. Paris, 1877.
JOSÈPHE FLAVIEN, *Antiquitates Judaicæ*, in-fol. Lyon, 1726.
JUNCTA (Fr.), *Vie de la bienheureuse Marguerite de Cortone*. Boll., 22 février, t. 6.
JUSTE-LIPSE, *De Cruce*, in-fol. Lyon, 1613, t. 2.
JUSTIN (St), *Apologia 1a pro christianis. — Dialog. cum Tryph*. Migne, P. Gr., t. 6.

KEMPIUS (Martin), *De osculis*. Francfort, 1680.
KLÉE (Henri), *Manuel de l'hist. des dogmes chrétiens*, 2 vol. in-8°. Paris, 1848.

LABBE, *Sacrosancta concilia*. Paris, 1671.
LABIS, *Abrégé de la vie de la bienheureuse Marie des Anges*, in-12. Paris, 1860.
LACORDAIRE, *Vie de saint Dominique*. Paris, 1841.
LANCRE (Pierre de), *Tableau de l'inconstance des démons*, in-4°. Paris, 1613.

LANSPERG (Jean), *Insinuationes pietatis, seu vita S. Gertrudis*, in-8°. Paris, 1662.

LANTAGES (de), *Vie de la vénérable Mère Agnès de Jésus*, nouvelle éd. par M. LUCOT. Paris, 1863.

LA TASTE (dom), *Lettres théologiques*, 2 vol. in-8°. Avignon, 1739.

LAUREA BRANCATI, *Opusc. de Oratione*. Rome, 1688.

LAURENS (André du), *De mirabili strumas sanandi vi solis Galliæ regibus christianiss. divinitus concessa*, in-12. Paris, 1609.

LAURENS (H.), *Morceaux choisis de la Bible*, in-8°. Toulouse, 1869.

LAURENT (Fr.), *Vie de saint Pierre d'Alcantara*. Boll., 19 octobre, t. 56.

LAURENT JUSTINIEN (St), *Lib. de discipl. et perfect. monastic. conversationis. — De spirituali et casto Verbi animæque connubio. — Fasciculus amoris*, in-fol. Paris, 1554.

LAVIOSA (Bernard), *Vie de la bienheureuse Marie-Françoise des Cinq-Plaies*, in-12. 1866.

LE BRUN, *Histoire critique des pratiques superstitieuses*, 3 vol. in-12. Paris, 1732.

LECANU, *Histoire de Satan*, in-8°. Paris, 1861.

LEFEBVRE (Dr), *Louise Lateau, de Bois-d'Haine, sa vie, ses extases, ses stigmates*. Louvain, 1870.

LEGRAND, *De Deo ac divinis attributis*. Migne, Gr. C. de théol., t. 7.

LE LOYER, *Quatre livres des spectres ou apparitions et visions d'esprits se montrant sensiblement aux hommes*, in-4°. Angers, 1586.

LENORMANT (Fr.), *La magie chez les Chaldéens*, in-8°. Paris, 1874.

LÉON LE GRAND (St), *Sermones*. Migne, P. L., t. 54.

LÉONCE, *Vie de saint Siméon Salus*. Boll., 1er juillet, t. 28.

LEQUEUX, *Tract. de virtutibus*. Paris, 1843.

LERICHE, *Études sur les possessions en général, et sur celles de Loudun en particulier*. 1859.

LESSIUS, *De justitia*, in-fol. Lyon, 1630.

LIGNAC (de), *Présence corporelle de l'homme en plusieurs lieux, prouvée possible par les principes de la bonne philosophie*, in-12. Paris, 1764.

LIVRES LITURGIQUES : *Bréviaire Romain. - Rituel Romain. - Rituel Parisien. - Sacerdotale*. Venise, 1587.

LLORENTE, *Histoire critique de l'Inquisition*, 4 vol. in-8°. Paris, 1818.

LOER, *Vie de Denis le Chartreux*. Boll., 12 mars, t. 8.

LOMBARD (Pierre), *Sententiarum libri IV*. Migne, Patr. lat. t. 192.

LORIN, *In Act. Apostolorum com.*, in-fol. Lyon, 1609.

LOSA (François), *La vie de Grégoire Lopez dans la Nouvelle-Espagne*. Paris, 1655.

LOUBERT (abbé J.-B.), *Le magnétisme et le somnambulisme devant les corps savants, la cour de Rome et les théologiens*, in-8. Paris, 1844.

LOUIS DE LÉON, *Nombres de Cristo*, in-12. Barcelone, 1846. — *Des noms de J.-C.*, trad. par l'abbé Postel, in-8°. Paris, 1856.

LOUIS DE SAINT-JACQUES, *Vie de Michel-des-Saints*, trad. de l'abbé Veyrenc, in-12. Paris, 1862.

LUCAIN, *Pharsale*, trad. par Courtaud-Diverneresse, in-8°. Paris, 1836.

LUCIEN, *Dialog. necyomantic*, in-12. Lyon, 1549.

LUGO (de), *De mysterio Incarnationis. — De virt. Fidei divinæ*, 8 vol. in-4°. Éd. Vivès.

LUZERNE (de la), *Dissert. sur les prophéties*, in-8°. Lyon, 1843.

MACROBE, *Saturnalia*. Biponti, 1788.

MAIOLO (Simon), *Dies caniculares*, in-4°. Ursellis, 1600.

MALEBRANCHE, *Recherche de la vérité*, 4 vol. in-12. Paris, 1749.

MANSI, *In constitutiones apostol. annotatio*. Migne, P. Gr., t. 1.

MARGUERITE-MARIE ALACOQUE (Bse), *Vie et œuvres*, 2 vol. in-8°. Paris, 1867.

MARIE D'AGRÉDA, *La Cité mystique de Dieu*, trad. du P. Croset, 6 vol. in-8°. Paris, 1857.

Martène (dom), *De antiquis Ecclesiæ ritibus*. Reims, 1702.

Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, in-8°. Paris, 1865.

Martinet, *Theologia moralis*, 3 vol. in-8°. Paris, 1867.

Matignon (le P.), *La question du surnaturel*, in-12. Paris, 1861. — *Les morts et les vivants*, in-12. Paris, 1862.

Mattiotti, *Vie de sainte Françoise Romaine*. Boll., 9 mars, t. 8.

Maury (Alfred), *La magie et l'astrologie*, in-12. Paris, 1864. — *Le sommeil et les rêves*, in-12. Paris, 1865.

Mayol, *Summa moralis*. Migne, Gr. C. de théol., t. 14.

Ménardaye (de la), *Examen et discussion critique de l'histoire des diables de Loudun*, in-12. Liège, 1749.

Ménestrier (le P.), *Réflexions sur les usages et les indications de la baguette*. Lyon, 1694.

Mengo (Jérôme), *Flagellum dæmonum*. — *Remedia probatissima*.— *Fustis dæmonum*, 2 vol. in-8°.

Métaphraste, *Vie de saint Siméon Stylite*. Boll., 5 janvier, t. 1.

Milton, *Le Paradis perdu*, trad. de Chateaubriand. Œuvres de Chateaubriand.

Mirville (de), *Des esprits, et de leurs manifestations diverses*, 6 vol. in-8°. Paris, 1863-1867.

Mizauld (Antoine), *Memorabilium centuriæ*, in-12. Cologne, 1584.

Molinos, *Propositiones damnatæ ab Innoc. XI*. Apud Enchiridion Denzinger. Wirceburgi, 1854.

Monnin (Alfred), *Le curé d'Ars*, 2 vol. in-8°, 9e éd.

Montagne, *De Gratia*. Migne, Gr. C. de théol., t. 10.

Montaigne (Michel), *Essais*, 3 vol. in-4°. Paris, 1725.

Montalembert, *Les moines d'Occident*. — *Vie de sainte Élisabeth de Hongrie*, 5e éd. Paris, 1859.

Moreau (Dr), de Tours, *Du haschich et de l'aliénation mentale*, in-8°. Paris, 1845.

Moréri, *Dictionnaire historique*, 4 vol. in-fol. Amsterdam, 1698.

Nicéphore, *Vita S. Andreæ Sali*. Boll., 28 mai, t. 19.

Nicéphore Grégoras, *De Insomniis*. Migne, P. G., t. 149.

Nider (Jean), *Formicarium de maleficiis et eorum deceptionibus*, in-12. Francfort, 1582.

Nil (St), *Epist*. Migne, P. G., t. 79.

Olivet, *Vie de la bienheureuse Osanne de Mantoue*. Boll., 18 juin, t. 24.

Origène, *Periarchon*.— *Contra Celsum*. Migne, P. G., t. 11.

Osanne de Mantoue (Bse), *Ses révélations*. Boll., 18 juin, t. 24.

Ozanam (Frédéric), *Les poètes franciscains*, in-8°, 3e éd. Paris, 1859.

Ovide, *Amor*. — *De arte amandi*. — *Heroid*. Lugduni Batavorum, 1661.

Pailloux (le P.), *Le magnétisme, le spiritisme et la possession*, in-12. Paris, 1863.

Pallade, *Vie de saint Macaire d'Égypte*. Boll., 15 janv., t. 2.

Papebroch, *De Vita, operibus et virtutibus J. Bollandi*. Boll., mars, t. 7.

Pascal, *Pensées*. Tours, 1879.

Pastrovicchi, *Vie de saint Joseph de Copertino*. Boll., 18 sept., t. 45.

Paul, diacre, *Vie de saint Grégoire le Grand*. Migne, P. L., t. 75.

Paulin, *Vie de saint Ambroise*. Migne, P. L., t. 14.

Paulin de Nole (St), *Poemata*. Migne, P. L., t. 61.

Pauper (Marcelline), *Vie de Marcelline Pauper, de la congrégation des sœurs de la Charité à Nevers, écrite par elle-même*, in-8°. Nevers, 1871.

Pausanias, *De tota Græcia libri X*, in-fol. Bâle, 1550.

Perrone (S.-J.), *Prælectiones theologic.*, in-8°. Ratisbonne, 1866.

Petau (Denis), *Theologic. dogmata*. Éd. Vivès.

PÉTÉTIN (Dr), *Mémoire sur la découverte des phénomènes que présentent la catalepsie, le somnambulisme.* Lyon, 1787. — *Électricité animale*, 1808.

PETIT (Dr H.), *Une épidémie d'hystéro-démonopathie à Verzegnis.* Revue scientifique, avril 1880.

PHILIPPE DE LA TRÈS SAINTE TRINITÉ, *Summa theologiæ mysticæ*, 3 vol. in-4°. Bruxelles, 1874.

PHILON, *De specialibus legibus.* Lyon, 1555.

PHILOSOPHUMENA, *sive hæresium omnium confutatio.* Éd. par Mgr O'Cruice, in-8°. Paris, 1860.

PICOT, *Mémoires pour servir à l'hist. ecclésiast. pendant le* XVIIIe *siècle.* Paris, 1854.

PIÉRALISI (P.), *La metafisica.* Rome, 1878.

PIERRE DE DACIE, *Vie de la bienheureuse Christine de Stommeln.* Boll., 22 juin, t. 25.

PIERRE DE FLORENCE, *Vie de la bienheureuse Marguerite Faventine.* Boll., 26 août, t. 39.

PIERRE DE NATALIBUS, *Catalogus sanctorum.* Lyon, 1542.

PLATON, *De convivio.* — *Opera.* Lyon, 1548.

PLINE L'ANCIEN, *Naturalis historia*, in-fol. Bâle, 1525.

POIRÉ, *La triple couronne de la bienheureuse Vierge Mère de Dieu*, 2 vol. in-8°. Paris, 1858.

POLIDORE (Valère), *Practica exorcistarum*, in-8°. Padoue, 1582.

PONSI (Dominique), *Vie de sainte Agnès de Montepulciano*, in-8°. Paris, 1865.

PORPHYRE, *Vie de Plotin*, in-12. Paris, 1747.

PORRI (Alessio), *Antidotario contra li demonij*, in-12. Venise, 1601.

POUSSIN, *Le spiritisme devant l'histoire et devant l'Église*, in-12. Paris, 1866.

PRESSY (de), *Instruction pastorale sur l'Eucharistie.*—*Œuvres.* Migne, t. 1.

PROSPER D'AQUITAINE (St), *Liber de promissionibus et prædictionibus Dei* (faussement attribué à saint Prosper). Migne, P. L., t. 51.

PRUDENCE (St), év. de Troyes, *Vie de sainte Maure.* Boll., 21 sept., t. 46.

PSELLUS, *De operatione dæmonum*, in-8°. Paris, 1615.

PUCCINI (Vincent), *Vie de sainte Marie-Madeleine de Pazzi.* Boll., 25 mai, t. 19.

PUEL (Dr), *Mémoire sur la catalepsie.* — *Mémoires de l'Académie de médecine*, t. 20. 1856.

PUYSÉGUR (marquis de), *Mémoires pour servir à l'histoire et à l'établissement du magnétisme animal*, in-8°. Londres, 1786.

QUINCEY (Thomas de), *Confessions of an english opium eater.* — *L'Anglais, mangeur d'opium, par A. D. M.* (Alfred de Musset), in-12. Paris, 1828.

RANZANE, *Vie de saint Vincent Ferrier.* Boll., 5 avril, t. 18.

RAVIGNAN (le P. de), *Clément XIII et Clément XIV*, 2 vol. in-8°. Paris, 1854.

RAYMOND DE CAPOUE, *Vie de sainte Catherine de Sienne.* Boll., 13 avril, t. 12. — *Vie de sainte Agnès de Montepulciano.* Boll., 20 avril, t. 11.

RAYNAUD (Théophile), *De stigmatismo sacro et profano*, Opera, t. 13.—*Pratum spirituale*, t. 17. Lyon, 1665.

RÉSENDE (André de), *Vie du bienheureux Gilles de Vaozel.* Boll., 14 mai, t. 16.

REVIUS, *Revue spiritualiste.* 1859, t. 2.

RIBADENEIRA, *Vies des saints*, trad. par l'abbé Darras, 12 vol. in-8°. Éd. Vivès, 1857.

RIBÉRA, *Vie de sainte Térèse.* Boll., 15 octobre, t. 55.

RICCARDI (Antonio), *Relation sur Marie-Dominique Lazzari, ou la patiente de Capriana.* Paris, 1846.

RICHARD, *Analyse des conciles*, 5 vol. in-4°. Paris, 1772.

RICHARD DE SAINT-VICTOR, *De Trinitate.* — *Benjamin minor.* — *Benjamin major.* — *De gradu charitatis.* Migne, P. L., t. 196.

RICHER (Dr Paul), *Études cliniques sur la grande hystérie*, in-8°. Paris, 1880.

RICHET (Dr Ch.), *Les démoniaques d'aujourd'hui et les démoniaques d'autrefois*. Revue des Deux-Mondes, 15 janv., 1er et 15 fév. 1880.

RIO, *L'art chrétien*, 4 vol. in-12. Paris, 1874.

RITTI (Dr), *Théorie physiologique des hallucinations*, in-8°. Paris, 1874.

ROGER (J.), *Histoire de Nicole de Vervins*, in-8°. Paris, 1863.

ROHAULT DE FLEURY, *Mémoire sur les instruments de la Passion*, in-4°. Paris, 1870.

ROHRBACHER, *Hist. univ. de l'Église cathol.* Paris, 1842-1849.

ROSSI (J.-B.), *Vie du bienheureux Jean Colombini*. Boll., 31 juillet, t. 34.

ROUARD DE CARD, *Le miracle de saint Dominique à Soriano*, broch. in-8°. Paris, 1871.

RUPERT, *Comm. in Canticum*. Migne, P. L., t. 168. — *De divinis officiis*, t. 170.

RUYSBROCK, *Opera e Belgico Latine a Surio carth.* Cologne, 1552.

SABATHIER-DUPUYTREN, *De la médecine opératoire*, 4 vol. in-8°. Paris, 1832.

SAINTE-CROIX (de), *Recherches historiques et critiques sur les mystères du paganisme*, 2 vol. in-8°. Paris, 1817.

SALMANTICENSES. Venise, 1721.

SALVATORI, *Vie de sainte Angèle de Mérici*, trad. de l'italien par Allibert, chanoine de Lyon, 1847.

SAMANIÉGO XIMÉNÈS, *Vie de la vén. Marie de Jésus, d'Agréda*, trad. du P. Croset, in-8°. Paris, 1857.

SANDRAS et BOURGUIGNON (Drs), *Traité pratique des maladies nerveuses*, 2 vol. in-8°. Paris, 1860.

SANSEVERINO, *Philosophia christiana*, 5 vol. in-8°. Naples, 1862.

SCARAMELLI, *Direttorio ascetico*, 2 vol. in-4°. Venise, 1784. — *Direttorio mistico*, in-4°. Venise, 1788.

SCHEMBECK (Fr.), *Vie de sainte Otte*. Boll., 5 mai, t. 20.

SCHMOEGER, *Vie d'Anne-Catherine Emmerich*, 3 vol. in-8°. Paris, 1868-1872.

SCHOTT (Gaspard), *Physica curiosa sive mirabilia naturæ et artis*, in-8°. Herbipoli, 1667.

SCHRAM, *Theologia mystica*, 2 vol. in-8°. Paris, 1848.

SÉRAPHIN (le P.), *Principes de théologie mystique*, in-8°. Tournai, 1873.

SHAKESPEARE, *Macbeth*. Paris, 1836.

SIGHART (Joachim), *Albert le Grand*. Paris, 1862.

SINISTRARI D'AMIENO, *De dæmonialitate, et incubis et succubis*, in-8°. Paris, 1875.

SOZOMÈNE, *Hist. Eccles.* Paris, 1668.

SPRENGER, *Malleus maleficarum*, in-8°. Venise, 1576.

STACE, *Thebaidos l. XII*. Amsterdam, 1624.

STAMPA (Pierre-Antoine), *Fuga Satanæ*, in-8°. Lyon, 1610.

STRAMBI, *Vie du bienheureux Paul de la Croix*, 2 vol. in-12, 1861.

SUAREZ, *Opera*. Paris, éd. Vivès, 1856.

SULPICE SÉVÈRE, *De vita B. Martini*. — *Epist. ad Bassulam*. Migne, Patr. lat., t. 20.

SURIN (le P.), *Dialogue spirituel*, 2 vol. in-18. Paris, 1741. — *Lettre au P. d'Attichy*. 3 mai 1635.— *Triomphe de l'amour divin sur les puissances de l'enfer en la possession de la mère prieure des Ursulines de Loudun*, in-12. Avignon, 1829.

SURIUS, *Vitæ sanctorum*. Cologne, 1617.

SUSO, *Œuvr.*, trad. par Cartier, in-8°. Paris, 1856.

SYLVESTRE DE FERRARE, *Vie de la bienheureuse Osanne de Mantoue*. Boll., 18 juin, t. 24.

SYLVIUS, *Comment. in D. Thomam*, 6 vol. in-fol. Anvers, 1714.

SYNÉSIUS, *De insomniis*. Migne, P. G., t. 66.

TANNOJA, *Mémoires sur la vie et la*

congrégation de saint Alphonse de Liguori, 3 vol. in-8°. Paris, 1842.

Tardy de Montravel, *Essai sur la théorie du somnambulisme magnétique*, in-8°. Londres, 1785.

Tatien, *Oratio adversus græcos*. Migne, P. G., t. 6.

Taulère, *Serm. in festo plurimorum martyrum*, in-fol. Cologne, 1548.

Térèse (Ste), *Sa vie par elle-même. — Le château intérieur. — Le chemin de la perfection. — Fondations. — Lettres*. Texte original, 2 vol. in-8°. Madrid, 1861.

Terrinca, *Vie de saint Bernardin de Sienne*. Boll., 20 mai, t. 20.

Tertullien, *Opera*, éd. Rigault, in-fol. Paris, 1634.

Théocrite, *Idylles*. Lugd. Batav., 1810.

Théodore Studite, *Vie de saint Arsène*. Boll., 19 juillet, t. 31.

Théodoric, *Vie de sainte Hildegarde*. Migne, P. L., t. 197.

Théodoret, *Eccles. historia*. Migne, P. G., t. 82.

Thiboudet, *Des esprits et de leurs rapports avec le monde visible, d'après la tradition*, in-8°. Paris, 1854.

Thierry d'Apolda, *Vie de saint Dominique*. Boll., 4 août, t. 35.

Thiers (J.-B.), *Traité des superstitions*, 4 vol. in-12. Avignon, 1777.

Thomas d'Aquin (St), *Summa theologic.—Quæst. Quodlibet.—Opusc. —In Magistrum sententiarum*.

Thomas de Cantimpré, *Vie de Christine l'Admirable*. Boll., 24 juillet, t. 32. — *Vie de sainte Lutgarde*. BB., 16 junii, t. 24.

Thomas de Celano, *Vie de saint François d'Assise*. Boll., 4 oct., t. 50.

Thouvenel, *Mémoire physique et médical sur les rapports qui existent entre la baguette divinatoire, le magnétisme et l'électricité*. 1784.

Thyrée, *De locis infestis. — De spirituum apparitionibus. — De dæmoniacis*, in-8°. Lyon, 1699.

Tillemont (Sébastien le Nain de), *Mémoires pour servir à l'histoire des six premiers siècles*, éd. in-4°. Paris, 1692.

Tite-Live, *Histor.*, in-fol. Francfort, 1612.

Tomasini (Jacques), *Relatio de sudore imaginis Patavinæ*. Boll., 26 mai, t. 19.

Tongiorgi, *Institut. Philos.*, 3 vol. in-8°. Bruxelles, 1864.

Tostat, év. d'Avila, *Commentaria in Script*. Venise, 1615.

Tristan (Jules de), *Recherches sur quelques effluves terrestres*. 1826.

Trithème, *Catalog. virorum illustrium*, in-fol. Cologne, 1546. — *Chronic. spanh. Opera historica*, 1601.

Turgeon (Mgr), archevêque de Québec, *Mandement sur les tables tournantes*. L'Ami de la Religion, 16 mars 1854.

Valère (Maxime), *Dictorum factorumque memorabilium libri IX*, in-18. Roterodami, 1680.

Valle de Moura, *De incantationibus seu ensalmis*, in-4°. Eboræ, 1620.

Vasquez, *De Incarnatione. — De Gratia*, in-fol. Lyon, 1631.

Velpeau, *Traité complet d'anatomie chirurgicale*, 2 vol. in-8°. Paris, 1837.

Verhæge, *Manuel de théologie mystique à l'usage des confesseurs*, in-12. Bruxelles, 1876.

Villecourt (cardinal), *Vie et institut. de S. Alphonse-Marie de Liguori, d'après les mémoires du P. Tannoja, et divers documents authentiques*, 4 vol. in-8°. Paris, 1864.

Vincent, *Compend. univers. theologiæ*, 6 vol. in-12. Lyon, 1868.

Vincent de Beauvais, *Speculum*. Douai, 1624.

Vintrasianisme, *Opuscule sur des communications annonçant l'œuvre de la miséricorde*. Paris, 1841.

Virgile, *Églogues*.

Voss, *Directorium mysticum* Scaramelli *in compend. redactum*, in-12. Tournai, 1856.

WADDING, *Vie du bienheureux François de Fabriano*. Boll., 22 avril, t. 12. — *Annales ordinis Minorum*. Rome, 1731.

WALLON, *Jeanne d'Arc*, 2 vol. in-12. Paris, 1875.

WARLOMONT (Dr), *Rapport médical sur les stigmates de Louise Lateau*. Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique, 1875.

WEBER (Bède), *Jeanne-Marie de la Croix et son époque*, trad. par Ch. de Sainte-Foi, in-8°. Paris, 1856.

WIER (Jean), *De præstigiis dæmonum*, in-4°. Bâle, 1583.

WIRCEBURGENSIS THEOLOGIA, 10 vol. in-8°. Paris, 1879.

ZACCHIAS, *Quæstiones medico-legal.* 2 vol. in-fol. Lyon, 1726.

ZANACHI (S.), *Vie de la bienheureuse Ursuline de Parme*. Boll., 7 avril, t. 10.

TABLE DES MATIÈRES

TROISIÈME SECTION

LES ANALOGIES HUMAINES

RAPPORTS DES PHÉNOMÈNES MYSTIQUES

AVEC CERTAINES EXCENTRICITÉS DE L'ORDRE NATUREL

CHAPITRE PREMIER — Pages.

I. Nécessité de signaler les phénomènes naturels qui présentent des analogies avec les manifestations mystiques 1

II. Difficulté de discerner le surnaturel d'avec le naturel, provenant de la contiguïté des deux ordres et des irrégularités apparentes de la nature 2

III. Il suffit d'étudier les anomalies naturelles qui prêtent à confusion, pour les distinguer de la mystique divine et des contrefaçons diaboliques 3

IV. Deux écueils à éviter : transformer constamment l'extraordinaire en surnaturel, et ramener tout surnaturel à l'extraordinaire 4

V. Paralogisme de l'argumentation rationaliste soutenue principalement par les médecins 4

VI. Marche de la discussion, et indication des points de vue. . . 10

LES ANALOGIES HUMAINES FRUIT DE L'IMPOSTURE

CHAPITRE II

I. L'imposture est fréquente dans les erreurs qui touchent à la mystique 11

II. On feint les scènes diaboliques. 11

III. On simule les faveurs divines, les révélations, les extases. Exemple rapporté par Zacchias. 12

IV. On cache sous ces apparences des maladies naturelles. . . . 13

V. Le démon mêle plus d'une fois ses mensonges à ceux de l'homme. Imposture diabolique de Madeleine de Cordoue. 14

VI. Le mobile de ces artifices est dans les passions humaines. Exemple prodigieux d'égarement par l'orgueil. 20

Pages.
VII. Les stratagèmes de la volupté, de la cupidité, du désir de molester, expliquent beaucoup de merveilleux 21
VIII. Difficulté de faire la juste part de l'imposture et de l'illusion inconsciente 24

ANALOGIE PROVENANT DE LA CONSTITUTION PHYSIOLOGIQUE

CHAPITRE III

I. Les illusions inconscientes prennent leur source dans le composé humain. 26
II. Le tempérament peut être pour beaucoup dans ces méprises, principalement le mélancolique, et aussi le nerveux et le sanguin. 26
III. Ces diverses complexions n'excluent pas les grâces mystiques. 28
IV. Les femmes sont particulièrement suspectes en fait de mystique ; elles n'en sont pas moins les sujets ordinaires de ces prodiges. 28
V. L'enfance et la vieillesse sont exposées aux illusions ; aucun âge cependant ne fait obstacle au surnaturel extraordinaire. 31

ANALOGIES NÉES DE L'IMAGINATION

1° Ses effets par rapport au monde extérieur.

CHAPITRE IV

I. Puissance et fécondité de l'imagination. 33
II. Elle se ressent de l'état de l'organisme et du cerveau. . . . 35
III. Les formes et les degrés divers des illusions auxquelles elle donne lieu. 36
IV. Elle n'exerce aucune influence sur le monde extérieur. . . 38
V. Importance de cette démonstration contre l'incrédulité. . . 40
VI. Jouirait-elle de l'efficacité à distance, l'imagination ne saurait donner raison des phénomènes qui dépassent la portée naturelle de l'homme. 43

2° Ses effets sur l'organisme.

CHAPITRE V

I. Actions réciproques entre l'âme et le corps. 45
II. Influence spéciale, mais non illimitée, de l'imagination sur les organes 46
III. Désordres corporels causés par les vives images et les mouvements impétueux des passions, principalement dans le système nerveux. 48
IV. Troubles et lésions organiques que l'imagination est incapable de produire 51
V. Théorie rationaliste qui fait des stigmates le produit de l'imagination. 51

Pages.
VI. Absurdité de cette hypothèse sous quelque aspect qu'on l'envisage 53
VII. Ce qu'il faut penser des vésifications et des hémorragies obtenues par la suggestion hypnotique 55
VIII. La stigmatisation ne relève pas de la thérapeutique. 58
IX. Les inscriptions et incrustations symboliques sont également irréalisables par l'imagination. 60
X. Ce que peut l'imagination pour guérir. 61
XI. Dans les cas douteux, la prudence défend aux uns et aux autres d'affirmer ou de nier le miracle 63
XII. Double limite que l'imagination ne franchit pas : elle n'opère jamais d'une manière inconsciente. 64
XIII. Elle ne réalise point des effets qui dépassent la puissance humaine 64
XIV. Résumé. 66

3° Ses effets dans l'enceinte de l'âme.

CHAPITRE VI
I. Les trois illusions mentales auxquelles l'imagination peut donner lieu 67
II. L'hallucination et les médecins. 68
III. Hallucinations diverses de chaque sens; leur durée; leur extension 70
IV. Phénomènes mystiques faussement réputés hallucinatoires par les rationalistes 72
V. Principes pour distinguer ces faits des hallucinations : le contrôle d'un sens par les autres, la pluralité et l'accord des témoins, les effets extérieurs 73
VI. Second danger d'illusion : confondre les phénomènes purement naturels de l'imagination avec les prodiges mystiques qui s'opèrent par représentations imaginaires. 75
VII. Impossibilité pratique de prononcer en beaucoup de cas. . . 76
VIII. Les caractères décisifs qui font reconnaître sûrement les faits surnaturels 77
IX. Troisième péril : prendre des représentations imaginaires pour des visions intellectuelles. 80
X. Signes caractéristiques de la vision intellectuelle. 81
XI. Dernières conclusions sur les analogies tirées de l'imagination. 82

ANALOGIES RÉSULTANT DES HABITUDES

CHAPITRE VII
I. Deux causes d'illusion dans ces habitudes : la concentration de l'esprit et la faiblesse du corps. 84
II. L'application intellectuelle absorbe parfois jusqu'à déterminer l'aliénation des sens 84
III. La méditation religieuse, mal conduite, dégénère en rêves, en hallucinations, ou en une passivité qui égare l'âme et épuise le corps. 85

Pages.

IV. Les austérités excessives donnent lieu aux mêmes illusions. 87
V. Il ne faut pas exclure de ces états la possibilité du surnaturel. 88
VI. Signes auxquels on reconnaît si les phénomènes proviennent de la nature ou d'une cause extrinsèque. 89

ANALOGIES DUES AUX ÉTATS MORBIDES

1° Les maladies qui confinent à l'extase.

CHAPITRE VIII

I. Affirmations exorbitantes de la médecine rationaliste. . . . 91
II. Série des faits à discuter. 94
III. L'extase surnaturelle, bien définie, se distingue par l'un ou par l'autre des éléments qui la caractérisent, des maladies qu'on lui compare. 96
IV. Elle diffère de l'extase morbide. 98
V. De la syncope. 98
VI. Du sommeil léthargique. 99
VII. Du somnambulisme spontané. 100
VIII. De la catalepsie et de l'épilepsie. 101
IX. De l'hystérie. 103
X. L'extase surnaturelle est environnée de prodiges qui la séparent de toutes les analogies naturelles. 110

2° Les maladies prétendues analogues à l'affranchissement miraculeux des influences externes.

CHAPITRE IX

I. La nature n'offre rien qui approche de l'indépendance miraculeuse dont jouissent les saints par rapport au monde extérieur. 112
II. La bilocation n'est pas le dédoublement morbide. 113
III. L'affranchissement des lois de la pesanteur n'a pas non plus d'équivalent dans l'ordre corporel. 116
IV. La science médicale prétend donner naturellement raison de l'invulnérabilité, mais elle n'aborde pas les prodiges d'invulnérabilité divine 117
V. Elle a cependant discuté les faits relatifs aux convulsionnaires de Saint-Médard. 118
VI. Exposition de ces faits. 119
VII. Embarras de MM. Bersot et Figuier, qui renvoient aux médecins. 125
VIII. Insuffisance des interprétations médicales 127

3° Les maladies analogues aux irruptions diaboliques.

CHAPITRE X

I. Les états maladifs qui semblent confiner à la possession démoniaque : l'hystérie. 134
II. L'épilepsie. 136

Pages.
III. La chorée ou danse de Saint-Guy. 137
IV. La folie et le docteur Calmeil. 139
V. Signes authentiques qui distinguent la possession de ces violences morbides de la nature. 142
VI. La maladie et la possession peuvent coexister. 144
VII. Caractère général des accès qui présentent des analogies avec l'obsession. 145
VIII. En particulier, l'hypocondrie et l'érotomanie. 145
IX. Principes pour distinguer ces états de l'assaut diabolique. . 148
X. En l'absence et l'insuffisance de signes positifs, ne point affirmer l'intervention diabolique. 149

LES EXCENTRICITÉS PRODUITES PAR L'IVRESSE HALLUCINATOIRE

L'ivresse hallucinatoire par l'opium et le hachisch.

CHAPITRE XI
I. Les deux formes des surexcitations artificielles. 151
II. L'ingestion de substances enivrantes et toxiques. 152
III. Description par un mangeur d'opium des rêveries fantastiques dues à ce narcotique. 152
IV. Le hachisch; ses principaux effets expérimentés et racontés par Théophile Gautier 157
V. Mécanisme du jeu normal de l'imagination, des hallucinations, et des visions imaginaires, soit divines, soit diaboliques. . 161
VI. Principes pour se reconnaître dans cette diversité. 163

LE MAGNÉTISME

1° Aperçu historique.

CHAPITRE XII
I. Mesmer et sa vogue. 165
II. Le marquis de Puységur. 166
III. Le Dr Pététin. 168
IV. Le P. Hervier et François Deleuze 170
V. Alexandre Bertrand, Du Potet et l'ex-abbé Constant. . . . 170
VI. Braid et Azam. 171
VII. Les expériences du Dr Charcot à la Salpêtrière. 171
VIII. Le magnétisme et l'hypnotisme devant les corps savants. . 172

2° Les effets du magnétisme.

CHAPITRE XIII
I. Le sommeil léthargique 180
II. La suspension des sens. 181
III. Leur transposition. 181

Pages.
IV. La catalepsie et l'hystérie 182
V. Les cures magnétiques. 182
VI. Les effets psychiques : la lucidité pendant le sommeil. . . . 183
VII. La dépendance mentale du magnétiseur. 184
VIII. L'absence du souvenir au réveil 187

3° Les procédés hypnotiques

CHAPITRE XIV

I. Les passes. 188
II. La chaîne. 189
III. Le baquet de Mesmer. 190
IV. La fascination du regard. 192
V. La volonté du magnétiseur. 193
VI. La fixation d'un point brillant 194
VII. L'école de la Salpêtrière 195
VIII. L'école de Nancy. 197
IX. La suggestion mentale et à distance. 199
X. L'hypnotisation s'impose-t-elle à tous? 201
XI. Comment on retire du sommeil hypnotique 202

4° Identité du magnétisme et de l'hypnotisme.

CHAPITRE XV

I. Le nom a changé, la chose est la même. 203
II. Pourquoi les savants tiennnent à distinguer. 205
III. Le postulat de l'hypnotisme *franc*. 207
IV. Identité des procédés pour magnétiser et hypnotiser 208
V. Parité des résultats somatiques. 209
VI. Parité des phénomènes dans l'ordre mental 210
VII. La conclusion est que leur causalité est commune 211

5° Interprétations diverses des phénomènes hypnotiques.

CHAPITRE XVI

I. L'hypothèse du fluide 213
II. La théorie de l'imagination. 216
III. Le dégagement de l'âme pendant la crise 218
IV. Le sixième sens qu'éveillerait l'hypnose. 220
V. Les agents invisibles. 222

6° Partage entre les théologiens catholiques.

CHAPITRE XVII

I. Valeur relative des interprétations 224
II. L'opinion qui adjuge au démon les phénomènes hypnotiques. 225
III. L'opinion contraire qui rapporte tout à la nature. 227
IV. L'opinion mitoyenne qui fait la part de la nature et du démon. 228

Pages.
V. Principes de solution. 230
VI. Vice de l'argumentation rationaliste qui ramène au magnétisme les faits miraculeux 232

7° Le magnétisme présente un mélange d'humain et de diabolique.

CHAPITRE XVIII

I. Justification par l'examen des divers phénomènes 235
II. Les cures magnétiques. 235
III. Le déplacement des sens. 236
IV. Les effets intellectuels 238
V. Les procédés mis en œuvre. 239
VI. La lucidité mentale 241
VII. Résumé. 241
VIII. Raison de ce triage entre les faits. 246
IX. Opposition entre la libre pensée et l'enseignement catholique au sujet du démon. 248

8° Les pratiques hypnotiques sont dangereuses et illicites.

CHAPITRE XIX

I. Le doute sur la provenance diabolique de l'hypnotisme suffit à inquiéter la conscience 252
II. Dangers de ces pratiques pour la santé 255
III. Dangers plus grands de la suggestion mentale. 257
IV. Appréciation des faits 259
V. Lettre pastorale de Mgr l'évêque de Madrid. 265
VI. Dernier argument du P. Coconnier 276
VII. Discussion et réfutation. 278
VIII. La suggestion porte atteinte à la vie morale. 280
IX. Conclusion. 281

9° Les décisions de l'Église sur le magnétisme.

CHAPITRE XX

I. L'Église laisse la liberté aux opinions et à la science. . . . 284
II. Première décision émanée du Saint-Siège en 1840 285
III. Seconde consultation et seconde réponse le 21 avril 1841. . 285
IV. Réponse de la Sacrée Pénitencerie à l'évêque de Lausanne. . 286
V. Insistance inutile de Mgr Gousset 290
VI. Prohibition du magnétisme dans les États pontificaux. . . 290
VII. Lettre encyclique à tous les évêques en 1856. 291
VIII. Décision concernant l'hypnotisme 293
IX. Résumé. 294

LA BAGUETTE DIVINATOIRE

CHAPITRE XXI — Pages.

I. La verge mantique en usage chez tous les peuples 296
II. Matière de la baguette et manière de s'en servir. 297
III. Moyen d'investigation; sa vogue au XVIIe et au XVIIIe siècle . 298
IV. Les opinions touchant les résultats et l'usage. 298

LES TABLES TOURNANTES

CHAPITRE XXII

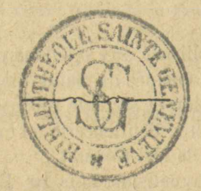
I. Les tables divinatoires dans l'antiquité et leur réapparition en Amérique en 1849. 303
II. Leur introduction et leur vogue en Europe. 306
III. Réalité des faits 309
IV. Vaine hypothèse des poussées musculaires. 309
V. Théorie insuffisante du fluide. 312
VI. L'agent invisible est le démon 314
VII. Décisions épiscopales et sentiment commun des théologiens. 315
VIII. Résumé. 317

LE SPIRITISME

CHAPITRE XXIII

I. Le spiritisme se rattache aux tables tournantes. 319
II. Les faits, dans leur ensemble, sont incontestables. 322
III. Home et Allan Kardec 325
IV. La causalité remonte au démon. 326
V. Les doctrines professées accusent cette provenance. 327
VI. Les personnalités évoquées sont les anges menteurs. . . . 330

Conclusion de l'ouvrage 332
Appendice. 334
Noms des saints et autres personnages allégués dans les quatre volumes. 349
Auteurs et ouvrages cités dans les quatre volumes. 355



30764. — Tours, imprimerie Mame.